Digitized by Google

ELEMENS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

On trouve chez le même Libraire les Elémens de l'Hiſtoire de France.

274 6 6

ÉLÉMENS

DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE,

KW 3049 H25

DEPUIS son origine sous les ROMAINS, jusqu'au regne de GEORGE II.

PAR M. l'Abbé MILLOT, *Professeur Royal d'Histoire en l'Université de Parme, des Académies de Lyon & de Nancy.*

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez P. E. G. DURAND, Libraire, rue S. Jacques, à la Sagesse.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Koninklijke
Bibliotheek
te 's Hage.

A

SON ALTESSE ROYALE,

L'INFANT,

DUC DE PARME, &c.

MONSEIGNEUR,

LES leçons de la ſageſſe, toujours unies à la ſaine littérature, ont appris dès l'enfance à VOTRE ALTESSE ROYALE *que le Sang le plus auguſte & le rang le plus élevé ne diſtinguent un Souverain qu'en lui impoſant de plus vaſtes & de plus importans devoirs,*

Dans l'âge où l'on eſt livré aveuglément à l'illuſion, elle fait ſes délices de la vérité ſi redoutable aux foibles & aux méchans, mais ſi précieuſe aux grandes ames. Vous voulez qu'elle éclaire votre Peuple comme elle dirige vos Conſeils ; qu'elle forme des Citoyens par une éducation reſpectable ; qu'elle ſubſtitue des idées ſolides aux mœurs vulgaires ; qu'aulieu de mots & de vains ſyſtêmes, elle grave des principes dans l'eſprit ; & que tous les genres d'études concourent avec vos Loix à rendre les hommes meilleurs. Enfin vous rappellez en Italie les ſiecles brillans des Médicis, ſans autre vue que d'augmenter le bien public par les progrès de la raiſon & des talens.

Qu'un tel deſſein eſt digne de VOTRE ALTESSE ROYALE ! *Quels avantages ne doivent pas*

procurer les connoiſſances humaines lorſque, ſagement appliquées à leur objet, diſſipant les préjugés, écartant les abus, réglant les opinions, épurant les mœurs, elles multiplient tout à la fois & les reſſources & les douceurs de la ſociété? Heureuſe la Nation qui jouit en paix de ces avantages! plus heureux le Prince qui mérite, en lui les ménageant, que des ſujets éclairés le reverent comme leur modele, & le chériſſent comme le Pere de la Patrie! En oſant préſenter à VOTRE ALTESSE ROYALE *l'Eſſai de l'Hiſtoire d'Angleterre, j'ai eſpéré qu'elle voudroit bien agréer un hommage dicté par le ſentiment. La qualité ſeule de François l'auroit inſpiré à mon cœur, l'amour des lettres & de la vérité m'en auroit fait un devoir appellé auprès de votre auguſte Perſonne par le*

choix dont vous avez daigné m'honorer. La reconnoissance ne peut y rien ajouter que la douce satisfaction de publier vos bienfaits.

Je suis avec un très-profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très-humble & très-obéissant serviteur.

MILOT.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Les grandes Hiſtoires des nations, où ſont accumulés & les petits faits & les petites circonſtances des faits mémorables, tiennent un rang diſtingué dans les archives de la littérature. Si elles ſont exactes, on les conſulte ſur une infinité d'objets ſouvent minutieux, dont la connoiſſance eſt quelquefois néceſſaire. Si elles ſont bien écrites, elles amuſent la curioſité de ceux qui joignent au goût de la lecture le loiſir de lire ces ouvrages de longue haleine. N'examinons pas ce qu'ils en recueillent de fruit; mais avouons

tante, de mettre à la portée de tout le monde cette ſource de lumieres, où peu de perſonnes pouvoient atteindre. Les abrégés ſont comme des canaux par leſquels on en facilite l'écoulement. Ils épurent la matiere de l'inſtruction ; & la réduiſant aux choſes utiles, ſans mélange de ſuperfluités, ils la rendent tout à la fois plus agréable & plus ſalutaire.

Des critiques de mauvaiſe humeur ont prétendu que ces ſortes d'ouvrages favoriſoient la pareſſe, & n'étoient qu'un obſtacle aux bonnes études. Ne faudroit-il pas obſerver plutôt qu'ils répandent au loin les richeſſes amaſſées par quelques illuſtres ſavans; qu'ils ſuppléent pour une infinité de perſonnes à des études dont elles ſont incapables, dont elles ne profite-

roient point ; enfin que, s'ils renferment ce qu'on a ſemé de précieux dans l'immenſité des grands ouvrages, ils épargnent au lecteur beaucoup de peines, ſans le priver d'aucun avantage réel ? Les bibliotheques font les érudits ; mais quelques bons livres très-ſuccincts ont éclairé les nations.

Ces réflexions m'ont excité à reſtreindre l'hiſtoire aux objets dignes de fixer les regards de tout homme qui cherche moins le ſavoir que les connoiſſances pratiques. J'ai déjà expoſé mon plan dans la préface d'un autre eſſai. Celui-ci l'emporte ſur le premier par l'abondance & la variété, comme par le développement des matieres. Je me ſuis efforcé de tenir le juſte milieu centre l'extrême conciſion qui laiſſe toujours quelques nuages,

& la prolixité qui énerve tout en voulant tout éclaircir.

Nulle hiſtoire moderne, il faut l'avouer, ne préſente un auſſi grand nombre de tableaux frappans que celle d'Angleterre. On y voit un peuple libre, belliqueux, indomptable, longtemps féroce, conſerver le même caractere dans une longue ſuite de révolutions ſanglantes. Abattu par les armes & par le deſpotiſme de l'ambitieux Guillaume, duc de Normandie; glorieuſement gouverné par Henri II, le plus puiſſant monarque de l'Europe, quoique brouillé avec l'égliſe; il gémit enſuite ſous la tyrannie du roi Jean, & cette tyrannie même lui procure la grande Charte, fondement éternel de ſa liberté. L'Anglois ſe donne à la France, chaſſe bientôt le prince François qu'il avoit

appelé au trône, devient la terreur de la monarchie de Clovis, qui ſemble prête à ſubir le joug. Mais la France, après des temps de calamité & de vertige, déploie enfin ſes reſſources, reprend ſa gloire inſéparable de la cauſe de ſes rois, triomphe d'un ennemi arrogant dont les victoires étoient le fruit de nos fatales diſſentions, & n'a beſoin pour ſe venger que de le laiſſer en proie à des diſſentions plus cruelles. Deux maiſons rivales, unies par le ſang, armées l'une contre l'autre par l'ambition & la fureur, s'arrachent mutuellement une couronne enſanglantée; les princes aſſaſſinent les princes; les peuples ſe maſſacrent pour le choix d'un maître; l'Angleterre n'eſt plus qu'un théâtre d'anarchie & de carnage. Sous les Tudors le calme renaît,

les forces augmentent, mais la liberté s'éteint. Un prince violent, capricieux, accoutume aux entraves du deſpotiſme cette nation ſi fiere & ſi remuante. Il domine arbitrairement ſur la religion même; & Rome, pour lui avoir réſiſté perd tout à coup un des états d'où elle tiroit le plus de ſervices & de tréſors. Marie s'efforce en vain de rétablir par les ſupplices un culte, qui ayant pour fondement la vérité, ne doit ſoumettre les eſprits que par la perſuaſion. Elle ne réuſſit qu'à faire des hypocrites inconſtans, & des fanatiques inébranlables; elle rend à jamais odieuſes & ſa perſonne & la foi orthodoxe. Enfin Elizabeth regne. Son génie enchaîne la fortune, féconde la terre, anime tous les arts, ouvre à ſon peuple l'immenſe carriere du commer-

ce, & jette en quelque ſorte ſur l'océan les fondemens de la domination angloiſe. Toujours environnée d'ennemis étrangers ou domeſtiques, elle diſſipe les complots par ſa prudence, elle triomphe par ſon courage des forces de Philippe II; heureuſe ſi elle avoit ſu vaincre ſon propre cœur, & épargner une rivale dont le ſang pouvoit ſeul ternir ſa mémoire. Mais que les decrets éternels ſont impénétrables! Le fils de Marie Stuart ſuccede à Elizabeth; l'échafaud où ſa mere a reçu le coup de la mort, lui ſert comme de degré pour monter ſur le trône d'Angleterre, d'où ſon fils doit être précipité pour mourir ſur un échafaud. C'eſt ici qu'on voit ſe multiplier rapidement des ſcenes fameuſes dont il n'y avoit point d'exemples dans l'u-

nivers : un fanatiſme abſurde forme des ſyſtêmes profonds de politique en même-temps qu'il ſe ſignale par des prodiges d'extravagance ; un enthouſiaſte illuminé, grand général, grand homme d'état, ſe frayer ſous le maſque de la piété le chemin de la puiſſance ſuprême ; des ſujets inſtruire juridiquement le procès d'un roi vertueux, & lui faire trancher la tête comme à un rebelle ; l'auteur hypocrite de cet attentat regner avec autant de gloire que d'autorité, être l'arbitre des couronnes, & jouir juſqu'au tombeau du prix de ſa tyrannie ; le parlement, eſclave des Tudors, tyran des Stuarts, complice & dupe de Cromwel, exercer le plus beau droit que des hommes puiſſent avoir ſur leurs ſemblables, celui de faire des lois & d'en maintenir l'exé-

cution; enfin de ce chaos plein d'horreurs, ſortir une forme de gouvernement qui excite l'admiration de toute l'Europe. Une révolution ſoudaine change encore la face des affaires. L'héritier légitime eſt reconnu; ſon regne orageux développe les ſentimens du patriotiſme; l'imprudence de ſon ſucceſſeur alarme la liberté nationale; on ſe révolte auſſi-tôt, on appelle un libérateur. Le Stathouder de Hollande détrône ſans combat ſon foible beau-pere; l'uſurpation eſt affermie par le ſceau des lois; mais on impoſe au prince les conditions, & tandis qu'il tient la balance de l'Europe, ſa volonté eſt preſque ſans force en Angleterre. Après lui, une femme préſide aux deſtins des peuples, fait trembler la France, humilie Louis XIV,

ſe couvre d'une gloire immortelle en donnant la paix malgré les clameurs d'une ambitieuſe cabale. Anne, avec moins de talens & plus de bonté qu'Elizabeth, a mérité une des premieres places parmi les grands rois. Le ſceptre paſſe de nouveau en des mains étrangeres; des intérêts compliqués embarraſſent le gouvernement, & la conſtitution britannique paroît ſe corrompre en attendant quelque autre conjoncture qui la remette en vigueur.

A ce précis fort imparfait des principales époques, ajoutons le détail des lois établies ſucceſſivement pour ſervir de rempart à la liberté, & de baſe à l'ordre public; le progrès des lettres & des ſciences ſi intimement liées au bonheur & à la gloire des états; les ſingularités

du génie Anglois, profond, réfléchi, capable cependant de tous les extrêmes; le ſpectacle des débats parlementaires, féconds en ſcenes auſſi variées que piquantes : on concevra aiſément que cette hiſtoire eſt unique dans ſon eſpece. Ailleurs les princes, les grands, occupent le théâtre entier: ici les hommes, les citoyens jouent un rôle qui intéreſſe davantage l'humanité.

Depuis que la collection de Rymer a vu le jour, d'habiles écrivains ont mis en œuvre les matériaux ineſtimables qu'elle fournit. Rapin de Thoyras, gentilhomme françois, s'eſt diſtingué le premier dans cette carriere. Hiſtorien judicieux, exact, méthodique, il a épuiſé ſon ſujet, il en a développé les moindres parties; mais en s'ap-

peſantiſſant peut-être trop ſur ces mêmes détails, dont l'eſprit eſt bientôt ſurchargé aux dépens de ce qu'il faudroit graver dans la mémoire. Un reproche plus eſſentiel qu'il mérite, c'eſt de ſe montrer prévenu contre ſa patrie, que les rigueurs de Louis XIV avoient expoſée à la haine des proteſtans, & de favoriſer le parti des puritains, de ces dangereux enthouſiaſtes, dont le ſyſtême de religion n'eſt propre qu'à rendre les hommes farouches, & le ſyſtême d'indépendance qu'à faire des factieux & des rebelles.

Deux plumes angloiſes ont récemment traité le même ſujet, avec la ſupériorité de connoiſſances qu'ont en général les naturels d'un pays ſur les étrangers, dans l'hiſtoire nationale. Leurs ouvrages ne ſe reſſem-

blent que par le titre. M. Smolett expoſe ſeulement les faits, en cout les circonſtances d'une maniere uniforme, donne très-peu à penſer, ne remue ni l'imagination. ni le cœur, & par un ſtyle lourd & foible, fatigue le lecteur en l'inſtruiſant. M. Hume réunit la préciſion & la clarté, la profondeur & l'élégance; il peint d'après nature ſans que l'art ſe découvre dans ſes tableaux; il ſaiſit d'ordinaire le point de vue intéreſſant, & y place les objets, qui ſemblent s'y ranger d'eux-mêmes; épargnant à ſon lecteur la gazete ſtérile & monotone des opérations militaires, ſans paſſer ſous ſilence les exploits mémorables des héros, il lui met ſurtout devant les yeux les mœurs, les lois, les paſſions, les folies humaines, les jeux bizar-

res de la fortune, l'enchaînement régulier des cauſes avec les effets. Jamais auteur ne s'eſt plus élevé au deſſus des préventions qui offuſquent la vérité hiſtorique. Si, comme proteſtant, il outrage quelquefois la ſainteté de nos dogmes, il ne diſſimule ni les délires ni les crimes de ſa propre ſecte; ſi, comme ſujet de la Grande Bretagne, il eſt attaché aux principes de ſa patrie, il ne pallie point les excès que le fanatiſme de la liberté y a produit, il n'eſt point injuſte envers les autres nations, il ne flatte point les préjugés populaires, non plus que les intérêts de la cour: toujours impartial entre les partis violens qui diviſent le royaume, il ſemble être l'organe des jugemens de la poſtérité; & ſes compatriotes le loueroient autant

que les étrangers moins prévenus, ſi les partis pouvoient s'accorder en faveur d'un écrivain dont le grand mérite eſt de n'en favoriſer aucun. En un mot, la philoſophie & la politique ont dicté l'ouvrage de M. Hume, l'un des plus propres, en ſuppoſant les reſtrictions convenables, à former des ſages, des hommes d'état & des citoyens.

Les Révolutions d'Angleterre du P. d'Orléans ne peuvent entrer en comparaiſon avec les grandes hiſtoires dont je viens de rendre compte. C'eſt un livre moins ſolide que brillant, moins inſtructif qu'agréable, où l'on ne trouve que des idées imparfaites du gouvernement, de la légiſlation & des mœurs, où ce qui concerne les Stuarts eſt écrit avec une partialité trop évidente, où le jéſuite françois regle la plupart de ſes jugemens,

tantôt ſur les intérêts de la cour romaine, tantôt ſur les principes de la monarchie françoiſe: comme ſi la conſtitution d'Angleterre n'avoit pas des différences eſſentielles reconnues par les ſouverains ; comme ſi l'autorité royale n'y avoit pas des bornes fixes, qu'elle ne peut franchir ſans donner atteinte aux droits de la nation. Les actions civiles & politiques ſont louables ou blâmables ſelon leur rapport avec les lois de chaque pays. Ce qui ſeroit un trait de patriotiſme en Suiſſe & en Hollande, pourroit être un trait de révolte en Angleterre; & ce qui ſeroit parmi nous un acte légitime d'autorité, pourroit être à Londres un acte d'uſurpation & de violence.

Rien ne prouve mieux combien il importe qu'un hiſtorien ſe dépouille de toute vue per-

ſonnelle, de toutes ces idées d'emprunt que les hommes ſe tranſmettent les uns aux autres ſans examen. Tient-il à une ſociété & à un parti? le voilà en quelque ſorte dominé par des opinions factices dont il ne peut ſe défendre. Plus le corps auquel il appartient a d'empire ſur ſes membres, moins il lui ſera permis de conſulter & de ſuivre la raiſon. Ou la vérité ſe couvre de nuages à ſes yeux, ou il n'oſe la produire telle qu'il la voit. C'eſt ainſi que l'hiſtoire prend une teinture des préjugés de ceux qui l'écrivent. L'homme de lettres ſans engagemens ne laiſſe pas d'être environné d'objets capables de l'entraîner dans l'erreur. Dès qu'il a une patrie & une religion (ſurtout s'il eſt attaché à la vraie foi) il a beſoin d'autant de ſagacité que de cou-

rage pour concilier d'une part, les devoirs de citoyen & la juſtice due à tous les hommes; de l'autre, la ſoumiſſion à ſa croyance & la néceſſité de reconnoître les abus que l'ignorance & le fanatiſme y ont quelquefois mêlés.

Mais auſſi un auteur zélé pour le bien public trouve dans cette carriere épineuſe des encouragemens proportionnés aux difficultés de l'entrepriſe. Quoi de plus propre à punir l'être penſant de ſes funeſtes illuſions, à le conduire au bonheur par le chemin de la vérité & de la vertu, que l'hiſtoire tournée au profit des mœurs & à la connoiſſance des devoirs? L'importance de cet objet me force d'entrer ici dans quelque détail.

Trois principes généraux paroiſſent renfermer le germe de

la félicité civile. Le premier, que l'homme trouve ſon intérêt véritable à être vertueux ; le ſecond, que le citoyen doit ſe contenter des avantages que lui procurent le gouvernement & les lois de ſon pays ; le troiſieme, que le chrétien doit puiſer dans ſa religion des ſentimens de paix & de bienveillance pour tous les hommes. Or ce que la morale peut dire de plus convaincant ſur ces maximes, n'approche point des leçons perſuaſives de l'hiſtoire. Celle-là démontre par le raiſonnement : celle-ci touche par les faits.

Le ſpectacle des vertus & des vices fameux n'a beſoin que de quelques réflexions, pour imprimer au fond du cœur le premier principe. A la vue de l'eſtime, de la confiance, des éloges qui

ſuivent la vertu, des belles actions qu'elle produit, de la force & de la tranquillité qu'elle inſpire, peut-on ne pas lui rendre hommage, & ne pas ſentir l'impulſion de cet inſtinct qui nous porte à l'embraſſer? A la vûe des horreurs, des baſſeſſes, des infamies du vice, de la honte dont il eſt flétri, des tourmens dont il déchire l'ame, & des malheurs auxquels il expoſe, peut on ne pas l'enviſager avec effroi comme l'opprobre & le fléau de l'humanité? On le voit ſouvent, il eſt vrai, goûter les douceurs de la fortune, tandis que la vertu paroît accablée ſous le poids de la diſgrace. Mais que d'amertumes empoiſonnent la courte jouiſſance de l'un; & que de ſatisfactions dédommagent l'autre de ſes peines! Qui oſera envier

le ſort de Henri VIII, plus bourrelé par ſes paſſions qu'il ne tyranniſe ſes femmes & ſes ſujets? Quel homme, fût-il du rang des princes, ne préféreroit pas le ſort de Thomas Morus, ſouriant à l'exécuteur qui va couronner ſa gloire en le délivrant de la vie? ou le ſort du grand Alfred, dépouillé de ſa couronne, réduit à ſe cacher dans les marais juſqu'à ce qu'il puiſſe être le ſauveur, le légiſlateur, le pere & le modele de ſon peuple? Quel ambitieux, quel avare, deſirera la grandeur & les richeſſes caduques d'un Wolſey, la puiſſance ignominieuſe d'un Cromwel? Cette énumération pourroit s'étendre à l'infini. L'hiſtoire ne ceſſe de montrer malgré les injuſtices humaines, malgré le blaſpheme de Brutus mourant, que l'homme juſte & ſage, quel-

que revers qu'il eſſuie, a toujours de quoi ſe féliciter de ſa vertu; mais que l'injuſtice, la fourberie, la trahiſon, la violence, la débauche, tous les vices & tous les crimes, vengent eux-mêmes la ſociété du mal qu'ils lui font ſouffrir.

Pour être heureux, le citoyen doit ſe repoſer ſous la protection des lois, & ſe contenter des avantages que procure le gouvernement de ſon pays. C'eſt encore une de ces vérités eſſentielles dont l'hiſtoire porte la démonſtration. Nul gouvernement n'eſt parfait & ſans inconvéniens. L'abus de l'autorité ajoute aux vices intrinſeques de la légiſlation humaine. Ce qui étoit bon dans un temps devient pernicieux dans un autre, & il n'y a rien qui ne puiſſe devenir meilleur. Les frondeurs ne man-

quent donc guere de ſujets de plaintes & de ſatires : il eſt même permis au vrai citoyen de faire des vœux pour que l'adminiſtration ſoit plus integre, la juſtice mieux rendue, toutes les parties de l'état plus floriſſantes. Mais ſi une fois on ſe livre à l'eſprit de cabale & de révolte, ſi dédaignant les avantages qu'on poſſede, on court après une chimere de bien qu'il eſt impoſſible de réaliſer, il en réſulte néceſſairement un levain de diſcorde, également funeſte au repos public & à la tranquillité des particuliers. Que n'a-t-il pas produit en Angleterre de troubles & de déſaſtres ? Ce peuple inquiet, turbulent, factieux, qu'a-t-il gagné par tant de ſecouſſes données au gouvernement, & par tant de coups portés à la puiſſance royale ? De

cruelles

cruelles convulſions déchiroient le ſein de la patrie ; le royaume étoit inondé de ſang ; la diſcorde mettoit le feu dans les familles ; le trône ébranlé écraſoit de ſes débris une foule de malheureux ; les prétendus libérateurs devenoient bientôt des tyrans ; en croyant combattre pour la liberté, on s'étoit forgé de nouvelles chaînes ; & le fruit des émeutes, des guerres civiles, ſe réduiſoit au regret d'avoir envenimé les plaies de l'état. Si les Anglois, aujourd'hui que leur conſtitution eſt fixée, ſe plaignent encore ſouvent & de la prérogative royale, & de la corruption parlementaire ; nous que les loïs protegent ſous un gouvernement doux & immuable, béniſſons le ciel d'y trouver la paix intérieure qu'aucun autre avantage ne compenſe, atten-

dons ſans inquiétude que le temps & la bonté des princes réforment ce qui ne peut être corrigé qu'avec lenteur. L'hiſtoire apprend aux ſouverains & aux grands qu'ils ne ſont heureux qu'en ſe ſacrifiant au bonheur des peuples ; mais elle apprend aux peuples qu'ils ne doivent pas eſpérer des grands & des ſouverains une perfection au-deſſus de l'humanité. Monteſquieu le diſoit : « Dans un » temps d'ignorance, on n'a aucun doute même lorſqu'on » fait les plus grands maux ; » dans un temps de lumiere, » on tremble encore lorſqu'on » fait les plus grands biens. On » ſent les abus anciens, on en » voit la correction, mais on » voit encore les abus de la » correction même. » *Aimer ſes devoirs, ſon prince, ſa patrie, ſes lois, ſentir ſon bonheur dans*

chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poſte où l'on ſe trouve : c'eſt ce que vouloit inſpirer ce génie ſublime, après avoir approfondi tous les ſyſtêmes politiques des nations. (*Préf. de l'Eſprit des lois.*)

Enfin une des plus importantes leçons de l'hiſtoire eſt d'inculquer au chrétien, quel qu'il ſoit, les ſentimens de paix & de bienveillance dont la religion lui fait un devoir à l'égard de tous les hommes. Par quel étrange renverſement de principes, une religion de charité, qui ne reſpire que douceur, patience & miſéricorde, qui oblige non-ſeulement de pardonner à ſes ennemis, mais de leur faire du bien, qui condamne formellement les vaines diſputes & les queſtions pointilleuſes, qui ordonne par-deſſus tout d'édifier

& de conſerver la paix, a-t-elle tant de fois ſervi de prétexte à des animoſités & à des fureurs, dont les fauſſes religions fourniſſent à peine quelques exemples? Comment la *haine théologique* eſt-elle devenue un proverbe, tandis que les docteurs de la loi devroient être les modeles, comme les interpretes, de la morale évangélique? Ce déplorable phénomene s'eſt longtemps perpétué à la faveur de l'ignorance. Quiconque réfléchira ſur l'hiſtoire, ſentira bientôt l'abſurdité d'une manie ſi odieuſe. Quand il n'apprendroit pas à ſe défier de ſa raiſon au bord de l'abyme où ſont tombés des eſprits ſupérieurs; quand la juſte crainte de ſe tromper ne le rendroit pas indulgent pour les erreurs de ſes ſemblables, du moins verra-t-il évidemment que des excès de cette nature

ont cauſé des maux infinis ; que l'égliſe en a ſouffert autant que l'état ; & qu'un zele mal entendu auroit détruit la religion même ſi elle avoit des fondemens moins ſolides.

Liſez ſeulement, peut-on dire aux imprudens zélateurs, liſez les annales angloiſes. L'expérience eſt la plus ſure des regles de conduite. Conſultez-là, & jugez. A peine Guillaume le Conquérant a-t-il établi ſa domination par les armes, que Grégoire VII entreprend de tout aſſervir par ſes bulles au trône pontifical. On traite de ſimonie & d'héréſie un ancien uſage qui n'a pour but que de maintenir le droit des couronnes ſur le temporel des égliſes. Sous ce prétexte frivole, on excommunie, on dépoſe les ſouverains, on les oblige de tirer

le glaive pour leur défenſe, contre la puiſſance ſpirituelle qu'ils réverent : le primat S. Anſelme ſe fait un devoir de réſiſter aux rois comme s'il s'agiſſoit de la cauſe même de Dieu ; & déjà le royaume ſe remplit de troubles qui expoſent le clergé à la haine & à l'uſurpation. Des immunités abuſives lui ſervirent-elles de rempart ? Les fauſſes décrétales en ont fait un droit nouveau ; S. Thomas de Cantorbery les ſoutient ſans ménagemens ; il combat les coutumes d'Angleterre qu'il compte pour des impiétés ; l'épiſcopat ſe diviſe, l'état eſt en combuſtion, la couronne paroît chancelante ; un meurtre horrible finit la querelle : Thomas en devient la victime ; mais l'incendie éteint par ſon ſang laiſſe des matieres inflammables qui n'attendent qu'une étincelle pour ſe

rallumer. Après que les anathêmes & les exactions de la cour de Rome ont laſſé la patience des Anglois, & que les moines, les eccléſiaſtiques aveugles ont augmenté les ſujets de murmures en protégeant des abus inſoutenables, un audacieux ſectaire que le pape a irrité, Wiclef, forme de ces abus un torrent d'invectives contre l'égliſe; en décriant ſes miniſtres, il ſappe, il renverſe ſon autorité; il ébranle ſes dogmes, en attaquant ſon pouvoir & ſes richeſſes; il ſouleve les peuples ſous l'étendard d'une liberté ſéditieuſe; & quoiqu'il ſuccombe dans l'entrepriſe, ſon héréſie toujours renaiſſante enfantera vingt autres ſectes deſtructives de la catholicité. Voyez Henri VIII, après avoir perſécuté les Luthériens, devenir l'ennemi de Rome & le perſécuteur des

Catholiques, s'emparer de la ſuprématie, & s'ériger en maître abſolu de la foi, parce qu'on l'a frappé d'excommunication au moment qu'il alloit ſatisfaire le ſaint ſiege. Voyez les bûchers de Marie donner au fanatiſme des martyrs, dont la courageuſe démence groſſit la foule des partiſans de l'erreur. Voyez l'excommunication d'Elizabeth renouveler pour jamais le ſchiſme, & la prudence de ſon gouvernement affermir autant la réforme, que la tyrannie de ſa ſœur avoit peu ſervi à l'extirper. Depuis ce temps, combien d'emportemens de zele ſuivis des plus ſiniſtres effets! Catholiques, Proteſtans, Anglicans, Presbytériens, réaliſent ce qu'Ammien écrivoit dès le quatrieme ſiecle, pendant les troubles de l'Arianiſme, que les chrétiens ſurpaſſoient entre eux l'acharnement

des bêtes féroces contre les hommes. La conſpiration des poudres, le maſſacre d'Irlande deſhonorent le bon parti; & la rage des Puritains, ſoit en Ecoſſe, ſoit en Angleterre, met le comble á ces atrocités. De là les ſermens établis pour violenter les conſciences au nom des lois; de là les cruautés légales contre les catholiques fideles, & les bills d'excluſion contre l'héritier légitime de la couronne; de là l'expulſion du dernier Stuart, & cette haine mortelle pour l'ancienne égliſe, qu'il s'efforçoit de rétablir; de-là enfin, par un excès contraire, ce mépris de toute religion, & cette injuſte philoſophie qui oſe accuſer le chriſtianiſme des maux dont il auroit délivré le monde, ſi les maximes de l'évangile avoient conſtamment réglé la conduite de ſes ſectateurs.

Il eſt triſte, ſans doute, d'inſiſter ſur des objets affligeans pour le nom chrétien. Mais la religion en eſt mieux connue par le contraſte; & l'eſprit de parti fait encore tant de ravages dans la ſociété, qu'il faut s'aveugler ſoi-même pour ne pas voir combien il importe d'en diſſiper les preſtiges. D'ailleurs, l'hiſtoire impoſe une obligation rigoureuſe de dire la vérité avec franchiſe & déſintéreſſement. Que des hommes ſcrupuleux & prévenus reprochent à un écrivain de *révéler* ce qu'ils avoient enſeveli dans le ſecret, quoique conſigné dans les meilleurs livres de nos bibliotheques; de rapporter beaucoup plus d'exemples de vices que de vertus, comme ſi les vertus n'étoient pas infiniment plus rares & ordinairement plus obſcures que les vices, dont la peinture ſeule eſt déjà

ſi propre à inſpirer la vertu; de ne point pallier les fautes de quelques papes, qui par leurs prétentions monſtrueuſes & leurs décrets injuſtes ont ſouflé le feu de la diſcorde dans tous les états; de repouſſer les chimeres de la cour de Rome, quand elle s'arroge une domination temporelle & deſpotique ſur les têtes couronnées; d'obſerver les anciens excès, les anciennes ſuperſtitions du clergé & des moines, qui trouvent leur gloire aujourd'hui à reconnoître & à condamner tous ces abus; de flétrir des ordres religieux, en rapportant les faits trop publics, par leſquels pluſieurs de leurs membres, en des temps de fanatiſme, ſe ſont montrés indignes de leur ſainte profeſſion; de déplorer les inconvéniens des querelles théologiques pouſſées

à l'excès, tandis que notre ſiecle en fournit des exemples ſi déplorables, &c. &c. Cette eſpece de cenſeurs confond les préjugés de corps avec l'intérêt de la religion, indépendant de tout préjugé; mais ils ne perſuaderont point qu'il ſoit permis, encore moins ordonné par aucune regle, de flatter les miniſtres de l'autel plus que les miniſtres d'état, les magiſtrats & les princes; & comme j'ignore le ſecret de plier l'hiſtoire à leurs idées, je crois devoir ſuivre d'autres principes juſqu'à ce que le public adopte les leurs. Très éloigné de la ſatire, aimant très-ſincerement la vérité, je déſavoue tout ce qui pourroit bleſſer le dernier des hommes, je ſuis prêt à corriger les moindres fautes qu'une critique impartiale apercevra dans cet ouvrage.

SOMMAIRES
DU TOME PREMIER.

L'ANGLETERRE
SOUS LES ROMAINS.

MŒURS des anciens Bretons. Druides. Les Romains pénetrent dans la Grande-Bretagne. Conquête de l'iſle d'Angleſey. Agricola ſoumet les Bretons. Les Romains abandonnent la Grande-Bretagne. Invaſions des Ecoſſois & des Pictes.

L'ANGLETERRE
SOUS LES SAXONS.

Caractere des Germains. Les Saxons dans la Grande-Bretagne. Hengiſt étend ſes conquêtes. Les Bretons ſe retirent dans l'Armorique. Anglois, colonie Saxonne. Arthur. L'Heptarchie.

L'HEPTARCHIE.

Royaume de Kent. *Ethelbert. Converſion des Saxons. Berthe in-*

troduit le chriſtianiſme. Le royaume ſoumis aux Danois. Auguſtin prêche les Saxons. Conduite du pape Saint Grégoire. Changement de religion. Royaume de Northumberland. *Adelfrid. Moines de Bandor. Edwin. Un officier ſauve le roi par ſa mort. Etabliſſement du chriſtianiſme par une femme. Raiſonnement ſingulier d'un payen converti.* Royaume d'Eſtanglie. Royaume de Mercie. *Penda, tyran. Offa. Denier de S. Pierre.* Royaume d'Eſſex & de Suſſex. Royaume de Weſſex. *Ceaulin. Ina. Egbert à la cour de Charlemagne. Egbert détruit l'Heptarchie. Etat de l'égliſe d'Angleterre. Superſtitions. Querelle ſur la tonſure, &c.*

L'ANGLETERRE SOUS LES ROIS ANGLO-SAXONS.

Egbert. *Les Saxons payens unis aux Danois. Invaſion des Danois.* Ethelwolf. *Ravages des Danois. Pélerinage du roi. Etabliſſement de la dixme. Succeſſeurs d'Ethelwolf. Dévotion d'Ethered.* Alfred. *Jeuneſſe d'Alfred. Succès des Danois. Victoires du roi. Il eſt abandonné. Il ſoumet les Da-*

nois. Etabliſſemens pour la ſureté du royaume. Marine. Nouvelles entrepriſes des Danois. Haſtings. Inſtitutions d'Alfred. Diviſion du royaume en comptés, &c. Jurés. Aldermans. Scherifs. Juſtice, loix, réforme. Alfred éclaire la nation. Maniere dont il employoit le temps. Arts, commerce. Mort d'Alfred. Edouard l'Ancien. *Révolte des Danois.* Athelſtan. *Serment entre les mains du pape. Le roi d'Ecoſſe réduit à la ſoumiſſion. Loi en faveur des commerçans & des laboureurs.* Edmond I. *Mort tragique du roi.* Edred. *S. Dunſtan gouverne le royaume. Réforme monaſtique. Célibat eccléſiaſtique. Etabliſſement des nouveaux moines.* Edwy. *Les moines irrités contre le roi. Violence de l'archevêque de Cantorbéry. Révolte. Fables des moines.* Edgar. *Il favoriſe les moines. Amours d'Edgar. Il tue ſon favori. Les loups exterminés en Angleterre.* Edouard le Martyr. *Suite de l'établiſſement des moines. Le roi aſſaſſiné par ſa belle-mere.* Ethelred. *Sa foibleſſe. Invaſion des Danois. On achete leur départ. Retour de ces brigands. Maſſacre. Le royaume ſoumis*

aux Danois. Edouard II. *Perfidies d'Edric. Le Danegelt.* Canute le Grand. *Canute affermit ſa puiſſance. Supplice d'Edric. Les Anglois attachés à Canute. Conquête de Norwege. Religion du roi.* Harold I. *Violences de ce prince.* Hardicanute. Edouard le Confeſſeur. *On ſecoue le joug des Danois. Crédit des Normans à la cour. Révolte de Godwin. Puiſſance & ambition de Harold. Edouard veut ſe donner un ſucceſſeur. Harold trompe Guillaume le Conquérant. Mort d'Edouard. Coutume de toucher les écrouelles.* Harold II. *Préparatifs de Guillaume. Victoire de Harold. Deſcente des Normans. Bataille de Haſtings. Harold eſt tué. Gouvernement & mœurs des Saxons. Succeſſion à la couronne. Wittenagemot. Ariſtocratie. Différentes claſſes d'hommes. Juſtice. Compenſations pécuniaires. Preuves judiciaires. Milice. Monnoies. Revenus de la couronne.*

GUILLAUME LE CONQUERANT.

Guillaume eſt couronné. Gouvernement ſage. Révolte des Anglois en

l'abſence du conquérant. Il dompte les rebelles & ſes ennemis. Etabliſſement des fiefs. L'autorité du pape en Angleterre. Lanfranc. La langue françoiſe introduite dans le royaume. Nouvelles révoltes. Les Normans ſe ſoulèvent contre le roi. Grégoire VII. Ses prétentions. Guillaume lui réſiſte fortement. Réglement ſur le célibat. Révolte du fils de Guillaume. Le roi ſe bat contre ſon fils. Dénombrement des terres. Fureur de la chaſſe. Evêque arrêté par le roi. Mort de Guillaume.

GUILLAUME LE ROUX.

Droit de Guillaume le Roux. Conjuration. Le roi armé contre ſon frere. Belle action du roi. Conduite odieuſe de ce prince. Commencement des croiſades. La Normandie livrée à Guillaume. Diſputes du roi avec le primat. Modes ridicules attaquées par le clergé. Emportement du roi. Sa mort. Monumens d'architecture.

HENRI I.

Henri uſurpe la couronne ſur ſon frere. Chartre de Henri. Le primat

refuſe l'hommage. Guerre du roi avec ſon frere. Conquête de la Normandie. Mort du prince Edgar. Affaire des inveſtitures. Raiſonnement du pape ſur cet objet. Le pape obſtiné dans ſes meſures. On s'accommode. Statuts eccléſiaſtiques. Guerre pour la Normandie. Naufrage du fils de Henri. Le roi marie ſon héritiere avec le duc d'Anjou. Mort de Henri I. Droit de purveyance. *Point de légat étranger dans le royaume. Littérature. Juſtice.*

ETIENNE.

Droits de Matilde à la couronne. Uſurpation d'Etienne. Il eſt couronné par le primat. Conduite équivoque de ce prince. Conceſſions dangereuſes. Forteresſes des ſeigneurs. Troubles dans l'état. Démêlé du roi avec les Evêques. Matilde fait valoir ſes droits. Le clergé diſpoſe de la couronne. Matilde trahie. Interdit lancé par le pape. Le prince Henri menace Etienne. Traité avec Henri. Mort du roi. Appels au pape.

HENRI II.

Puiſſance de Henri. Etat de la France. Sage gouvernement. Entrevue

des rois de France & d'Angleterre avec le pape. Diſputes ſur la juridiction eccléſiaſtique. Thomas Becket, chancelier, & enſuite primat. Brouillerie du roi avec le primat. Conſtitutions de Clarendon. Becket perſécuté. Ses entrepriſes. Il perſiſte dans ſes ſentimens. Rétabliſſement & meurtre de Becket. Le roi ſe ſoumet au jugement du pape. L'Irlande conquiſe. Bulle du pape pour cette conquête. Accommodement avec Rome. Conditions ménagées par le roi. Révolte de ſes enfans. Meſures de Henri contre les rebelles. Sa pénitence humiliante. Il triomphe de ſes ennemis. Hommage du roi d'Ecoſſe. Nouvelles révoltes des enfans de Henri. Projet de croiſade. Révolte de Richard. Mort du roi. Loix. Juſtice. Etabliſſement des circuits. *Armées ſoudoyées. Taxes. Mœurs. Querelle des deux prélats.*

RICHARD I.

Remords de Richard. Maſſacre des Juifs. Préparatifs de croiſade. Vices du roi. Exactions, ventes infames. Départ des rois de France & d'Angleterre. Ils ſe brouillent. Expédition

des croiſés. Philippe Auguſte revient en France. Saladin. Etat du royaume. Le roi priſonnier en Allemagne. Conduite de Philippe. Richard indignement traité par l'empereur. Guerre avec la France. Evêque ſoldat. Mort de Richard I. Malheurs de la nation.

JEAN.

Succeſſion à la couronne. Commencement des troubles. Meurtre d'Arthur. La Normandie réunie à la France. Lâcheté de Jean. Conquête de Philippe Auguſte. Jean ſe brouille avec l'égliſe. Innocent III. Lettre ſinguliere de ce pape. Colere de Jean. Interdit ſur le royaume. Tyrannie du roi. Il eſt excommunié & ſoumis. Le pape donne l'Angleterre à Philippe. Jean vaſſal du pape. Soulèvement des barons. Le roi veut réſiſter & plie. Grande chartre. Les barons uſurpent l'autorité. La grande chartre condamnée à Rome. La couronne offerte au prince Louis. Invaſion des François. Mort du roi. Gouvernement féodal. Baronies. Obligations des feudataires. Parlement. Communes encore inconnues. Juſtice. Revenu de la couronne. Garde-noble.

Lois civiles. Mœurs. Richeſſes de l'égliſe.

HENRI III.

Pembroke protecteur. Changemens à la grande chartre. Les François vaincus. Troubles dans l'état après la mort du protecteur. Les barons rendent les fortereſſes. Changement dans le miniſtere. Evêque de Wincheſter, mauvais miniſtre. Mécontentement des ſeigneurs. Nouveaux étrangers à la cour. Guerre avec la France. Plaintes contre la cour de Rome. Concile de Lyon. Le pape donne la Sicile à Edmond. Exactions de Rome. Oppoſition du clergé. Griefs contre le roi. Conſpiration du comte de Leiceſter. Les barons maîtres du royaume. Murmures contre les barons. Conduite de S. Louis à l'égard de l'Angleterre. Le roi recouvre ſon autorité. Nouvelle révolte. Jugement de S. Louis. Bataille de Leſves. Leiceſter maître du royaume. Commancement des communes. Evaſion du prince Edouard. Défaite de Leiceſter. Edouard ſoumet les rebelles. Derniere croiſade. Mort du roi. Bâtardiſe. Commerce. Juifs. Voleurs.

EDOUARD I.

Retour d'Edouard en Angleterre. Il gouverne avec ſageſſe. Sévérité contre les Juifs. Etat des finances. Conquête de la principauté de Galles. Cruautés dans cette conquête. Corruption des juges. Affaires d'Ecoſſe où pluſieurs prétendans diſputent le trône. Prétentions du roi ſur la ſouveraineté de l'Ecoſſe. Il entreprend ſur l'indépendance des Ecoſſois. Jugement en faveur de Baliol. Guerre avec la France. La Guienne confiſquée par Philippe-le-Bel. Parlement ; convocation des communes. Conquête de l'Ecoſſe. Le clergé refuſe de l'argent au roi. Le roi punit le clergé. Mécontentement des barons. Edouard corrige ſon imprudence. Boniface VIII médiateur entre les rois de France & d'Angleterre. Révoltes des Ecoſſois. Edouard en Ecoſſe. Prétentions du pape & du roi ſur ce royaume. Guerre d'Ecoſſe. Brus délivre ſa patrie. Mort d'Edouard I. Ses loix. Conſtitution du parlement ; les deux chambres. Autorité des communes.

EDOUARD II.

Foibleſſe du roi. Gaveſton favori. La fortune de Gaveſton cauſe une révolte. Edouard dépouillé de ſon autorité. Les Anglois vaincus en Ecoſſe. Spencer, nouveau favori. Nouvelles révoltes des barons. Prince du ſang exécuté. Révolution dans le royaume. Complot de la reine Iſabelle. Elle détrône ſon époux. Edouard forcé de réſigner la couronne. Mort tragique de ce prince. Agriculture. Hoſpitalité des ſeigneurs. Templiers. Accuſation contre les lépreux & les Juifs.

EDOUARD III.

Guerre avec l'Ecoſſe. Edouard ne peut vaincre les Ecoſſois. Traité humiliant. Exécution de Mortimer. Les Ecoſſois battus ſans être domptés. Succeſſion à la couronne de France. Robert d'Artois. Guerre de France. Bataille navale de l'Ecluſe. Edouard envoie un cartel à Philippe de Valois. Nature des ſubſides. Miniſtres diſgraciés. Le primat irrité. Statut contraire à l'autorité royale. Le roi le confirme

& ſe rétracte. Guerre de Bretagne. La comteſſe de Montfort. Ruſe de guerre. Les Anglois en France. Bataille de Creci. Le prince de Galles décide la victoire. Artillerie. Siege de Calais. Edouard prend la ville. Il empêche qu'on ne la reprenne. Trois héroïnes. Ordre de la Jarretiere. Guerre de France. Bataille de Poitiers. Le roi Jean priſonnier des Anglois. Nouvelle invaſion en France. Traité de Bretigni. Charles V. Guerre de Caſtille. Le prince de Galles rétablit Pierre-le-Cruel. Révolte en Guienne. Charles V rompt avec l'Angleterre. Les Anglois chaſſés de France. Mort d'Edouard III. Autorité du parlement. Haute trahiſon. Langue Angloiſe. Le pouvoir du pape diminué.

RICHARD II.

Oncles du roi mineur. Guerre de France. Révolte du peuple cauſée par les impôts. Trait de courage du roi. Il ſe conduit mal. Révolte des grands. Procès du comte de Suffolk. Le roi reprend ſon autorité. Cabales du duc de Gloceſter. Violences illégales. Les grands ſans honneur. Henri duc de Lancaſter.

Lancaſter. Richard dépoſé. Prétentions de Lancaſter. Mort du roi. Déſordres publics. Wiclef, Lollards. Grand ſchiſme.

HENRI IV.

Conſpiration. Hérétiques condamnés au feu. Révoltes. Bataille de Shrewsbury. Les communes acquierent de l'autorité. Revenus du clergé. Mort du roi.

HENRI V.

Le roi change de mœurs. Cobham, chef des Lollards. Révolte étouffée. Troubles en France. Henri veut attaquer ce royaume. Conſpiration. Bataille d'Azincourt. La France pleine de factions. Aſſaſſinat du duc de Bourgogne. Traité de Troyes. Suite de la guerre. Mort de Henri V. Fin du grand ſchiſme. Pauvreté de la couronne. Paie des troupes.

HENRI VI.

Le Parlement nomme un protecteur pendant la minorité. Affaires de France. Prudence du duc de Bedford. Bataille de Verneuil. Le duc de Glo-

ceſter épouſe la comteſſe de Hainaut. Charles VII profite de l'occaſion. Siege d'Orléans. La Pucelle d'Orléans. Elle fait ſacrer à Reims Charles VII. Bedford ſe ſoutient en France. La Pucelle priſonniere. Son procès. Son interrogatoire. Elle eſt condamnée. Elle eſt brûlée. Les Anglois perdent leurs avantages en France. Traité d'Arras entre Charles VII & le duc de Bourgogne. Factions en Angleterre. Avantages des François. Rançon du duc d'Orléans. Treve avec la France. Marguerite d'Anjou. Meurtre du duc de Gloceſter. Les Anglois chaſſés de France. Troubles d'Angleterre. Le duc d'York. Le comte de Warwick. Procès du duc de Suffolk. Révolte excitée par un impoſteur. Factions de Lancaſter & d'York, ou de la Roſe rouge & de la Roſe blanche. Le duc d'York prend les armes. Bataille de Saint-Albans. Jugement ſur la ſucceſſion. Marguerite d'Anjou combat pour le roi. Mort du duc d'York. Henri VI détrôné.

EDOUARD IV.

Cruauté d'Edouard. Bataille de Touton. Parlement. Bataille de Hex-

ham. Danger de la reine Marguerite. Mariage du roi avec Eliſabeth Wideville. Warwick mécontent. Nouveaux troubles. Réconciliation de Warwick avec Marguerite d'Anjou. Henri VI rétabli par ce ſeigneur. Edouard reprend la couronne. Défaite de Warwick & de Marguerite. Mort de Henri VI. Louis XI fait la paix avec Edouard. Mort de Marguerite. Procès du duc de Clarence & de ſes amis. Injuſtice du parlement. Fin d'Edouard IV.

EDOUARD V ET RICHARD III.

Minorité orageuſe d'Edouard. Richard, duc de Gloceſter. Scélérateſſe de ce duc. Accuſation ſinguliere de ſortilege. Supplice du lord Haſtings. Pratiques infames de Gloceſter. Meurtre du roi. Richard III. *Le comte de Richemond. Conſpiration. Le parlement reconnoît Richard. Mort de ce prince. Etat de la nation.*

Fin des Sommaires du Tome I.

ÉLÉMENS

ÉLÉMENS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

L'ANGLETERRE SOUS LES ROMAINS.

LA Grande-Bretagne étoit peu connue avant que Céſar entreprît de la ſubjuguer. Tout ce qu'on en ſait d'intéreſſant, c'eſt que les Bretons, Gaulois ou Celtes d'origine, vivoient en peuple libre dans une profonde barbarie. Ceux qui habitoient les pays ſitués au ſud-eſt, pratiquant déjà l'agriculture, avoient plus de diſpoſition à être civiliſés. Les autres ne connoiſſoient que leurs troupeaux, menoient une vie errante, ſe retiroient au fond des

Mœurs des anciens Bretons.

fût bien dangereuſe, puiſque les Romains employerent contre elle la rigueur des lois pénales, malgré le ſyſtême de tolérance qu'ils avoient toujours ſuivi juſqu'alors.

Les Romains pénetrent dans la Grande Bretagne.

Il n'y avoit qu'un motif de gloire qui pût faire tenter à Jules-Céſar une invaſion dans cette contrée inconnue. Le vainqueur des Gaules voulut être auſſi le conquérant de la Grande-Bretagne. Il y débarqua l'an 55 avant Jeſus-Chriſt, & força les Bretons à des promeſſes qu'ils violerent dès que ſon départ les eût raſſurés. L'année ſuivante il retourna dans leur île, paſſa la Tamiſe ſous leurs yeux, & les ſoumit en apparence. Mais juſqu'au regne de Claude, la domination Romaine fut pour eux un nom ſans effet. Deux généraux de cet empereur les battirent ſucceſſivement, & il alla lui-même recevoir l'hommage de ceux qui, poſſédant & cultivant des terres, devoient ſacrifier plus aiſément la liberté aux avantages de la paix. Cependant la nation n'étoit rien moins qu'aſſervie. Suétonius Paulinus, général de Néron, lui porta

Conquête de l'île d'Anglesey.

un coup terrible, en attaquant l'île de Mona, aujourd'hui Angleſey, principale retraite des Druides. Il trouva ces prêtres & les femmes mêlés avec les ſoldats pour le repouſſer. Leurs cris, leurs ſauts, leurs imprécations n'empêcherent pas les Romains de les pourſuivre. On détruiſit les autels & les bois ſacrés: on crut aſſurer la conquête par ce triomphe ſur la ſuperſtition des barbares. Mais le vainqueur ne fut pas plutôt éloigné, qu'ils reprirent les armes ſous la conduite de la reine Boadicée, héroïne qui reſpiroit la vengeance. Londres étoit déja une colonie conſidérable: ils la mirent à feu & à ſang. Soixante & dix mille hommes y furent maſſacrés cruellement. Suétonius remporta à ſon tour une victoire déciſive, & Boadicée ſe donna la mort pour ne pas tomber entre ſes mains.

78. Agricola ſoumet les Bretons.

La gloire de ſoumettre les Bretons étoit réſervée à Julius Agricola, dont Tacite a immortaliſé les talens & les vertus. Ce grand homme aſſujettit les parties méridionales de l'île, pouſſa vers le nord les peuples

les plus féroces, les défit même dans une bataille; & après les avoir chaſſés dans les montagnes de la Calédonie ou de l'Ecoſſe, il oppoſa un rempart à leurs violentes incurſions. Le reſte du pays, devenu province Romaine, fut civiliſé par ſes ſoins. Il y introduiſit les arts, les mœurs, les ſciences, moyens infaillibles de façonner un peuple au joug qu'on veut lui impoſer. Les Bretons perdirent peu à peu l'amour de l'indépendance, en goûtant les douceurs & les avantages de la vie civile. Adrien, Antonin & Sévere ajouterent dans la ſuite de nouvelles fortifications au mur d'Agricola; & cette province jouit long-temps d'une paix inaltérable, ſans que les habitans penſaſſent à leur ancienne liberté.

Les Romains abandonnent la Grande Bretagne.

L'empire Romain s'étoit affoibli par trop de conquêtes. Un déluge de barbares du nord vint fondre ſur cette énorme puiſſance qui accabloit l'univers. L'Italie & les Gaules en furent inondées. Il fallut rappeler des frontieres les légions qui veilloient à leur défenſe. Alors les

Pictes & les Ecoſſois confinés dans la Calédonie franchirent le mur de ſéparation, ravagerent les campagnes de leurs voiſins amollis, & leur firent craindre la perte totale de ces biens qu'ils préféroient à un état libre. Les Bretons implorerent le ſecours de Rome. On leur envoya une légion. Les ennemis d'abord diſſipés, revinrent à la charge dès que la légion fut partie. On en fit marcher une ſeconde, à laquelle ils ne réſiſterent pas mieux. Mais les Romains avoient d'autres affaires plus preſſantes. Réſolus d'abandonner pour toujours la Grande-Bretagne, où ils dominoient depuis environ quatre cents ans, ils exhorterent leurs ſujets à ſe défendre eux-mêmes, & leur dirent le dernier adieu, après les avoir aidés à rétablir le mur de Sévere; entrepriſe que les Bretons n'auroient pu exécuter, faute d'ouvriers aſſez habiles, tant ils étoient éloignés du luxe qui, ſelon les hiſtoriens moines, étoit la cauſe de leurs défaites. Il ne peut y avoir de luxe où les arts néceſſaires ne ſont pas même cultivés.

Les lâches Bretons (car c'eſt à leur lâcheté qu'on doit attribuer ces malheurs)ſe virent bientôt en proie à la féroce rapacité des Ecoſſois & des Picles. Ils recoururent en vain au célebre Aétius, dont le courage ſoutenoit l'empire ſur le penchant de ſa ruine. *Les barbares*, lui écrivoient-ils, *nous pouſſent vers la mer; la mer nous repouſſe vers les barbares; & nous n'avons que le choix de périr ou par le fer ou dans les flots.* Leurs plaintes & leurs ſupplications toucherent peu ce général, trop occupé contre Attila. Réduits au déſeſpoir, incapables de généreux efforts, ils abandonnerent leurs terres, & chercherent un aſyle dans les forêts. La retraite de l'ennemi qui éprouva enfin la famine dans un pays ravagé, les mit en état de réparer leurs déſaſtres. L'agriculture leur rendit l'abondance. Ils ne penſoient qu'à jouir, ſans prévoyance, ſans précaution contre des périls inévitables. Leurs voiſins toujours avides de rapines ne tarderent point à les menacer de nouveau. Les diſputes théologiques oc-

448.

Invaſion des Ecoſſois & des Picles.

caſionnées par Pélage leur compatriote, firent naître des diviſions pernicieuſes. Le défaut d'harmonie dans tout le gouvernement devint une ſource de diſcordes. Vortigern, un de leurs princes, les engagea malheureuſement à chercher des ſecours en Germanie. Ils envoyerent dans cette vue une ambaſſade aux Saxons, & attirerent le peuple qui devoit les aſſervir.

L'ANGLETERRE SOUS LES SAXONS.

Caractere des Germains.

ON connoît les mœurs des Germains par la peinture qu'en ont tracée Céſar & Tacite. Le courage & l'amour de la liberté formoient le fond de leur caractere. Leurs princes n'avoient ſur eux qu'une autorité reſtreinte par les réglemens de la nation, & ſubordonnée à la volonté générale. Toutes les grandes affaires ſe décidoient dans les aſſemblées militaires, où ces peuples guerriers avoient bientôt déclaré leurs ſentimens. Attachés inviola-

blement à leurs chefs, ils regardoient comme une infamie de ne pas venger leur mort dans les combats, ou de ſurvivre à leur défaite. Les femmes, les enfans ſuivoient partout les maris & les peres, qui avoient toujours à combattre pour des objets ſi précieux. Ils négligeoient l'agriculture en faveur des armes; & chaque année on faiſoit une nouvelle diſtribution des terres, de peur que le goût & les ſoins de la propriété n'affoibliſſent cette ardeur martiale dont ils ſentoient l'importance. Une telle nation ne pouvoit manquer d'aſſujettir des peuples amollis & accoutumés à l'obéiſſance.

Les Saxons habitoient les côtes de la mer depuis l'embouchure du Rhin juſqu'au Jutland. Plus avides que les autres Germains de pillage & de conquêtes, ils ſaiſirent volontiers l'occaſion qu'on leur préſentoit. Hengiſt & Horſa, deux freres dont ils reſpectoient la naiſſance & l'autorité, les engagerent à ſe rendre aux vœux des Bretons, dans la vue de profiter de leur foibleſſe. Les Saxons dans la Grande Bretagne.

Ils paſſent la mer ſur trois vaiſſeaux, attaquent les Pictes & les Ecoſſois, les diſſipent ſans peine, & apprennent par cette victoire facile quel avantage ils pouvoient prendre ſur leurs alliés. Des barbares connoiſſent peu la bonne foi. Leur grande vertu eſt de vaincre pour leur profit. Les deux freres envoient informer leurs compatriotes de la fertilité du pays, de l'état des habitans, & les invitent à une conquête auſſi aiſée qu'avantageuſe. Cinq mille Saxons s'embarquent pour venir les joindre. Les Bretons commençant à ſe défier de ces redoutables défenſeurs, cherchent du moins à les gagner par des complaiſances ſerviles. Mais ceux-ci étoient réſolus de les opprimer. Ils firent alliance avec les barbares d'Ecoſſe qu'ils avoient vaincus, & tournerent leurs armes contre le peuple qui les avoit appelés à ſon ſecours.

Hengiſt étend ſes conquêtes.

On raconte que pour favoriſer leur établiſſement, Hengiſt s'étoit ſervi de ſa ſœur, femme d'une beauté rare, dont Vortigern devint éperdument amoureux. Quoi qu'il en

ſoit, ce prince Breton deshonoré par ſes vices fut dépoſé. Son fils Vortimer lui ſuccéda. L'ancienne valeur des Bretons ſembla ſe ranimer ſous ſes ordres. L'indignation qu'excite une noire perfidie augmenta en eux la haine de l'eſclavage. Ils combattirent pluſieurs fois, & Horſa fut tué dans une bataille près d'Ailsford. Cependant Hengiſt, avec les renforts qu'il recevoit de Germanie, étendit rapidement ſa puiſſance. Rien n'étoit épargné par les Saxons. Les femmes, les enfans, les vieillards, les prêtres, tomboient ſous leurs coups comme les guerriers. Pluſieurs Bretons s'enfuirent dans l'Armorique, aujourd'hui la Bretagne, d'où leurs ancêtres étoient ſortis. Ils y trouverent leur langue, leurs mœurs, & une heureuſe hoſpitalité. Cette province des Gaules prit leur nom, après leur avoir ſervi d'aſyle.

Les Bretons ſe retirent dans l'Armorique.

Vortimer étant mort, un Breton de race Romaine, nommé Ambroſius, fut chargé du commandement & s'en montra digne. Son courage & les efforts de ſes malheureux

compatriotes ne purent néanmoins chaſſer les uſurpateurs. Hengiſt fonda vers l'an 448 le royaume de Kent, compoſé des comtés de Kent, de Middleſex, d'Eſſex, & d'une partie de celui de Surey. Ses ſuccès attirerent de nouvelles colonies de Germains. Les Angles ou Anglois ſe joignirent aux Saxons. Ils avoient la même langue, les mêmes coutumes. L'intérêt commun les unit contre les anciens habitans, qui après pluſieurs défaites ſe réfugierent dans les montagnes inacceſſibles de Cornouaille & du pays de Galles. Ella, arrivé de Germanie en 477, s'établit au midi de l'île, & devint roi de Suſſex. Cordick, autre conquérant Saxon, éprouva plus de réſiſtance. Le fameux Arthur, le héros de tant de fables, que les romanciers célebrent comme le fondateur de la *Table ronde*, remporta ſur lui des victoires. Il ne laiſſa pas de fonder avec ſon fils Kenrick le royaume de Weſſex, comprenant les comtés de Hants, de Dorſet, de Wilts, de Berks, & l'île de Wight. Les royaumes d'Eſtanglie, de Mer-

Anglois, colonie ſaxonne.

Arthur

cie & d'Eſſex ſe formerent à peu près dans le même temps. Celui de Northumberland ne remonte qu'à l'an 547. Il s'étendoit juſques dans l'Ecoſſe. Une preuve certaine que les Germains peuplerent des cantons d'Ecoſſe, c'eſt que l'on y parle encore le pur Saxon. Les origines fabuleuſes des Ecoſſois ſont démenties par cette preuve.

Ainſi prit naiſſance l'Heptarchie, c'eſt-à-dire, les ſept royaumes Saxons établis dans la Grande-Bretagne. Excepté le pays de Galles & celui de Cornouaille, tout changea d'habitans, de mœurs, de langage, de gouvernement. On trouve peu de révolutions ſi générales. Les autres Germains qui avoient ſubjugué les Gaules ne s'y étoient pas ſignalés par tant de meurtres & de ravages. Loin d'exterminer les Gaulois, ils les traiterent ſouvent avec douceur, & Clovis n'affermit ſa domination que par cette prudente politique. Mais comme les Saxons arriverent en différens corps, & rencontrerent une réſiſtance opiniâtre, leurs guerres avec L'Heptarchie

les Bretons furent longues & ſanglantes; les obſtacles irriterent leur férocité, & le maſſacre leur parut néceſſaire pour cimenter leur établiſſement.

Nous n'entreprendrons point de débrouiller le chaos de l'Heptarchie. Les efforts pénibles & ſuperflus de Rapin Toyras y ont laiſſé une confuſion & des ténebres éternelles. Rien ne peut ſuppléer au défaut de monumens hiſtoriques. Des moines, ſeuls hiſtoriens de ces temps-là, n'avoient ni le goût, ni le diſcernement, ni les connoiſſances, ni l'impartialité néceſſaires pour inſtruire les âges ſuivans. Leur crédulité adoptoit des fables abſurdes, leur ignorance omettoit les choſes eſſentielles. Rapportant tout aux affaires eccléſiaſtiques, ils ne faiſoient qu'obſcurcir les affaires civiles. Bornons-nous, ſans former un plan régulier, à raſſembler les traits épars qui peuvent intéreſſer l'eſprit humain. Evitons ſur-tout d'embarraſſer la mémoire par des liſtes de noms dignes de leur obſcurité, & par des dates auxquelles ne répondent nuls événemens mémorables.

L'HEPTARCHIE.

Royaume de Kent.

Les deux premiers ſucceſſeurs d'Hengiſt penſerent plutôt à jouir de ſa conquête qu'à imiter ſes exploits. Ethelbert ſon arriere-petit-fils parut avoir hérité de ſa valeur comme de ſon ambition. Après quelques expéditions malheureuſes contre Ceaulin, roi de Weſſex, qui vouloit dominer dans l'Heptarchie, il tailla en pieces ſon armée avec le ſecours des autres princes Saxons, & les ſoumit eux-mêmes à une ſorte de dépendance. Il ſe rendit maître du royaume de Mercie, le plus conſidérable de tous, qu'il remit par prudence à l'héritier légitime, mais ſous des conditions très-onéreuſes. L'intérêt général avoit réuni les Saxons contre les anciens inſulaires : l'intérêt particulier, ſelon le penchant des paſſions, les arma les uns contre les autres, quand ils n'eurent pas d'autres ennemis. Ethelbert.

Conversion des Saxons.

Ce regne est sur-tout fameux par l'établissement du christianisme dans le royaume. Les Bretons l'avoient embrassé depuis long-temps, & c'étoit un motif capable d'en éloigner les Saxons. Ces barbares vivoient dans la plus grossiere idolâtrie. Ils adoroient principalement Woden, le dieu de la guerre, dont ils croyoient que leurs princes étoient issus. L'espérance d'être un jour admis en son palais, pour récompense de leur valeur, & de s'y enivrer en buvant dans les crânes des ennemis tués de leurs mains, ne contribuoit pas peu à leur faire braver tous les périls. Mais la religion ne tenant point parmi eux au gouvernement, n'étant point réduite en système, ils pouvoient facilement changer de croyance & de culte. L'exemple des autres Germains, tels que les Francs & les Bourguignons, déjà plus policés, & soumis à la foi chrétienne, devoit les disposer au mépris des superstitions païennes. Dieu se servit d'une femme pour préparer cet heureux événement. L'Angleterre

eut ſa Clotilde dans la perſonne de Berthe, fille de Caribert roi de Paris, qu'Ethelbert avoit épouſée en lui promettant l'exercice libre de ſa religion. Cette vertueuſe princeſſe parut à Cantorbery, capitale du royaume de Kent, avec les charmes & la piété de ſon ſexe. Aimée du roi, reſpectée par la Cour & par le peuple, elle exerça ſon zele d'une maniere ſi inſinuante & ſi efficace, que le pape Grégoire le Grand eſpéra de voir la nation bientôt convertie. Il envoya le moine S. Auguſtin & quatre autres miſſionnaires, qui effrayés d'abord des difficultés de l'entrepriſe, s'arrêterent en France, & attendirent de nouveaux ordres ou de nouvelles exhortations du pontife. Il leur ménagea des ſecours de la reine Brunehaut, capable, malgré ſes vices énormes, de ſervir l'égliſe en même-temps qu'elle déchiroit l'état. Les miſſionnaires arriverent en 597.

Berthe introduit le chriſtianiſme.

Telle étoit la ſtupidité des Saxons, qu'Ethelbert craignant que ces prêtres étrangers n'employaſſent con-

Auguſtin prêche les Saxons.

tre lui quelques ſortileges, les reçut en plein air afin que l'enchantement eût moins de force. Auguſtin lui annonça les vérités évangéliques, & obtint dès la premiere audience la permiſſion de prêcher publiquement. L'auſtérité de ſa vie donna du poids à ſa doctrine. Les barbares virent quelque choſe de ſurnaturel dans une conduite ſi oppoſée à leurs paſſions. Le roi ſe fit baptiſer; une grande partie de ſes ſujets ſuivit ſon exemple, & l'apôtre ſe montra digne de ce nom en lui apprenant que la perſuaſion ſeule & non la violence, devoit amener les hommes au ſein de l'Egliſe. Ce principe fut toujours le moins ſuivi dans les ſiecles d'ignorance. Grégoire, ennemi déclaré des Belles-Lettres, & qui auroit voulu détruire les chefs-d'œuvre de l'antiquité profane, parut moins modéré qu'Auguſtin; il écrivit à Ethelbert pour l'exhorter à la ruine entiere de l'idolâtrie. Malgré l'ardeur de ſon zele, le pape ordonna au miſſionnaire de ne pas renverſer les autels des idoles, mais de les con-

Conduite du pape S. Grégoire.

ſacrer au vrai Dieu, parce que le peuple accoutumé à ces autels fréquenteroit plus volontiers les égliſes. Il lui conſeilla même de choiſir entre les différentes pratiques des chrétiens celles qui lui paroîtroient les plus favorables au deſſein de convertir les Saxons, ſans aucune préférence pour celles de l'égliſe Romaine : *car nous ne devons pas*, dit-il, *aimer les choſes à cauſe des lieux, mais les lieux à cauſe des bonnes choſes.* On nous a conſervé pluſieurs queſtions ſur leſquelles Auguſtin le conſulta, & les réponſes qu'il y fit dans un grand détail. Quelques-unes ſe reſſentent des vaines ſubtilités dont on a depuis enveloppé la morale. Les Dialogues de S. Grégoire prouvent aſſez combien le faux goût & l'amour du merveilleux préparoient déjà les eſprits à l'illuſion. Ce pape, d'ailleurs ſi reſpectable, éleva Auguſtin à la dignité d'archevêque de Cantorbery (*a*), lui recommanda de ne point s'enorgueillir du don des mi-

(*a*) L'archevêque de Cantorbery eſt primat & premier pair du royaume.

racles, & l'avertit qu'il n'avoit aucune juridiction ſur les évêques des Gaules, que le miſſionnaire croyoit apparemment lui être ſubordonnés : tant les ſaints comme les autres ont peine à ſe défendre des preſtiges de l'amour propre.

Les Saxons devenus chrétiens commencerent à entretenir des correſpondances avec les peuples du continent, & prirent dès-lors une teinture de la vie civile. Ethelbert leur donna le premier corps de lois écrites qu'ils aient connu. C'étoit, après la religion, le meilleur moyen de les rendre heureux. Il mourut en 616. Son fils Eadbald, aveuglé par une paſſion inceſtueuſe, s'affranchit de toute contrainte en abjurant le chriſtianiſme. Tout le peuple ſe laiſſa entraîner par cet exemple. Rien n'eſt plus facile que de faire changer de croyance à des hommes ſans principes. Laurent, ſucceſſeur d'Auguſtin, ſe préſente un jour au roi, lui découvre ſon corps meurtri de coups, lui aſſure que ſaint Pierre l'a traité ſi rudement pour le punir d'avoir voulu

Changement de religion.

abandonner le royaume. Eadbald perſuadé du miracle, ou dégoûté du crime, renonce aux idoles, & ſes ſujets reprennent avec lui la religion chrétienne. Un peuple qui paſſe tout à coup du chriſtianiſme à l'idolâtrie, pour retourner tout à coup de l'idolâtrie au chriſtianiſme, connoît mal ſans doute la véritable religion. Quand elle eſt bien établie dans l'eſprit, elle gouverne ordinairement le cœur.

Nous ne voyons rien de remarquable ſous les regnes ſuivans. La famille royale fut éteinte en 794. Il y eut enſuite des factions, des troubles, juſqu'à ce qu'Egbert, roi de Weſſex, réunit les ſept couronnes de l'Heptarchie.

Royaume de Northumberland.

Ce royaume qui comprenoit les provinces ſeptentrionales de l'Angleterre, étoit d'abord diviſé en deux parties indépendantes l'une de l'autre, le Déiri & la Bernicie. Adelfrid roi de la ſeconde, s'empara Adelfrid

de la premiere. Cette conquête le rendit auſſi puiſſant dans l'Heptarchie que redoutable aux Pictes & aux Ecoſſois ſes voiſins. Les Bretons oſerent néanmoins l'attaquer près de Cheſter. Un corps de douze cents cinquante moines du monaſtere de Bandor, accompagnoit leur armée, non pour combattre, mais pour animer les combattans. Adelfrid les ayant aperçus à quelque diſtance du champ de bataille, ſurpris d'un ſpectacle ſi nouveau, demanda ce que c'étoit. On lui répondit que ces moines étoient venus prier contre lui. *Ils ſont donc nos ennemis*, dit-il, *autant que ceux qui viennent nous attaquer.* Auſſi-tôt il envoie un détachement qui taille en pieces le corps monacal. L'épouvante ſaiſit les Bretons, on les met en fuite ; on prend Cheſter, on démolit cet immenſe monaſtere de Bandor, où plus de deux mille moines vivoient, au rapport de Bede, du travail de leurs mains, ſelon l'ancienne & reſpectable coutume des ſolitaires.

Moines de Bandor.

Edwin. Le jeune Edwin qu'Adelfrid avoit

dépouillé de la couronne de Déiri, trouva enfin un asyle auprès de Redwald roi d'Estanglie. L'usurpateur employa les promesses & les menaces pour engager celui-ci à le délivrer d'un adversaire dangereux. Redwald refusa d'abord, & parut enfin disposé à violer par intérêt les droits de l'hospitalité. Edwin s'en aperçut, mais la mort ne l'effraya point: il resta sans crainte dans une cour où il se voyoit entouré de piéges. Sa généreuse confiance toucha la reine d'Estanglie, qui vint à bout de ranimer dans le cœur de son mari les sentimens de l'amitié & de l'honneur. Dès que Redwald eut changé de résolution, il marcha brusquement contre Adelfrid, lui livra bataille, le défit, & ce prince ayant été tué, il donna sa couronne à Edwin. Le nouveau roi de Northumberland se rendit recommandable par un grand amour de la justice. Ses sujets dont il réprimoit l'ancienne licence, ne lui en furent que plus attachés. Un assassin envoyé par le roi de Wessex son ennemi, s'élançant le poignard à la

Un officier sauve le roi par sa mort.

main pour le percer, un fidele officier nommé Lilla ſe jeta entre deux, reçut le coup, & mourut avec la gloire d'avoir ſauvé la vie à ce grand roi. Le vertueux Edwin refuſa le royaume d'Eſtanglie après la mort de Redwald ſon bienfaicteur, que des rebelles aſſaſſinerent. Il les obligea de reconnoître l'héritier légitime qui regna ſous ſa protection.

Etabliſſement du chriſtianiſme par une femme.

Ethelburge, fille du roi de Kent Ethelbert, épouſe du roi de Northumberland, imitant le zele & la piété de Berthe ſa mere, travailla efficacement à établir le chriſtianiſme dans cet état. Ses exhortations ébranlerent Edwin; mais trop ſage pour ſe déterminer ſans examen, il peſa long-temps les raiſons de part & d'autre. L'évêque Paulin qui avoit ſuivi la reine, le détrompa enfin des chimeres de l'idolâtrie. Le grand prêtre des idoles, nommé Coiſy, prépara les voies par ſa propre converſion. Pour preuve de la fauſſeté de ſes Dieux, il fit obſerver au roi que, malgré ſon

Raiſonnement ſingulier d'un païen converti.

aſſiduité & ſa ferveur dans les fonctions

fonctions pontificales, il n'avoit jamais reçu d'eux aucun bienfait extraordinaire, & que perſonne n'avoit eu moins de part que lui aux graces de la cour. Des Dieux réels, ajoutoit-il, prendroient-ils ſi peu de ſoin de leurs plus ſinceres adorateurs ? De pareils argumens étoient ſans doute une démonſtration pour ces barbares. Le roi, le peuple, ouvrirent les yeux à la vérité. Paulin fut le premier archevêque d'Yorck. Après la mort d'Edwin, il quitta le royaume avec Ethelberge, parce qu'un autre prince rétablit ſans peine le paganiſme, qui fut de nouveau détruit auſſi aiſément par ſon ſucceſſeur Oſwald vers l'an 634. Le royaume agité de troubles ſous des regnes peu mémorables, tomba enfin dans une entiere anarchie, dont Egbert profita comme nous le verrons bientôt.

ROYAUME D'ESTANGLIE.

LES Anglois établis à l'eſt donnerent leur nom à l'Eſtanglie, qui

comprenoit les provinces de Cambridge, de Suffolk & de Norfolk. Tout ce que nous avons à remarquer dans cet article, c'eſt que le roi Earpwold, ſucceſſeur de Repwald, embraſſa le chriſtianiſme pour plaire à Edwin, auquel il étoit redevable de ſa couronne, & qu'après la mort de ſon bienfaiteur, il abjura cette religion ſainte pour plaire à ſa femme qui étoit idolâtre. Tant d'exemples de même nature font juger que des chrétiens mal inſtruits ne ſont guere chrétiens que de nom; & que les miſſionnaires ignorans de ces temps-là avoient opéré des converſions auſſi douteuſes que faciles. Une longue liſte de rois obſcurs, chaſſés, égorgés ou mépriſés, remplit les annales de ce royaume. A quoi bon nommer des barbares qui ne fourniſſent rien à l'hiſtoire? Le dernier de ces rois fut aſſaſſiné par Offa roi de Mercie en 792, & les Eſtangles paſſerent ſous la domination de l'aſſaſſin.

ROYAUME DE MERCIE.

TOUT les comtés de l'intérieur de l'Angleterre compoſoient ce royaume le plus étendu de l'Heptarchie. Penda, un de ſes rois, eſt connu pour un tyran ſanguinaire. Tous les états voiſins éprouverent ſon injuſtice & ſes violences. Trois princes d'Eſtanglie furent tués en le combattant. Edwin & Oſwald, les deux plus grands rois de Northumberland, ſubirent le même ſort. Il périt enfin à ſon tour dans une bataille. La femme de ſon ſucceſſeur fut, pour ainſi dire, l'apôtre de la Mercie. La religion chrétienne s'y établit par ſes ſoins. Nous avons vu deux autres princeſſes acquérir la même gloire. Offa, celui des rois Merciens qui s'eſt rendu le plus célebre, monta ſur le thrône en 755. Ses victoires ſur les rois de Kent & de Weſſex lui firent moins d'honneur, que le meurtre d'Ethelbert, roi d'Eſtanglie, ne répandit d'opprobre ſur ſon nom. Ce jeune prince

Penda, tyran.

Offa.

étoit venu épouſer ſa fille, attiré par les invitations du roi perfide. Offa eut la cruauté de le faire périr au milieu des fêtes, & s'empara auſſitôt de ſes états. Soit qu'il fût déchiré de remords après le crime, ſoit qu'il voulût ſeulement ſe laver aux yeux des peuples, il enrichit la cathédrale de Héreford, donna la dixme de tous ſes biens à l'égliſe, & entreprit le pélerinage de Rome, où il reçut l'abſolution du pape. Il établit la fameuſe taxe d'un denier ſur chaque maiſon pour l'entretien d'un collége Anglois à Rome. C'eſt ce *denier de ſaint Pierre* qu'on leva dans toute l'Angleterre après la réunion des ſept royaumes, & que les papes exigerent comme un tribut. Un magnifique monaſtere fondé à Verulam acheva d'effaçer les crimes d'Offa aux yeux de la multitude. Le meilleur hiſtorien de ce ſiecle de barbarie ne ſait s'il doit le mettre entre les bons ou les mauvais princes. Les fondations, les pratiques extérieures étoient ſouvent plus célébrées que les vertus.

Denier de S. Pierre.

Ce prince mourut en 794. Ses

liaiſons avec Charlemagne, à qui il envoya le ſavant moine Alcuin, peuvent rendre ſa mémoire recommandable. Les autres rois de Mercie ne méritent aucune place dans l'hiſtoire.

ROYAUMES D'ESSEX ET DE SUSSEX.

CES deux royaumes étoient les plus petits de l'Heptarchie. Celui d'Eſſex ou des Saxons orientaux n'avoit que ſoixante & quinze milles de longueur ſur trente-huit de largeur. Londres & Colcheſter y étoient compris. Celui de Suſſex ou des Saxons méridionaux ne contenoit que les provinces de Suſſex & de Surrey. Les annales de l'un & de l'autre ſont extrêmement ſtériles.

ROYAUME DE WESSEX.

LE nom de ce royaume déſigne le peuple qui le fonda, & ſa ſituation à l'oueſt des autres Saxons de

Kent, d'Eſſex & de Suſſex. Des guerres continuelles y nourrirent mieux qu'ailleurs le génie militaire de la nation germanique. Ceaulin, troiſieme roi, enleva aux Bretons de Cornouaille les comtés de Devon & de Somerſet. Il voulut étendre ſes conquêtes dans l'Heptarchie même. On ſe ligua contre l'uſurpateur, on le battit. Odieux à ſes propres ſujets, il fut chaſſé & mourut en exil dans la miſere. Un de ſes ſucceſſeurs, nommé Ina, mérite d'être diſtingué parmi la foule des rois barbares. Il donna l'exemple des vertus civiles jointes aux qualités martiales. Ayant vaincu les Bretons, au lieu de les exterminer ſelon la coutume, il les traita humainement, les laiſſa en poſſeſſion de leurs terres, les unit avec ſes ſujets par des mariages, & par l'influence des lois. Après un regne glorieux de trente-ſept ans, il alla en pélerinage à Rome, & ſe confina dans un cloître à ſon retour: dévotion très-commune alors, & qui fit perdre à la ſociété pluſieurs princes nés pour ſon bonheur. Nous

Ceaulin.

Ina.

paſſons ſur des regnes obſcurs juſqu'au célebre Egbert, dont la deſtinée étoit de réunir toute l'Heptarchie en un ſeul royaume.

L'ordre de la ſucceſſion étant fort mal obſervé, quoique les rois fuſſent toujours de la famille royale, Brithrick qui monta ſur le trône en 784 ſembloit y avoir moins de droit que le prince Egbert, également diſtingué par ſon mérite & par ſa naiſſance. Ce jeune prince, en butte à la jalouſie du roi, s'enfuit ſecrétement & trouva un heureux aſyle dans la cour de Charlemagne. Non-ſeulement il apprit l'art de la guerre ſous les ordres de ce héros, mais il ſe forma aux mœurs des François que le meilleur des anciens hiſtoriens d'Angleterre, Malmesbury, dépeint comme le plus brave & le plus poli des peuples d'occident. C'étoit alors une bonne école pour un Saxon. Ses mœurs s'adoucirent, ſes talens ſe perfectionnerent, & il dut ſe féliciter des diſgraces qui l'avoient éloigné pour un temps de ſa patrie. Un événement imprévu l'y rappela pour la plus haute

Egbert à la cour de Charlemagne.

fortune. La reine de Weſſex, femme ſans humanité & ſans pudeur, ſacrifioit tout à ſes paſſions. Un jeune ſeigneur, qui avoit la confiance du roi, excita ſa haine jalouſe. Elle voulut empoiſonner ce ſeigneur. Brithrick ayant bu avant lui dans la coupe où étoit le poiſon, en mourut bientôt après. La nobleſſe du royaume invita Egbert à venir prendre la couronne. Il commença ſon regne par des victoires ſur les Bretons de Cornouaille.

Egbert détruit l'Heptarchie.

Une plus vaſte carriere s'ouvrit devant lui. Toutes les maiſons royales de l'Heptarchie, excepté celle de Weſſex, étoient entierement éteintes, ſoit parce que n'y ayant point de regle fixe pour la ſucceſſion, les princes ambitieux s'exterminoient les uns les autres, ſoit à cauſe de la dévotion qui en attiroit pluſieurs dans les cloîtres, ou qui leur faiſoit garder la continence dans le mariage. De tant de princes Saxons deſcendus du Dieu Woden, ſelon leurs annales fabuleuſes, il ne reſtoit que le ſeul Eg-

bert, & ſa naiſſance, ſoutenue par des qualités ſupérieures, devoit étendre ſa domination. Le roi de Mercie, alors extrêmement puiſſant, prit les armes contre lui, & fut défait. Le vainqueur ſoumit ſans peine les royaumes de Kent, d'Eſſex & d'Eſtanglie devenus tributaires des Merciens. Deux nouvelles batailles où périrent deux rois de Mercie le rendirent maître de leurs états. Suivant le cours de ſa fortune, il marcha vers le Northumberland; & les Northumbres, las d'une malheureuſe anarchie, vinrent d'eux-mêmes lui rendre hommage. Il leur laiſſa, comme il avoit fait dans la Mercie & dans l'Eſtanglie, un roi tributaire ſur lequel il ſe réſerva l'autorité. Ainſi l'Heptarchie ne forma plus qu'un grand royaume, qui tira ſon nom d'*Angleterre* d'un des peuples Saxons établis dans cette contrée depuis environ quatre cents ans. 827.

Etat de l'égliſe d'Angleterre.

Quoique rien ne ſoit plus propre que la véritable religion à inſpirer l'humanité & toutes les vertus ſociales, les Anglo-Saxons n'a-

voient preſque rien perdu de leur férocité & de leurs vices depuis qu'ils avoient le bonheur d'être chrétiens. Ce phénomene s'explique aiſément par l'ignorance & la ſuperſtition qui effaçoient en quelque ſorte les principes du chriſtianiſme. Le culte des ſaints & des reliques faiſoient négliger celui de Dieu ; les pratiques d'une dévotion bizarre ſuppléoient aux vertus évangéliques ; la crédulité recevoit aveuglément toutes les fables, toutes les chimeres, forgées par l'imbécillité ou par l'impoſture. On ne voyoit, on ne racontoit que miracles ; des eſprits groſſiers uniquement frappés du merveilleux dédaignoient la vérité, ne réfléchiſſoient point ſur les devoirs, & prenoient une ombre de religion pour la religion même. Les crimes s'expioient en prodiguant des largeſſes aux moines & aux égliſes. Les grands croyoient acquérir la ſainteté en prenant l'habit monaſtique. Bede nous apprend que pluſieurs établirent de riches monaſteres, pour y vivre en repos & dans les

Superſtitions.

plaiſirs, joignant le titre d'abbés à celui d'officiers du roi ou de gouverneurs de provinces. Dix rois & onze reines qui ſe retirerent dans le cloître, ſans parler de ceux qui abandonnerent les ſoins du gouvernement pour faire le pélerinage de Rome, ne ſont pas une preuve qu'on eût l'idée de la vraie vertu.

Querelle ſur la tonſure, &c.

Du même fonds d'ignorance naquirent les querelles théologiques dont cette égliſe Saxonne fut agitée pendant plus d'un ſiecle. Il s'agiſſoit du jour où devoit tomber la fête de Pâques, & de la forme que devoit avoir la tonſure clérical. Sur le premier article, les Saxons, inſtruits par des moines Italiens, ſoutenoient l'uſage de l'égliſe romaine; les Bretons & les Ecoſſois défendoient celui de l'égliſe grecque. Sur l'autre article, les Saxons vouloient que la couronne des prêtres fût ronde, parce qu'elle repréſentoit, ſelon eux, la couronne d'épines de Jeſus-Chriſt; ils diſoient que la tonſure de leurs adverſai-

res, alongée d'une oreille à l'autre, étoit une invention de Simon le magicien. La controverſe s'échauffa d'autant plus, que les deux partis avoient moins de jugement & de lumieres. Ils ſe traitoient mutuellement de ſchiſmatiques, & il n'en falloit pas davantage pour exciter un ſchiſme parmi eux. La cauſe des Romains triompha. L'égliſe Saxonne étoit fort ſoumiſe aux papes, dont il paroît que la juridiction fut long-temps méconnue par les Bretons & les Ecoſſois, qui décidoient les affaires eccléſiaſtiques dans leurs Synodes. L'archevêque d'York, Wilfrid, ayant appelé à Rome d'une ſentence de l'archevêque de Cantorbery, le pape Agathon le jugea favorablement en 679, & le ſaint ſiége exerça dès lors une autorité plus étendue ſur l'Angleterre. Les immunités eccléſiaſtiques s'établiſſoient de jour en jour. Un ſynode tenu en 697 ordonna que l'égliſe ſeroit libre, & jouiroit paiſiblement de ſes priviléges ; que quiconque en troubleroit la paix,

seroit obligé de payer cinquante schellings d'amende (*a*), & que les membres du clergé ne seroient jugés que par des ecclésiastiques.

L'ANGLETERRE SOUS LES ROIS ANGLO-SAXONS.

EGBERT.

SOUS un roi puissant, belliqueux, habile, seul reste des anciens fondateurs de l'Heptarchie, l'Angleterre devenoit redoutable à ses voisins, & sembloit devoir jouir d'une paix profonde à l'abri des incursions étrangeres. Mais le nord de l'Europe produisoit des armées nombreuses de barbares, qui cherchoient des établissemens ou du butin sous un ciel moins rigoureux. Charlemagne démentant son humanité par un excès de zele, avoit em-

827. Les Saxons païens unis aux Danois.

(*a*) Le schelling vaut aujourd'hui environ vingt-deux sous de France. Vingt schellings font la livre sterling ; treize schellings quatre deniers font le marc. La valeur numéraire des monnoies étoit alors incomparablement plus forte. Une livre en valoit sept d'aujourd'hui en Angleterre.

ployé la violence pour convertir les Saxons idolâtres de Germanie. Autant ceux d'Angleterre s'étoient montrés faciles à embraſſer une religion que leur inſpiroient l'exemple & les inſinuations de leurs princes, autant les autres avoient été irrités contre elle par la ſévérité de cet empereur. Ce qu'il y avoit parmi eux de païens plus obſtinés & plus braves s'étoit retiré dans le Jutland, où les Danois, peuple auſſi féroce, les reçurent comme des freres, adoptant avec ardeur leurs projets de vengeance & de conquêtes. Ces barbares connus ſous le nom de Normans, qui ſignifie *hommes du nord*, devinrent bientôt célebres par leurs invaſions & leurs brigandages. Après avoir inondé la France, ils ſe jeterent ſur l'Angleterre dès l'an 787, tandis que l'Heptarchie ſubſiſtoit encore imparfaitement. Leurs incurſions recommencerent ſous Egbert en 832. Une grande bataille qu'ils perdirent ne les découragea point. Ils firent alliance avec les Bretons de Cornouaille, & pénétrerent dans le

Invaſion des Danois.

comté de Devon. Egbert les vainquit encore. Mais il mourut trop tôt pour ſon peuple, laiſſant la couronne à un fils peu capable de la ſoutenir.

ETHELWOLF.

Ethelwolf, ſucceſſeur d'Egbert, avoit les vertus d'un moine plutôt que celles d'un roi. Semblable à l'indigne ſucceſſeur de Charlemagne, Louis le Débonnaire, il démembra d'abord la monarchie en faveur d'Athelſtan ſon fils aîné, à qui il donna les provinces d'Eſſex, de Kent & de Suſſex. Les Danois ne tarderent pas à profiter de ſa foibleſſe. Quelquefois battus par les généraux Anglois, ils déſolerent pourtant le royaume. Leurs vaiſſeaux ou leurs barques remontoient ſans peine les rivieres. Ils les tiroient ſur le rivage, les entouroient d'un retranchement, ſe répandoient enſuite de toutes parts, enlèvant ce qu'ils trouvoient, hommes, beſtiaux; & ils ſe hâtoient de s'embarquer avec leur capture. Chaſſés d'un

838.

Ravages des Danois.

endroit, ils alloient fondre ſur un autre. L'inquiétude & la terreur étoient générales. Perſonne ne ſe croyoit en ſureté. Les périls ſe renouveloient à chaque ſaiſon. Ces brigands, animés par la haine du chriſtianiſme autant que par une avidité inſatiable, n'épargnoient ni les égliſes, ni les prêtres & les moines, ſur leſquels ils déchargeoient principalement leur fureur. Quoiqu'ils trouvaſſent de la réſiſtance dans une nation belliqueuſe, les défaites comme les ſuccès les exciterent à de plus grandes entrepriſes. Une flotte de trois cents cinquante voiles leur ayant amené de puiſſans ſecours, ils partirent de l'île de Thanet, mirent en flammes Londres & Cantorbery, pénétrerent juſques dans le Surrey. Ethelwolf marcha enfin contre eux en perſonne, & les défit ſans arrêter pour long-temps le cours de leurs brigandages.

Pélerinage du roi.

Au milieu de ces dangers continuels, ſa dévotion d'aller à Rome prévalut ſur les beſoins de l'état. Il y demeura une année entiere,

occupé de pieux exercices plus propres à édifier les Romains qu'à ſoulager les Anglois. Sa libéralité envers le ſaint ſiége fut ſi magnifique qu'il s'engagea à payer par an 300 marcs d'argent, ſelon l'évaluation de Rapin, dont les deux tiers étoient deſtinés au luminaire des égliſes de S. Pierre & de S. Paul, & le reſte au profit du pape. A ſon retour, il épouſa en ſecondes noces la fille de Charles le Chauve. Son abſence avoit occaſionné des troubles funeſtes. Après la mort d'Athelſtan, Ethelbald ſecond fils du roi avoit réſolu de s'emparer de la couronne, qu'un pere foible ſembloit livrer à l'ambition des uſurpateurs. Un parti conſidérable entroit dans ſes vues. On s'attendoit aux horreurs de la guerre civile. Le roi l'évita en cédant la plus grande partie du royaume à ce fils rebelle qui méritoit des châtimens.

Ethelwolf procura au clergé un avantage deſiré depuis pluſieurs ſiecles. La dixme établie dans l'ancienne loi pour la ſubſiſtance des lévites, auxquels on n'accordoit

855. Etabliſſement de la dixme.

aucun fonds de terre, étoit généralement regardée par les ecclésiastiques comme une obligation indispensable de la loi nouvelle. Il faut avouer que la loi de Moïse ne paroît pas sur ce point un titre bien sûr. Cependant quelques-uns prétendoient que la dixme devoit s'étendre même sur l'industrie, sur les marchandises, sur les gages des laboureurs, &c. On prêchoit beaucoup ce devoir; mais l'intérêt des laïques avoit toujours été plus fort que l'intérêt du clergé. Enfin Ethelwolf lui accorda ce qu'il vouloit; & les états du royaume consentirent à l'établissement de la dixme. Les Anglois exposés à la rage des brigands, crurent sans doute mériter la protection du ciel par cette largesse. Les biens de l'église furent encore déclarés exempts de toute imposition. C'est l'époque de l'opulence du clergé en Angleterre.

857. Successeurs d'Ethelwolf.

Le roi mourut deux ans après. Il avoit partagé le royaume entre ses deux fils, ETHELBALD & ETHELBERT, dont le regne fut court & toujours troublé par les

incurſions des Danois. ETHERED leur frere monta ſur le thrône. Sa valeur ſe ſignala pluſieurs fois contre ces pirates. Le peuple d'Eſtanglie ayant fait un traité particulier avec eux, éprouva combien il eſt dangereux de ſe ſéparer de la cauſe commune. Les Danois ravagerent les Northumberland, la Mercie, & tomberent enſuite ſur l'Eſtanglie, où ils n'épargnerent pas même le roi tributaire Edmond qui fut tué de ſang froid. Un jour qu'Ethered entendoit la meſſe, on vint lui dire que ſon frere Alfred, prince de grande eſpérance, étoit inveſti par les barbares. Il ne voulut point partir avant la fin de la meſſe; la victoire qu'il remporta fut attribuée à ſa piété, qu'on auroit appelée imprudence s'il avoit été battu. Il fut bleſſé dans une autre action & en mourut. Alfred ſon ſucceſſeur, cinquieme fils d'Ethelwolf, étoit né pour ſoutenir le trône chancelant, & pour faire le bonheur de la nation.

Dévotion d'Ethered.

ALFRED.

871. Jeuneſſe d'Alfred.

Quoiqu'il y eût des enfans du dernier roi, le vœu public, le triſte état du royaume, & peut-être auſſi le teſtament d'Ethelwolf qui aimoit ſingulierement Alfred, firent donner la préférence à ce prince alors âgé de vingt-deux ans. On aſſure que, dans un voyage de Rome où ſon pere l'avoit envoyé, il reçut l'onction royale des mains de Léon IV, circonſtance dont il ſeroit difficile de trouver la cauſe. La tendreſſe paternelle ayant négligé ſon éducation, au point qu'à l'âge de douze ans il ne ſavoit rien, ſon génie s'étoit développé de lui-même en écoutant la lecture des poëtes Saxons trop peu capables de le former. L'étude de la langue latine lui avoit enſuite ouvert des ſources plus abondantes & plus utiles. Un goût décidé pour les ouvrages propres à inſpirer la ſageſſe & les ſentimens héroïques annonçoit ce qu'il devoit être un jour. Il eût mieux aimé cultiver paiſiblement

la littérature, que de parvenir au rang ſuprême, où les ſoucis environnent la grandeur. Mais les incurſions des Danois l'obligerent bientôt à ſacrifier ſes nobles plaiſirs. C'eſt un malheur trop ſouvent inévitable pour l'humanité, que la guerre devienne un devoir pour les grands princes.

Les Danois furent d'abord battus, & s'engagerent par un traité à ne plus rentrer dans le royaume. Des hommes ſans lois ſe jouent des ſermens. Ils recommencerent auſſitôt leurs brigandages, & le roi de Mercie, beau-frere d'Alfred, ne pouvant leur tenir tête, alla ſe faire moine à Rome. Le titre de roi de Mercie fut éteint. De nouveaux eſſaims de barbares arrivent ſous trois princes. Alfred les oblige à un traité ſemblable au premier. Quoiqu'il les eût fait jurer ſur des reliques, dans l'idée ſans doute que, s'ils violoient leur parole, le ciel puniroit ces impies avec plus d'éclat, le ſerment n'en fut pas mieux gardé. Il marche contre les parjures, leur livre juſqu'à huit batailles

Succès des Danois.

875.

Victoires d'Alfred.

dans un an, les réduit à des extrémités fatales, leur permet enfin de s'établir en quelque contrée de l'Angleterre, à condition qu'ils en défendroient l'entrée aux autres brigands. C'étoit l'unique moyen de garantir les provinces de ce fléau destructeur. Le traité paroissoit avantageux aux Danois. Cependant ils revinrent bientôt à la charge, renforcés par un grand nombre de leurs avides compatriotes.

Alfred abandonné.

Alors les Anglois perdirent courage. Ne voyant plus de ressources à tant de maux, les uns abandonnerent leur patrie, les autres se soumirent à la servitude. Le roi se vit sans troupes, sans espoir. Il fut contraint de congédier ses serviteurs, de se déguiser en paysan, & de vivre quelques mois inconnu chez un berger, dont la femme mit sa patience à l'épreuve, en exigeant de lui des soins domestiques. Il rassembla ensuite plusieurs de ses partisans, & se retira dans un marais inaccessible du comté de Somerset, où il bâtit une espece de fort. Là il vécut de rapines, fondant sur les

barbares lorſqu'ils s'y attendoient le moins, ſans qu'ils puſſent ſavoir d'où ſortoit cet ennemi ſi redoutable.

Une nouvelle ineſpérée tira le héros de ſa retraite. Il apprit qu'un ſeigneur Anglois venoit de battre les Danois, & leur avoit même enlevé leur étendard enchanté, auquel ils attribuoient une vertu miraculeuſe. Au premier rayon d'eſpérance il part, il ne doute plus du ſuccès. Pour l'aſſurer par de prudentes précautions, il veut reconnoître lui-même les ennemis; & s'étant déguiſé en joueur de harpe, il pénetre dans leur camp avec intrépidité, les amuſe, leur plaît, demeure quelques jours dans la tente de leur prince, obſerve leur négligence, leur ſécurité aveugle, & retourne ſur ſes pas réſolu de les attaquer, & preſque aſſuré de les vaincre. Il envoie ſecrétement donner avis de ſon retour aux principaux de ſes ſujets; il leur aſſigne un rendez-vous. On l'avoit cru mort. La confiance ſe ranime. Le joug des Danois paroiſſoit déjà plus af-

Alfred ſoumet les Danois.

freux que tous les dangers de la guerre. De braves ſoldats accourent aux ordres d'un roi adoré. Il les conduit ſur le champ à l'ennemi, le ſurprend, le met en déroute, & l'aſſiege dans une ville forte où les fuyards s'étoient réfugiés. Les Danois mourans de faim offrent de ſe ſoumettre. Alfred ſe fait ici admirer par ſa clémence autant que par ſon courage. Comme l'Eſtanglie & le Northumberland étoient dépeuplés, il leur propoſe de s'y établir, eſpérant avec raiſon que l'agriculture les dégoûteroit du pillage, & qu'une fois attachés à leurs habitations & à leurs biens, ils s'oppoſeroient aux entrepriſes des autres brigands. Les conditions furent acceptées avec joie. Pour gage de la fidélité des vaincus, il exigea qu'ils embraſſaſſent le chriſtianiſme.

880. On les vit chrétiens dès qu'ils eurent intérêt à l'être. L'événement prouva la ſageſſe du vainqueur, & le royaume fut quelques années tranquille.

Etabliſſemens pour la ſureté du royaume. Alfred profita de cette heureuſe tranquillité pour remédier aux maux

maux publics, & pour garantir la nation de nouveaux malheurs. Une ſage politique lui ſuggéra le moyen d'unir les nouveaux habitans avec ſes anciens ſujets. Ce fut d'établir entre eux l'égalité. Mêmes lois, mêmes regles de juſtice. Le meurtre d'un Danois entraînoit la même peine que le meurtre d'un Anglois. Cette peine n'étoit qu'une amende, ſelon la coutume des barbares, trop peu éclairés pour connoître qu'on excite au crime, en ne le puniſſant pas avec aſſez de rigueur. Les villes ruinées furent rétablies, Londres ſurtout, qui devint la capitale du royaume. Une milice réguliere & formidable fut deſtinée à la défenſe du pays. Quiconque étoit en état de porter les armes devoit ſervir à ſon tour. Les uns gardoient les places, les autres formoient les armées; le reſte employé à la culture des terres, remplaçoit les premiers quand leur ſervice étoit fini. Ainſi de quelque côté, en quelque temps que l'ennemi parût, on étoit toujours prêt à le combattre. Mais de tous les établiſſemens, le plus utile

Marine

fut celui de la marine. Les Anglois avoient entiérement négligé une reſſource ſi facile par leur ſituation, ſi importante par les avantages qu'ils pouvoient en recueillir. Cent trente vaiſſeaux diſtribués ſur les côtes les mirent à couvert de ces petites flottes de pirates, qu'on voyoit auparavant aborder ſans aucun obſtacle. Alfred exerça ſon peuple à la navigation, & fit venir des matelots étrangers, dont le ſecours étoit alors néceſſaire. Auroit-on pu croire que cet art preſque inconnu aux Anglois ſeroit un jour le fondement de leur puiſſance ?

893. Nouvelles entrepriſes des Danois. Haſtings.

De ſi bonnes meſures garantirent le royaume de tout danger conſidérable, juſqu'à ce que le célebre Haſtings, pirate Danois qui venoit de ravager une grande partie de la France, tourna ſa fureur contre l'Angleterre avec une flotte de trois cents trente vaiſſeaux. Le roi raſſembla auſſitôt ſes troupes, courut aux ennemis & les diſſipa. Mais les Danois d'Eſtanglie & de Northumberland, n'ayant pas encore perdu leurs inclinations féroces, excités

au brigandage par l'exemple des nouveaux venus, ſecouerent le joug & porterent la terreur juſqu'à Exeter, du côté de l'occident, tandis qu'Haſtings menaçoit Londres & les provinces orientales. Ce terrible orage augmenta la gloire d'Alfred. Les rebelles furent battus & mis en fuite, & l'armée d'Haſtings fut taillée en pieces; ſa femme & ſes deux fils demeurerent priſonniers. Le vainqueur les lui rendit généreuſement à condition qu'il s'éloigneroit du royaume. Après ſon départ, il fallut encore combattre de nombreuſes troupes de ces brigands. Alfred en triompha par ſa prudence & par ſa valeur. Il fit pendre les priſonniers comme des ennemis du genre humain; exemple de ſévérité qui produiſit ſon effet. Ceux d'Eſtanglie & de Northumberland ſe ſoumirent. Le pays de Galles, juſqu'alors indépendant, reconnut l'autorité du monarque, & rien n'empêcha plus ce héros de travailler au ſein de la paix à cimenter le bonheur de la nation.

Les derniers ravages l'avoient réduite aux plus triſtes extrémités. La Inſtitutions d'Alfred

miſere multiplioit les crimes. On ſe procuroit des reſſources par le vol & la violence. Une juſtice ſévere pouvoit ſeule rétablir l'ordre. C'étoit le plus grand bien qu'Alfred pût faire à ſon peuple, & il s'y appliqua ſans relâche. Pour venir à bout d'un deſſein auſſi difficile qu'eſſentiel, il diviſa l'Angleterre en comtés, chaque comté en *hundreds* ou centaines de maiſons, & les hundreds en *tythings* ou dixaines. De là l'ordre & la police. Tout maître de maiſon étoit reſponſable de la conduite de ſes enfans, de ſes eſclaves, de ſes hôtes mêmes. Le *tything* répondoit auſſi de la conduite de tous ſes membres, le *hundred* de celle de tous ſes *tythings*; & quiconque ne ſe faiſoit point incorporer dans une de ces petites tribus, étoit puni comme vagabond. On ne pouvoit changer de demeure ſans un certificat du chef ſous lequel on avoit vécu, Par cette admirable inſtitution que les circonſtances rendoient néceſſaires, chaque citoyen étoit obligé de veiller ſur les actions de ſes voiſins, &

Diviſion du royaume en comtés, &c.

le crime n'échappoit ni aux regards ni à la peine. Dans les cas d'appel ou de cauſes importantes, les *hundreds* s'aſſembloient ; douze poſſeſſeurs de francs fiefs étoient choiſis pour rendre la juſtice ; & après avoir prêté ſerment, ils examinoient le crime de l'accuſé. C'eſt l'origine des *jurés* qui dans toutes les affaires capitales ſont commis en Angleterre pour l'examen des crimes, & dont le rapport décide preſque toujours du jugement. Excellente méthode, que les Anglois regardent avec raiſon comme un des remparts de la liberté & de la juſtice. Les membres de chaque comté s'aſſembloient deux fois l'an, & prononçoient ſur les affaires de ſon reſſort. L'évêque & l'*alderman* préſidoient. Ce dernier réuniſſoit auparavant l'autorité militaire avec la civile. Alfred lui joignit un *ſcherif* pour renfermer ſon pouvoir dans de juſtes bornes. Le ſcherif étoit chargé de la perception des impôts & du ſoin de maintenir les droits de la couronne.

Jurés.

Aldermans, Scherifs.

L'équité du roi étoit ſi connue, qu'on appeloit à lui d'une infinité

Juſtice, lois, réforme.

de jugemens rendus dans les provinces. Son exactitude infatigable à examiner & a décider tant de cauſes, lui déroboit un temps précieux. Il corrigea cet abus en prenant ſoin que les juges fuſſent inſtruits, en puniſſant leurs prévarications avec une rigueur ſalutaire, & en deſtituant les comtes indignes de leur place. Un corps de lois, qu'on a malheureuſement perdu, mais qu'on regarde comme la ſource du droit commun d'Angleterre, fixa & affermit la juſtice. Alfred ne fit vraiſemblablement que perfectionner les anciennes lois & coutumes, dont les traces ſubſiſtent encore. Rien n'eſt plus dangereux que de vouloir tout changer; & le légiſlateur n'ignoroit pas que les excès, même en bien, peuvent devenir un grand mal. Il régla que les états du royaume s'aſſembleroient à Londres deux fois l'année. En un mot le brigandage, le crime, furent bannis de ce royaume où ils avoient regné ſi long-temps. Alfred, dit on, faiſoit ſuſpendre ſur les chemins des braſſelets d'or, ſans que perſonne

oſât y toucher. La liberté de ſon peuple ne lui étoit pas moins chere que l'adminiſtration de la juſtice. On lit dans ſon teſtament ces paroles immortelles: *les Anglois doivent être auſſi libres que leurs penſées.*

Il ſavoit trop combien les lettres peuvent ſervir à former les mœurs, pour négliger cet important objet dont il ſentoit le prix par expérience. L'ignorance, mere de la ſuperſtition & du vice, dominoit dans toute l'Angleterre. Preſque perſonne n'y étoit en état d'entendre même l'office divin; les Danois avoient brûlé les bibliotheques des moines en détruiſant les monaſteres; tout ſe reſſentoit de la barbarie. Alfred ſut diſſiper ces ténebres. Il attira des ſavans de chaque partie de l'Europe; il établit des écoles pour l'inſtruction de la jeuneſſe: il obligea quiconque poſſédoit deux *hydes* (environ quatre arpens) de terre, d'y envoyer ſes enfans; il fonda ou il releva l'univerſité d'Oxford, l'une des plus célebres du monde; il n'éleva aux dignités, ſoit de l'égliſe, ſoit de l'état, que des hommes

Alfred éclaire la nation.

capables de les remplir. La ſcience récompenſée devint un objet d'émulation. L'exemple du roi étoit un motif aſſez efficace. On voyoit ce grand prince partager ſon temps en trois parties égales, dont l'une étoit conſacrée à l'étude & aux exercices de piété, l'autre aux affaires du gouvernement, la troiſieme aux beſoins du corps. Il meſuroit les heures avec des flambeaux d'une certaine longueur qui brûloient dans des lanternes; ſon génie ſuppléoit ainſi à la connoiſſance des arts. Un temps ſi bien employé le rendit un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Il traduiſit en langue Saxonne les fables d'Eſope, l'hiſtoire de Bede & d'autres ouvrages. Il compoſa lui-même des apologues, des paraboles, des poëſies, qu'il jugeoit plus propres que le reſte à inſinuer la morale dans les eſprits groſſiers incapables de ſpéculation. Quel prodige dans un héros accablé d'infirmités & d'affaires, & qui ſe trouva en perſonne à cinquante-ſix batailles tant ſur mer que ſur terre!

Maniere dont il employoit ſon temps.

Ses soins embrasserent tous les objets intéressans pour la société, les arts mécaniques, l'agriculture, la navigation, le commerce. Les Anglois commencerent à parcourir les mers, & à chercher jusqu'aux Indes les marchandises étrangeres. La septieme partie des revenus de la couronne étoit mise en réserve pour l'entretien d'une foule d'ouvriers qui travailloient sans relâche à rebâtir les villes, les châteaux, les palais & les égliſes. On employa dans ces constructions la pierre & la brique, dont l'usage n'étoit presque pas connu auparavant. Les seigneurs imiterent l'exemple du roi, & les édifices solides se multiplierent bientôt. Arts, commerce.

Alfred mourut en 901 âgé de cinquante-deux ans. Tant de choses admirables exécutées en si peu de temps sont au-dessus de tous les éloges. Jamais roi ne mérita mieux le surnom de Grand. Il semblé, selon M. Hume, être le modele achevé de ce Sage dont les philosophes ont tracé à plaisir le caractere, sans espérance qu'il pût Mort d'Alfred.

exiſter un jour. Nous regrettons avec le même hiſtorien que ſon ſiecle n'ait produit aucun auteur capable de le peindre au naturel. On s'inſtruiroit en obſervant dans ſa vie *quelques-unes de ces petites taches dont, en qualité d'homme, il ne pouvoit être tout à fait exempt.* Qu'un prince eſt parfait, lorſqu'on ne lui trouve point de vices parmi tant de talens & de vertus!

EDOUARD L'ANCIEN.

901. Edouard ſurnommé l'Ancien, parce qu'il fut le premier roi de ce nom, étoit fils du grand Alfred, égal à ſon pere par les talens militaires, ſans avoir ſa capacité ni ſa ſcience. Il éprouva bientôt que le gouvernement le plus ſage ne déracine pas tout à fait des maux invétérés, & que les meilleures lois ont beſoin de temps pour détruire les vices d'une nation. Ethelwald ſon couſin germain, voulant lui diſputer la couronne, engagea les Danois à la révolte. Ce peuple rompit les liens par leſquels le ſage Alfred avoit contenu ſa férocité

Révolte des Danois.

naturelle. Du Northumberland, de l'Eſtanglie & de la Mercie, ſortirent des armées de brigands qui déſolerent le royaume. Edouard les battit en perſonne ; & les Anglois de Kent livrerent en ſon abſence un combat terrible, où Ethelwald périt avec les chefs des rebelles. Délivré de ce dangereux ennemi, le roi n'en fut guere plus tranquille. Tout ſon regne ſe paſſa en expéditions contre les Danois d'Angleterre, ou contre ceux que l'avidité du pillage attiroit encore des autres pays. Il eut la gloire de ſoumettre les uns, de chaſſer les autres, de forcer même les Ecoſſois, vainqueurs des Pictes leurs voiſins, à lui faire des ſoumiſſions. Sa ſœur Ethelflede le ſervit utilement dans ces entrepriſes ; princeſſe courageuſe qui dédaignoit les occupations de ſon ſexe, comme indignes de ſon génie mâle & de ſes talens pour les affaires publiques. La Mercie avoit été juſqu'alors preſqu'indépendante de la couronne. Edouard la réduiſit à l'obéiſſance. Sa mort arriva en 925.

ATHELSTAN.

925. Les fils légitimes du dernier roi étant trop jeunes pour gouverner, Athelſtan ſon fils naturel fut mis ſur le trône. La qualité de bâtard ne paroiſſoit point alors un titre d'excluſion. Quelques factieux conſpirerent néanmoins contre lui, excités par un ſeigneur nommé Alfred, dont le pouvoir étoit fort conſidérable. Cet Alfred ayant été arrêté ſans preuves certaines du crime, nia le fait, & offrit de prouver ſon innocence par un ſerment devant le pape. On croyoit ſans doute qu'il n'y avoit perſonne capable de ſe parjurer devant le ſaint pere, ou qu'un tel parjure ne pouvoit manquer d'être puni par un miracle. L'épreuve fut acceptée, le ſerment prêté; mais le criminel tomba auſſitôt dans des convulſions violentes dont il mourut quelques jours après. Quelle que fût la cauſe de ce tragique événement, qui ſemble pouvoir être révoqué en doute, le roi convaincu du crime d'Alfred,

Serment entre les mains du pape.

confiſqua ſes biens au profit d'un monaſtere.

Les Danois du Northumberland étoient toujours diſpoſés à la révolte. Pour les contenir, il donna le titre de roi à Sithric, un de leurs chefs, & lui fit épouſer ſa ſœur. Cette politique pouvoit produire de bons effets. Malheureuſement Sithric mourut dans l'année. Deux fils qu'il avoit d'un premier lit, ſe crurent en droit de prendre ſa place, ſans attendre même le conſentement du roi. Athelſtan les chaſſa bientôt. Un d'eux ſe réfugia auprès de Conſtantin roi d'Ecoſſe, qui refuſa de le livrer au vainqueur. Celui-ci paſſa en Ecoſſe avec une puiſſante armee, & Conſtantin fut réduit, pour conſerver ſa couronne, aux plus dures ſoumiſſions. Les annaliſtes Anglois prétendent qu'il ſe fit vaſſal de l'Angleterre. Les Ecoſſois n'en conviennent point, & paroiſſent plus croyables ſur cet objet. Conſtantin voulut ſe venger; il s'unit aux Danois pour faire une incurſion dans le royaume. Ce fut une nouvelle matiere de triomphe,

Le roi d'Ecoſſe réduit à la ſoumiſſion.

Athelſtan fut déſormais tranquille. Les hiſtoriens vantent ſon habileté & ſa valeur. Il encouragea le commerce par une loi vraiment utile à la nation : tout commerçant qui auroit fait ſur mer deux voyages de long cours, devoit être mis au rang des nobles. La même grace étoit accordée au *ceorle* ou fermier qui poſſédoit cinq hydes de terres, une chapelle, une cuiſine, une ſalle & une cloche.

Loi en faveur des commerçans & des laboureurs.

EDMOND I.

941. Le regne d'Edmond, frere du dernier roi, dura trop peu pour remplir les juſtes eſpérances de la nation. Avec le courage de ſes prédéceſſeurs, il ſoumit d'abord les Danois Northumbres dominés par l'eſprit de révolte. Il leur fit embraſſer de nouveau le chriſtianiſme, que ce peuple abandonnoit ou reprenoit aiſément au gré des conjonctures. Il enleva aux Bretons le Cumberland. Une mort tragique mit fin à ſes expéditions. Ayant aperçu un jour dans la ſalle où il

Mort tragique du roi.

mangeoit, un fameux voleur qu'il avoit condamné au banniſſement, & lui ayant ordonné en vain de ſortir, tranſporté de colere, il s'élança ſur lui, le ſaiſit par les cheveux, le preſſa de telle maniere que ce ſcélérat au déſeſpoir tira ſon poignard & le renverſa d'un coup mortel. Comme les fils d'Edmond n'étoient point en âge de conduire les affaires, ſon frere Edred fut reconnu pour ſon ſucceſſeur.

EDRED.

Ce prince, comme ſes prédéceſſeurs, s'occupa d'abord à réprimer les Danois de Northumberland. Après avoir porté le fer & le feu dans leur pays, il prévint de nouveaux ſoulèvemens en y laiſſant des garniſons, & un gouverneur Anglois chargé de veiller ſur les démarches des rebelles. La dévotion fut la principale qualité d'Edred, & le fameux abbé ſaint Dunſtan, ſon directeur, ſon miniſtre, gouverna le royaume en ſouverain. C'étoit un de ces hommes hardis,

946.

S. Dunſtan gouverne le royaume.

entreprenans, dont la piété ne change point le caractere, & qui avec des intentions droites, troublent quelquefois les états par leurs préjugés opiniâtres. Sous le dernier regne, Dunſtan neveu de l'archevêque de Cantorbery, ſoupçonné à la cour d'une vie licentieuſe, s'étoit enterré (par religion ſans doute, quoique les proteſtans lui ſuppoſent d'autres motifs) dans une petite cellule où il ne pouvoit pas même s'étendre pour dormir. Osberne, hiſtorien de ſa vie, rapporte qu'importuné des tentations du diable, il le ſaiſit un jour par le nez avec des pincettes rougies au feu, & le tint en cet état ſi long-temps, que tout le voiſinage retentit des hurlemens du tentateur. Ce trait peut faire juger de la ſagacité d'un écrivain d'ailleurs eſtimable pour ſon ſiecle. On ne parla bientôt que de la ſainteté de Dunſtan. Le roi dévot lui donna toute ſa confiance. Non-ſeulement il recevoit la diſcipline de ſa main, mais il le chargea des rênes du gouvernement, & lui obéit tou-

jours comme à ſon maître. Le grand objet du miniſtre fut d'établir la réforme monaſtique en Angleterre, événement qui eut des ſuites mémorables. Juſqu'alors les moines Anglois, ſans liens, ſans regle, avoient preſque toujours vécu comme de ſimples eccléſiaſtiques. On les laiſſoit même libres de ſe marier, & le royaume étoit plein de prêtres & de moines qui vivoient avec leurs femmes. L'ordre de S. Benoît, fort répandu vers le midi de l'Europe, y avoit rendu le célibat beaucoup plus commun. M. Hume ſe montre extrêmement prévenu contre les papes, en avançant que ce fut le fruit de leur politique, & que pour tenir les moines & le clergé dans une entiere dépendance, ils leur impoſerent une obligation qui les détachoit pour toujours des engagemens de la vie civile. Des motifs plus religieux contribuerent à étendre le célibat eccléſiaſtique. L'abus qu'on a pu en faire, ſurtout en multipliant à l'infini les ordres & les couvens, prouve-t-il un projet réel d'en abuſer ?

Réforme monaſtique.

Célibat eccléſiaſtique.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Dunſtan employa tout ſon crédit à introduire la réforme. Les nouveaux moines s'attirerent la vénération du peuple par l'auſtérité de leur vie. Ils déclamerent vivement contre le clergé ſéculier, dont les mœurs prêtoient ſouvent à la cenſure. Les eccléſiaſtiques offenſés, dépouillés même de leurs bénéfices qu'on donnoit aux moines, ſe déchaînerent à leur tour en invectives. Cette eſpece de guerre agita violemment le royaume. Dans un ſiecle de ſuperſtition, rien n'étoit plus propre à exciter des mouvemens populaires. La mort du roi changea la face du gouvernement. Edwy, ſon neveu, âgé d'environ dix-ſept ans, qui lui ſuccéda, n'ayant pas ſa dévotion, n'aimant pas les moines, quoique doué de qualités eſtimables, eſſuya des malheurs qu'il eſt difficile de ne pas attribuer à une haine injuſte, ou aux excès du faux zele.

Etabliſſement des nouveaux moines.

EDWY.

Le jeune roi devint amoureux d'une princeſſe charmante, nommée Elgive, & ſelon le ſentiment le plus vraiſemblable, il l'épouſa quoique ſa parente au troiſieme ou quatrieme degré. Quelques hiſtoriens la traitent de concubine, apparemment à cauſe de l'illégitimité de ce mariage. Les nouveaux moines crierent au ſcandale, & encoururent la diſgrace d'Edwy. Dunſtan, leur protecteur, ne put contenir ſon zele. Le jour même du couronnement, tandis que la nobleſſe étoit à table, le roi ayant paſſé dans l'appartement d'Elgive, Dunſtan & l'archevêque de Cantorbery, Odon, le ſuivirent de près, entrerent bruſquement, lui arracherent l'objet de ſa tendreſſe, traiterent la princeſſe avec outrage. Ce fut un motif pour Edwy de demander compte à Dunſtan de l'adminiſtration des finances, qu'il avoit eue ſous le dernier regne. Le refus du miniſtre le fit déclarer coupable & exiler du royaume. Ses partiſans

955.

Les moines irrités contre le roi.

éclaterent contre l'autorité royale.

Violence de l'archevêque de Cantorbery.

Des ſoldats envoyés par l'archevêque Odon, forcent le palais, ſaiſiſſent Elgive, lui défigurent le viſage avec un fer chaud, & la traînent en Irlande. Quelque temps après cette princeſſe infortunée, guérie de ſes bleſſures, reprit la route d'Angleterre. Mais Odon ne la perdoit point de vue. Il la fit arrêter, & ſes émiſſaires eurent la barbarie de lui couper les jarrets; ſupplice dont elle mourut. Telle étoit, dit M. Fleury, la puiſſance & la ſévérité du prélat. On pourroit dire, l'audace & la cruauté.

Révolte contre le roi.

Il étoit facile de ſoulever un peuple ſuperſtitieux contre un roi dont la conduite étoit décriée, & dont l'averſion pour les moines étoit connue. Un parti de rebelles ſe déclara en faveur d'Edgar ſon frere, âgé de douze ans, & le mit en poſſeſſion de pluſieurs provinces. Dunſtan revint de ſon exil, ſe joignit à Edgar, fut fait évêque de Worceſter, évêque de Londres, archevêque de Cantorbery, & ſe laiſſa perſuader, malgré ſes doutes,

qu'il pouvoit réunir ces trois bénéfices. Le prélat réformateur participoit à l'ignorance de ſon ſiecle. Edwy mourut dans l'infortune. Sa mort. Quelques moines ont écrit que les démons traînant ſon ame dans les enfers, un de ces malins eſprits en alla porter la nouvelle à Dunſtan, afin de lui inſpirer une joie cruelle; mais que le ſaint pria pour le mort avec tant de ferveur, qu'il obtint de Dieu ſon ſalut. Les anciennes hiſtoires ſont pleines de pareilles abſurdités.

EDGAR.

Si la révolte contre Edwy pouvoit être juſtifiée, le mérite d'Edgar ſerviroit d'excuſe aux rebelles. Ami de la paix, il ſut la maintenir en ſe préparant à la guerre. Des troupes diſciplinées qui veilloient ſur les mouvemens Danois & des des Ecoſſois, une flotte redoutable qui faiſoit de temps en temps le tour du royaume, de ſages meſures ſoutenues avec vigueur, continrent les ſujets dans le devoir, & les ennemis dans la crainte. Ce fut ſurtout en favori-

960 environ. Puiſſance d'Edgar.

Il favoriſe les moines.

ſant les moines, qu'Edgar ſe procura une heureuſe tranquillité. Soit que l'inclination, la reconnoiſſance ou la politique lui fît prendre ce parti, Dunſtan & deux autres évêques ſes créatures étoient conſultés dans les plus importantes affaires : les nouveaux moines furent bientôt mis en poſſeſſion de tous les monaſteres, les chanoines ſéculiers furent chaſſés comme des infâmes ; plus de quarante égliſes furent remplies de ces hommes édifians, qui n'avoient pas moins de zele pour l'intérêt de leur ordre, que de chaleur à décrier les vices des autres. Il nous reſte un long diſcours du roi à l'aſſemblée eccléſiaſtique qu'il convoqua pour cet objet. Les prêtres y ſont dépeints ſous des couleurs très-odieuſes. Parmi tant d'accuſations graves, on en trouve une qui peut faire connoître l'eſprit du ſiecle ; c'eſt que leur tonſure étoit trop petite. Les priviléges, les exemptions, le droit de nommer les abbés, furent de nouvelles graces prodiguées aux moines. Les éloges qu'ils ont prodigués à ce prince,

en ſont devenus ſuſpects aux yeux des critiques.

Il paroît étrange ſurtout qu'on ait voulu le faire paſſer pour un ſaint malgré la diſſolution de ſes mœurs. Il enleva par force une religieuſe. Dunſtan lui reprocha ce crime; mais on ne lui donna d'autre pénitence que celle de ne pas mettre la couronne ſur ſa tête pendant ſept ans. Edwy moins coupable avoit été détrôné. Une des maîtreſſe d'Edgar, nommée Elflede, jouit de la plus grande faveur juſqu'au mariage du roi avec Elfride; événement trop ſingulier pour qu'on puiſſe le paſſer ſous ſilence. Elfride étoit la fille, & devoit être l'héritiere du comte de Devon, l'un des plus grands ſeigneurs du royaume. Quoiqu'elle n'eût jamais paru à la cour, le bruit de ſa beauté l'y rendoit célebre. Edgar penſa ſérieuſement à l'épouſer; mais ne voulant rien faire au haſard, il chargea Athelwold ſon favori d'aller vers le comte ſous quelque prétexte, & d'examiner ſi la réalité répondoit au bruit public. Une

Amour d'Edgar.

violente paſſion étouffe le ſentiment du devoir. Les charmes d'Elfride frapperent ſi vivement Athelwold, qu'il réſolut de l'enlever à ſon maître. Il revient; il la repréſente comme une femme ſans beauté; il dégoûte le prince par des rapports infidelles; il lui inſinue enſuite adroitement que ce parti, indigne d'un roi, conviendroit aſſez à la fortune d'un ſujet, & qu'un riche héritage le rendroit moins difficile ſur le déſagrément de la figure. Edgar conſent volontiers aux projets de ſon favori. Le mariage ſe conclut; le nouvel époux a grand ſoin de tenir ſa femme cachée en province; mais ſes envieux ou la renommée découvrirent bientôt la perfidie. Le roi, diſſimulant ſa colere, dit à Althelwold qu'il vouloit lui rendre viſite dans ſon château, & faire connoiſſance avec ſon épouſe. Celui-ci prend les devans ſous prétexte des préparatifs néceſſaires, révele tout le ſecret à Elfride, & la conjure d'employer ſon eſprit & ſon adreſſe à paroître telle qu'il l'avoit dépeinte. C'étoit lui demander

demander un effort des plus héroïques. Elfride, avec l'envie de plaire, & peut-être de ſe venger, ne manque pas d'étaler toutes ſes grâces. L'amour, la fureur, s'emparent du roi. Il engage Athelwold dans une partie de chaſſe, il le poignarde de ſa propre main, & épouſe ſa femme bientôt après.

On ne peut guere concilier ces actions avec les vertus chrétiennes dont on fait honneur à Edgar. Enrichir les égliſes & les monaſteres, étoit alors regardé comme une vertu. Les ſiecles de la ſuperſtition ne furent jamais ceux de la ſaine morale. Mais les qualités politiques de ce prince rendent ſa mémoire vraiment précieuſe. Ses ſoins firent exterminer tous les loups en Angleterre. Les chaſſeurs les pourſuivirent avec tant de ſuccès, qu'ils ſe réfugierent dans les forêts & les montagnes du pays de Galles. Le roi changea pour lors le tribut que lui payoient les Gallois, en une obligation de lui préſenter trois cents têtes de loups par an. Bientôt il n'en reſta plus dans le royaume.

Les loups exterminés en Angleterre.

Edgar n'avoit que trente-trois ans lorſqu'il mourut, laiſſant pour ſucceſſeur le jeune Edouard ſon fils du premier lit.

EDOUARD LE MARTYR.

957. Suite de l'établiſſement des moines.

L'ambitieuſe reine Elfride s'efforça de mettre ſur le trône un fils qu'elle avoit eu du dernier roi. Son crédit & quelques doutes ſur la légitimité du premier mariage d'Edgar, l'auroient emporté vraiſemblablement contre les volontés de ce prince, ſi Dunſtan & les moines n'avoient combattu ſes prétentions. L'archevêque conſerva l'autorité dont il avoit joui ſous le regne précédent, & en fit le même uſage. Son zele pour l'établiſſement des moines rencontra quelques obſtacles. Ils furent levés par des prodiges réels ou apparens. Ce fut tantôt une inſpiration ſoudaine du prélat; tantôt un crucifix d'où ſortit une voix céleſte; tantôt un plancher qui s'écroula ſous une aſſemblée, & dont il ne reſta que la poutre ſur laquelle étoit le ſiége de

Dunſtan, pour le garantir du malheur commun. On ne douta plus de la volonté de Dieu, & les opiniâtres ſe ſoumirent.

Edouard aſſaſſiné par ſa belle-mere.

La piété du jeune roi paroîtroit mal récompenſée, s'il falloit juger de l'ordre de la providence par les événemens de ce monde. Un jour qu'il étoit à la chaſſe près du château d'Elfride ſa belle-mere, il profita de l'occaſion pour lui faire une viſite. Il voulut ſe rafraîchir en partant; un des gens d'Elfride lui apporta une coupe, & le poignarda lorſqu'il buvoit. Cette marâtre bâtit des monaſteres en expiation du crime; mais ſa réputation en fut à jamais ſouillée. Pourquoi Edouard II a-t-il été ſurnommé le Martyr? On n'en voit aucune raiſon vraiſemblable, ſi ce n'eſt l'opinion qu'il faiſoit des miracles après ſa mort, tels que ceux des anciens martyrs.

ETHELRED.

Le crime d'Elfride procura la couronne à ſon fils, Ethelred, unique reſte du ſang royal. Il étoit fort

978. Foibleſſe du roi.

jeune, ſans génie, ſans capacité, ſans courage, peu capable de gouverner un état paiſible, encore moins de réſiſter à un déluge de brigands féroces. Les malheurs de ſon regne furent en partie ſa faute, en partie celle de la nation qui parut avoir dégénéré tout à coup.

Invaſions des Danois.

Depuis environ ſoixante ans, les incurſions des Danois ne déſoloient plus le royaume. Invités par les conjonctures, après quelques tentatives pour s'aſſurer de la foibleſſe du gouvernement, ils revinrent en 991 avec des forces plus conſidérables. Ethelred, loin de ſe défendre, loin d'exciter la valeur de ſes ſujets, ſuivit le lâche conſeil d'un prélat, en ſe délivrant des ennemis par un moyen tout propre à irriter leur avarice, & à redoubler leur

On achete leur départ.

confiance. Il acheta leur départ au prix de dix mille livres. On les vit bientôt reparoître en foule. Sweyn ou Swenon, roi de Danemark, & Olave roi de Norwege, firent une deſcente à leur tête, & battirent l'armée Angloiſe. Londres fut ſauvé par une vigoureuſe défenſe. Mais

le roi n'en conclut pas moins un traité auſſi honteux & auſſi inutile que le précédent. Les barbares reçurent ſeize mille livres & ſe retirerent. Olave, qu'on a mis au nombre des ſaints, garda religieuſement ſa parole.

La paix ne fut pas longue. Les ravages recommencerent de toutes parts. Un roi foible & imprudent, des ſujets lâches & traîtres, concoururent aux maux publics. Nouveau marché avec les Danois. Les Normans, leurs compatriotes, que le fameux Rollon avoit établis en Normandie depuis près d'un ſiecle, avoient beſoin de leur ſecours contre le roi de France Robert. Ce fut peut-être la principale raiſon de leur départ. Ethelred crut ſe ménager une reſſource en s'alliant par le mariage avec ce peuple terrible. Il étoit veuf, il obtint aiſément la ſœur de Richard II duc de Normandie. Cependant un grand nombre de Danois reſtoit fixé en Angleterre, où ils avoient des établiſſemens. Leurs injures, leurs perfidies, augmentoient la haine natio-

Retour des Danois.

nale des Anglois à leur égard. Les anciens hiſtoriens les accuſent d'un luxe énorme, qui conſiſtoit à ſe peigner une fois le jour, à ſe baigner une fois la ſemaine, & à changer fréquemment d'habits. La cruauté, plus ordinaire aux princes foibles qu'à tout autre, inſpira le deſſein de les maſſacrer. On expédia des ordres ſecrets pour cette barbare exécution; on choiſit le jour où les Danois avoient coutume de ſe baigner; on les égorgea ſans pitié, ſans diſtinguer l'âge ni le ſexe. La ſœur même du roi de Danemark fut condamnée à mort par Ethelred, après avoir vu couler le ſang de ſon mari & de ſes enfans. Ses dernieres paroles furent une eſpece de prophétie qui annonça la ruine des Anglois.

1002. Maſſacre des Danois.

La vengeance ramena bientôt le redoutable Sweyn, impatient de trouver un prétexte de guerre & de rapines. Il ravagea cruellement le royaume. La famine, la trahiſon, mirent le comble à ces déſaſtres. Une paix incertaine, achetée trente mille livres, fut ſuivie de nouvelles

hoſtilités. De grands préparatifs ſe réduiſirent à rien, ſoit par les efforts de l'ennemi, ſoit par la perfidie des généraux. Plus on donna d'argent aux Danois, plus ils violerent leurs promeſſes. Enfin la nobleſſe ſe ſoumit au roi de Danemark, lui prêta ſerment de fidélité, lui donna des otages. Ethelred prit la fuite avec ſa famille, & chercha un aſyle en Normandie, où Richard le reçut généreuſement. Sweyn ne jouit que ſix mois de ſa conquête. Après ſa mort, on invita le roi à revenir, dans l'eſpérance qu'il regneroit avec plus de ſageſſe & de courage. Il rentre dans ſes états toujours le même, livré aux conſeils d'un traître dont il avoit éprouvé les noirceurs. Le duc Edric, c'eſt le nom de ce méchant homme, lui fait commettre des injuſtices odieuſes, & l'abandonne enſuite pour ſe joindre à Canute, fils de Sweyn, auſſi brave & auſſi dangereux que ſon pere. Ethelred finit un regne malheureux de trente-cinq ans, ſans laiſſer à l'Angleterre d'autre reſſource que ſon

1013. Le royaume ſoumis aux Danois.

fils Edmond, qui s'étoit déja ſignalé par une valeur héroïque.

Le Danegelt. Sous ce regne fut établi le *Danegelt*, impôt d'un ſchelling par *hyde* ſur toutes les terres du royaume, deſtiné à ſe prémunir contre les Danois, ou à obtenir la paix de ces barbares. L'*hyde* eſt la quantité de terre qu'une charrue peut labourer en un jour.

EDMOND II.

1016. Ce prince avoit pour ennemis, outre les Danois, des ſujets perfides diſpoſés à la révolte. La nobleſſe & les prélats lui inſpiroient une juſte défiance. Pour prévenir leur trahiſon, il ſe hâta de livrer bataille. La fortune ſe déclaroit pour lui, lorſqu'Edric ayant coupé la tête à un homme qui lui reſſembloit, la mit au bout d'une pique, & la montra en triomphe, criant que c'étoit la tête d'Edmond. Les Anglois furent conſternés; le roi leva ſon caſque, ſe fit reconnoître; mais il ne put, malgré ſes efforts,

Perfidies d'Edric.

reprendre ſon premier avantage, & la victoire reſta indéciſe. Edric par la plus affreuſe des perfidies, parut ſe repentir de ſa révolte. Il vint rejoindre le roi qui fut contraint de lui donner un commandement. Bientôt dans une ſeconde bataille, il cauſa, en prenant la fuite, la défaite de l'armée. Edmond raſſemble de nouvelles troupes, ſe diſpoſe encore à combattre. Mais les deux nations étant également fatiguées de tant de maſſacres, les deux princes ſe virent dans la néceſſité de traiter enſemble, & de partager le royaume. Le Danois eut la Mercie, le Northumberland & l'Eſtanglie. L'Anglois ne ſurvécut qu'un mois au traité. Des complices d'Edric l'aſſaſſinerent.

CANUTE LE GRAND.

Deux fils d'Edmond avoient droit à ſon héritage. Canute qui vouloit les dépouiller étoit aſſez politique pour colorer l'uſurpation d'une apparence de juſtice. Il aſſemble les états du royaume; il prouve par

1017. Roi Danois

des témoins ſubornés, qu'une des conditions du traité de paix lui aſſuroit la couronne au préjudice de ces enfans; il ſe fait nommer ſucceſſeur du pere, envoie les jeunes princes au roi de Suede ſon allié, & le prie de les faire mourir. Le Suédois ayant horreur de ce crime, les fit partir pour la Hongrie, où le roi Salomon les reçut avec généroſité. Le premier ſoin de Canute fut d'affermir ſa puiſſance. Il ſacrifia nombre d'Anglois, fidelles au ſang de leurs ſouverains, & ſe délivra de quelques ſeigneurs auxquels il avoit été obligé d'accorder trop de pouvoir. L'infâme Edric eut le front de lui reprocher ſes anciens ſervices; mais il reçut la récompenſe que méritent les traîtres. On l'exécuta comme un criminel; on jeta ſon corps dans la Tamiſe. L'Angleterre, la ville de Londres en particulier, furent chargées d'impôts. Canute en avoit beſoin pour récompenſer ſes officiers & ſes partiſans. La néceſſité plutôt que la tyrannie lui inſpira des rigueurs qu'il fit bientôt oublier par

Canute affermit ſa puiſſance.

Supplice d'Edric.

la ſageſſe de ſon gouvernement. Réſolu de gagner le cœur des Anglois, il mit une parfaite égalité entre les Danois & ce peuple. Il confirma les lois & les coutumes Saxonnes. Une juſtice impartiale bannit les craintes, les défiances ; & les deux nations n'en firent plus qu'une, dont la tranquillité & le bonheur aſſurerent la gloire du ſouverain.

Les Anglois attachés à Canute.

Le duc de Normandie ſe diſpoſoit à ſoutenir les droits des deux fils d'Ethelred, ſes neveux, qu'il avoit reçus dans ſes états avec leur pere. Canute prévint cet orage en épouſant Emma ſœur du duc, mere de ces princes. On la revit volontiers en Angleterre, & les Anglois en furent plus attachés au ſouverain. Ils lui donnerent une preuve éclatante de leur zele dans un voyage qu'il fit en Danemark. Le roi de Suede l'avoit attaqué. Le comte Godwin, ſans lui communiquer ſon deſſein, fondit à la tête des Anglois ſur le camp ennemi, à la faveur des ténebres, & remporta une victoire complete. Canute charmé de cette action imprévue, lui donna ſa fille en

mariage, & le combla de faveurs. Ce prince ayant passé une seconde fois en Danemark, son ancien royaume, profita de l'occasion pour conquérir la Norwege. Trois grands états le rendoient le plus puissant souverain de l'Europe. Son ambition étoit satisfaite. Dégoûté du néant des grandeurs humaines, il se livra aux sentimens de la religion, plus propres à remplir une grande ame.

Conquête de Norwege.

Religion de Canute.

Des fondations d'églises & de monasteres, furent, selon la coutume du temps, les principaux fruits de sa piété. Il alla en pélerinage à Rome; il engagea les princes chez qui il passoit à décharger les pélerins des taxes qu'on exigeoit d'eux sur la route. On rapporte un trait remarquable de son respect pour Dieu, ou de son mépris pour la flatterie. Les flatteurs, dont les cours sont toujours pleines, l'élevant un jour jusqu'aux nues, & lui disant que tout lui étoit possible, il se fit porter sur un siége au bord de la mer; c'étoit l'heure où la marée remontoit. Quand les flots s'appro-

cherent de lui, il leur commanda d'un ton impérieux de ſe retirer: obligé bientôt de ſe retirer lui-même, il fit remarquer à ſes courtiſans combien la puiſſance humaine étoit foible devant le maître abſolu des élémens. La fin de ce regne fut fort tranquille. Malcolm roi d'Ecoſſe refuſa de prêter hommage pour le Cumberland qu'il poſſédoit dans le royaume; mais Canute le réduiſit ſans peine à s'y ſoumettre.

HAROLD I.

Canute avoit eu de la princeſſe de Normandie un fils, Hardicanute ou Canute II, qui, ſelon le traité fait avec le duc Richard, devoit ſuccéder à la couronne d'Angleterre. Cependant Harold, enfant d'un premier lit, fut héritier par le teſtament du dernier roi. Les Anglois ſe déclarerent pour Hardicanute. On prévint une guerre civile en partageant le royaume. Toutes les provinces au nord de la Tamiſe furent deſtinées à Harold. Les deux princes Alfred & Edouard, fils du roi Ethelred, étoient revenus de

1035.

Violences de Harold.

Normandie pour voir leur mere. Ils pouvoient devenir de dangereux compétiteurs. Harold attira le premier à Londres, lui fit crever les yeux, & l'enferma dans un couvent où il mourut. Edouard prit la fuite. Le roi envahit enſuite le partage de ſon frere Hardicanute, mais il ne regna que quatre ans.

HARDICANUTE ou CANUTE II.

1039. Ce prince perdit bientôt l'affection des Anglois par ſes violences & ſon inhumanité. Deux fois il fit deterrer le corps de ſon prédéceſſeur pour le jeter dans la Tamiſe. Une vengeance ſi odieuſe indigna la nation. Un impôt extraordinaire acheva de la révolter. La populace tua deux des collecteurs à Worceſter. Cette ville fut pillée & réduite en cendres par les ordres du monarque. Heureuſement on vit finir au bout de deux ans un regne qui n'annonçoit que des cruautés.

EDOUARD LE CONFESSEUR.

1041. Le roi de Norwege, frere de Canute II étant éloigné, l'eſpérance

de ſecouer enfin le joug des Danois, fit renaître dans l'ame des Anglois le zele & le courage, qu'ils ſembloient avoir perdus depuis long-temps. Ils jeterent les yeux ſur Edouard, le ſeul prince de la maiſon royale qu'on pût appeler au trône; car les héritiers d'Edmond II. étoient toujours en Hongrie, & l'ordre de la ſucceſſion cédoit aux beſoins de l'état. Le duc Edwin, tout puiſſant dans le royaume, pouvoit ſeul produire une révolution ſi deſirée. Gendre de Canute le Grand, haï du prince Edouard qui l'avoit accuſé du meurtre de ſon frere Alfred, il paroiſſoit difficile de l'engager à ce parti. Cependant l'intérêt commun étouffa les animoſités. Edouard promit d'épouſer Edithe, fille de Godwin; celui-ci n'eut pas de peine à le faire couronner; & quoique cet événement fût un triomphe ſur les Danois, la douceur du prince & l'embarras de leur ſituation les accoutumerent au gouvernement actuel. L'hiſtoire ne marque plus de différence entre les

On ſecoue le joug des Danois.

deux peuples, qui furent également ſubjugués par Guillaume quelque temps après.

Le nouveau roi traita durement ſa mere Emma, veuve d'Ethelred & de Canute I, que ſon ſecond mariage avoit rendue trop indifférente pour ſes enfans du premier lit. Elle fut dépouillée de ſes tréſors & renfermée dans un monaſtere. Accuſée, dit-on, de crimes énormes, elle ſe juſtifia en marchant nu-pieds ſur des fers rougis au feu. Ce conte des anciens moines eſt rejeté par les hiſtoriens peu crédules. La diſgrace de la reine mere ne produiſit rien de funeſte. Mais Edouard eut l'imprudence d'exciter la jalouſie des Anglois par la faveur dont il honora des étrangers. Il avoit paſſé ſa jeuneſſe en Normandie, il avoit des liaiſons particulieres avec les Normans. Sa cour s'en remplit, & la langue, les manieres, les modes Françoiſes devinrent très-communes en Angleterre. Les Normans obtinrent les principales dignités de l'égliſe. Quoiqu'ils ne poſſédaſſent pas les

Crédit des Normans à la cour.

charges civiles ni les emplois militaires, ils avoient trop d'influence dans les affaires d'état, pour que les Anglois viſſent de bon œil une prédilection ſi marquée.

Godwin ſurtout en conçut un vif reſſentiment, qui ne tarda guere à éclater. Euſtache comte de Boulogne étant venu viſiter le roi, fut inſulté à Douvres par le peuple. Godwin reçut ordre de punir les habitans de cette ville. Il refuſa d'obéir; les menaces du roi déciderent ſon penchant à la révolte. Comme une grande partie des gouvernemens étoit entre ſes mains & entre celles de ſes deux fils, il eut bientôt une armée. Edouard entra en négociation pour gagner du temps. On accourut au ſecours d'un prince que ſa piété & ſa douceur rendoient cher à la nation. Godwin qui s'étoit cru le maître, fut contraint de prendre la fuite avec ſes enfans Leurs biens immenſes furent confiſqués, & la reine Edithe, fille du rebelle, reléguée dans un monaſtere. Cette aimable princeſſe n'avoit pu ſe concilier la

Révolte de Godwin.

tendreſſe de ſon époux, ſoit que les vices de ſon pere la rendiſſent odieuſe, ſoit que le vœu de virginité qu'avoit fait Edouard l'éloignât d'elle ſans retour.

1052. Un vaſte crédit & de grandes alliances fournirent à Godwin de promptes reſſources. Il équipa une flotte, remonta la Tamiſe, parut devant Londres, répandit la terreur; & proteſtant qu'il ne vouloit que ſe juſtifier, il obtint un accommodement funeſte à l'autorité royale. Tous les étrangers furent bannis; les otages qu'il donna furent envoyés en Normandie : tant il étoit difficile de les garder ſurement dans le royaume. Ce ſeigneur mourut à la table du roi l'année ſuivante. Harold ſon fils, auſſi ambitieux & plus habile que lui, ſuccéda non-ſeulement à toute ſon autorité, mais l'augmenta encore par le talent de gagner les cœurs. Le roi même lui témoigna de l'amitié. Cependant pour contrebalancer ſon pouvoir, il lui ſuſcita un rival dans la perſonne d'Algar, fils du duc de Mercie, expé-

Puiſſance & ambition de Harold.

dient plus propre à multiplier qu'à diſſiper les troubles, quand il n'eſt pas ſoutenu par une profonde politique. Harold renverſa bientôt la fortune de ſon concurrent. La mort de Siward duc de Northumberland, qui avoit rendu de grands ſervices à la couronne, cimenta les fondemens de ſa grandeur. Le trône ne lui paroiſſoit plus trop élevé pour ſon ambition, & il ſe flattoit d'y parvenir quand le roi ceſſeroit de vivre.

Edouard veut ſe donner un ſucceſſeur.

Ce prince n'ayant point d'enfans, parce qu'il s'étoit interdit tout commerce avec ſa femme, penſoit à ſe donner un ſucceſſeur. Il avoit rappelé de Hongrie les reſtes de la famille royale. Son neveu mourut en arrivant. Edgar fils de ce neveu, étoit trop jeune pour tenir les rênes de l'état. L'inclination d'Edouard ſe portoit vers le fameux Guillaume duc de Normandie, ſon parent, dont on admiroit déja la fermeté & la prudence. Il lui fit part ſecrétement de ſon deſſein; le duc ſaiſit avec joie une eſpérance ſi flatteuſe. Quoique Harold igno-

Harold en Normandie.

rât les vues du monarque, il ne voyoit pas ſans peine entre les mains de Guillaume un de ſes freres & un de ſes neveux, otages qu'on avoit exigés de Godwin & envoyés en Normandie. Ayant obtenu ou extorqué la permiſſion de les ramener, ſous prétexte que ſa fidélité ne pouvoit être ſuſpecte, il s'embarqua, & fut jeté par une tempête ſur les terres du comte de Ponthieu, qui le retint priſonnier pour le rançonner au gré de ſon avarice. Harold implore la protection de Guillaume. Celui-ci obtient ſa liberté, le reçoit avec de grands honneurs, lui confie le ſecret de ſes prétentions ſur l'Angleterre, s'efforce de le mettre dans ſes intérêts, lui offre même ſa fille en mariage, exige enfin de lui un ſerment de le ſeconder de tout ſon pouvoir. Un trait remarquable de la ſimplicité de ce ſiecle, c'eſt que Guillaume fit cacher des reliques ſous l'autel où devoit ſe faire le ſerment : il les montra enſuite à l'Anglois, comptant que cet artifice lui rendroit ſes engagemens plus ſacrés & plus inviolables.

La crainte des reliques fit moins d'impreſſion que le deſir d'une couronne. Harold étant libre ſe mit peu en peine d'un ſerment forcé. Tandis qu'il s'attachoit les Anglois par une conduite ſage & populaire, il leur inſpiroit la haine des Normans. La gloire qu'il acquit en ſubjuguant les Gallois, toujours prêts à tenter des incurſions dans le royaume, augmenta ſa réputation de valeur; & il ſignala ſa juſtice en abandonnant les intérêts du duc de Northumberland ſon frere, dont le gouvernement tyrannique avoit ſoulevé les Northumbres. Sûr déſormais des ſuffrages de la nation, maître d'une grande partie de l'état, ſoit par lui-même, ſoit par ſes amis, redoutable à un roi foible & irréſolu, il ne diſſimula plus ſes prétentions à la couronne. Edouard mourut ſans avoir nommé ſon ſucceſſeur. La piété de ce prince l'a fait mettre au nombre des Saints. Sa condeſcendance pour Godwin & Harold ſervit beaucoup à maintenir la tranquillité publique. Rien ne le ren-

Harold trompe Guillaume le conquérant.

1065. Mort d'Edouard.

doit plus reſpectable que l'amour de la juſtice. Ses lois furent longtemps reſpectées & chéries en Angleterre. Le recueil en eſt perdu, & celles qui portent ſon nom lui ſont fauſſement attribuées. Il introduiſit la coutume de toucher les écrouelles. On crut dans la ſuite que les rois d'Angleterre avoient le don de guérir cette maladie. Le même uſage & la même opinion étoient établis en France. La maiſon de Hanover aujourd'hui regnante, a laiſſé tomber cette eſpece de prérogative, que le peuple même ceſſoit de reſpecter.

Coutume de toucher les écrouelles.

HAROLD II.

1066. La puiſſance de Harold étoit ſi bien établie, & ſes meſures ſi bien concertées, qu'il monta ſur le trône ſans aucune oppoſition. Le conſeil aſſemblé pour le reconnoître ne penſa point au prince Edgar, l'héritier légitime, ni au duc de Normandie, qui ne pouvoit alléguer d'autre titre que les intentions d'Edouard en ſa faveur. Si le nouveau roi trouvoit des ſujets affec-

Harold reconnu en Angleterre.

tionnés & fidelles, il avoit au dehors de puiſſans ennemis dont la haine & l'ambition conjuroient ſa ruine. Toſti, ce même frère qu'il avoit ſacrifié au bien des peuples du Northumberland, fut le premier à ſe déclarer. Il excita le comte de Flandres Baudouin, ſon beaupere, & le duc Guillaume, auſſi gendre de ce prince, à épouſer ſa querelle; il s'adreſſa au roi de Norwege, & fit armer ces brigands du nord que leurs diviſions inteſtines empêchoient depuis long-temps de troubler le repos de l'Angleterre.

Préparatifs de Guillaume.

Guillaume reſpiroit la vengeance, autant qu'il ambitionnoit la fortune. Ayant reproché au roi ſon parjure par l'organe d'un ambaſſadeur, l'ayant ſommé de lui céder la couronne, il en reçut une réponſe ferme, & prévit une réſiſtance vigoureuſe. Il méditoit la conquête du royaume; deſſein chimérique au premier coup d'œil, & trop audeſſus de ſes forces. Mais pluſieurs circonſtances favorables applanirent les difficultés. La réputation de bravoure que les Normans avoient

acquiſe ; les exploits de quelques-uns de leurs compatriotes, ſimples avanturiers, qui avoient fondé le royaume de Naples & de Sicile ; l'héroïſme de Guillaume qui avoit triomphé, encore jeune, de tous les efforts de la France & de ſes propres vaſſaux, attiroient en Normandie les plus célebres guerriers de l'Europe, dans un temps où chaque ſeigneur, preſque indépendant de ſon ſouverain, ſaiſiſſoit avec ardeur les occaſions de ſe ſignaler par les armes. Dès que le duc eut fait connoître ſes intentions, une foule de braves s'empreſſerent à lui offrir leurs ſervices. L'empereur Henri IV ſe déclara hautement en ſa faveur. Le pape Alexandre II lui envoya une banniere bénite, après avoir excommunié Harold comme un parjure & un tyran. La France, ſous Philippe I encore mineur, favoriſa elle-même cette entrepriſe, ſi contraire aux intérêts de la couronne. Les états de Normandie ne paroiſſoient point diſpoſés à fournir l'argent qu'on leur demandoit ; mais le duc, en s'adreſſant aux plus riches

de

de ſes ſujets ſéparément, obtint d'eux & enſuite des états, toutes les ſommes qu'il voulut. Une flotte de trois mille voiles, une armée de ſoixante mille hommes, menacerent bientôt l'Angleterre d'une fatale révolution.

Victoire de Harold.

Cependant Toſti & le roi de Norwege Halfager avoient déja répandu l'alarme dans le royaume. La premiere armée qui les combattit fut taillée en pieces. Harold, chéri des Anglois, raſſembla promptement ſes forces, marcha aux ennemis, leur livra bataille, remporta une victoire déciſive. Halfager & Toſti périrent les armes à la main. Cet événement eut des ſuites moins heureuſes qu'on ne devoit l'eſpérer. Les plus braves Anglois étoient morts dans l'action ; les autres ſe retirerent mécontens, parce que le roi ne leur diſtribua point les dépouilles des vaincus, qu'il réſervoit ſans doute pour les beſoins à venir. Sur de fauſſes nouvelles que Guillaume, retenu par des vents contraires, avoit renoncé à ſon entrepriſe, il fit rentrer dans les ports

Deſcente des Normans.

une grande flotte qui attendoit les Normans, & facilita ainſi leur invaſion. Ils parurent enfin ſur la côte de Suſſex. Ils débarquerent ſans obſtacle. Le duc étant tombé au ſortir de ſon vaiſſeau, s'écria : *Je prends poſſeſſion du pays.* On en tira un bon augure. Les eſprits ſuperſtitieux étoient vivement frappés des moindres choſes.

Harold rejette un bon conſeil.

Si Harold avoit voulu ſuivre le conſeil de Gurth ſon frere, il eût vraiſemblablement ſauvé le royaume. Une bataille déciſive où il expoſeroit ſa perſonne étoit, au ſentiment de Gurth, un parti haſardeux contraire à toutes les regles de la prudence ; le duc de Normandie ne pouvoit rien ſouhaiter de plus favorable ; réduit à la néceſſité de vaincre ou de périr, quel avantage n'auroit-il pas dans une action où le déſeſpoir augmenteroit le courage de ſes troupes ? il falloit plutôt les harceler par des eſcarmouches, les affoiblir par la diſette de vivres ; les rigueurs de l'hiver (on étoit à la fin de Septembre) acheveroient infailliblement de les abattre, & une ſage lenteur aſſure-

roit la victoire qu'une téméraire précipitation ne pouvoit que rendre fort douteuſe. Harold, inſenſible à ces remontrances, malgré la déſertion des anciens ſoldats, ſe mit en marche à la tête de ſon armée. Guillaume lui ayant fait propoſer par des moines, ou de lui céder la couronne, ou de la tenir en qualité de ſon vaſſal, ou de s'en rapporter au jugement du ſouverain pontife, ou de décider l'affaire par un combat ſingulier, il répondit que le Dieu des batailles la décideroit inceſſamment.

Bataille de Haſtings.

La nuit qui précéda cette fameuſe déciſion, fut une nuit de prieres pour les Normans, & de débauche pour les Anglois. Guillaume, le lendemain matin, harangua ſes officiers, leur mit devant les yeux les eſpérances d'une conquête, les ſuites affreuſes d'une déroute, & ne manqua pas d'inſiſter ſur l'ancien ſerment de Harold & ſur les anathêmes du pape, motifs ſi capables d'émouvoir alors, que le frere du roi s'en étoit ſervi pour le diſſuader de combattre. La bataille

dura tout le jour. Les Normans furent pluſieurs fois repouſſés. Le duc, en habile général, employa un ſtratagême qui réuſſit. Il fit reculer ſes troupes devant les Anglois. Ceux-ci mal diſciplinés les pourſuivoient ſans ordre avec une impétuoſité fougueuſe, lorſque tout à coup les ennemis tournerent tête & reprirent l'avantage. Le roi & ſes deux freres perdirent la vie. Guillaume, après avoir eu trois chevaux tués ſous lui, & avoir perdu environ ſeize mille hommes, remporta une grande victoire, bientôt ſuivie de la conquête du royaume. Cet événement mit fin à la domination des Anglo-Saxons. Le tableau de leur gouvernement & de leurs mœurs, paroîtra d'autant plus intéreſſant, qu'il a beaucoup de rapport avec nos anciennes coutumes, & qu'il doit ſervir d'introduction à la principale partie de l'hiſtoire d'Angleterre.

Harold eſt tué.

Gouvernement & mœurs des Saxons.

Les Saxons conſerverent toujours cet eſprit de liberté qui caractériſoit les Germains, & que nous voyons ſi bien dépeint dans l'ou-

vrage de Tacite. Toute idée de deſpotiſme étoit inconnue parmi eux. Le nom de roi déſignoit le chef plutôt que le maître abſolu du peuple. La peine fixée pour le meurtre d'un roi, étoit ſeulement une ſomme plus conſidérable que le prix d'une autre tête. Le droit de ſucceſſion, naturel dans les familles, avoit été facilement étendu juſqu'à la couronne; mais il n'y avoit point d'ordre de ſucceſſion réglé à cet égard. Si l'enfant du prince ſe trouvoit trop jeune pour gouverner, ſon oncle ou quelque autre du ſang royal prenoit ſa place, comme nous l'avons vu ſouvent. On réfléchiſſoit peu ſur les inconvéniens de cet uſage dangereux: le beſoin préſent ſervoit de regle. L'aſſemblée générale de la nation, connue ſous le nom de Wittenagemot ou d'*aſſemblée des ſages*, devoit donner ſon conſentement aux lois & aux affaires les plus importantes, ſoit politiques, ſoit eccléſiaſtiques. Les évêques & les abbés y entroient eſſentiellement. Il eſt preſque ſûr que les Aldermans ou gouverneurs des

Succeſſion à la couronne.

Wittenagemot.

comtés, qui furent d'ordinaire appelés Comtes depuis l'invaſion des Danois, étoient auſſi membres de cette aſſemblée. Mais on ne s'accorde point ſur la qualité des autres membres. Les uns ſoutiennent que c'étoient les repréſentans des bourgs, c'eſt-à-dire, les Communes telles qu'on les voit aujourd'hui; les autres, que ce ne pouvoient être que les plus conſidérables de la nation par leur ſcience ou par leurs richeſſes. Ce dernier ſentiment nous paroît, comme à M. Hume, le plus vraiſemblable. Le titre de *Grands*, dont on qualifioit ces membres du Wittenagemot, auroit-il été accordé à des hommes du peuple, dans un temps où l'on ne faiſoit cas que de la profeſſion militaire, où l'induſtrie & le commerce étoient mépriſés, où le peuple vivoit pauvre & extrêmement dépendant des riches? L'exemple des Bourguignons, des Francs & des autres nations Germaniques, qui n'admirent point les communes dans leurs aſſemblées générales, fournit une forte preuve contre cette opinion. On ne peut au moins

Les Communes inconnues alors.

douter que le gouvernement Saxon ne ſoit devenu, ſur la fin, une eſpece d'ariſtocratie. Les Danois ayant porté de toutes parts la déſolation & le ravage, il ne reſta qu'un petit nombre de propriétaires puiſſans, dont le peuple imploroit la protection, & qui le tenoient dans une ſorte de ſervitude. D'ailleurs, comme la vraie liberté porte ſur le fondement des lois, moins les lois ſont propres à réprimer la licence, plus les foibles ont beſoin des forts & leur ſont réellement ſoumis. C'étoit l'état des Saxons. On diſtinguoit parmi eux les nobles ou *Thanes*, les hommes libres ou *Céorles*, & les eſclaves. Une naiſſance illuſtre, ou la poſſeſſion des terres, faiſoit la nobleſſe, qui étoit preſque toujours dans le ſang, parce que le peuple avoit très-peu de moyens de s'enrichir. Les nobles habitoient leurs terres, & y faiſoient beaucoup de dépenſe par l'hoſpitalité. La plupart des hommes libres étoient comme leurs fermiers. York, une des plus grandes villes du royaume, ne conte-

Ariſtocratie.

Différentes claſſes d'hommes.

noit qu'environ quatorze cents familles, ce qui prouve que toute l'induſtrie ſe réduiſoit preſque à l'agriculture. Les eſclaves étoient, ou domeſtiques, attachés à la maiſon du maître, ou ſerfs, attachés à la *glebe*, c'eſt-à-dire, à ſes domaines. Il diſpoſoit d'eux comme d'un bien propre. Les hommes pouvoient ſe vendre, & le beſoin, comme la force, faiſoit beaucoup d'eſclaves.

Juſtice. Nous avons vu l'ordre qu'Alfred établit pour l'adminiſtration de la juſtice. Rien de mieux imaginé dans ces temps barbares. Mais il n'étoit pas poſſible que les troubles de l'état, l'extrême puiſſance des ſeigneurs, la foibleſſe du peuple, le défaut de magiſtrats & de gens de lois, ne miſſent beaucoup de confuſion dans cette partie eſſentielle du gouvernement, & que l'influence de l'ariſtocratie n'occaſionnât beaucoup d'injuſtices. La douceur des lois Germaniques multiplioit néceſſairement les déſordres. On rachetoit tous les crimes par des compenſations pécuniaires. Ces

Compenſations pécuniaires.

amendes ne furent d'abord que pour les perſonnes léſées; enſuite elles revinrent en partie au prince, & firent une portion conſidérable de ſes revenus. Le prix de chaque tête étoit fixé. Selon les lois de Kent, on ne devoit pas payer davantage pour le meurtre du roi que pour celui de l'archevêque. Les bleſſures ſe payoient auſſi, ſelon qu'elles étoient plus ou moins grandes, plus ou moins dangereuſes. On trouve des traces de cette juriſprudence dans les premiers temps de pluſieurs autres nations. Il ne falloit donc que de l'argent pour être en quelque ſorte autoriſé à commettre tous les crimes.

Preuves judiciaires.

Les preuves judiciaires répondoient à la groſſiereté des mœurs, & à l'ignorance des Juges. Le ſerment, preuve d'autant plus foible, que les principes & les ſentimens de morale ſont moins développés, étoit continuellement mis en uſage. L'accuſé devoit produire des témoins pour jurer, non que l'accuſation étoit fauſſe, mais qu'ils ajoutoient foi à ces réponſes. On

peſoit quelquefois les témoignages; s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, au poids de la fortune des témoins. Celui dont la vie étoit eſtimée cent vingt ſchellings, contrebalançoit le ſerment de ſix autres perſonnes appréciées vingt ſcellings par tête. Comme l'expérience faiſoit connoître la facilité du parjure, il y avoit d'autres preuves établies, mais auſſi vaines que ridicules ou bizarres. C'étoient le duel, le jugement de la croix, l'épreuve du feu ou de l'eau, qu'on appeloit l'*ordéal*. Ces dernieres pratiques, fondées ſur une ſtupide ſuperſtition, accompagnées de prieres & d'exorciſmes, ne pouvoient guere ſervir qu'à perdre les innocens ou à ſauver les coupables. Nos peres, ſelon la remarque de M. de Monteſquieu, faiſoient dépendre l'honeur, la fortune & la vie des citoyens, de choſes qui étoient moins du reſſort de la raiſon que du haſard; ils employoient ſans ceſſe des preuves qui ne prouvoient point, & qui n'étoient liées ni avec l'innocence, ni avec le

crime. (*Esp. des lois. L. 28.*) Combien la culture de la raison n'a-t-elle pas épargné de maux & procuré de biens à l'humanité ?

Milice. Monnoies. Revenu de la couronne.

Il paroît que tous les hommes libres étoient obligés de prendre les armes à leur tour pour la défense du royaume. On fait monter les forces militaires à quarante-huit mille sept cents vingt hommes, sans compter ceux qui pouvoient servir dans les cas extraordinaires. Pour ce qui regarde les monnoies, la livre Saxonne pesoit trois fois la livre actuelle, & contenoit quarante-huit scellings. Il est extrêmement difficile d'évaluer les sommes dont les anciennes histoires font mention. En combinant toutes les circonstances relatives à cet objet, en supposant que l'Angleterre a aujourd'hui cinq fois plus d'industrie, & trois fois plus d'habitans que dans le temps de la conquête, une livre d'alors, selon le calcul de M. Hume, en valoit au moins cent de ces temps-ci.

Les domaines de la couronne, qui étoient fort vastes, & les taxes,

vraiſemblablement arbitraires, impoſées ſur les bourgs & ſur les ports, faiſoient le revenu du monarque. Il ne pouvoit aliéner ſes terres ſans le conſentement de la nation. Le fameux impôt nommé *Danegelt* avoit été établi par les états.

Nous ne dirons rien de l'inhumanité, de l'ivrognerie, de l'ignorance des Anglo-Saxons. Il ſuffit d'obſerver que les Normans les traitoient de barbares, eux qui tenoient encore beaucoup de leur ancienne barbarie.

L'ANGLETERRE DEPUIS LA CONQUESTE DES NORMANS.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

1066. CET illuſtre bâtard qui, après la mort de Robert duc de Normandie, ſon pere, avoit triomphé, encore jeune, des ennemis les plus puiſſans, étoit trop habile pour ne pas profiter de la victoire de Haſtings. Quoique les Anglois euſſent

beaucoup perdu de leur fierté depuis qu'ils avoient ſubi le joug des Danois, quoique le regne glorieux de Canute les eût familiariſés avec une domination étrangere, ils firent cependant quelques efforts en faveur d'Edgar Atheling, l'unique prince qui reſtât du ſang royal. L'archevêque de Cantorbery le proclama roi, & l'on parut ſe diſpoſer à la défenſe. Mais l'activité de Guillaume augmenta bientôt la terreur que ſa victoire avoit inſpirée. Il ſe rend maître ſans peine de l'importante ville de Douvres, il vole vers Londres où regnoit la confuſion; le haut clergé, preſque tout compoſé de Normans ou de François depuis le regne de S. Edouard, commence à juſtifier ſon entrepriſe par l'autorité de la bulle du pape; les ſuccès du conquérant achevent de décider les eſprits; enfin le primat, la nobleſſe, Edgar lui-même, vont le prier de recevoir la couronne, & lui déclarent qu'ils ne connoiſſent perſonne plus digne que lui de la porter. La cérémonie du couronnement ſe fit

Guillaume eſt couronné.

dans l'abbaye de Weſtminſter. Tandis que par des acclamations redoublées on renouveloit les promeſſes d'obéiſſance, les Normans qui gardoient l'égliſe en dehors, s'imaginant que ce bruit venoit de quelque violence, fondirent avec fureur ſur les Anglois, & Guillaume eut peine à faire ceſſer le tumulte.

Gouvernement ſage.

Ses premieres démarches furent celles d'un prudent politique, appliqué à gagner les cœurs du peuple conquis, & à prévenir les déſordres qu'entraîne une révolution. La juſtice ſévere qu'il maintenoit en Normandie, il l'exerça d'abord en Angleterre; ſurtout pour maintenir la diſcipline de ſes troupes. Mais ſon affabilité & ſes largeſſes en tempéroient la rigueur. Comme les eccléſiaſtiques lui avoient été fort utiles, ils eurent beaucoup de part à ſes bienfaits. Les privileges de Londres & des autres villes furent confirmés; Edgar & les principaux Anglois ne reçurent que des témoignages de bienveillance; tout promettoit une adminiſtration équitable, un regne paiſible. Ce-

pendant le prince avoit plus à cœur ſon intérêt que le bonheur de l'Angleterre. Il eut ſoin de diſtribuer à ſes Normans les terres confiſquées, de mettre l'autorité entre leurs mains, d'élever des citadelles qui tinſſent en bride le royaume, & de conſerver ce pouvoir terrible de l'épée auquel il étoit redevable de ſa puiſſance. On éprouva bientôt qu'il avoit l'ame d'un conquérant plutôt que celle d'un roi.

Ayant pourvu ſuffiſamment à la ſureté de ſa conquête, il ſe hâta de repaſſer en Normandie, ſoit par un motif de vanité peu conforme à ſon caractere, ſoit pour laiſſer aux vaincus l'occaſion de mériter des traitemens plus durs; politique odieuſe, dont on ne doit point l'accuſer ſur de ſimples vraiſemblances. Ce voyage fut une ſource de malheurs. Les principaux Anglois l'accompagnerent avec une magnificence qui relevoit l'éclat de ſa cour. L'oncle du roi de France, une foule de princes & de grands, vinrent applaudir à ſon triomphe. Tandis qu'on ſe livroit à la joie, l'Angleterre fut

1067. Révolte des Anglois, en l'abſence du conquérant.

bientôt troublée par de violentes agitations. Il étoit impoſſible qu'en l'abſence de Guillaume, les Normans, enflés de leurs victoires, avides de butin, pleins de mépris pour un peuple ſi aiſément ſubjugué, ne commiſſent beaucoup de déſordres, & ne provocaſſent à la révolte ce peuple inquiet, encore ſenſible à l'amour de la liberté. Le mécontentement ſe répandit de proche en proche; la haine mutuelle s'enflamma de jour en jour. On prit les armes dans quelques provinces. Guillaume partit promptement, réprima les mutins, rétablit l'impoſition du *Danegelt* ſupprimée par S. Edouard; il fit craindre dès lors ce gouvernement deſpotique auquel il n'avoit que trop de penchant, & que les circonſtances lui faiſoient ſans doute regarder comme néceſſaire. Il vouloit aſſervir & dépouiller la nation. Les prétextes ne lui manquerent pas. Les révoltes ſe multiplierent à l'infini. Tout le royaume étoit en feu. Le roi d'Ecoſſe, le roi de Danemarck ſe joignirent aux Anglois. Quelques-uns

Guillaume dompte les rebelles & ſes ennemis.

des partiſans de Guillaume quitterent même ſon ſervice. La révolution eût été certaine, s'il avoit eu moins d'habileté & de vigueur. Mais au-deſſus des plus grands dangers par ſon génie, ainſi que par ſon courage, il diſſipa cette multitude d'ennemis. Les uns ſe laiſſerent gagner, les autres furent contraints de ſe ſoumettre; le roi d'Ecoſſe ſe retira, les rebelles ſe diſperſerent, & le conquérant exécuta ſon deſſein de changer la face de l'Angleterre.

Saiſiſſant les ſujets d'accuſation que lui fourniſſoient la révolte, il confiſqua preſque tous les biens de la nobleſſe, & les diſtribua aux Normans & aux étrangers qui l'avoient ſuivi. Les richeſſes, le pouvoir, faiſoient un crime dont la peine étoit inévitable. Ces anciennes familles ſi opulentes tomberent dans l'abjection & la pauvreté. Le gouvernement féodal, établi en France & en Normandie, parut à Guillaume le plus propre à cimenter ſa conquête. Il diviſa le royaume en baronies, qui devinrent la

1070. Etabliſſement des fiefs.

récompenſe de ſes partiſans; ceux-ci donnerent une partie de leurs terres à des arriere-vaſſaux. On compta environ ſept cents grands fiefs & plus de ſoixante mille arriere-fiefs. Nul Anglois n'eut part aux premiers : c'étoit beaucoup pour eux d'obtenir quelques-uns des autres. Les terres eccléſiaſtiques furent également ſoumiſes aux lois féodales, à l'obligation de fournir un nombre de troupes au ſouverain, & à la peine qu'entraînoit la félonie ou la déſobéiſſance. Le pape, le clergé, en murmurerent; mais le roi, n'ayant plus beſoin de leurs ſecours, fit peu d'attention à leurs plaintes. Nous renvoyons à la fin du regne de Jean des éclairciſſemens plus détaillés ſur le gouvernement féodal.

L'autorité du pape en Angleterre.

Alexandre II profita des circonſtances pour établir ſa juridiction en Angleterre, où juſqu'alors on n'avoit guere reconnu que la primauté du pape. Il y envoya un légat, le premier qui ſoit entré dans le royaume. Les évêques Anglois d'origine, ſurtout Stigand archevê-

que de Cantorbery, primat du royaume, donnoient de l'ombrage au conquérant. Sa politique vouloit agir contre eux ſous le manteau de la religion. Le légat mit d'autant plus de zele à le ſervir, qu'il trouvoit le moyen d'exercer toute l'étendue de ſes pouvoirs. Il condamna & dépoſa l'archevêque dans un concile; le roi confiſqua auſſitôt ſes biens & l'envoya en priſon. Les autres prélats Anglois, excepté un ſeul, perdirent de même leur dignité. Le célebre Lanfranc, moine Milanois, élevé au ſiége de Cantorbery, travailla ſans relâche à étendre l'autorité de Rome, qui jeta de profondes racines en Angleterre. Mais Guillaume, encore plus jaloux de la ſienne, n'eut garde de s'expoſer à des entrepriſes dangereuſes. L'abus fréquent qu'on faiſoit alors de la puiſſance ſpirituelle, excitoit ſa vigilance & ſa fermeté. Il exigea que les canons des Synodes, que les bulles même de Rome fuſſent revêtues de l'autorité royale, & qu'aucun de ſes miniſtres ou de ſes barons ne pût, ſans ſon con-

Lanfranc.

ſentement, être excommunié pour quelque raiſon que ce fût. Ces précautions empêcherent les eccléſiaſtiques de troubler l'état.

La langue françoiſe en Angleterre.

Toutes les meſures du conquérant tendoient à la ruine des Anglois. Il voulut anéantir leur langue, après les avoir dépouillés de leurs biens. Il ordonna qu'on enſeignât le françois dans toutes les écoles. C'étoit la langue de la cour, & par conſéquent de la nobleſſe. On l'employa dans les actes publics, dans les ordonnances, dans les tribunaux, dans les contrats. De-là cette multitude de mots françois qui ſont devenus anglois, & qui ont enrichi un idiome auparavant très-ſtérile. Quelques lois d'Edouard, que Guillaume rétablit, rendirent ſon gouvernement moins odieux à la nation. Il reſtoit pourtant toujours des ſemences de révolte. Les comtes Morcar & Edwin, le prince Edgar, le roi d'Ecoſſe, prirent les armes, & furent vaincus. Autant le roi montroit de généroſité pour les chefs des rebelles, dont il eſtimoit la valeur, autant

Nouvelles révoltes.

étoit-il ſévere à l'égard de leurs partiſans. Les confiſcations, les ſupplices, étoient la ſuite ordinaire de ſes victoires. Un ſoulèvement dans le Maine, province qui lui appartenoit, fut bientôt calmé par ſa préſence & par le courage des Anglois, empreſſés alors à mériter ſa confiance.

Mais tandis qu'il s'occupoit de cette expédition, les Normans eux-mêmes conſpiroient dans ſon royaume. Quelques-uns de ces ſeigneurs enrichis par ſes bienfaits, ne pouvant ſouffrir une dominarion trop impérieuſe, l'accuſant de tyrannie, lui reprochant la qualité de bâtard dont il ne rougiſſoit point, formerent un complot pour le détrôner. Le comte Waltheof, ſeul Anglois qui eût conſervé quelque pouvoir, époux de la niece du monarque, approuva d'abord leur deſſein. La réflexion & le remords le ramenerent bientôt au devoir. Il paſſa la mer, il révéla le ſecret à Guillaume. Malheureuſement la femme du comte, qui haïſſoit un époux dont elle poſſédoit la confiance, avoit

1074. Les Normans ſe ſoulevent dans le royaume.

prévenu le monarque par une lettre, & rien ne put effacer les impreſſions qu'il en reçut. Le départ de Waltheof fit connoître aux conjurés qu'ils étoient trahis. Ils coururent aux armes ſans attendre le ſecours des Danois, leur principale reſſource. Les généraux de Guillaume lui épargnerent la peine de combattre. Tout étoit ſoumis à ſon arrivée. Les inſtances de ſa niece, ſa propre haine pour le nom Anglois, le rendirent implacable envers Waltheof. Il fut jugé, condamné à mort & exécuté, comme s'il n'avoit pas réparé ſa faute. Son indigne femme tomba quelque temps après dans la diſgrace & le mépris, juſte ſalaire d'une ſi atroce perfidie.

1076. Grégoire VII. Ses prétentions.

Malgré la puiſſance du roi d'Angleterre, l'égliſe avoit alors un chef capable de le braver. C'étoit le fameux Grégoire VII (Hildebrand) infatué de préventions chimériques ſur la grandeur pontificale, ardent à établir un faux ſyſtême par des voies violentes, & le principal auteur de tant de guer-

res allumées durant pluſieurs ſiecles pour la querelle du ſacerdoce avec l'empire. L'ancien uſage de conférer l'inveſtiture des bénéfices par une croſſe & un anneau, cérémonie indifférente à la religion, lui avoit paru une raiſon ſuffiſante d'excommunier, de dépoſer l'empereur Henri IV, d'armer contre lui ſes ſujets & ſes parens, de faire couler des fleuves de ſang en Italie & en Allemagne, où cette diſpute occaſionna plus de ſoixante batailles ſous deux regnes. Se croyant maître de diſpoſer des couronnes, il tranchoit par tout en ſouverain. La France, l'Eſpagne, la Pologne, l'Europe & l'Aſie, éprouverent tour à tour ſon deſpotiſme. Enfin il ſomma Guillaume de lui rendre hommage pour la couronne d'Angleterre, & de lui payer le tribut accoutumé. Il parloit de ce denier de S. Pierre que la libéralité des princes Saxons avoit accordé au pape, ſans prévoir qu'on s'en feroit un titre contre l'indépendance de leurs ſucceſſeurs. Guillaume répondit qu'il vouloit bien envoyer

Guillaume réſiſte fortement au pape.

l'argent, ſelon la coutume, mais qu'il ne devoit point d'hommage & n'en rendroit point. La défenſe qu'il fit aux évêques d'aller à Rome, où Grégoire aſſembloit un concile, ne laiſſa plus aucun doute ſur la force de ſes réſolutions. Il permit néanmoins au légat du pape de tenir un Synode à Wincheſter pour établir le célibat des eccléſiaſtiques.

Réglement ſur le célibat.

Nul objet de diſcipline n'avoit rencontré de ſi fortes oppoſitions dans le royaume. Tout ce que l'on put obtenir de cette aſſemblée, fut que déſormais on n'ordonneroit ni prêtres ni diacres qui ne promîſſent d'obſerver le célibat; mais on n'obligea que les membres des cathédrales & des collégiales à ſe ſéparer de leurs épouſes.

Révolte du fils de Guillaume.

La proſpérité des rois, comme celle des particuliers, n'eſt jamais ſans quelque mélange d'amertume. Guillaume trouva dans ſa famille une ſource d'inquiétude & de chagrins. Il avoit aſſuré la ſucceſſion de la Normandie à Robert ſon fils aîné. Ce prince bouillant, ambitieux, ennemi de toute contrainte, vouloit

vouloit être mis en poſſeſſion de ſon héritage. Le refus d'un pere qui n'avoit garde de ſe dépouiller lui-même, aigrit ſon humeur impatiente. Il ſe plaignit, il cabala, & enfin il eut l'audace de ſe révolter. Après quelques années de diſcorde, le roi fit venir une armée angloiſe pour dompter entiérement le rebelle. Robert, ſoutenu en ſecret par le roi de France, ſe réfugia dans le château de Gerberoi en Bauvoiſis, où il fut aſſiégé, & ſe défendit avec vigueur. Comme les exploits de la chevalerie étoient à la mode, il ſortit un jour de la place, & combattit ſon pere, ſans le connoître ſous le caſque qui lui couvroit le viſage. Les deux champions étoient d'une vaillance éprouvée. Le combat fut terrible. Guillaume reçut une bleſſure & tomba de cheval. Son fils entendant ſa voix, ſaiſi d'horreur & de remords, ſe jette à ſes pieds, lui demande pardon, ſe ſoumet aux peines qu'il voudra lui impoſer. Le roi n'écoute d'abord que ſa colere; mais il ſe laiſſe enfin fléchir par les re-

1079.

Guillaume ſe bat contre ſon fils.

montrances de la reine, & par la ſoumiſſion de Robert. Ce jeune prince l'accompagna en Angleterre, & repouſſa le roi d'Ecoſſe, qui avoit fait une incurſion.

Dénombrement des terres. Fureur de la chaſſe.

La tranquillité du royaume facilita l'exécution d'un projet digne de Guillaume. Il fit faire un dénombrement exact de toutes les terres, de leur valeur, de leur qualité, & du nombre des habitans. Cet ouvrage ſi utile ſubſiſte encore *. L'extrême paſſion de ce prince pour la chaſſe lui inſpira une autre entrepriſe qui ne mérite que des reproches. Un terrain de trente milles d'étendue, près de Wincheſter, fut changé en forêt. Maiſons, domaines, champs, égliſes, tout fut ſacrifié aux plaiſirs d'un homme, ſans que l'on penſât à dédommager les propriétaires. Des lois odieuſes condamnerent à perdre les yeux, quiconque tueroit un ſanglier, un cerf, un lievre même, dans les forêts du ſouverain, tandis que le meurtrier d'un citoyen en étoit quitte pour

* C'eſt ce qu'on appelle *Domeſday-book*.

quelque argent. C'eſt ainſi que la loi du plus fort écraſe l'humanité. Dans des ſiecles polis, on voit trop ſouvent l'homme plus maltraité que la bête.

L'évêque de Bayeux, frere utérin du roi qui l'avoit fait comte de Kent, ſéduit par les prédictions d'un aſtrologue, s'enivra de l'eſpérance de devenir pape, & réſolut d'aller à Rome avec des tréſors immenſes pour ſatisfaire ſon ambition. Pluſieurs barons devoient le ſuivre & courir après une fortune imaginaire. Guillaume ayant démêlé ce complot, donna ordre qu'on arrêtât ſon frere. Perſonne n'oſoit obéir, tant on reſpectoit les immunités eccléſiaſtiques. Il le ſaiſit de ſes propres mains; & le prélat réclamant les priviléges de l'égliſe : *je vous arrête*, lui dit-il, *non comme évêque de Bayeux, mais comme comte de Kent.* Les menaces de Grégoire VII ne délivrerent pas le priſonnier. Evêque arrêté par le roi.

Une affaire plus ſérieuſe avança les jours du conquérant. Il avoit paſſé en Normandie. Quelques 1087. Mort de Guillaume.

incurſions de ſeigneurs François ſur ſes frontieres le diſpoſoient à prendre les armes contre le roi de France Philippe I. Une raillerie indiſcrete de ce monarque acheva de le mettre en fureur. Guillaume étoit fort gros & gardoit le lit depuis quelques jours. *Quand eſt-ce donc qu'il accouchera*, dit Philippe en plaiſantant? Ce mot fut rapporté. Le malade aſſura qu'il iroit faire ſes relevailles à Notre-Dame de Paris avec dix mille lances au lieu de cierges. A peine rétabli, il porta le fer & le feu dans le royaume; il prit & brûla Mante: il auroit ſans doute pouſſé la vengeance beaucoup plus loin, s'il n'avoit été bleſſé par une ſecouſſe de ſon cheval. La fievre le ſaiſit; les approches de la mort le firent rentrer en lui-même. Il crut expier ſes violences en prodiguant des largeſſes aux égliſes & aux monaſteres. Il mourut âgé de ſoixante-deux ans, après avoir donné la Normandie & le Maine à Robert ſon fils aîné, & déſigné Guillaume ſon ſecond fils pour ſon ſucceſſeur en Angleterre.

Henri, leur cadet, eut peu de choſe; mais le roi prédit qu'un jour ſa fortune ſurpaſſeroit celle de ſes freres.

La valeur, l'habileté, la politique de ce conquérant, avoient établi ſa domination ſur des fondemens très-ſolides. Perſonne ne fit mieux valoir le droit de l'épée, le ſeul qui l'avoit rendu maître d'un grand royaume. Les rigueurs qu'il exerça en Angleterre, & par leſquelles il mérita la haine du peuple conquis, étoient peut-être, dans les circonſtances actuelles, l'unique moyen d'étouffer les ſéditions & les révoltes. Mais quel eſt le malheur du genre humain, ſi l'intérêt des ambitieux juſtifie leurs violences & leurs injuſtices? La barbarie des mœurs contribua ſans doute à cette fatale révolution. Les Romains affermiſſoient leurs conquêtes, en laiſſant aux vaincus la propriété de leurs biens, la jouiſſance de leurs lois. Auſſi les Romains ne reſſembloient-ils point à Guillaume ni à ſes Normans. Les richeſſes de ce prince, augmentées par ſon économie, furent ſi conſidérables,

qu'aucun roi d'Angleterre ne l'a égalé depuis en opulence. C'eſt une preuve qu'il avoit réſervé pour la couronne une grande partie des terres dont les Anglois furent dépouillés. Le reglement du *couvre-feu* par lequel il obligea tous les habitans du royaume d'éteindre leurs feux & leur lumiere à huit heures du ſoir au ſon d'une cloche, eſt cité mal à propos comme une preuve de la ſervitude des Anglois. Guillaume avoit déja établi cette coutume en Normandie. Elle étoit pareillement obſervée en Ecoſſe.

GUILLAUME LE ROUX.

1086. Droit de Guillaume.

LE droit de ce prince, dont le ſurnom vient de la couleur de ſes cheveux, n'étant fondé que ſur une lettre de ſon pere à Lanfranc archevêque de Cantorbery, il ſe hâta de paſſer en Angleterre avant que la mort du Conquérant y fût connue, pour s'aſſurer une couronne qui devoit naturellement appartenir à Robert ſon frere aîné.

Le ſoin qu'il eut de s'emparer du tréſor & des principales fortereſſes, ſurtout le zele du primat, ſon ancien précepteur, le firent bientôt couronner ſans la moindre oppoſition. Mais les barons voyoient avec peine l'Angleterre ſéparée de la Normandie. Comme ils poſſédoient dès fiefs dans ces deux états, l'inconvénient d'obéir à deux maîtres, & le danger de perdre une partie de leurs poſſeſſions, les rendoient d'autant plus favorables à Robert, que Guillaume ſe faiſoit craindre par des qualités tyranniques. Violent, cruel, avare, impérieux, il ne pouvoit inſpirer que de juſtes défiances à l'ambition de la nobleſſe. L'évêque de Bayeux, jaloux du crédit de Lanfranc, ſe mit à la tête d'une ligue redoutable. Dès que le roi fut inſtruit de la conſpiration, il s'attacha les Anglois par des promeſſes flatteuſes, leva des troupes, fondit ſur les rebelles, les diſſipa ou les ſoumit, & confiſqua les biens du plus grand nombre. La proſpérité développa ſes vices. Ayant perdu Conjuration.

le primat, dont les conſeils avoient retenu ſes paſſions, il ne garda plus de meſures. Les Anglois, pour prix de leurs ſervices, furent opprimés ſous le joug du deſpotiſme. Les priviléges de l'égliſe, ſi vaſtes & ſi reſpectés alors, s'évanouirent aux yeux de l'avide monarque. Il vendit les bénéfices ou les laiſſa vacans pour en uſurper les revenus. La terreur étoit ſi générale, que les cris du clergé n'exciterent point de mouvemens dans la nation.

1090. Le roi armé contre ſon frere.

Robert qu'on avoit voulu mettre ſur le trône d'Angleterre, ſe vit expoſé lui-même à être dépouillé de ſes états. Ce prince courageux manquoit de prudence & de vigueur dans ſa conduite, & la foibleſſe de ſon gouvernement provoquoit l'inquiétude audacieuſe de ſes vaſſaux. Toute la Normandie étoit déchirée par des guerres inteſtines. Guillaume que les liens du ſang ne gênoient point, s'unit aux rebelles pour profiter des circonſtances. On ménagea un accommodement entre les deux freres; ils ſe promirent mutuellement qu'en

cas que l'un des deux mourût ſans poſtérité, l'autre ſeroit ſon ſucceſſeur. Ils marcherent enſemble contre leur cadet, le prince Henri, que le mécontentement avoit pouſſé à la révolte. Dans cette expédition, Guillaume attaqué un jour par deux ſoldats, ſe voyant près de périr d'un coup d'épée: *Arrête, coquin*, s'écria-t-il, *je ſuis le roi d'Angleterre.* Le ſoldat le releve auſſitôt avec reſpect, & reçoit une récompenſe. C'eſt preſque la ſeule action louable de ce prince. Henri fut réduit à l'extrémité, perdit le peu qu'il avoit, & traîna quelque temps une vie errante & malheureuſe.

Belle action du roi.

1094.

Quoique le duc de Normandie eût cédé quelques places à Guillaume, il n'avoit pu s'en faire un ami ni un allié fidelle. Le roi fit une ſeconde invaſion ſur ſes terres; & pour amaſſer de l'argent, il envoya ordre de lever dans le royaume une armée de vingt mille hommes. Ces troupes étant ſur le point de s'embarquer, on les obligea, au lieu du ſervice militaire, de payer par tête dix ſchellings, enſuite on

Conduite odieuſe de Guillaume.

les congédia. Une ſi étrange extorſion convenoit mieux qu'une armée à la politique du monarque. Il corrompit à force de préſens pluſieurs vaſſaux de ſon frere ; il détacha le roi de France de ſes intérêts. Mais les incurſions des Gallois lui firent repaſſer la mer plutôt qu'il n'auroit ſouhaité. Il repouſſa ces brigands, qui trouvoient toujours un aſyle dans leurs montagnes. Son activité diſſipa une nouvelle conſpiration de quelques ſeigneurs d'Angleterre. Le comte d'Eu accuſé d'y avoir eu part, voulut ſe juſtifier par le duel. Vaincu en préſence de la cour, il fut condamné à devenir eunuque & à perdre les deux yeux. Un de ſes complices fut pendu. Quelle impreſſion devoient produire ces peines, comparées à l'extrême douceur des anciennes lois !

1096. Commencement des Croiſades.

Tandis que le gouvernement féodal rempliſſoit de troubles l'europe entiere ; que les vaſſaux faiſoient la guerre à leurs ſouverains, les ſouverains à leurs vaſſaux, & que chaque ſeigneur étoit continuelle-

tient armé, ou pour se défendre contre ses voisins, ou pour envahir leurs terres ; l'enthousiasme des croisades se répandit tout à coup avec une prodigieuse rapidité, & fit naître des événemens qu'on croiroit impossibles s'ils pouvoient paroître douteux. La dévotion qui entraînoit auparavant les peuples à Rome, s'étoit tournée vers Jerusalem. Ce dernier pélerinage, comme plus long & plus difficile, étoit regardé comme une œuvre plus méritoire, dans un temps où les pratiques extérieures suppléoient d'ordinaire aux vertus chrétiennes. L'ermite Pierre, natif de Picardie, homme d'une imagination ardente, représenta si vivement, à son retour de la Palestine, les vexations & les outrages dont les Turcs y accabloient les pélerins, que le pape Urbain II se servit de lui pour inspirer aux princes & aux peuples le dessein de conquérir cette terre sanctifiée par le Sauveur. La gloire de l'entreprise, l'intérêt de la religion, l'espérance d'expier les plus grands crimes les armes à la main,

la vue d'une conquête qui flattoit l'ambition & l'avarice, les idées religieuſes jointes aux penchans de la nature, firent oublier tous les dangers, tous les obſtacles, & à pluſieurs tous les devoirs de bienſéance, d'état, de famille. Urbain II ayant prêché la guerre ſainte pendant le concile de Clermont en Auvergne, où il excommunia Philippe I, un nombre infini de perſonnes prirent la croix, & ſe préparerent à fondre ſur l'Aſie.

La Normandie livrée à Guillaume.

Ce fut alors un avantage pour les ſouverains. Quoiqu'ils perdiſſent beaucoup de ſujets, ils furent délivrés de beaucoup d'ennemis. Leurs turbulens vaſſaux s'éloignerent; les fiefs qu'ils étoient obligés de vendre pour les frais de l'expédition, ſe trouverent réunis à la couronne. C'eſt ce qui contribua peu à peu à relever en France la monarchie. Perſonne n'étoit moins digne que Guillaume le Roux de profiter de la pieuſe imprudence des croiſés, & perſonne n'en profita davantage. Son frere Robert, l'un des plus ardens à courir les

haſards de l'entrepriſe, voulant y ſoutenir l'éclat de ſon rang, & manquant des reſſources néceſſaiſaires, offrit de lui engager ſes états au prix de dix mille marcs. Une ſomme ſi modique fut levée à force d'extorſions. Robert laiſſa au Roi la Normandie & le Maine, ſe félicitant de tout ſacrifier à la dévotion regnante. Son aïeul, le pere du Conquérant, avoit déja perdu la vie dans un pélerinage de Jeruſalem. Guillaume qui joignoit l'impiété à ſes autres vices, mépriſoit apparemment la croiſade, ſans même en reſpecter le motif.

Diſputes du roi avec le primat.

Ses diſputes avec S. Anſelme archevêque de Cantorbery le rendirent plus odieux aux eccléſiaſtiques, & augmenterent la haine qu'il avoit pour eux. Ce grand ſiege étoit demeuré vacant après la mort de Lanfranc, ainſi que pluſieurs autres dont le roi s'approprioit les revenus. Une maladie dangereuſe lui ayant donné des remords, il avoit forcé Anſelme, abbé du Bec en Normandie, à recevoir une dignité pour laquelle il témoi-

gnoit la plus vive répugnance. Ses paſſions revinrent avec la ſanté ; & il trouva bientôt dans l'archevêque primat un cenſeur rigide de ſes excès. La querelle d'Urbain II avec Clément qui lui diſputoit la papauté, occaſionna une rupture éclatante. Guillaume, à l'exemple de ſon pere, ne vouloit point qu'on reconnût aucun pape avant qu'il ne l'eût fait le premier, comme la tranquillité publique ſembloit l'exiger. Anſelme s'étant déclaré néanmoins en faveur d'Urbain, le roi entreprit de le faire dépoſer, & ne put y engager les autres évêques. Le pape ayant été enfin reconnu, on ſe réconcilia en apparence. Mais l'inflexible prélat fournit matiere à de nouvelles diviſions. Il exigeoit expreſſément que tous les revenus de ſon ſiege lui fuſſent reſtitués ; il appela au pape des refus du roi, & irrita tellement ce prince, que pour ſe ſouſtraire à ſa fureur, il demanda & obtint la permiſſion de ſe retirer à Rome. Ses biens furent confiſqués. Urbain II lui fit l'accueil le plus honorable.

On peut juger du caractere d'Anſelme par ſon zele contre les modes du temps. La principale étoit de porter des ſouliers exceſſivement longs *, terminés en forme de bec d'oiſeau avec de certains ornemens que des chaînes d'or ou d'argent tenoient ſuſpendus. Cette chauſſure incommode ſubſiſta longtemps malgré les ſermons & les défenſes du clergé. Le primat réuſſit mieux en attaquant les cheveux longs & friſés dont on ſe paroit à la cour. Son éloquence, ſa ſévérité, furent aſſez efficaces pour faire couper les cheveux. Ceux qui firent ce ſacrifice ſe croyoient vraiſemblablement fort avancés dans le chemin de la vertu, & n'en étoient que plus ardens à ſatisfaire leurs paſſions; car plus on s'attache aux minuties, plus on néglige ordinairement l'eſſentiel.

Modes ridicules attaquées par le clergé.

Toute la puiſſance du roi d'An-

* On les appeloit *ſouliers à la poulaine.* Le continuateur de Nangis taxe cette mode ridicule de *péché contre nature, d'outrage fait au créateur.* En France comme en Angleterre, elle paſſoit ainſi que les cheveux longs, pour un ſcandale énorme digne des foudres eccléſiaſtiques.

gleterre n'empêcha point un ſimple ſeigneur de lui cauſer de l'inquiétude. C'étoit Elie comte de la Fleche en Anjou. Le roi paſſa pluſieurs fois la mer pour le réprimer. Un jour étant à la chaſſe, il
1099. apprit qu'Elie aſſiégeoit la citadelle du Mans. Il galope ſur le champ juſqu'au premier port, réſolu de ne point s'arrêter qu'il n'ait tiré vengeance de cette inſulte. La mer étoit orageuſe ; les matelots lui repréſentent le danger. *Vous n'avez jamais oui dire*, répond-il, *qu'un roi ait été noyé.* Il fait auſſitôt mettre à la voile, délivre la place, pourſuit le comte, l'aſſiege dans un château, & reçoit une bleſſure qui l'oblige de retourner en Angleterre. Peu de temps après, le comte de Poitiers, duc de Guyenne, entraîné par la paſſion des croiſades, conclut avec lui un marché ſemblable à celui du duc de Normandie. Guillaume ſe diſpoſoit à partir pour prendre poſſeſſion de la Guyenne & du Poitou, lorſqu'il fut tué à la chaſſe d'un coup de fleche tiré contre un cerf. Il avoit environ quarante ans.

Emportement du roi. Sa mort.

La tour, le pont de Londres, & la salle de Westminster sont des monumens de son regne. On soupçonne les moines & les ecclésiastiques, ses ennemis, de l'avoir peint de couleurs trop odieuses. Mais sa méchanceté, sa perfidie, sa rapacité, ses violences, sont constatées par des faits indubitables.

Monumens d'architecture.

HENRI I.

GUILLAUME le Roux n'ayant point été marié, la couronne appartenoit à Robert duc de Normandie, soit par le droit d'aîneſſe, soit par l'ancien traité qu'il avoit conclu avec le roi d'Angleterre. Ce prince s'étoit signalé à la croisade. Jérusalem étoit enfin conquise, malgré les désordres & la mésintelligence des croisés, malgré la perfidie des Grecs, & les obstacles sans nombre qui réduisirent ces armées, d'environ huit cents mille hommes, à vingt ou trente mille combattans. Robert, à son retour, avoit épousé une princesse d'Italie, & goûtoit

1100.

Henri usurpe la couronne.

dans ce climat les délices du repos & de l'amour, lorſque le trône devint vacant & qu'il auroit dû le remplir. Le prince Henri, ſon cadet, ſe trouvant ſur les lieux, étant même de la partie de chaſſe où Guillaume fut tué, ſaiſit la fortune avec ardeur, courut à Londres pour s'emparer du tréſor, gagna les grands & les évêques, & ſe fit couronner auſſi promptement que s'il avoit eu les droits les plus inviolables.

Charte de Henri I.

Son premier ſoin fut de colorer l'uſurpation par des apparences d'humanité & de juſtice. Il accorda une fameuſe charte par laquelle il promettoit de ne point toucher aux revenus eccléſiaſtiques pendant la vacance des abbayes ou des évêchés; de laiſſer aux héritiers des barons & des vaſſaux la poſſeſſion de leurs héritages, ſans exiger les groſſes ſommes qu'on en tiroit ſous les derniers regnes; de renoncer au droit de garde-noble en vertu duquel la couronne jouiſſoit des biens des mineurs; de conſentir aux mariages que les barons voudroient

faire pour leurs filles, leurs ſœurs, leurs nieces, &c. à moins que l'époux propoſé ne fût ſon ennemi; enfin de modérer les impôts, de pardonner le paſſé, de décharger les débiteurs de la couronne, de maintenir les lois de S. Edouard ſi précieuſes à la nation. Les arriere-vaſſaux devoient jouir des mêmes privileges qu'il accordoit aux grands ſeigneurs. Ainſi l'autorité royale paroiſſoit ſe reſſerrer dans de juſtes bornes.

Le primat refuſe l'hommage.

L'évêque de Durham, auteur de preſque toutes les vexations que le royaume venoit d'eſſuyer, fut mis en priſon comme une victime de la haine publique. Mais ce ſiege vaqua cinq ans & le roi en toucha les revenus; atteinte manifeſte à ſa propre charte. Pour ſe rendre plus agréable aux yeux du peuple, il rappela l'archevêque de Cantorbery, dont la réputation de ſainteté s'étoit accrue dans la diſgrace. Anſelme refuſa en arrivant de renouveler l'hommage qu'il devoit au ſouverain. Le pape avoit décidé depuis peu dans un concile de

Rome, qu'il étoit horrible que des mains *deſtinées à créer le créateur fuſſent réduites à l'infamie de ſe mettre* (ſelon la coutume) *entre des mains continuellement ſouillées de ſang, de rapines & d'attouchemens impurs.* Soit que l'ignorance couvrît le faux de ces raiſonnemens abſurdes, ſoit que l'eſprit de religion empêchât de le combattre, ils en impoſoient aux laïques & régloient la conduite du clergé. Henri craignant de ſe brouiller avec le primat, conſentit à ſuſpendre le différent juſqu'à ce que l'on eût conſulté le pape. Il gagna l'affection des Anglois en épouſant Matilde fille du roi d'Ecoſſe & mere d'Edgar Atheling. Cette princeſſe, du ſang de leurs anciens rois, leur étoit infiniment chere. Elle avoit porté le voile dans un couvent: quoiqu'elle n'eût point fait de vœux, on craignit que ce ne fût un empêchement de mariage. Anſelme aſſembla un concile où l'affaire fut décidée conformément aux deſirs du roi & du peuple.

1101. Guerre du roi avec ſon frere.

Cependant le duc Robert, arrivé en Normandie peu de temps

après la mort de Guillaume, penſoit à reprendre par la force une couronne qu'il avoit perdue par ſon abſence. Pluſieurs des barons Normans d'Angleterre conſpirerent en ſa faveur. La ſéparation des deux états ne s'accordoit point avec leurs intérêts particuliers. Belleſme comte de Shrewsbury, la Varenne comte de Surrey, & quelques autres, invitoient le duc à tenter une invaſion. Henri ſe précautionna contre le danger, en s'aſſurant de l'amitié du primat, dont le crédit étoit ſans bornes. Il affecta de le conſulter ſur toutes les affaires, d'entrer dans toutes ſes vues. Anſelme répondit à ſa confiance, & retint l'armée dans le devoir. Le duc arrive enfin; les deux freres ſont ſur le point de livrer bataille. Un accommodement heureux les déſarme. Robert ſe contente d'une penſion de trois mille marcs. On ſe promet de part & d'autre amniſtie pour les vaſſaux, & ſecours contre les ennemis. Rien n'étoit plus avantageux au roi. Mais peu fidelle à ſa parole, il pourſuivit

bientôt Belleſme, la Varenne & les principaux rebelles, dont les grands biens furent confiſqués. Quelque prétexte que la conduite de ces ſeigneurs indomptables pût fournir à leur condamnation, il étoit facile d'en ſoupçonner le véritable motif. Robert eut l'imprudence de venir lui-même témoigner ſon reſſentiment. C'étoit ſe livrer à un ennemi. Il ne recouvra ſa liberté qu'en renonçant à la penſion qui lui étoit due.

1106. Conquête de la Normandie.

Ce prince plein de valeur & de franchiſe étoit incapable de gouverner un état. Partagé entre les pratiques de dévotion & les plaiſirs du libertinage, négligeant toutes les affaires, ſe laiſſant voler & jouer par ſes ſerviteurs, abandonnant ſes ſujets à l'avidité de ſes miniſtres, ne ſachant ni protéger ni réprimer ſes vaſſaux, il rendoit la Normandie malheureuſe malgré ſes inclinations bienfaiſantes; tant il eſt vrai qu'avec de la bonté ſans ſageſſe on peut être un mauvais prince. Le mécontentement devint ſi fort, que les Normans eurent re-

cours à Henri pour faire ceſſer les déſordres. Son ambition ſe propoſoit un autre but. Il paſſa la mer, battit le duc de Normandie dont le courage fut mal ſecondé par Belleſme, fit priſonnier ſon frere & le fils unique de ſon frere, ſe rendit maître de Rouen & de toute la province, reçut l'hommage de tous les vaſſaux du duc, & retourna en triomphe dans ſon royaume. Robert reſta en priſon juſqu'à la mort. Edgar Atheling qui avoit combattu ſous ſes ordres, obtint la liberté avec une penſion médiocre, & finit ſes jours obſcurs en Angleterre: prince, comme l'obſerve M. Hume, dont les talens devoient être bien bornés, puiſqu'étant le ſeul héritier de la famille royale des Anglo-Saxons, il vécut tranquille ſous le regne de trois violens uſurpateurs.

Mort du prince Edgar.

1107.

Affaire des inveſtitures.

Plus le roi avoit éprouvé le pouvoir d'Anſelme, ſans lequel il couroit riſque d'être détrôné, plus il ſentoit d'une part la néceſſité de ne point rompre avec ce prélat, & de l'autre, celle de ſoutenir les droits de la couronne contre les

prétentions nouvelles du clergé, & ſurtout des papes. La puiſſance eccléſiaſtique s'étoit élevée au point de faire trembler les ſouverains. Il ſembloit que le royaume de Jeſus-Chriſt devoit non-ſeulement être de ce monde, mais aſſervir tous les royaumes du monde. L'ambition & les préjugés avoient effacé les premiers principes de l'évangile. Nous avons vu naître le démêlé de Henri avec Anſelme au ſujet de l'hommage, que l'on s'efforçoit d'abolir avec les inveſtitures. La réponſe du pape Paſcal II fut digne de Grégoire VII. Selon la maniere de raiſonner ſi commune alors, il appuyoit ſon refus ſur des preuves également frivoles & ſingulieres. De ce que Jeſus-Chriſt eſt appelé la *porte* dans l'évangile, il concluoit que les eccléſiaſtiques devoient entrer en poſſeſſion des bénéfices par cette porte, & non par la voie des profanes. Henri peu touché ſans doute de ces raiſons, étoit néanmoins trop ſage pour s'expoſer à de violentes tempêtes. Il envoya trois évêques à Rome, dans la vue d'accommoder

Raiſonnement du pape ſur les inveſtitures.

Conduite du roi & du primat.

d'accommoder le différent. Anſelme y envoya de ſon côté deux moines, afin d'être plus ſûr des intentions du pape. Les évêques rapporterent au roi une lettre foudroyante de Paſcal contre les inveſtitures, qu'il repréſentoit comme une ſorte d'adultere ſpirituel avec l'égliſe. Les moines en rapporterent une autre à l'archevêque, laquelle portoit la défenſe de faire hommage à un laïque & de recevoir les bénéfices de ſa main; coutume qu'on ſuppoſoit être la ſource de toute ſimonie. Dans cette ſituation embarraſſante, Henri eut recours à l'artifice. Il ſupprima la réponſe de Paſcal, & engagea les trois évêques à déclarer que le pape ne déſapprouvoit point les inveſtitures en Angleterre, mais que la prudence l'avoit empêché de s'expliquer par écrit ſur un objet ſi délicat. Anſelme, bien aſſuré du contraire, ſuivit ſa pointe avec chaleur, refuſa de conſacrer les évêques qui venoient de recevoir l'inveſtiture, ſe ſépara de leur communion; & voyant le prince ir-

rité, il obtint une nouvelle permiſſion d'aller à Rome. Un ambaſſadeur d'Angleterre s'y rendit en même-temps. Il dit au pape que ſon maître perdroit plutôt la couronne que de renoncer à une de ſes principales prérogatives. Et moi, répondit Paſcal, je perdrai plutôt la tête que de l'en laiſſer jouir impunément. Les menaces d'excommunication alarmoient déjà le royaume. On ſavoit l'état affreux où les foudres du Vatican avoient réduit les empereurs Henri IV & Henri V, l'incendie que les cenſures avoient allumé en Allemagne: on craignoit d'autant plus, que le roi montroit plus de fermeté. Mais ſa prudence diſſipa l'orage. Il acheta la paix en ſacrifiant les inveſtitures, & Paſcal II conſentit à l'hommage & au ſerment que les évêques lui devoient comme ſeigneurs temporels. Anſelme fut bientôt rétabli.

Le pape obſtine dans ſes meſures.

On s'accommode.

Un ſynode tenu à Weſtminſter dans le cours de ces différens avoit défendu les cheveux longs à tous les laïques, le mariage des prêtres, & même tout mariage juſqu'au

Statuts eccléſiaſtiques.

huitieme degré de parenté excluſivement. Ce dernier réglement, en vigueur par toute l'égliſe, étoit propre à multiplier les divorces. Dans des ſiecles où l'uſage de l'écriture étoit rare, on pouvoit alléguer & ſuppoſer après coup des empêchemens de mariage dont on ne ſe doutoit point d'abord. L'hiſtoire de France n'en fournit que trop de preuves. Henri voulut bien ſe faire couper les cheveux pour vivre en paix avec le clergé.

Guerre pour la Normandie.

Son uſurpation de la Normandie lui attira d'autres ennemis. Guillaume fils du duc Robert, jeune prince de grande eſpérance, s'étoit réfugié auprès du comte d'Anjou, & avoit réclamé la juſtice & la protection de pluſieurs ſouverains de l'Europe. Le roi de France, Louis le Gros, le plus intéreſſé à ſe déclarer pour lui contre un voiſin trop puiſſant, prit les armes par politique autant que par généroſité. Ses alliés lui manquerent; & ne trouvant point aſſez de forces dans ſon royaume (car l'anarchie féodale avoit réduit la royauté à

une extrême foibleſſe) il profita du
1119. concile de Reims où ſe trouvoit le pape Callixte II, pour exciter la puiſſance eccléſiaſtique contre le roi d'Angleterre : reſſource dangereuſe, qui autoriſa ſi ſouvent l'abus dont tous les rois avoient à ſe plaindre. Le prudent Henri para le coup. Ses évêques députés au concile avoient défenſe de rapporter dans le royaume aucune ordonnance du pape, contraire aux prérogatives royales. Ses ambaſſadeurs avoient ordre cependant de travailler à mettre Callixte dans ſes intérêts. Ils y réuſſirent. Le glaive ſpirituel ne l'inquiéta point, & ſa fortune le fit triompher de Louis le Gros à la journée d'Andely. Les deux rois s'accommoderent après quelques expéditions peu mémorables.

Naufrage du fils de Henri. Un accident affreux troubla bientôt la proſpérité du monarque Anglois. Son fils unique Guillaume, qu'il venoit de faire reconnoître pour ſon ſucceſſeur, retournoit avec lui dans le royaume. Le vaiſſeau de Henri arriva heureuſement. Celui de Guillaume échoua par la

faute des matelots qui étoient ivres. Le jeune prince ſe ſauvoit dans une chaloupe, lorſqu'entendant les cris de la comteſſe de Perche ſa ſœur naturelle, il voulut aller la ſecourir. Sa chaloupe fut à l'inſtant ſurchargée de monde & engloutie par les flots. Environ cent quarante perſonnes de la premiere nobleſſe périrent en cette occaſion. Le roi, inconſolable de la mort d'un fils chéri, ſe remaria pour avoir un ſucceſſeur. Mais ſa ſeconde femme ne lui donna point d'enfans. Sa fille Matilde, veuve de l'empereur Henri V, devoit être ſon héritiere. Pour détacher Geoffroi Plantagenet comte d'Anjou, de l'alliance du prince Norman, il lui accorda cette princeſſe. Les barons mécontens d'un mariage ſur lequel on ne les avoit pas conſultés, paroiſſoient diſpoſés à la révolte. Le duc de Normandie que Louis le Gros venoit de mettre en poſſeſſion de la Flandres, trouvoit une occaſion favorable de recommencer la guerre. Il mourut dans une bataille, & le roi fut délivré du plus dangereux de

1127. Le roi marie ſon héritiere au comte d'Anjou.

ſes ennemis. Les dernieres années de ce regne ne préſentent que les avantages d'une profonde tranquillité. Henri paſſa en Normandie, où il eut la ſatisfaction de voir naître pluſieurs enfans de l'impératrice ſa fille. Frappé d'une maladie violente, lorſqu'il ſe préparoit au retour, il la nomma ſon héritiere, ſans faire mention du comte d'Anjou dont il étoit mécontent.

Mort de Henri I.

L'Angleterre perdit en 1135 ce roi auſſi habile que brave, qui l'avoit gouvernée trente-quatre ans. Si la maniere dont il traita ſon frere & ſon neveu eſt une grande tache à ſa gloire, la ſageſſe de ſon gouvernement doit l'effacer en partie. Quoique jaloux comme ſes prédéceſſeurs de l'autorité abſolue, il ſoulagea ſes peuples en diverſes occaſions, & réprima en particulier les abus du droit de *purveyance*, qui obligeoit à fournir la cour de proviſions & de voitures quand le monarque voyageoit dans le royaume. Cette prérogative fut durant pluſieurs ſiecles un des grands fardeaux de la nation. Henri ſut en

Droit de *purveyance*.

même-temps, par une prudence très-difficile, ménager la cour de Rome, & ſoutenir les libertés de l'égliſe nationale. Il ſe fit promettre par Callixte II de n'envoyer aucun légat en Angleterre, que ſur la demande du roi ; d'autres diſent, ſans une néceſſité preſſante, clauſe favorable au pontife. Cependant quelques années après, on reçut un nouveau légat dans un temps où il eût été dangereux de le renvoyer, comme on avoit renvoyé ſon prédéceſſeur. Après ſon départ occaſionné, ſelon quelques hiſtoriens, par une aventure ſcandaleuſe, l'archevêque de Cantorbery eut les pouvoirs de la légation, & le roi ne s'y oppoſa point, eſpérant maintenir ſon autorité ſur un évêque du royaume. Les légats exerçoient par tout avec empire le pouvoir ſans bornes que les papes s'étoient arrogé. Ils nommoient aux bénéfices vacans, aſſembloient des ſynodes, fulminoient des cenſures, & n'oublioient rien pour étendre la juridiction eccléſiaſtique.

Point de légat étranger dans le royaume.

Henri I aimoit la littérature & Littérature.

avoit de la ſcience, comme on pouvoit en avoir dans ce ſiecle de ſuperſtition & de harbarie. C'eſt ce qui le fit ſurnommer *Beau-clerc*; car les clercs ou eccléſiaſtiques étant preſque les ſeuls hommes un peu lettrés, leur nom ſe donnoit à quiconque paroiſſoit ſavant. Il exerça ſévérement la juſtice; unique moyen d'arrêter le cours de la licence. Le vol commença ſous ſon regne à être puni de mort. La fauſſe monnoie devint un crime capital. Londres obtint une charte avantageuſe qu'on regarde comme l'origine de ſes priviléges.

Juſtice.

ETIENNE.

1135. Dots de Matilde à la couronne.

LES fiefs dans les commencemens étoient cenſés des bénéfices militaires qui ne pouvoient paſſer aux femmes. Mais depuis qu'ils étoient devenus une propriété de famille, le droit du ſang avoit prévalu ſur l'ancien uſage, & la ſucceſſion de Henri appartenoit inconteſtablement à ſa fille, l'impératrice Matil-

de. Elle éprouva néanmoins, comme tant d'autres, que les titres les plus légitimes ne ſont rien lorſque les lois ſont trop foibles pour les ſoutenir. Deux enfans d'Adele fille de Guillaume le Conquérant, mariée au comte de Blois, avoient obtenu ſous le dernier regne des établiſſemens conſidérables en Angleterre. L'un d'eux nommé Etienne, devenu depuis comte de Boulogne, ſe flatta que les richeſſes & l'intrigue ſuppléeroient à la juſtice en faveur de l'ambition. Oubliant tous les bienfaits de Henri pour s'emparer de ſa couronne, il avoit gagné le peuple par une conduite adroite; & il ſe hâta de faire une démarche déciſive. L'évêque de Wincheſter ſon frere & l'évêque de Salisbury, étant dans ſes intérêts, ſolliciterent le primat à le couronner. Celui-ci qui avoit juré comme eux l'obéiſſance & la fidélité à Matilde, ſe montra d'abord plus attaché à ſes devoirs. On employa le parjure pour le ſéduire. Un ſeigneur aſſura devant lui avec ſerment que le dernier roi, au lit de la mort, avoit

Uſurpation d'Etienne.

Le primat le couronne.

déclaré ſon intention de préférer Etienne à ſa fille. L'archevêque de Cantorbery n'en demanda pas davantage, & couronna ſolemnellement l'uſurpateur; cérémonie capable de décider un peuple, que la ſuperſtition gouvernoit plus que les principes de l'équité & de la morale.

Conduite équivoque d'Etienne.

Etienne ne trouvant point de réſiſtance, chercha les moyens de s'affermir ſur le trône. Il accorda une charte également avantageuſe au clergé & aux différens corps de la nation. Il promit à la nobleſſe de ne point contrarier ſon goût dominant pour la chaſſe; il promit au peuple de ſupprimer l'impôt du *danegelt*, & de rétablir les lois de S. Edouard. Il ſaiſit le tréſor de Henri I, montant à cent mille livres. Cet argent fut employé à ſe faire des partiſans, à raſſembler des troupes mercenaires, & à cimenter le deſpotiſme; car les premieres apparences de bonté n'étoient que des ruſes d'ambition. La Normandie ſe ſoumit de même au nouveau roi. Son fils aîné fit hommage de cette province au roi de France Louis le

Jeune, qui lui accorda ſa fille en mariage. Les concurrens de l'uſurpateur, & même le comte d'Anjou, furent contraints de renoncer à leurs droits moyennant une penſion.

Le comte de Gloceſter, fils naturel de Henri I, réſolu de défendre les droits de Matilde, mais n'en ayant pas encore la facilité, prêta ſerment à Etienne ſous condition qu'il garderoit ſes engagemens, & qu'il le laiſſeroit en poſſeſſion de ſes dignités & de tous ſes droits. La crainte d'offrir à ce ſeigneur un prétexte de révolte, fit accepter une condition ſi ſuſpecte. Le clergé en mit une à ſon ſerment, non moins dangereuſe : Que le roi défendroit les libertés eccléſiaſtiques, & ſoutiendroit la diſcipline de l'égliſe. Enfin, comme chacun vouloit tirer avantage des conjonctures, pluſieurs barons ſe réſerverent le droit de fortifier des châteaux & de ſe mettre en ſituation de défenſe. C'étoit une atteinte mortelle à l'autorité royale, ainſi qu'à la tranquillité publique. Dès lors il s'éleva des fortereſſes dans

Conceſſions dangereuſes.

Fortereſſes des ſeigneurs.

tout le royaume ; les grands s'emparerent chez eux de la juridiction, du droit de battre monnoie, de tous les priviléges que la force peut uſurper, & le peuple fut la victime des guerres que tant de ſeigneurs armés ſe firent continuellement les uns aux autres.

Troubles dans l'état.

Ces déſordres devinrent d'autant plus funeſtes, qu'Etienne ſuivit l'exemple qu'il ne pouvoit arrêter. Voyant le royaume en combuſtion, il commença lui-même à ne gouverner que par la force. Les anciens priviléges de ſes ſujets, les conceſſions qu'il venoit de leur faire, furent ſacrifiés au deſir d'une domination abſolue. L'armée mercenaire qui épuiſoit le tréſor eut le droit de ſubſiſter de brigandages. Enfin le mécontentement de la nation encouragea le comte de Gloceſter à lever l'étendard de la révolte. Il s'unit à David roi d'Ecoſſe. Tous deux ravagerent les frontieres. Le roi remporta une victoire complete, & ſe crut paiſible poſſeſſeur de la monarchie. Trop de confiance l'engagea dans une malheureuſe

1138.

querelle avec le corps eccléſiaſtique, dont il devoit connoître l'autorité, puiſqu'il en avoit reçu la couronne. Deux évêques, à l'exemple des autres ſeigneurs, avoient conſtruit des châteaux. Etienne, éprouvant tous les jours combien cette multitude de forts étoit nuiſible au gouvernement, voulut s'emparer d'abord de ceux du clergé, pour abattre enſuite ceux de la nobleſſe. Il ſaiſit un prétexte d'empriſonner les deux prélats, & les obligea par menaces à lui remettre leurs châteaux. Cette violence révolta l'évêque de Wincheſter, ſon propre frere, revêtu alors de la qualité de légat, qui lui donnoit le plus grand pouvoir. Il aſſemble un concile, réclame les immunités de l'égliſe, invective contre l'impiété du roi, & invite l'aſſemblée à prononcer ſon jugement. On cite le monarque à comparoître; un envoyé vient de ſa part plaider ſa cauſe, & accuſe les deux évêques de trahiſon. Le concile refuſe de les juger avant la reſtitution des fortereſſes. On n'en ſeroit point demeuré là,

Démêlé du roi avec les évêques.

ſi Etienne n'avoit menacé d'employer les armes & la violence.

Matilde fait valoir ſes droits.

Des agitations ſi dangereuſes & les murmures d'un peuple irrité favoriſoient les deſſeins de l'impératrice Matilde, héritiere légitime de la couronne. Elle entra dans le royaume avec le comte de Gloceſter. Son parti augmenta de jour en jour. La guerre civile fit naître toutes les horreurs de la cruauté, du brigandage & de la famine. Après

1141.

une infinité de petits combats & beaucoup de négociations inutiles, l'armée royale fut battue par Gloceſter, & le roi tomba priſonnier entre ſes mains. Le légat ſe déclara pour Matilde, qui lui promettoit tout ce que l'ambition pouvoit deſirer, & tout ce que l'égliſe pouvoit prétendre. L'archevêque de

Le clergé diſpoſe de la couronne.

Cantorbery couronna cette princeſſe. Les états du royaume ne furent point aſſemblés pour diſpoſer du royaume. Ce fut l'ouvrage d'un ſynode, où le perfide légat ayant renouvelé ſes déclamations contre Etienne, conclut qu'il appartenoit ſurtout au clergé d'élire un roi, &

que la volonté du ciel le décidoit en faveur de l'impératrice. Il n'y eut d'autres laïques dans cette assemblée que les députés de Londres. Ils demanderent la liberté du roi, & ne reçurent que des marques d'improbation. La ville se soumit malgré elle. Bientôt le caractere impérieux de Matilde excita le desir du changement. Londres se révolte, la princesse prend la fuite, le légat court la joindre à Winchester, déja résolu de la trahir; il l'abandonne en effet, joint ses troupes à celles de son frere, assiege la princesse dans sa ville épiscopale, & la réduit aux dernieres extrémités. Matilde se sauve, le comte de Gloceſter est fait prisonnier. L'impératrice ne pouvant se passer de son secours, l'échangea contre le roi.

Matilde trahie.

La mort de ce brave seigneur, arrivée quelque temps après, affoiblit considérablement son parti. Mais outre le fardeau de la guerre, Etienne essuya encore une querelle avec le pape. Eugene III avoit nommé cinq évêques Anglois pour

1146.

Interdit lancé par le pape.

un concile de Reims, au lieu de laiſſer, ſelon l'uſage, à l'égliſe d'Angleterre, le choix de ſes députés. Le roi s'étant oppoſé à cette innovation, Eugene lança un interdit ſur ſes partiſans: cenſure dont il n'y avoit eu aucun exemple dans le royaume, & qui, faiſant ceſſer les exercices de la religion, entraînoit néceſſairement des ſuites très-dangereuſes. On les prévint par la ſoumiſſion au pape. Un ennemi plus redoutable que tous les autres, commença à entrer en lice contre Etienne. C'étoit le prince Henri, fils aîné de Matilde, âgé de ſeize ans, deſtiné à devenir bientôt l'un des premiers ſouverains de l'Europe. Selon les lois ou les coutumes de la chevalerie, les gentilshommes & même les princes devoient être armés chevaliers, pour paroître avec honneur dans la carriere des armes. Il alla recevoir ce grade des mains du roi d'Ecoſſe ſon grand-oncle. Quelques incurſions en Angleterre firent connoître ſon habileté & ſa valeur. Toute ſa conduite annonçoit un prince capable

Le prince Henri menace Etienne.

de grandes choſes, & les partiſans de ſa maiſon en conçurent de nouvelles eſpérances. Sa mere lui aſſura la Normandie ; la mort de Geoffroi ſon pere le mit en poſſeſſion du Maine & de l'Anjou ; il acquit le Poitou & la Guienne par ſon mariage avec Eléonore, que Louis le Jeune venoit de répudier. Ce roi, engagé par S. Bernard à la ſeconde croiſade, qui ne produiſit que des malheurs, avoit conçu pendant le cours de cette expédition une haine violente contre ſa femme ſoupçonnée de galanterie ; à ſon retour, l'antipathie l'avoit emporté ſur la bonne politique. Henri profita de ſon imprudence, & Eléonore en l'épouſant ſe vengea d'un affront ſi funeſte depuis aux François. La grandeur du jeune prince frappa tellement l'Angleterre, qu'Etienne voulant aſſurer la couronne à ſon fils Euſtache, l'archevêque de Cantorbery refuſa de le ſacrer. Henri ne tarda point à ſe montrer dans le royaume. On étoit à la veille d'une terrible bataille, lorſque les grands propo-

1152.

1153. Traité avec Henri.

ſerent une négociation qui épargna beaucoup de ſang. Il fut réglé qu'Etienne continueroit de régner juſqu'à ſa mort, & que Henri lui ſuccéderoit. Le roi mourut l'année ſuivante. Des ſoucis, des révoltes, des guerres, avoient été tout le fruit de ſon uſurpation; tant les ambitieux ſe trompent en attachant le bonheur à la plus haute fortune.

Appels au pape. L'autorité pontificale fit des progrès ſous ce regne; les appels au pape défendus par les lois Angloiſes, devinrent très-communs. Nous allons voir juſqu'où pouvoit ſe porter l'abus de la puiſſance ſpirituelle, affranchie des regles que la religion même lui avoit preſcrites dans les premiers temps.

HENRI II.

1154. Puiſſance de Henri II. LA maiſon de Plantagenet ou d'Anjou, établie ſur le trône d'Angleterre, devenoit une puiſſance d'autant plus formidable pour ſes voiſins, que Henri joignoit de grandes qualités à de grands do-

maines. Maître de l'Anjou, de la Touraine, du Maine, de la Normandie, de la Guienne, du Poitou, de la Xaintonge, du Périgord, de l'Angoumois & du Limouſin, auxquels il joignit encore la Bretagne, il poſſédoit plus d'un tiers de la France; & quoique vaſſal de Louis le Jeune, il avoit ſur lui des avantages prodigieux. Le gouvernement féodal ne diviſoit point l'Angleterre en pluſieurs états aſſez puiſſans pour que les vaſſaux, à moins de ſe réunir, puſſent tenir tête au ſouverain. Mais en France il avoit preſque anéanti la royauté. Le domaine de la couronne ſe réduiſoit à peu de villes. Les ſix pairs laïques étoient tous des princes redoutables au roi, autoriſés même à prendre les armes contre lui en cas de léſion & d'injuſtice, toujours prêts à lui réſiſter, lorſqu'ils craignoient que ſon pouvoir n'affoiblît le leur. De petits ſeigneurs de châteaux lui faiſoient ſouvent la guerre; & ſi l'on avoit vu les ſujets ſe réunir ſous Louis le Gros contre l'empereur Henri V, qu'une armée de deux cents mille

Etat de la France. Foibleſſe du ſouverain.

François obligea de repaſſer le Rhin, on les avoit vus refuſer à leur retour de ſervir le roi contre Henri I ſon vaſſal. La couronne de France ſembloit donc menacée d'une ruine entiere par la réunion de tous ces états à celle d'Angleterre. On ne prévoyoit point ce qui arriva dans la ſuite, que l'agrandiſſement de l'une tourneroit un jour à l'avantage de l'autre, & que la nation Françoiſe apprendroit bientôt à préférer ſon ſouverain naturel à des maîtres moins dignes de ſon amour. Cependant Louis le Jeune, qui avoit toujours favoriſé Etienne, ne put empêcher Henri de monter paiſiblement ſur le trône. Les Anglois fatigués de la guerre civile, reconnurent volontiers un roi dont ils eſpéroient leur bonheur.

Sage gouvernement de Henri II.

Le commencement de ſon regne juſtifia l'idée qu'on avoit de lui. Les troupes mercenaires furent renvoyées, les vols & les violences réprimés, les lois remiſes en vigueur, les nouvelles fortereſſes démolies, l'altération des monnoies corrigée, & les mécontens ſoumis au devoir.

Quelques expéditions militaires contre les habitans du pays de Galles, & contre un frere ambitieux qui vouloit s'emparer du Maine & de l'Anjou, firent mieux connoître la puiſſance du monarque. Un différent qu'il eut avec le duc de Bretagne ſe termina par le mariage d'un de ſes fils avec l'héritiere de ce duché dont il prit enſuite poſſeſſion, parce que ſon fils & ſa belle fille étoient fort jeunes à la mort du duc. Il porta la guerre dans le comté de Toulouſe, ſur lequel il avoit des prétentions. Déjà il aſſiégeoit la capitale; mais le roi de France venant au ſecours, il leva le ſiege par reſpect pour le ſouverain. La forteresſe de Giſors dont il s'empara frauduleuſement auroit occaſionné entre eux une guerre, ſi le pape Alexandre III ne les avoit réconciliés. Ce pontife s'étoit retiré en France, chaſſé de Rome par l'antipape Victor; & l'on doit obſerver que les deux rois furent au-devant de lui, mirent pied à terre pour le recevoir, & le conduiſirent à pied tenant de part & d'autre les rênes

1159.

Entrevue des rois de France & d'Angleterre avec le pape.

de ſon cheval. Rien ne prouve mieux combien la religion faiſoit révérer le chef de l'égliſe.

Diſputes avec le clergé pour la juridiction.

Cependant le roi d'Angleterre penſoit ſérieuſement à reſſerrer dans de juſtes bornes la juridiction eccléſiaſtique, & à réprimer la licence de ceux qui en abuſoient au mépris des lois du royaume. Cet abus étoit au comble. Le clergé, oubliant que la religion eſt le rempart de l'ordre civil, l'avoit employée à s'affranchir de la ſubordination néceſſaire pour le maintenir, & à s'arroger des droits chimériques très-capables de le troubler. De là ces diſputes continuelles avec la puiſſance ſéculiere, ces immunités que l'on oppoſoit à la juſtice des tribunaux, ces prétextes de s'attribuer le jugement de preſque toutes les affaires pour peu qu'elles euſſent de rapport avec les canons, ou qu'elles intéreſſaſſent la conſcience. Henri, dans la vue d'exécuter ſon deſſein, jetta les yeux ſur un homme dont il ſe promettoit le ſecours, & dont la réſiſtance lui attira des chagrins mortels.

Il avoit comblé de biens & d'honneurs, élevé à la dignité de chancelier le fameux Thomas Becket né à Londres, eccléſiaſtique d'une capacité rare, qui ayant étudié en droit à Boulogne, s'étoit imbu des opinions d'Italie ſans paroître diſpoſé à les ſuivre en Angleterre. Le chancelier ſe diſtinguoit par la ſomptuoſité de ſa maiſon & de ſa table, autant que par l'étendue ſes talens, courtiſan aſſidu, compagnon des plaiſirs du prince, guerrier même dans les armées; car les eccléſiaſtiques ne ſe faiſoient pas ſcrupule de combattre. Henri plein de confiance en un miniſtre ſi empreſſé à lui plaire, le nomme archevêque de Cantorbery, ne doutant point que le primat du royaume, le chef de l'égliſe nationale, ne le ſecondât avec le même zele qu'il avoit eu comme chancelier. Mais Becket devient tout à coup un autre homme. Il quitte la cour, il ſe démet de ſa premiere dignité, renonce aux affaires politiques, ſe concilie la vénération des peuples par une vie retirée & pénitente, prodigue les charités aux monaſteres & aux pau-

Thomas Becket.

1162.

vres, & acquiert la réputation d'un ſaint évêque à la place de celle d'un grand miniſtre. Les proteſtans ſuppoſent qu'une ambitieuſe hypocriſie fut la ſource de ce changement de mœurs; comme ſi l'on ne pouvoit pas trouver dans les préjugés, plutôt que dans les paſſions, le principe des excès déplorables que nous devons raconter.

Diſpute du roi avec le primat.

Quelques démarches hardies de Becket, une ſommation au comte de Clare de lui reſtituer certaines terres autrefois dépendantes de ſon ſiége, une nomination de cure au préjudice du patron laïque, les cenſures lancées contre ce patron qui avoit chaſſé le nouveau curé, détromperent cruellement le monarque de ſes préventions en faveur de l'archevêque, mais le confirmerent de plus en plus dans le deſſein de brider la puiſſance eccléſiaſtique. Un aſſaſſinat commis par un prêtre fournit des raiſons encore plus fortes. Henri demanda que le meurtrier fût jugé & puni par les magiſtrats. L'archevêque inſiſtant ſur les priviléges des clercs, ne

voulut

voulut jamais y consentir, & soutint que ce prêtre ne devoit être que dégradé. Aussitôt le roi assemble les évêques, leur demande s'ils veulent, ou non, se soumettre aux lois & aux coutumes du royaume; ils répondent d'une maniere équivoque, & suppriment enfin toute restriction pour calmer la colere du prince. L'essentiel étoit de définir précisément ces coutumes, & de fixer les limites des deux puissances. Une nouvelle assemblée des prélats & des barons y travailla par ordre de la cour. On rédigea seize articles en forme de lois, dont les principaux sont: Que les ecclésiastiques accusés de crime seroient jugés par les tribunaux civils; qu'aucun vassal immédiat du roi ne pourroit être excommunié sans le consentement du roi; que personne, surtout les prélats, ne pourroit, sans sa permission, sortir du royaume; qu'on ne pourroit appeler au pape des sentences rendues en Angleterre; & que les affaires concernant les biens de l'église seroient jugées par les cours royales. C'est ce que l'on

1164. Constitutions de Clarendon.

appelle communément les *Conſtitutions de Clarendon*, du lieu où ſe tenoit l'aſſemblée. Les ſeigneurs étant du parti de la cour entraînerent les évêques ; le primat lui-même, après beaucoup de réſiſtance, promit *de bonne foi & ſans réſerve* d'obſerver toutes ces coutumes. Elles furent envoyées au pape Alexandre III, qui n'héſita point à les condamner & les annuller comme incompatibles avec les droits de l'égliſe. Alors Becket ſe fait un crime de ſon conſentement, redouble ſes auſtérités, ſe ſuſpend de ſes fonctions, & ne les reprend qu'après avoir été abſous par le pape.

Becket perſécuté.

Le caractere hautain & violent de Henri II s'irritoit de jour en jour, & ſe porta enfin aux derniers excès. Juſqu'à préſent il ſembloit avoir l'avantage ſur un évêque obſtiné à ſe roidir contre les anciennes coutumes ; en le perſécutant, il ceſſa de paroître juſte. Sur un prétexte frivole, il fit condamner Becket & confiſquer tous ſes biens ; il exigea de lui de groſſes ſommes dont il n'étoit point rede-

vable ; il lui ordonna de rendre compte de l'adminiſtration qu'il avoit eue en qualité de chancelier ; enfin il ſe montra réſolu de ne ſuivre que les mouvemens d'une odieuſe vengeance. L'archevêque pouſſé à bout déploya de ſon côté toute la vigueur d'une ame inflexible. Il ſe préſenta dans le palais, la croſſe à la main, en habits pontificaux, comme pour braver la majeſté royale. Des prélats envoyés par le ſouverain lui repréſenterent vainement qu'il avoit ſouſcrit aux articles de Clarendon. Il répondit que la cauſe de Dieu & de l'égliſe rendoit ce conſentement nul, qu'il ſe mettoit ſous la protection du ſaint ſiége, qu'il appeloit au pape des ſentences que l'on porteroit contre lui, & qu'il leur défendoit, à eux, ſes ſuffragans, de participer à aucune entrepriſe contre ſes droits. Les barons venoient de prononcer ſa ſentence d'empriſonnement. Il refuſa de l'entendre lire, & s'évada du royaume.

Louis le Jeune & Alexandre III, qui étoit encore en France, reçu- Entrepriſes du primat

rent Becket avec tous les témoignages possibles de considération. Le premier lui donna de quoi vivre magnifiquement dans le monastere de Pontigni; le second se préparoit à le venger par ses bulles. Henri, prévoyant les desseins du pape, défendit sous des peines séveres de recevoir aucun ordre de sa part, & de lui porter aucun appel. Le primat n'oublioit point sa propre cause. Convaincu de l'injustice du roi, il parloit de lui en homme plus zélé pour l'église que pour la couronne. Enfin il lança l'excommunication sur les ministres en particulier, & en général sur tous ceux qui soutenoient les articles; il délia les autres du serment de les observer; & en qualité de légat, titre dont Alexandre l'avoit revêtu, il ordonna sous peine d'anathême à des évêques Anglois de venir le joindre, & écrivit même au monarque une lettre menaçante. La cour de Rome suspendit l'effet de ces terribles démarches.

1165.

Il persiste dans ses sentimens.

D'un côté Alexandre III, en guerre avec l'empereur Frédéric

Barberouſſe, craignoit de s'attirer encore un ennemi tel que le roi d'Angleterre ; de l'autre, ce prince, tout fier, tout abſolu qu'il étoit, ne vouloit point s'expoſer aux révolutions que les foudres eccléſiaſtiques produiſoient dans les états. Malheureuſement l'opiniâtreté de Becket égaloit la hauteur de Henri. Louis le Jeune qui venoit de conclure un traité avec le dernier, tâchoit en vain de ménager un accommodement. Henri acceptoit les propoſitions *ſauf l'autorité royale ;* Becket, *ſauf l'honneur de Dieu & les libertés de l'égliſe.* Cette clauſe rompit les meſures. Le monarque dit un jour en préſence de Louis: *Il y a eu pluſieurs rois d'Angleterre ; il y a eu auſſi pluſieurs archevêques de Cantorbery : que Becket m'accorde la ſoumiſſion que le plus ſaint de ſes prédéceſſeurs a pratiquée envers le moindre des miens ; je n'en demande pas davantage.* Le refus de l'archevêque indiſpoſa contre lui le roi de France ; mais ils renouerent bientôt leur amitié.

Cette grande querelle parut enfin 1170.

Rétabliſſement & meurtre de Becket.

terminée par un compromis le plus favorable à Becket. On ne l'obligea point de renoncer à ſes prétentions ; on convint de laiſſer dans l'oubli ces queſtions délicates. Les partiſans du primat furent rétablis avec le même ménagement dans leurs bénéfices. Le roi ſe flatta d'avoir plié ce caractere indomptable, ou d'avoir acheté la paix à force de condeſcendance. Il ſe trompoit. Becket ne fut pas plutôt rentré triomphant en Angleterre, qu'il fulmina de nouvelles cenſures, ſurtout contre l'archevêque d'York qui avoit ſacré en ſon abſence le fils aîné de Henri, que ce prince s'étoit prudemment aſſocié, & contre deux évêques & pluſieurs ſeigneurs qui avoient aſſiſté au ſacre. Il prétendoit que perſonne ne pouvoit, même en ſon abſence, faire une cérémonie réſervée aux archevêques de Cantorbery. Le roi apprenant cette nouvelle à Bayeux, ſe livre aux tranſports de la colere. *Quoi!* s'écrie-t-il, *aucun de mes ſerviteurs ne me vengera d'un prêtre ingrat qui trouble mon royaume.* Il n'en falloit pas

tant pour inſpirer le crime à des courtiſans. Quatre gentilshommes s'embarquent auſſi-tôt & aſſaſſinent le prélat dans l'égliſe. Ainſi mourut cet homme zélé, pieux, intrépide, honoré ſous le nom de S. Thomas de Cantorbery, victime de ſa fermeté dans une cauſe qu'il ſuppoſoit juſte, conduit ſans doute par des intentions droites, mais en même temps par des préjugés nuiſibles; exemple mémorable, & de l'empire de l'opinion ſur les eſprits ſupérieurs, & de l'influence du caractere dans la conduite des cœurs vertueux, & du danger des faux principes que l'ignorance & l'intérêt avoient ſubſtitués aux vraies maximes de la religion. Dès que le pouvoir eccléſiaſtique & le pouvoir civil deviennent inconciliables, tout eſt confuſion & déſordre dans la ſociété.

1171. Le roi ſe ſoumet au jugement du pape.

Le roi qui n'avoit pas deſiré le meurtre, qui en prévoyoit les conſéquences, parut tranſporté de déſeſpoir, & refuſa pendant trois jours toute nourriture. L'attente d'une excommunication faiſoit trembler

ce cœur altier. Revenu à lui-même, il ſe hâta de faire partir huit perſonnes, dont trois étoient évêques, pour le juſtifier devant le pape & pour arrêter les foudres de Rome. Ils jurerent de l'innocence du prince, aſſurerent qu'il vouloit ſe ſoumettre au jugement d'Alexandre; & ce pontife, quoique fortement irrité, ſe contenta d'un anathême général contre les auteurs & les complices de l'aſſaſſinat. L'archevêque de Sens, en qualité de légat, avoit jeté un interdit ſur les provinces de France ſoumiſes à la domination angloiſe. Mais les démarches de Henri II auprès du pape, prévinrent les troubles & les révoltes; précaution d'autant plus néceſſaire, que l'on ne déſignoit plus l'archevêque aſſaſſiné que ſous le nom de ſaint & de martyr. La dévotion ſe tourna vers ſon tombeau; on y couroit de tous côtés en pélerinage; on publioit des miracles ſans nombre, & la ferveur pouvoit dégénérer en fanatiſme.

1172. L'Irlande conquiſe.

Dans ces conjonctures critiques, le roi raſſuré par la conduite du

pape, exécuta un grand deſſein qu'il méditoit depuis le commencement de ſon regne. La conquête de l'Irlande tentoit ſon ambition. Les Bretons avoient autrefois peuplé cette île, comme les Celtes avoient peuplé la grande Bretagne. Mais les Irlandois étoient encore des ſauvages ſans police, ſans lois, ſans mœurs, ſans arts, ignorant même l'agriculture, diviſés en petits états toujours en guerre les uns contre les autres, auſſi faciles à vaincre par des troupes diſciplinées, que difficiles à réunir & à gouverner en corps de nation. Adrien III Anglois d'origine, ſelon le ſyſtême des papes, qui ſe prétendoient maîtres de diſpoſer des empires, avoit accordé à Henri II en 1156 une bulle par laquelle, louant ſon zele pour l'égliſe, & attribuant ſon projet de conquête au deſir d'étendre la religion, il l'exhortoit à s'emparer de l'Irlande à condition qu'il y feroit payer le denier de S. Pierre, & ordonnoit aux habitans de le reconnoître pour leur ſouverain. C'eſt ainſi que les

Bulle du pape pour cette conquête.

Indes & l'Amérique ont été depuis ſubjuguées en vertu des bulles de Rome. L'occaſion ſe préſenta enfin de faire valoir ce prétendu titre. Un des rois d'Irlande, chaſſé par ſon voiſin dont il avoit enlevé la femme, implora la protection de Henri. Ce prince, qui étoit alors occupé en France, autoriſa ſeulement ſes ſujets à prendre la défenſe de l'opprimé. Pluſieurs aventuriers haſarderent l'entrepriſe ; & avec un très-petit nombre de ſoldats, défirent ſans peine des armées entieres de barbares. Jaloux de leurs progrès, le monarque alla en perſonne attaquer l'Irlande ; il n'eut que la peine de recevoir les hommages d'un peuple abattu. Peu de mois ſuffirent pour la conquête de ce royaume, qui eſt toujours demeuré uni à la couronne d'Angleterre. Mais l'extrême pauvreté du pays n'invitant pas les Anglois à y faire des établiſſemens, & la barbarie s'y maintenant toujours avec la licence, on ne tira preſque aucun avantage de cette conquête, juſqu'au regne de Jacques I, qui

employa les lois pour la rendre plus profitable & plus ſolide.

Cependant deux légats d'Alexandre III, chargés de prononcer ſur la conduite du roi dans l'affaire de S. Thomas de Cantorbery, l'attendoient déjà en Normandie, & preſſoient ſon retour avec des inſtances pleines de menaces. Il ſe hâta de les joindre. Leurs premieres propoſitions lui parurent odieuſes; il les rejeta fierement. Comme la fermentation s'étoit calmée, & que le peuple, ſi terrible dans les premiers mouvemens de fanatiſme, n'avoit plus le même penchant à la révolte, les légats devinrent auſſi moins intraitables. On s'en tint aux conditions ſuivantes. Après que le roi eut juré ſur des reliques qu'il n'avoit ni ſouhaité ni commandé le meurtre de l'archevêque, auquel il avoit donné lieu par un propos condamnable, il promit de payer une ſomme pour l'entretien de deux cents templiers dans la Paleſtine l'eſpace d'un an; de ſervir lui-même trois ans contre les infidelles ſi le pape l'exigeoit; de ne point faire

Accommodement avec Rome.

Conditions ménagées par le roi.

obſerver les *nouvelles* coutumes introduites de ſon temps, au préjudice des immunités eccléſiaſtiques; de ne point empêcher les appels au ſaint ſiége, & d'exiger ſeulement des ſuretés ſuffiſantes de ceux qui ſortiroient du royaume pour ſuivre ces ſortes d'appels. L'habileté de Henri II paroît ici dans le plus grand jour. En exigeant les ſuretés qu'il jugeroit à propos, il pouvoit rendre les appels à Rome preſque impoſſibles; les conſtitutions de Clarendon pouvoient être maintenues, puiſqu'il prétendoit que c'étoient les *anciennes* coutumes du royaume. On conçoit à peine qu'il ait pu ſe tirer avec tant d'avantages d'une affaire ſi épineuſe.

Révolte des enfans de Henri II.

La fortune l'attendoit au comble de la proſpérité, pour le replonger dans un abîme de maux. Ce grand roi, vainqueur de tous ſes ennemis, environné d'enfans dont il ſe promettoit les plus douces ſatisfactions, trouva au ſein de ſa famille les chagrins les plus amers. Son fils aîné, Henri, s'étoit fait con-

noître le jour de ſon ſacre pour un eſprit hautain & arrogant. Le roi qui daigna le ſervir à table, ayant obſervé que jamais monarque n'avoit été ſervi avec plus d'honneur : *Il n'eſt pas étonnant*, dit le jeune prince à quelqu'un de ſes courtiſans, *que le fils d'un comte ſerve le fils d'un roi.* La cérémonie du couronnement fut renouvelée en faveur de Marguerite de France, épouſe du prince, qu'on n'avoit point couronnée avec lui la premiere fois. Enſuite le jeune Henri alla voir Louis, ſon beau-pere, toujours prêt à ſuſciter des embarras au roi d'Angleterre. On lui perſuada en France que le ſacre lui donnoit droit de jouir au moins d'une partie de l'héritage qui lui étoit aſſuré. Plein de cette idée frivole, à ſon retour, il oſa demander à Henri II ou l'Angleterre, ou la Normandie, ſe plaignit inſolemment de ſon refus, ſe retira auprès de Louis le Jeune. En même-temps la reine d'Angleterre, Eléonore, jalouſe de ſon mari juſqu'à la fureur, pouſſa deux autres de ſes fils à la

1173.

révolte, & les fit partir pour la cour de France. Richard, l'aîné, avoit reçu de ſon pere l'inveſtiture de la Guienne & du Poitou; Geoffroi, le cadet, avoit le duché de Bretagne du chef de ſa femme.

Meſures de Henri contre les rebelles.

Vivement touché de ces malheurs, le roi n'en fut que plus prompt à ſe prémunir contre le danger. Les excommunications de Rome avoient ordinairement tant d'effet, qu'il eut recours à ce moyen dont il avoit ſenti l'inconvénient. Le pape foudroya inutilement les rebelles. Henri employa d'autres armes; & ſe fiant peu à ſes ſujets, parce qu'ils devoient l'être un jour de ſes enfans, il leva une armée de vingt mille *Brabançons*, autrement appelés *Routiers* ou *Cotteraux*, bandits audacieux qui infeſtoient alors les états, ſe moquant des cenſures eccléſiaſtiques, & combattant pour quiconque vouloit les payer. Louis le Jeune & pluſieurs de ſes vaſſaux, ainſi que Guillaume roi d'Ecoſſe, ſe déclarerent ouvertement pour le jeune Henri. Le monarque Anglois, par ſes expéditions dans le

continent, affoiblit beaucoup leurs eſpérances. On tint des conférences de paix. Il offrit de céder à ſon fils la moitié des revenus de la couronne, & même des places de ſureté. Une propoſition ſi avantageuſe devoit terminer la guerre; mais un ſeigneur qui ſe trouvoit à la conférence, ayant inſulté le roi, la négociation fut rompue.

Le jeune Henri avoit promis au comte de Flandres de lui mettre entre les mains la province de Kent, la ville de Douvres & d'autres places des plus importantes. Ce traité également honteux & funeſte n'empêcha point la nobleſſe d'Angleterre de conſpirer en ſa faveur. L'invaſion des Ecoſſois répandit de nouvelles alarmes. Le monarque retourne promptement dans le royaume. Pour gagner l'affection de ſon peuple (car tout autre motif paroît contraire à la vraiſemblance) il donne à l'Angleterre le ſpectacle d'une humiliation à laquelle l'autorité des papes n'eût jamais pu le réduire. Il va nu-pieds à l'égliſe de Cantorbery, ſe

1174. Puiſſance du roi.

proſterne devant le tombeau de Becket, y paſſe le jour & la nuit en prieres, aſſemble les moines le lendemain, les arme de diſciplines, ſe dépouille les épaules en leur préſence, & ſe fait flageller par chacun d'eux. La véritable dévotion obſerve mieux les bienſéances. On reçut bientôt la nouvelle d'une bataille gagnée ſur le roi d'Ecoſſe. On attribua ce grand ſuccès à la protection du ſaint; cette perſuaſion répandue dans tout le royaume, acheva d'y étouffer la révolte. Henri II, paſſa auſſi-tôt en France pour défendre la Normandie contre les entrepriſes de Louis le Jeune. Celui-ci aſſiégeoit Rouen, & leva le ſiége après avoir tenté en vain de ſurprendre la place un jour de fête. On négocia de nouveau. Les trois fils révoltés ſe ſoumirent enfin à leur pere. Il leur accorda quelques penſions, & l'amniſtie pour leurs partiſans. Guillaume roi d'Ecoſſe, qui avoit été fait priſonnier, n'acheta ſa liberté qu'en ſe reconnoiſſant vaſſal du roi d'Angleterre, & lui fit rendre hommage par ſes barons

Il triomphe de ſes ennemis.

Hommage du roi d'Ecoſſe.

& ſes évêques. Le château d'Edimbourg fut même remis à l'Anglois.

Les avantages de la paix ſe firent d'autant mieux ſentir, que le roi ſe livra quelques années au ſoin de réformer les abus, & de mettre les lois & la juſtice en vigueur. Nous renvoyons à la fin de cet article quelques détails de ſes ſages réglemens. Un gouvernement paiſible & équitable devoit le rendre plus heureux, que ſes vaſtes poſſeſſions ne l'avoient fait juſqu'alors. Mais il étoit de la deſtinée de ce prince d'eſſuyer tous les chagrins que de mauvais fils peuvent cauſer à un bon pere. Louis le Jeune étant mort après un pélerinage de Cantorbery, Philippe Auguſte ſon ſucceſſeur, prince ambitieux, politique, dans la fleur de l'âge, favoriſa peut-être les deſſeins de ces enfans dénaturés. Le jeune Henri renouvela ſes prétentions, ſes révoltes, & tomba dangereuſement malade lorſqu'il ſe préparoit à la guerre contre le roi. Déchiré de remords dans cet état, il envoya prier ſon pere de venir recevoir les témoi-

Nouvelles révoltes des enfans du roi.

gnages de ſon repentir. Le pere craignit une trahiſon ; mais à la nouvelle de la mort du prince, la douleur le fit évanouir pluſieurs fois ; il fut inconſolable de lui avoir refuſé cette marque d'indulgence. Richard étoit l'héritier de ſon frere mort ſans poſtérité. Henri II vouloit donner la Guienne en apanage à Jean le cadet de ſes fils. Non-ſeulement Richard refuſa ſon conſentement, mais il s'enfuit auſſitôt, réſolu de prendre les armes. A peine cette querelle étoit accommodée, Geoffroi demanda que l'Anjou fût ajouté à ſon duché de Bretagne. Un refus le rendit furieux. Il paſſa en France avec l'intention de ſe venger par la guerre. Il y mourut dans un tournois, & cet accident délivra le malheureux pere des entrepriſes du plus méchant de ſes fils. La tendreſſe paternelle devoit encore ſubir de rudes épreuves.

1188. Projet de croiſade.

Cependant tous les intérêts, toutes les affaires parurent abſorbés par le zele des croiſades. Celle de Louis le Jeune & de l'empereur Conrad n'avoit ſervi qu'à faire

périr deux cents mille Européens en Aſie. Le brave & prudent Saladin, ſoudan d'Egypte, venoit de ſubjuguer la Paleſtine, de prendre Jéruſalem. On ranimoit l'ardeur des guerriers & l'enthouſiaſme des peuples pour la guerre ſainte. Henri II & Philippe Auguſte oublierent leurs querelles, prirent la croix de concert, impoſerent une taxe conſidérable, appelée *la dixme ſaladine*, dont le clergé prétendit devoir être exempt malgré tant de motifs qui l'obligeoient à donner l'exemple. Sur ces entrefaites, les deux rois ſe brouillent, ſe font la guerre, & reviennent bientôt aux négociations. Philippe demande que Richard ſoit couronné roi d'Angleterre, & qu'il épouſe inceſſamment Alix de France ſa ſœur qui étoit déjà en Angleterre pour ce mariage. Le vieux Henri, amoureux, dit-on, de la princeſſe, ſe repentant d'ailleurs d'avoir fait couronner ſon fils aîné, rejette une propoſition déſagréable. Richard ſecrètement lié avec Philippe, ſe révolte de nouveau contre ſon pere, fait

1189. Révolte de Richard.

hommage au roi de France des provinces que Henri poſſédoit dans le continent, & en reçoit l'inveſtiture. Un légat du pape l'excommunie, comme mettant obſtacle à la guerre ſainte. Le monarque François, menacé de pareilles cenſures, répond que le pape n'a rien à voir dans les diſputes des princes. Les eſprits s'échauffent. Henri prend les armes. Les ennemis lui enlevent des places. Il ſe voit réduit aux conditions les plus fâcheuſes; non ſeulement il promet vingt mille marcs à Philippe Auguſte, mais il s'engage à faire prêter ſerment de fidélité à Richard dans tous ſes états; il pardonne aux partiſans du rebelle, il autoriſe les vaſſaux à ſe déclarer contre lui-même s'il n'exécute pas fidellement ce traité. Pour comble de malheur, ayant demandé la liſte des rebelles compris dans l'amniſtie, il voit à leur tête le nom du prince Jean, ſon cadet, ſon fils bien-aimé, qui avoit excité ſouvent la jalouſie de Richard. Tant de chagrins accablent ſon ame: dans le déſeſpoir, il maudit & ſa vie &

Mort de Henri II.

ſes enfans ; une fievre lente le conſume ; il meurt après un regne de trente-quatre ans, dans la cinquante-huitieme année de ſon âge. Il avoit plus de grandes qualités que de grands vices ; ambitieux, colere, vindicatif, mais brave, prudent, politique, généreux, légiſlateur éclairé, ami fidelle, digne enfin, malgré ſes fautes & ſes malheurs, de tenir un des premiers rangs parmi les rois d'Angleterre. On avoit une ſi haute idée de ſa juſtice, que les rois de Caſtille & de Navarre le prirent pour juge de leurs différens, quoique le ſecond fut ſon gendre ; & ſa déciſion fut également reſpectée par l'un & par l'autre. Il eſt l'auteur de l'établiſſement des *circüits* ou des quatre départemens du royaume, où il envoyoit des juges reſpectables pour protéger les peuples contre l'oppreſſion des grands. Etabliſſement tel que celui des *Envoyés royaux* de Charlemagne.

Henri II fit des lois ſéveres contre l'homicide, le vol, la fauſſe

Lois, juſtice.

monnoie, &c. Ces crimes devoient être punis par l'amputation d'un pied ou d'une main ; peine qui étoit vraiſemblablement regardée comme plus rude que la mort. L'expérience avoit appris que les compoſitions pécuniaires ne pouvoient réprimer le crime. Le duel & les *épreuves* ſubſiſterent encore longtemps, parce qu'on demeura longtemps plongé dans la ſuperſtition & la barbarie. C'étoit beaucoup alors de permettre qu'une des parties pût avoir recours à un *juré* de douze perſonnes. Le meurtre commis par un eccléſiaſtique étoit puni ſeulement par la dégrádation du coupable ; & le meurtre commis ſur un eccléſiaſtique ne l'étoit que par des cenſures & des pénitences. Ainſi les meurtriers de Becket en furent quittes pour aller à Rome demander l'abſolution au pape & pour accomplir la pénitence qu'il leur impoſa. Les conſtitutions de Clarendon ſoumettant les clercs criminels au jugement des tribunaux ſéculiers, le roi, par un principe d'équité, voulut que le

meurtrier d'un clerc ſubît la peine ordinaire du meurtre, & de plus, que ſes biens fuſſent confiſqués. On aſſure que depuis le commencement de ſon regne juſqu'à la naiſſance de ſes démêlés avec l'archevêque, il y avoit eu cent aſſaſſinats commis par des clercs impunément. C'étoit donc une néceſſité de mettre ordre à tant de licence, & d'abolir des immunités ſi dangereuſes. Une autre loi très-équitable défendit de ſaiſir les biens d'un vaſſal pour dettes de ſon ſeigneur, à moins que le premier ne fût caution; & ordonna que les rentes du vaſſal ſeroient payées, non à ſon ſeigneur, mais à ſes créanciers. Quels doivent être les déſordres d'un état, quand de telles lois y ſont néceſſaires! La barbare coutume de confiſquer les vaiſſeaux qui faiſoient naufrage ſur les côtes fut entierement abolie. On doit obſerver que le ſouverain rendoit ſes lois ſans la participation des états: tant l'autorité royale avoit prévalu ſur les anciennes coutumes Saxonnes.

Armées soudoyées. Taxes.

Parmi les abus ſans nombre du gouvernement féodal, un des plus grands étoit dans la nature des armées. La lenteur des vaſſaux, leur eſprit d'indépendance, le peu de temps qu'ils devoient ſervir (car le ſervice étoit ſeulement de quarante jours) rendoient ces armées ſouvent moins utiles que dangereuſes. C'eſt ce qui détermina le roi à une innovation très-importante. Il demanda de l'argent au lieu du ſervice militaire, & ſoudoya des troupes étrangeres dont il diſpoſoit à ſon gré. Cette pratique portée encore plus loin par ſes ſucceſſeurs, contribua beaucoup à changer la face du gouvernement. On vit pour la premiere fois, ſous ce regne, lever une taxe univerſelle ſur toute ſorte de biens & de perſonnes; & ce fut la dévotion des croiſades qui ſoumit l'Angleterre à un fardeau que la ſuite des temps augmenta de plus en plus.

Mœurs.

Comme les Anglois & les Normans ne faiſoient plus qu'une ſeule nation, liée avec les peuples du continent par des intérêts, par une correſpondance

correſpondance perpétuelle, le royaume acquit le peu de politeſſe & de lumieres qu'on pouvoit avoir dans un ſiecle ſi groſſier & ſi ténébreux. La chevalerie n'étoit pas une excellente école de mœurs; les ſciences étoient encore moins une école de vérité & de ſageſſe. Une querelle des archevêques de Cantorbery & d'York en 1176, peut donner quelque idée des mœurs publiques. Ces deux prélats ſe diſputerent la préſéance dans une aſſemblée eccléſiaſtique où préſidoit un légat. Tout à coup les moines & les prêtres de la ſuite du primat fondirent ſur l'archevêque d'York, le foulerent aux pieds, l'accablerent de coups, & l'on eut peine à l'arracher de leurs mains plus mort que vif. L'archevêque de Cantorbery appaiſa l'affaire en payant une groſſe ſomme au légat.

Querelle de deux prélats.

RICHARD I.

LE cadavre de Henri II ayant jeté du ſang lorſque Richard vint lui

1189.

Remords de Richard.

rendre les derniers devoirs, le jeune prince en fut ſi frappé qu'il s'accuſa d'être le meurtrier de ſon pere. Il ſe fit un devoir de réparer par ſa conduite, autant qu'il pourroit, ſes révoltes contre celui dont il révéroit la mémoire. Si la ſuperſtition eut quelque part à ces ſentimens, comme on peut le ſoupçonner, du moins étoient-ils dignes de la religion & de la nature. Le roi, loin de récompenſer les auteurs ou les complices du crime qu'il ſe reprochoit, ne leur témoigna que du mépris & de la haine. Il donna ſa confiance aux miniſtres de Henri qui s'étoient diſtingués par leur fidélité & par leur zele. Malheureuſement ces traits de ſageſſe ne venoient pas d'un fonds ſolide de jugement & de vertu. On vit bientôt que Richard agiſſoit moins par principes que par ſaillies. Non-ſeulement il rendit la liberté à la reine Éléonore, coupable de la rebellion des princes contre leur pere, mais il lui donna le gouvernement du royaume en ſon abſence. Il accorda au prince Jean ſix comtés

avec d'immenſes poſſeſſions ; généroſité exceſſive & dangereuſe. Un projet de croiſade devoit amener de plus grands maux.

La haine des chrétiens pour les Juifs croiſſoit à proportion du zele pour la terre ſainte. Ce peuple avili & déteſté ſe dédommageoit par l'induſtrie, des mauvais traitemens qu'il eſſuyoit ; ſes uſures, comme ſes richeſſes, fourniſſoient un nouveau prétexte de violences. Quelques Juifs ayant paru au couronnement du roi, malgré une défenſe publique d'y aſſiſter, le peuple les maſſacra, & étendit ſa fureur ſur les autres ; leurs maiſons furent pillées & réduites en cendres ; de riches chrétiens furent confondus avec eux : car on en vouloit ſurtout à l'argent. L'exemple de Londres alluma en pluſieurs villes la rage & l'avidité populaire. Cinq cents Juifs ſe réfugierent dans le château d'York, où réduits au déſeſpoir, ils égorgerent leurs femmes, leurs enfans ; & après avoir jeté les cadavres à leurs ennemis, ils mirent le feu à leurs maiſons, & Maſſacre des Juifs.

ſe précipiterent au milieu des flammes. L'autorité du roi ne put empêcher cet affreux déſordre ; il ne fut pas même poſſible de le punir ſévérement : la licence de la bourgeoiſie étoit alors au-deſſus des lois.

Préparatifs de croiſade. Vices du roi.

Richard ne reſpiroit que la guerre, & brûloit de ſe ſignaler dans la Paleſtine. Une fougue martiale l'y attiroit plus qu'une dévotion ſincere. Il avoit aſſez fait connoître ſes véritables ſentimens par ſa fameuſe réponſe à Foulques, curé de Neuilli, le prédicateur de cette troiſieme croiſade. Le miſſionnaire l'exhortant un jour à ſe défaire de ſes trois filles favorites, (c'eſt ainſi qu'il s'exprimoit) l'avarice, l'impureté & la ſuperbe, qui l'expoſoient à ſe damner : *Hé bien*, répondit-il, *je donne la ſuperbe aux Templiers, l'avarice aux moines, & l'impureté aux prélats de mon royaume.* Pour ſatisfaire ſa paſſion, il ſacrifia l'intérêt de la couronne & celui des peuples. Il exigea rigoureuſement des impôts, des prêts intolérables ; il vendit do-

Exactions, ventes infâmes.

maines, offices, dignités, celle même de grand juſticier, que l'évêque de Durham acheta au prix de mille marcs; il étoit prêt, diſoit-il, à vendre Londres s'il trouvoit un acheteur; il ſe fit payer des ſommes par quiconque ſe repentoit du vœu de la croiſade; il pouſſa enfin la folie juſqu'à vendre au roi d'Ecoſſe, pour dix mille marcs ſeulement, ſes droits de ſuzeraineté ſur ce royaume, & les importantes places de Boxborough & de Berwick, c'eſt-à-dire, les plus belles acquiſitions de ſon pere. Les évêques de Durham & d'Ely furent nommés régens du royaume. Le ſecond étoit un Norman de baſſe naiſſance, d'un caractere dangereux, & que les pouvoirs de légat dont il fut encore revêtu armoient de toute l'autorité pour le malheur de la nation.

Départ des rois de France & d'Angleterre.

Après ces démarches imprudentes, le roi alla joindre Philippe Auguſte qui l'attendoit à Vezelai en Bourgogne. Ils renouvelerent leurs promeſſes d'amitié, de fidélité mutuelle pendant la croiſade. Ils

s'embarquerent, l'un à Marſeille, l'autre à Genes, ne voulant pas s'expoſer à la perfidie des Grecs. Les vents contraires les retinrent pluſieurs mois à Meſſine. C'eſt là que commencerent entre eux ces fatales brouilleries qu'il étoit facile de prévoir. Deux jeunes rois pleins de fierté, de feu, d'ambition, de courage, rivaux de gloire & de puiſſance, n'étoient que trop diſpoſés à profaner la guerre ſainte par des diſputes perſonnelles. Tancrede, roi de Sicile, ou plutôt uſurpateur de cette couronne, les craignant tous deux, jeta les ſemences de la diſcorde. Il fut queſtion ſurtout du mariage de Richard avec Alix de France, mariage qui lui avoit fourni un prétexte de révolte contre Henri II, & dont cependant il ne vouloit plus entendre parler. Vivement preſſé ſur cet article, il prouva enfin qu'Alix avoit eu un enfant de Henri. Philippe n'inſiſta plus, aſſez prudent pour enſevelir dans le ſilence la honte de ſa ſœur. L'Anglois épouſa la fille

Ils ſe brouillent.

du roi de Navarre. Il la conduiſit en Paleſtine, & lui donna bientôt une rivale. Les croiſés ſavoient allier la dévotion avec la débauche.

L'empereur Frédéric qui avoit devancé les deux rois, à la tête de cent cinquante mille hommes, étoit mort pour s'être baigné dans le Cydnus au fort des chaleurs, & ſon armée ſe trouvoit réduite à huit mille hommes ſous Conrad ſon fils. Depuis près de deux ans, ces troupes jointes aux chrétiens d'Aſie, faiſoient le ſiege de la fameuſe ville d'Acre, lorſque les rois de France & d'Angleterre, réconciliés pour un temps, arriverent avec une armée formidable de cent mille combattans. Ces illuſtres rivaux ſignalerent à l'envi leur bravoure ; mais la jalouſie & l'animoſité les aigrirent bientôt plus que jamais. Cependant Acre ſuccomba. Philippe accablé de maladies, dégoûté de la croiſade, attiré peut-être par des eſpérances politiques, repaſſa en Europe ſans s'inquiéter du reſte de l'expédition, laiſſant dix mille hom-

1191. Expédition des croiſés.

Philippe Auguſte revient en France.

mes à Richard, après avoir renouvelé le ſerment de ne rien entreprendre contre lui en ſon abſence. On dit qu'arrivé en Italie, il ſe hâta d'obtenir du pape la diſpenſe de ce ſerment, que l'ambition & la haine l'invitoient à violer bientôt. Le roi d'Angleterre augmenta ſa réputation par des prodiges de valeur. Il remporta une grande victoire ſur Saladin. Mais la ferveur des croiſés s'étant refroidie par le temps & la fatigue, & la plupart oubliant Jéruſalem pour ſoupirer après l'Europe, il fut obligé de conclure une treve de trois ans avec le Soudan, qui n'eut pas de peine à permettre le pélerinage des ſaints lieux. Saladin ſurpaſſoit les princes croiſés en humanité, en modération, en ſcience & en ſageſſe. La derniere action de ſa vie auroit été admirée dans un modele du chriſtianiſme. Il fit porter par les rues de Damas ſon ſuaire en guiſe d'étendard; un héraut avoit ordre de marcher devant & de crier: *Voilà tout ce qui reſte du grand Saladin, le conquérant de l'Aſie.* Son teſtament portoit des

Saladin.

aumônes pour les pauvres, Juifs, chrétiens, mahométans, ſans diſtinction.

Depuis le départ du roi, l'Angleterre étoit pleine de troubles. Longchamp, évêque d'Ely, légat du pape, d'autant plus hautain que ſa naiſſance devoit le rendre plus humble, dédaignant de partaget l'autorité avec un collegue de régence, fit arrêter l'évêque de Durham, & gouverna ſeul avec le faſte & l'empire d'un deſpote. Richard informé de ſes excès, lui donna des conſeillers dont il l'obligeoit à prendre l'avis. Mais le Miniſtre inſpiroit trop de terreur pour qu'on oſât lui réſiſter. Ses violences irriterent tellement la nation, que le prince Jean, frere du roi, aſſembla enfin les évêques & les ſeigneurs, & le fit citer à comparoître. L'orgueilleux Norman fut contraint de prendre la fuite. On le dépouilla de ſa dignité de chancelier; mais celle de légat lui laiſſoit encore le pouvoir de troubler de loin l'ordre public. Ces circonſtances favoriſoient les deſſeins de Philippe Au- Etat du royaume.

guſte. Il étoit trop diſpoſé, malgré ſes ſermens, à tirer avantage de l'abſence d'un rival, dont les exploits irritoient ſa jalouſie. Un événement imprévu lui fournit l'occaſion de ſe déclarer.

Le roi priſonnier en Allemagne.

Le roi d'Angleterre, ſachant l'état de ſon royaume, & les mauvaiſes diſpoſitions de Philippe, ne pouvant eſpérer d'ailleurs de conquérir Jéruſalem avec ſes ſeules troupes, hâta ſon retour qui devenoit à chaque inſtant plus néceſſaire. Il fit naufrage à Aquilée, & prit la route d'Allemagne, déguiſé en pélerin. On le reconnut aiſément. Le duc d'Autriche le fit arrêter par reſſentiment d'une ancienne querelle qu'ils avoient eue au ſiege d'Acre, & le livra enſuite à l'empereur Henri VI ſon ennemi. Un prince chrétien n'eut pas honte de charger de fers, & de confiner dans une priſon le héros de la croiſade. A cette nouvelle, Philippe réveille une accuſation calomnieuſe contre Richard, le repréſente comme le meurtrier du marquis de Montferrat que les ſatellites du *Vieux de la*

1193.

Montagne avoient tué. (On nommoit ainſi le petit prince des Aſſaſſins, peuple fanatique d'Aſie, qui ſe faiſoit un devoir d'aſſaſſiner, en bravant la mort, fût-ce aux extrémités de l'Europe, tout ceux qu'il plaiſoit à ce barbare de proſcrire.) Sous un prétexte ſi frivole, il perſuade à ſes vaſſaux que le ſerment de ne point envahir les terres d'un croiſé, n'a plus lieu à l'égard du roi d'Angleterre; il conclut un traité avec le prince Jean, frere dénaturé & ſujet perfide. Celui-ci cede une grande partie de la Normandie, reçoit l'inveſtiture des autres provinces de France, ſoumiſes à la domination Angloiſe, & même, ſelon quelques hiſtoriens, fait hommage de la couronne à Philippe Auguſte. Bientôt le François s'empare de pluſieurs villes, menace Rouen; mais comme le temps du ſervice des vaſſaux alloit expirer, il accorde une treve aux Anglois qui s'engagent à lui payer vingt mille marcs & lui donnent des fortereſſes pour ſureté.

Conduite de Philippe Auguſte.

Tandis qu'on abuſoit injuſte- Richard indignement

traité par l'empereur.

ment de la ſituation de Richard, ce malheureux roi eſſuyoit en Allemagne les outrages les plus odieux. Il ſe vit accuſé devant la diete de l'empire, en particulier du meurtre qu'on lui reprochoit en France. Après s'être juſtifié avec éloquence, mais avec une ſorte de ſoumiſſion, il ſe plaignit de la violence indigne commiſe contre lui malgré ſon zele pour la cauſe des chrétiens. Le pape commença enfin à parler hautement en ſa faveur; Henri VI traita pour ſa rançon, & exigea cent cinquante mille marcs, dont cent mille devoient ſe payer avant la délivrance du priſonnier; les Anglois s'empreſſerent à fournir l'argent; Richard ſorti de priſon ſe déroba promptement à la perfidie de l'empereur, aſſez lâche pour vouloir encore le retenir, & pour vendre ſa liberté au roi de France & au prince Jean. Philippe écrivit à ce dernier: *Prenez garde à vous, le diable eſt déchaîné.*

1194. Guerre avec la France.

Un ſouverain moins fier, moins emporté que Richard, auroit pardonné difficilement à Philippe,

L'Anglois furieux & ne reſpirant que la vengeance, paſſa bientôt en Normandie avec une armée. La guerre entre ces deux terribles rivaux ne produiſit preſque rien de mémorable ; tant l'anarchie féodale leur laiſſoit peu de forces pour de grandes entrepriſes. Dans le cours de ces expéditions, Jean, prince ſans ame & ſans honneur, trahit le roi de France comme il avoit fait celui d'Angleterre. Ayant invité à dîner tous les officiers de la garniſon d'Evreux où il commandoit, il les fit égorger pendant le repas, & livra cette ville à ſon frere en lui demandant pardon. La reine Eléonore obtint la grace du prince. *Je lui pardonne*, dit le roi, *& j'eſpere oublier ſes injures auſſi aiſément qu'il oubliera ma clémence.* Philippe perdit dans une action les papiers de la couronne. Les deux rois firent différens traités que Richard rompit preſque auſſitôt. C'étoient continuellement de petits combats, de petits ſieges, qui exerçoient la valeur de l'une & de l'autre nation. L'évêque de Beauvais, de la maiſon de Dreux, 1196. Evêque ſoldat.

ayant été pris en combattant, Richard le retint dans les fers. Comme le pape demandoit inſtamment ſa liberté, l'appelant ſon fils & réclamant les droits de l'égliſe, il envoya au ſaint Pere la cotte de mailles toute ſanglante du prélat, avec ces paroles de l'écriture: *Reconnoiſſez-vous la tunique de votre fils?* On met ce trait au nombre des principaux événemens de la guerre. Elle finit par la médiation d'un légat.

1199. Mort de Richard I.

La mort de Richard fut digne de lui. Il aſſiégeoit le château de Chalus dans le Limouſin, pour avoir un tréſor que le ſeigneur du lieu, ſon vaſſal, avoit trouvé. La garniſon offrit de ſe rendre; mais il répondit qu'ayant pris la peine de venir attaquer la place, il vouloit y entrer de force & les faire tous pendre ſur la breche. Il fut bleſſé d'une fleche le même jour, força le château, fit pendre la garniſon, excepté le ſoldat qui l'avoit bleſſé, & qu'il réſervoit à de plus affreux ſupplices. Cependant la bleſſure devint dangereuſe. Gourdon (c'eſt le nom de l'archer) fut amené devant

le roi. *Que t'ai-je fait, miſérable,* lui dit-il, *pour que tu aies voulu me tuer? Ce que vous m'avez fait,* repartit froidement Gourdon? *vous avez tué de vos propres mains mon pere & mes deux freres, vous avez réſolu de me faire pendre. Je ſuis maintenant en votre pouvoir. Vengez-vous comme il vous plaira. Je ſouffrirai volontiers tous les tourmens, pourvu que je puiſſe me flatter d'avoir délivré le monde d'un ſi grand fléau.* Richard lui pardonna; mais le malheureux fut écorché à ſon inſçu. Ce prince mourut ſans enfans dans la quarante-deuxieme année de ſon âge. On l'avoit ſurnommé *Cœur de lion*, à cauſe de ſa valeur héroïque; qualité moins admirable que funeſte, lorſqu'elle eſt jointe à des vices de tyran. Son regne fut un enchaînement de vexations & de malheurs. On leva une année juſqu'à cinq ſchellings par *hyde* de terre. Le clergé n'ayant pas voulu payer cet impôt, le roi défendit à ſes cours de rendre aucune ſentence contre les débiteurs du clergé. Il ne mérite guere d'éloge que pour avoir établi

Malheurs de la nation.

dans ſes états un poids & une meſure uniforme; réglement utile qui ſubſiſta peu. Londres étoit ſans police; les meurtres, les vols, s'y commettoient en plein jour; il y avoit des ſociétés de ſcélérats que rien ne pouvoit réprimer. Un de ces brigands ayant été pris dans une égliſe & exécuté, la populace qui l'aimoit, comme l'ennemi des riches, l'honora quelque temps comme un ſaint. Les déſordres ne firent qu'augmenter ſous le regne ſuivant.

JEAN.

1199. Succeſſion à la couronne. CE prince, qu'on appela Jean *ſans terre*, parce que ſon pere Henri II ne lui avoit point laiſſé d'apanage, avoit pour compétiteur à la couronne le jeune Arthur duc de Bretagne ſon neveu, qui, étant fils d'un aîné, auroit eu des droits inconteſtables, ſi la repréſentation ou le droit de primogéniture eût été alors bien établi. En vertu de cette loi féodale, imaginée pour prévenir les diſcordes & les guerres

par un ordre fixe de ſucceſſion, les neveux, repréſentant leur pere, doivent ſuccéder préférablement aux oncles. Mais les anciennes coutumes prévaloient encore dans le royaume. Jean avoit pour lui & ſon âge & un teſtament de ſon frere. Les Anglois le reconnurent ſans peine. En France, où la repréſentation avoit déjà plus de force, on ſe décida en faveur d'Arthur. L'Anjou, le Maine & la Touraine ſe déclarerent pour lui; les ſeigneurs de ces provinces eurent recours à la protection de Philippe Auguſte; & le monarque politique, voulant profiter de l'embarras du roi d'Angleterre, ſoutint le parti du jeune duc de Bretagne. Cependant comme il étoit lui-même fort embarraſſé du côté de Rome, à l'occaſion de ſon divorce avec la reine Inſelburge, il ſe prêta enfin à un accommodement qui ſembloit devoir terminer toutes les querelles.

1200. Commencement des troubles.

Jean, trop vicieux pour ne pas s'attirer bientôt des ennemis, réſolut, quoique marié avec l'héritiere de Gloceſter, d'épouſer la femme

du comte de la Marche, jeune & belle princeſſe, dont le mariage n'étoit pas encore conſommé. Il répudia la reine comme ſa parente, & vint à bout de ſatisfaire ſa paſſion, malgré les menaces de Rome & le danger d'un ſoulèvement. Les barons ne l'aimoient point ; le comte de la Marche ſentant qu'il pouvoit ſe venger, excita une révolte dans le Poitou & la Normandie. Le roi convoque ſes vaſſaux ; ils refuſent de le ſuivre à moins qu'il ne rétabliſſe leurs privileges. Cependant à force de menaces il ſe fait obéir par le grand nombre. Mais les griefs ſe multiplient chaque jour. Comme la plupart des conteſtations ſe décidoient par le duel, il veut obliger les mécontens à ſe battre contre des aventuriers deſtinés à être ſes champions. Les ſeigneurs offenſés, mépriſés, réduits au déſeſpoir, ont recours à Philippe Auguſte, qui reçoit leur appel & commence à prendre le ton menaçant. Jean promit de faire juſtice à ſes barons, de donner ſatisfaction au ſouverain ;

& viola toutes ſes promeſſes. Cette conduite, en le rendant auſſi mépriſable qu'odieux, alluma le flambeau de la guerre.

1203. Arthur, âgé d'environ ſeize ans, ſe joint à Philippe Auguſte, épouſe ſa fille, reçoit l'inveſtiture des comtés d'Anjou & du Maine. Tout cede à l'armée Françoiſe. Malheureuſement le jeune duc de Bretagne perd une bataille contre ſon oncle, & tombe entre les mains de ce tyran. On apprit ſa mort quelque temps après : on ne douta point qu'il n'eût péri par un meurtre. Le crime étoit certain, quoique les circonſtances en fuſſent douteuſes. Selon le récit le plus probable, Jean l'avoit lui-même poignardé, & avoit jeté ſon corps dans la Seine, ne trouvant perſonne qui voulût commettre l'aſſaſſinat. La mere d'Arthur & les états de Bretagne demandent juſtice au roi de France. L'Anglois, en qualité de ſon vaſſal, eſt cité à la cour des Pairs; il ne comparoît point; on le déclare coupable de félonie; on confiſque au profit de la couronne tout ce qu'il poſſede dans le royaume.

Meurtre d'Arthur.

La Normandie réunie à la France.

Cet arrêt ne pouvoit s'exécuter que par la force des armes. Les circonſtances étoient favorables à Philippe. Ne craignant rien de ſes vaſſaux, habile à ſaiſir les occaſions, il porta en Normandie ſes armes victorieuſes. La haine des Normans pour les François fut un foible obſtacle à la rapidité de ſes conquêtes. Jean voulut reprendre Alençon. On faiſoit alors un tournois dans le Gâtinois. Philippe invita les chevaliers occupés de cet exercice à le ſuivre dans une carriere plus honorable. A leur approche, le lâche Anglois décampa. Depuis ce moment il parut inſenſible à toutes ſes pertes. Le progrès des ennemis lui ſervoit en quelque ſorte d'amuſement. *Laiſſez-les faire*, diſoit-il, *je reprendrai en un jour ce qu'ils n'auront pris qu'en pluſieurs années.* Innocent III dont il réclama la protection, voulut commander la paix, & trouva une réſiſtance formelle à des ordres qu'il ne lui appartenoit point de donner. Le brave Roger de Laci ſervit mieux le roi en défendant Château-Gail-

Lâcheté de Jean.

1205.

lard une année entiere ; mais Philippe emporta enfin la place d'aſſaut, & ſe montra digne de la victoire par ſa bonté envers le commandant. Les principales villes furent bientôt ſous la domination du vainqueur. Rouen demanda trente jours avant que de capituler. On eſpéroit que Jean viendroit ſecourir cette capitale : elle ſe rendit ſans avoir reçu le moindre ſecours. Ainſi la Normandie retourna malgré elle à la couronne de France, environ trois cents ans après que Charles le Simple l'en eut détachée. L'Anjou, le Maine, la Touraine & une partie du Poitou, ſubirent le même ſort. Jean, retiré dans ſon royaume, d'autant plus avili que la valeur étoit alors plus commune & plus honorée, fit quelques préparatifs de guerre, épuiſa d'argent ſes ſujets, & n'avança jamais d'un pas que pour reculer, rejetant toujours ſur ſes barons l'infamie de ſa lâcheté perſonnelle.

Conquête de Philippe Auguſte.

Il ne lui manquoit pour conſommer ſa honte & ſa ruine, que de ſe brouiller avec l'égliſe. Autant il

Jean ſe brouille avec l'égliſe.

avoit montré de foibleſſe ailleurs, autant montra-t-il ici de fougue & d'emportement. L'archevêque de Cantorbery étant mort, c'étoit aux moines de la cathédrale à nommer ſon ſucceſſeur. Les évêques ſuffragans concouroient d'ordinaire à l'élection. Une cabale monaſtique fut la ſource de tous les maux de l'état. Les jeunes moines s'aſſemblerent la nuit ſans permiſſion de la cour, nommerent primat leur ſous-prieur, &, après lui avoir recommandé un profond ſecret, l'envoyerent auſſitôt à Rome pour faire confirmer ſa nomination par le pape. A peine ſorti d'Angleterre, le ſous-prieur ſe vanta d'un choix qui devoit le rendre la ſeconde perſonne du royaume. Le ſecret parvint aux oreilles du monarque. Son premier ſoin fut d'aſſembler les moines & de les inviter à une élection canonique. Il propoſa l'évêque de Norwich, qui réunit tous les ſuffrages. On chargea douze religieux du couvent d'aller ſoutenir cette démarche à la cour de Rome. L'hiſtoire préſente ici des objets

1206.

bien triſtes pour la religion. Mais la religion ne peut rien perdre aux yeux des ſages. Ses miniſtres ſont hommes : elle condamna toujours leurs excès.

Nul pape n'avoit porté plus loin qu'Innocent III les prétentions de la tiare, & ne les avoit réaliſées avec plus d'empire & de hauteur. Ce pontife, non content de dominer ſur les couronnes, vouloit réduire le clergé en ſervitude, diſpoſer des bénéfices ou en tirer les revenus par une extenſion de pouvoir dont l'abus a ſubſiſté pluſieurs ſiecles. Loin de confirmer la nouvelle élection, il ordonna aux douze moines d'en faire une autre, & de nommer le cardinal Langton au ſiege de Cantorbery. En vain ils repréſenterent qu'ils n'en avoient pas le droit, qu'une pareille entrepriſe renverſeroit toutes les regles. Des menaces d'excommunication les firent paſſer, excepté un ſeul, ſur ces motifs de raiſon & de conſcience. Pour adoucir le chagrin du roi, Innocent lui envoya quatre anneaux garnis de pierres précieu-

Innocent III.

Lettre ſingulière du pape

ſes, avec une lettre *fort ſpirituelle*; ſelon le P. d'Orléans, mais réellement fort bizarre & bien digne de l'eſprit du ſiecle. Il l'invitoit à conſidérer la forme, le nombre, la matiere, la couleur de ces anneaux. La *forme qui eſt ronde*, repréſente l'éternité, & doit le détacher de toutes les choſes temporelles pour le faire aſpirer aux éternelles: le *nombre*, qui eſt quatre, déſigne la fermeté d'une ame ſupérieure aux viciſſitudes de la fortune, & fondée ſur les quatre vertus cardinales: la *matiere*, qui eſt l'or, le plus précieux des métaux, ſignifie la ſageſſe que Salomon préféroit à tous les biens: la *couleur* n'eſt pas moins myſtérieuſe que le reſte; le vert de l'émeraude annonce la foi; le bleu du ſaphir, l'eſpérance; le rouge du rubis, la charité; & le brillant de la topaze, les bonnes œuvres.

Colere du roi. Ni les anneaux ni ces frivoles alluſions n'arrêterent la fureur de Jean. Il fit d'abord chaſſer tous les moines de Cantorbery, & s'empara de leurs revenus. Les exhortations, les menaces d'Innocent, qui ne manqua

manqua point de lui mettre devant les yeux l'exemple de Thomas Becket; les prieres des évêques qui le conjurerent à genoux de prévenir par ſa ſoumiſſion les foudres de Rome, ne ſervirent qu'à l'irriter davantage. Il menaça, ſi le pape oſoit lancer des cenſures, de faire arracher les yeux & couper le nez aux Romains qu'on trouveroit en Angleterre. Le pontife n'ignorant pas combien la nobleſſe & le clergé étoient prévenus contre le monarque, déploya enfin ſon autorité & mit le royaume en interdit. Rien n'étoit plus propre que cette ſentence à exciter des émotions populaires. Tout le peuple portoit la peine du prince. Les autels dépouillés de leurs ornemens, les images, les ſtatues & les reliques couchées par terre, le ſervice divin interrompu, les égliſes fermées aux laïques, les ſacremens refuſés hors le cas de mort, la ſépulture en terre ſainte défendue, des pénitences lugubres commandées, le commerce de la vie troublé par une conſternation générale; telles étoient les

Interdit ſur le royaume.

ſuites de ces interdits, devenus alors un inſtrument terrible de vengeance plutôt qu'une peine canonique. Le roi y oppoſa une inflexibilité non moins dangereuſe dans les conjonctures. Tous ceux qui ſe ſoumirent aux ordres du pape, moines, eccléſiaſtiques, évêques, furent punis rigoureuſement. Une prudente fermeté auroit pu conjurer l'orage; mais Jean ne ſuivoit que la paſſion & couroit au précipice.

Tyrannie de Jean.

Pendant quelques années que dura cette querelle, il tâcha de rétablir ſon honneur par des expéditions contre l'Irlande, l'Ecoſſe & les Gallois, ennemis foibles qu'il battit quelquefois ſans gloire. Sa tyrannie ne reſpectoit aucune regle. Les ſeigneurs furent contraints de lui donner des otages pour garans de leur fidélité. La femme d'un de ces barons dit qu'elle ne confieroit jamais ſon fils à celui qui avoit aſſaſſiné ſon propre neveu. Elle & ſon fils payerent de la vie une parole ſi indiſcrete. Cependant le cardinal Langton ne poſſédoit point

l'archevêché de Cantorbery. Innocent III vouloit abſolument finir ſon ouvrage. La croiſade ſuſcitée en France contre les Albigeois, pour la ruine du malheureux comte de Toulouſe, procuroit au pape des moyens de fortifier ſes anathêmes. Il chargea les évêques Anglois de porter le dernier coup au monarque, en fulminant la ſentence d'excommunication. Très peu obéirent, tant la colere de Jean étoit redoutable. L'anathême n'en produiſit pas moins ſon effet. Les prélats déſerterent preſque tous; les barons formerent des complots; la fureur du roi ſe changea en lâcheté; il demanda une entrevue avec Langton, offrit de le reconnoître pour primat, de ſe ſoumettre à Innocent, de payer même une ſomme pour le dédommagement des eccléſiaſtiques exilés. Ces offres parurent inſuffiſantes au cardinal, qui exigeoit une reſtitution entiere de tout ce que le clergé avoit perdu. La conférence fut rompue, & l'on ſe ſépara plus aigri qu'auparavant.

1209. Le roi excommunié & ſoumis.

1212. Un prince excommunié étoit preſque alors un prince détrôné. Il ne falloit qu'une bulle pour diſpoſer de la couronne. Le pape l'offrit enfin à Philippe Auguſte, l'excitant à une injuſte entrepriſe par les mêmes indulgences qu'on accordoit pour la conquête de Jéruſalem. L'ambition du François n'avoit pas beſoin de ce motif religieux. Sans réfléchir que la cour de Rome attaquoit tous les ſouverains dans la perſonne d'un ſeul, & qu'en acceptant ſa dépouille il autoriſoit le pontife à le dépoſer lui-même, il ne penſa qu'à ſaiſir promptement cette riche proie. Déjà une armée nombreuſe, une flotte de dix-ſept cents voiles, alloient exécuter les ordres de Rome. L'excommunication de Jean le rendoit plus exécrable aux yeux de ſon peuple; ſes vaſſaux paroiſſoient diſpoſés à le trahir: il étoit perdu, ſi la puiſſance qui l'opprimoit n'eût trouvé ſon intérêt à le ſauver. Le légat Pandolphe, chef de l'entrepriſe formée contre lui, qu'on ſuppoſe avec vraiſemblance dirigé par

Le pape donne l'Angleterre à Philippe.

1213.

les inſtructions d'Innocent III, va trouver à Douvres le monarque déſeſpéré, lui repréſente toute la grandeur du péril, & l'amene bientôt où il veut. Jean ſe ſoumet à reconnoître Langton, à dédommager pleinement les eccléſiaſtiques, à conſigner même ſur le champ une ſomme conſidérable pour cet objet; il fait plus, il réſigne ſes deux royaumes au ſaint ſiége, ſe déclarant vaſſal du pape, s'obligeant à lui payer un tribut annuel de mille marcs, & ſtipulant par la même charte, qu'au cas que lui ou ſes ſucceſſeurs manquent à ces engagemens, ils perdront tous leurs droits à la couronne. Ce honteux traité eſt ſuivi de la cérémonie humiliante de l'hommage. Le roi, ſans armes & à genoux, prête ſerment au légat aſſis ſur un trône; & celui-ci refuſe de lever l'interdit & l'excommunication, avant que les eccléſiaſtiques exilés aient reçu une ſatisfaction complete *. Jean conti-

Jean vaſſal du pape.

* Les ſommes qu'on demandoit montoient juſqu'à cent mille marcs; vingt mille pour les ſeuls moines de Cantorbery. Le pape content des ſou-

nua ſes cruautés. Il fit pendre comme impoſteur un ermite qui ayant prédit que le roi perdroit ſa couronne cette année, ſoutint que la prédiction étoit accomplie.

On revit bientôt Pandolphe à la cour de France; mais ſon langage n'étoit plus le même. Il annonça que l'Angleterre étant devenue un fief de l'égliſe, entreprendre de l'envahir ſeroit une impiété digne d'excommunication. Philippe juſtement indigné ſe récrie contre le légat, contre la cour de Rome, & proteſte qu'après les dépenſes énormes qu'on lui a fait faire, il ne ſera point dupe de la perfidie. Il aſſemble ſes vaſſaux, ſe plaint à eux, les anime à la vengeance. Tous, excepté le comte de Flandres, ſecrètement lié avec l'Anglois, jurent de défendre ſa cauſe malgré le pape & les cenſures. On commença par attaquer le Flaman. Dans cet intervalle, le comte de Salisbury frere naturel de Jean, ſurprit la flotte Françoiſe très-mal gardée, & la détrui-

miſſions du roi, réduiſit le tout à quarante mille marcs.

fit en grande partie. Pour empêcher les ennemis de s'emparer des autres vaiſſeaux, Philippe lui-même y mit le feu, ſe rendant par là impoſſible la conquête d'Angleterre. La fameuſe bataille de Bouvines qu'il gagna contre l'empereur Othon le conſola de ce malheur. Sa puiſſance ſoutenue par une adroite politique, s'affermit plus que jamais. Jean avoit tenté une invaſion dans l'Anjou, & s'étoit enfui avec ſa lâcheté ordinaire à l'approche des François. 1214.

Soulèvement des barons.

De nouveaux orages ſe formoient au ſein de ſon royaume. Depuis l'ancienne conquête des Normans, quoique le gouvernement féodal fût contraire à l'autorité ſouveraine, les prérogatives de la couronne s'étoient conſidérablement étendues; & il s'en falloit beaucoup que la nobleſſe jouît en Angleterre des priviléges qu'elle avoit ailleurs. La charte de Henri I, confirmée par Etienne & par Henri II, n'avoit été qu'une amorce pour attirer & pour captiver les ſujets. Non-ſeulement elle demeuroit ſans exécu-

tion, mais elle étoit enſevelie dans l'oubli. Les débauches, les baſſeſſes, les violences & la tyrannie de Jean réveillerent l'inquiétude des ſeigneurs. Le primat Langton ſe mit à la tête du parti. En levant l'excommunication du roi, il lui avoit fait jurer de défendre le clergé & l'égliſe, de rétablir les bonnes lois de ſes prédéceſſeurs, ſpécialement celles de S. Edouard, d'abolir quelques mauvaiſes lois, & de maintenir la juſtice dans tous ſes états. Ce ſerment lui fourniſſoit un prétexte de révolte. Ayant aſſemblé les barons, il leur montra une copie de la charte de Henri I, qu'on venoit, diſoit-il, de trouver heureuſement dans un monaſtere; il leur inſpira le deſſein de la faire exécuter; on s'engagea par ſerment à l'union & à la concorde; on prit des meſures pour arracher le conſentement du roi, s'il n'étoit pas poſſible de l'obtenir avec douceur.

1215. Au jour marqué, qui étoit le 6 Janvier, les conjurés ſe rendent à Londres, & demandent au roi le renouvellement de la charte de Henri, & la confirmation des lois

Le roi veut réſiſter, & plie.

d'Edouard. Il promet une réponſe poſitive pour le temps de Pâques. Alarmé de ces mouvemens imprévus, il s'empreſſe à mettre le clergé dans ſes intérêts par des conceſſions exorbitantes, à implorer les ſecours du pape, & à faire le vœu des croiſades par lequel on s'aſſuroit ordinairement la protection de l'égliſe. Innocent trouvoit ſon avantage à protéger un vaſſal ſoumis à ſes ordres. Mais le clergé Anglois, las du deſpotiſme de la cour de Rome, & commençant à regretter la perte de ſes privileges dont elle ne faiſoit aucun cas, penchoit ouvertement pour la cauſe de la liberté nationale. Les barons en furent plus fermes dans leur entrepriſe. Ils étoient en armes aux approches de pâques, quand le roi leur envoya demander les articles de leurs prétentions. Les ayant lus, il s'écria en fureur: *Pourquoi ils ne lui demandoient pas auſſi ſon royaume?* & jura de ne point accorder des privileges qui devoient le rendre eſclave. Auſſi-tôt les barons ſe donnerent un général ſous le nom

de *Maréchal de l'armée de Dieu & de la ſainte égliſe.* Ils publierent un ordre à toute la nobleſſe de les joindre pour la cauſe commune. Ils entrerent dans Londres ſans obſtacle. Jean abandonné de ſes ſujets, n'ayant plus que ſept chevaliers à ſa ſuite, offrant en vain de prendre le pape pour juge, ſe vit contraint de ſigner la *Grande Charte* à Runnemede, où ſe tinrent les conférences.

Grande Charte. Ce fameux acte eſt le fondement des libertés Angloiſes. En voici les principaux articles. La liberté des élections aſſurée au clergé; le droit de ſucceſſion aux fiefs confirmé pour les héritiers des barons; le droit de garde-noble (que Henri I avoit aboli) reſtreint à des ſommes ſupportables. Le roi ne levera point de contributions ou de *ſcutages* ſur les barons ſans le conſentement d'une aſſemblée générale, excepté pour ſa rançon s'il eſt priſonnier, pour faire chevalier ſon fils aîné, & pour marier ſa fille; exceptions que les loix féodales avoient preſcrites. Il ne pourra prendre la terre

d'un baron en payeme
dette envers la couronn
châteaux & les autres bie
biteur suffisent pour l'acq
un chevalier fait le servic
sonne, par ordre du roi,
gera point d'argent de lui
autre service. Les privile
dés aux barons leur seront
avec les arriere-vassaux.
qu'un poids & une mesur
le royaume; nulle taxe
sur les marchands; pe
tous les hommes libres
royaume & d'y rentre
& les autres villes ou bo
tenus en possession de le
nes franchises. On ne
imposer aucune taxes n
l'aveu du grand conse
tion. Tout homme lib
de ses biens à sa volo
héritiers naturels lui
s'il meurt sans testame
ciers de la couronne
prendre ni voitures,
ni bois, malgré les
Les cours de justice ne
le roi, mais elles seron

lieu. On ne fera le procès à perſonne ſur des rumeurs ou de ſimples ſoupçons, mais ſur des diſpoſitions légales. Nul homme libre ne ſera empriſonné, dépouillé, banni, & ne recevra aucun dommage, que par le jugement de ſes pairs, ou ſelon la loi du pays. Les amendes ſeront proportionnées au délit, & n'iront jamais juſqu'à la ruine entiere du coupable. Un *villain* ou payſan ne ſera point mis à l'amende de maniere à être dépouillé de ſes inſtrumens de labourage.

Les barons uſurpent l'autorité.

Ces derniers articles contenoient ſans doute les lois de S. Edouard, que la nation ne ceſſoit de réclamer. On voit que les barons, en joignant l'intérêt du peuple à leurs propres intérêts, ſe mirent eux-mêmes dans la néceſſité d'être juſtes, & de ne plus fouler les petits. Ce ſeroit une belle matiere d'éloges, s'ils avoient agi par équité plutôt que par ambition. Mais leur principal motif fut vraiſemblablement de ſe concilier la faveur publique aux dépens d'un prince odieux. Pour cimenter ce grand ouvrage,

choisirent vingt-cinq d
eux, qui sous le titre de Cons
teurs des libertés du royau
voient revêtus d'une autorité
mites. Tout le monde devoi
rêter serment d'obéissance
ouvoient eux-mêmes aver
oi, en cas de violation de la
e, & prendre les armes contr
il étoit besoin, de concert
assemblée générale de la n
est-à-dire, l'assemblée des
de la noblesse, car il n'y
ne apparence que les Com
taient alors.
Jean n'étoit pas d'un cara
ugir de l'infamie lorsqu'ell
it le sauver. Il souscrivit
nt aux conditions qu'on
soit, il expédia des ordre
e jurer l'obéissance aux C
eurs. Mais il n'attendo
noment de violer toutes s
sses. Plongé dans une somb
colie, retiré dans l'île de
orma bientôt son plan d
nce. Ses émissaires cou
ôler des *Brabançons* en leu
tant un riche butin. L

damnée à Rome.

ſollicité par ſon vaſſal, ſe hâta de publier une bulle pour condamner & annuller la grande charte, contraire, ſelon lui, à la dignité du ſaint ſiege. Défenſe aux barons & au roi même d'y avoir égard; diſpenſe du ſerment qu'on avoit fait de l'obſerver; excommunication générale pour quiconque oſeroit la ſoutenir. Ces meſures convenoient au génie & aux principes d'Innocent III. Mais l'obéiſſance aveugle au ſaint ſiege, dans les choſes temporelles, n'étoit plus comptée parmi les devoirs. Le primat ayant refuſé de publier les cenſures, fut ſuſpendu de ſes fonctions; le clergé, la nobleſſe & le peuple n'en montrerent pas moins d'ardeur pour la liberté publique.

1216. Jean avoit déjà rétracté la charte. Avec une armée de Brabançons, il ſe mit en campagne, réſolu de ſatisfaire ſa cruauté. D'un bout du royaume à l'autre, il porta le fer & le feu comme dans un pays ennemi, ſans que les barons qui, par une confiance préſomptueuſe, n'avoient pris aucune meſure, puſſent

La couronne offerte au prince Louis.

réſiſter à ce torrent. Le danger & le déſeſpoir leur firent chercher du ſecours en France. N'oſant découvrir une réſolution formelle de dépoſer leur ſouverain, tant le droit des couronnes paroiſſoit encore inviolable, ils ſoutinrent que Jean étoit incapable de regner, ſoit par la ſentence de proſcription portée contre lui ſous le regne de Richard (quoique Richard l'eût déclaré depuis ſon ſucceſſeur) ſoit par le jugement des pairs de France après le meurtre d'Arthur, (comme ſi ce jugement avoit pu s'étendre ſur le royaume d'Angleterre) ſoit parce qu'il s'étoit dépoſé lui-même en ſoumettant au pape une couronne indépendante de ſa nature: raiſon plus plauſible que les autres. Ils prétendirent que le prince Louis, fils aîné de Philippe Auguſte, deſcendant de Henri II par ſa mere, pouvoit être légitimement appelé au trône, & ils lui offrirent de le reconnoître pour roi, à condition qu'il prît leur défenſe contre un prince furieux & implacable. Un légat eut beau menacer Philippe de l'excom-

munication, s'il attaquoit le patrimoine de saint Pierre. Ce monarque ambitieux avoit accepté un royaume des mains du pontife; mais il n'avoit garde d'en refuser un par son ordre. Après avoir exigé vingt-cinq ôtages pour sureté, il envoya Louis avec des troupes. La plupart des soldats de Jean l'abandonnerent sous prétexte qu'étant François, ils ne pouvoient le servir contre l'héritier du roi de France. *Plusieurs* de ses partisans les plus distingués, passerent du côté de Louis. Rien ne résistoit. La révolution étoit infaillible, si le prince n'eût pas excité la jalousie des Anglois par des préférences trop marquées en faveur des étrangers. Le bruit même se répandit qu'il vouloit exterminer la noblesse pour donner ses biens & ses dignités aux François. Les préventions se fortifierent de jour en jour. On retournoit au parti de Jean. Il avoit déjà une armée nombreuse, & se préparoit à une bataille décisive. Marchant près de la mer du côté de Lincoln, la haute marée le surprit; son trésor

Invasion des François.

& ſes bagages furent enſevelis dans les eaux ; peu s'en fallut qu'il ne ſe noyât lui-même avec ſes troupes. Le chagrin lui cauſa une maladie dont il mourut quelque temps après. 1216 Mort de Je

Il n'y a ſorte de crimes & d'infamies qu'on ne reproche à ce prince. Matthieu Paris, hiſtorien Anglois fort eſtimé, aſſure qu'il avoit mendié la protection du roi de Maroc, offrant de ſe faire Mahométan, s'il vouloit le ſoutenir contre le pape & contre Philippe Auguſte. Tout eſt croyable, quand il s'agit d'un homme ſi violent, ſi furieux, ſi lâche & ſi inſenſé.

En ſuivant la méthode de M. Hume, qui s'arrête aux principales époques pour développer les grands objets de l'hiſtoire, & en profitant des lumieres de ce judicieux écrivain, nous tâcherons ici de faire connoître le gouvernement féodal, & l'état de la nation depuis la conquête de Guillaume; connoiſſance néceſſaire pour éclaircir une foule de difficultés, pour apercevoir la liaiſon des événemens, & pour

comprendre la plus ſinguliere inſtitution politique qui ſe ſoit formée en Europe.

Gouvernement féodal. On a vu que les Germains formoient des ſociétés, militaires plutôt que civiles, ſous différens chefs auxquels ils étoient extrêmement attachés. Quand ils s'établirent par les armes dans les provinces de l'empire Romain, comme ils ne connoiſſoient point l'uſage des garniſons ni l'art des finances, & qu'il falloit toujours être prêt à la défenſe commune, les chefs diſtribuerent à leurs Officiers, & ceux-ci à leurs ſubalternes, une partie des terres de leur partage, à condition qu'ils prendroient les armes en cas de beſoin pour le ſervice de la nation. Ces *fiefs* tenoient lieu de paye; on ne les poſſédoit point en propre, mais ſeulement autant qu'il plaiſoit au prince ou au premier poſſeſſeur. Les paſſions & le goût de la propriété altererent inſenſiblement la nature des fiefs. Il étoit trop difficile de ſe deſſaiſir de terres que l'on avoit cultivées, dont on avoit recueilli les fruits, dont on aimoit

Fiefs.

la poſſeſſion. On voulut les avoir pour pluſieurs années, enſuite pour la vie; on parvint à les rendre héréditaires; & les rois, ou par imprudence, ou par foibleſſe, ſe laiſſerent ainſi dépouiller de leurs domaines. Les vaſſaux devinrent preſque indépendans. Leurs ſujets dont ils furent les protecteurs s'attacherent à eux plus qu'au ſouverain; une multitude d'arriere-vaſſaux forma un corps formidable ſous chacun des principaux chefs; & les avantages de cette aſſociation parurent ſi grands, qu'on préféra enfin les fiefs *aux franc-alleux*, c'eſt-à-dire, aux terres abſolument libres. Ceux qui avoient de ces franc-alleux les remettoient au prince ou à quelque ſeigneur puiſſant, pour les recevoir de lui à titre de fiefs avec les obligations du ſervice féodal. Ainſi ſe formerent dans les états pluſieurs *baronies* ſubdiviſées en une infinité de fiefs inférieurs. Les comtes, chargés de l'adminiſtration de la juſtice, (car le pouvoir civil n'étoit point ſéparé du militaire) trouvant auſſi leur avantage dans

Baronies.

les amendes & les peines pécuniaires, qui étoient alors les ſeules peines établies, s'approprierent également leur dignité, & changerent en titres héréditaires ces commiſſions révocables. Ce furent comme de nouveaux fiefs, ou comme de nouvelles branches retranchées de l'autorité du ſouverain. Il étoit toujours à la tête du corps féodal. Obligé de défendre ſes vaſſaux, il avoit droit à leur ſecours pour ſa défenſe & pour celle de l'état; il pouvoit les aſſembler à ſa cour; & quoique leur avis, leur conſentement même fût néceſſaire dans les occaſions les plus importantes, cette convocation qui étoit une ſuite précieuſe de leurs privileges, devenoit ſouvent pour eux un fardeau, parce qu'elle annonçoit la dépendance des fiefs. Les arriere-vaſſaux étoient tenus à l'égard des grands barons aux mêmes devoirs que ceux-ci à l'égard du roi, enſorte que chaque baronie faiſoit un petit royaume qui avoit ſes *pairs* comme le roi avoit les ſiens. On peut juger de l'ardeur de chaque

Obligations des feudataires.

baron à rendre ſon autorité toujours plus indépendante de la couronne, toujours plus reſpectable à ſes vaſſaux particuliers. Cette inſtitution gothique ne pouvoit manquer de produire des jalouſies, des guerres, des oppreſſions ſans nombre. La petite nobleſſe, par le beſoin de protection & de ſecours, étoit entiérement aſſujettie aux grands vaſſaux; le peuple mépriſé, parce que l'on ne faiſoit cas que des talens militaires, gémiſſoit dans une affreuſe ſervitude; l'ariſtocratie, le plus dur des gouvernemens, étouffoit les principes de l'équité, & de la nature, ou plutôt le gouvernement féodal dégénéra par tout en une funeſte anarchie, qui contribua beaucoup à rapprocher les ſujets de leur véritable centre, à leur faire préférer la domination d'un ſeul à celle de pluſieurs maîtres devenus la plupart des tyrans.

Le pouvoir légiſlatif en Angleterre, réſidoit dans le roi & dans le grand conſeil de la nation appelé depuis parlement. Les évêques étoient membres de cette aſſem- Parlement.

blée, ſoit en vertu de l'ancien uſage, ſoit comme barons du royaume. Les autres membres étoient les barons & ceux qui tenoient immédiatement de la couronne de moindres fiefs militaires. Il paroît démontré que les communes n'entroient point encore dans le parlement. Outre les raiſons que nous avons rapportées plus haut, & qui ſubſiſtoient toujours, nous trouvons deux preuves très-convainquantes. Les états de Normandie, du temps de Guillaume le conquérant, n'étoient compoſés que du clergé & de la nobleſſe, puiſque les premieres communautés de cette province, Rouen & Falaiſe, doivent leur exiſtence à Philippe Auguſte. Or le gouvernement établi en Normandie ſemble avoir été le modele de celui que le conquérant établit en Angleterre. D'un autre côté, la Grande Charte, en preſcrivant qu'on n'impoſera aucune taxe ſans le conſentement du grand Conſeil, déſigne ceux qui ont droit d'aſſiſter à ce conſeil, & ne fait aucune mention des Communes. Le

Communes.

parti populaire, lorſqu'il a été en fermentation, a néanmoins ſoutenu avec une opiniâtre vivacité que les communes jouiſſoient autrefois des mêmes privileges qu'aujourd'hui. Mais on voit dans toutes les diſputes que l'eſprit de parti n'écoute guere la raiſon, triomphe avec les plus foibles preuves, & ferme les yeux à l'évidence. Les Anglois de nos jours s'embarraſſent peu de ces préjugés, ſachant bien que le droit des communes n'a pas beſoin de ce fondement. Pour revenir à notre ſujet, perſonne n'étoit jaloux de ſe trouver aux aſſemblées nationales, qui entraînoient beaucoup de dépenſes ſans procurer beaucoup d'honneur. Il eſt vraiſemblable que les barons ſeuls étoient obligés d'y aſſiſter. Elles ſe tenoient trois fois l'an, à Noel, à Pâques & à la Pentecôte, indépendamment des cas extraordinaires. Le roi avoit en main le pouvoir exécutif. Les barons & leurs vaſſaux devoient prendre les armes à ſes ordres, ſoit contre un ennemi étranger, ſoit contre des ſujets rebelles, & leur ſervice étoit de quarante jours,

Juſtice. Quoique Guillaume le Conquérant eût maintenu les anciennes cours des comtés & des *hundreds*, établies par le grand Alfred, & qu'elles jugeaſſent les différens entre les ſujets de diverſes baronies; il s'étoit réellement mis en poſſeſſion de preſque tout le pouvoir judiciaire qu'il faiſoit exercer par ſes propres officiers. La cour du roi prononçoit ſur toutes les cauſes civiles & criminelles. La loi Normande, plus ſubtile, plus compliquée que la loi Saxonne, étoit une étude au-deſſus de la capacité d'un guerrier. Des gens de lois furent nommés avec le titre de barons pour manier & décider les affaires. Comme ils dépendoient du prince, ſa volonté étoit la regle ordinaire des jugemens. On pouvoit appeler de toutes les cours inférieures à la ſienne. Celles des comtés tomberent inſenſiblement dans le diſcrédit, parce qu'elles ignoroient les ſubtilités de la nouvelle juriſprudence. Il s'en falloit bien que l'autorité des rois de France ne fût alors ſi étendue.

Depuis

Depuis la conquête, les revenus de la couronne étoient fort considérables, soit par le nombre & la grandeur des domaines, soit par une infinité de droits dont il étoit facile d'abuser. On imposoit des taxes sur les denrées, les marchandises, pour le passage des ponts & des rivieres; on en levoit à titre de compositions pour le service militaire; on en levoit sur les fermiers, & quelquefois de si fortes, qu'ils abandonnerent le labourage sous Guillaume le Roux. Comme la propriété des fiefs étoit toujours censée appartenir au souverain, il succédoit aux terres des barons qui mouroient sans postérité. Les lois féodales l'autorisoient à confisquer les fiefs en plusieurs cas de désobéissance, de félonie, de crimes; & ces confiscations agrandissoient tous les jours son domaine. A la mort d'un baron, il se saisissoit des terres; l'héritier n'entroit en jouissance qu'après avoir payé une somme. Les revenus appartenoient à la couronne pendant la minorité de l'héritier, & la couronne pourvoyoit Garde-noble.

à ſon éducation & à ſon entretien. Ce droit de garde-noble étoit immenſe, puiſque Simon de Montfort donna dix mille marcs à Henri III, pour avoir la garde-noble de Gilbert d'Umfreville. Les amendes & les préſens groſſiſſoient chaque jour le tréſor. La juſtice, les graces, la protection, tout ſe vendoit. Dans les regîſtres mêmes des barons de l'Echiquier *, on trouve quantité de détails de ces indignes marchés. On y voit les ſommes reçues; tant, pour obtenir un bon accueil; tant, pour qu'une charte obtenue ne ſoit pas violée; tant, pour avoir la permiſſion de ſe défendre en juſtice; tant, pour ſavoir ſi l'on eſt accuſé par mauvaiſe volonté ou non; tant, pour que la cour faſſe payer une dette; tant, pour garder un ſecret; tant pour une lettre de recommandation, pour une affaire de négoce, &c. On y trouve qu'une femme a donné deux cents poules au roi pour paſſer une nuit avec ſon mari, qui apparemment étoit priſonnier. La

* L'*Echiquier* eſt une juridiction qui regle toutes les affaires des finances.

fureur de la chaſſe, paſſion favori
des Anglois & des Normans, pro
curoit auſſi des amendes très-conſi
dérables : le roi poſſédant ſoixante-
huit forêts & ſept cents quatre-
vingts-un parcs dans le royaume.
Ajoutons à cela les exactions uſi-
tées contre les Juifs. Elles faiſoient
un des grands objets de l'Echiquier.
Ce peuple opprimé ne laiſſoit pas
de continuer toujours ſon commer-
ce & ſes uſures. L'induſtrie répa-
roit ſans doute ſes pertes.

Le même deſpotiſme que les rois Anglo-Normans ſembloient exercer, la plupart des barons l'exerçoient ſur leurs vaſſaux. L'indépendance & les nouveaux principes du clergé étoient une autre ſource de déſordres. Guillaume le Conquérant l'avoit trop enrichi, pour qu'il n'eût pas une très-grande influence dans les affaires d'état. De ſoixante mille deux cents quinze fiefs établis dans le royaume, il en avoit donné plus de vingt-huit mille à l'égliſe; ce qui la rendoit d'autant plus puiſſante que le peuple ſuperſtitieux & ignorant ſuivoit aveu-

Lois ci
Mœurs.
cheſſ s de
gliſe.

glément les impulsions, soit bonnes, soit mauvaises, que lui donnoient les ecclésiastiques, presque aussi dépourvus que lui de véritables lumieres. L'imperfection des lois civiles ne pouvoit remédier à tant d'abus. Le jugement de la croix & l'*ordeal* ou les ridicules épreuves judiciaires subsistoient toujours. On y avoit joint la fureur absurde du duel. Les mœurs de la chevalerie remplaçoient les mœurs Saxonnes sans que l'on y eût beaucoup gagné. La galanterie & le point d'honneur, qui en faisoient le caractere, ne rendoient pas les hommes moins injustes ni plus humains. Les enchanteurs, les géans, les monstres, les sortileges, & toutes les fables dont ils s'occupoient sérieusement, produisoient même des maux réels que la crédulité traîne toujours à sa suite.

Quoique la grande Charte n'abolît point les anciennes cours, n'établît point une nouvelle forme dans l'administration de la justice, ne descendît point dans les détails importans, & ne fît que garantir la propriété & la liberté par des clau-

ſes générales; elle changea peu à peu la face du gouvernement, & on la regarde comme une époque de la conſtitution d'Angleterre.

HENRI III.

JEAN Sans-terre avoit laiſſé deux fils légitimes, dont l'aîné Henri n'étoit âgé que de huit ans. Le prince Louis ne douta point que la mort du roi & l'enfance de l'héritier légitime n'aſſuraſſent le ſuccès de ſon entrepriſe. Mais la fidélité, la prudence & le courage du comte de Pembroke, Maréchal du royaume, & en cette qualité revêtu du commandement militaire, ſauverent la nation d'un joug qu'elle craignoit déjà de porter. Ce ſeigneur fit couronner le jeune prince à Gloceſter en préſence du légat, & lui fit renouveler l'hommage au ſaint ſiege; précautions néceſſaires dans un temps où le ſacre étoit regardé comme indiſpenſable, & où l'on avoit beſoin de la cour de Rome & de la faveur des eccléſiaſtiques.

1216. Pembroke protecteur.

Les barons assemblés nommerent Pembroke protecteur du royaume. Ce titre lui donnoit une autorité légale pour mieux servir la patrie. La grande Charte fut confirmée avec quelques changemens. Ni le pouvoir de nommer aux bénéfices sans le *congé* du roi, ni la liberté de sortir du royaume sans permission, ne furent compris dans la nouvelle charte de Henri III, parce que l'on sentoit apparemment les abus qui en pouvoient naître. On supprima de même l'article par lequel il étoit défendu de lever des impôts & des *scutages* sans le consentement du conseil de la nation. Les barons prévoyoient bien qu'étant toujours armés, il ne seroit pas possible d'exiger d'eux rien de semblable à moins d'une nécessité manifeste. Quelque temps après, on adoucit par une autre charte les lois concernant la chasse & les forêts; moyen infaillible de plaire à la noblesse, dont le plus grand plaisir étoit de chasser. Les lettres & les invitations du protecteur, la promesse d'une amnistie, les incon-

Changement à la grande charte.

véniens d'une domination étrangere, les cenſures fulminées contre Louis, ramenerent bientôt au parti royal pluſieurs des principaux partiſans de ce prince. Il avoit fait un voyage en France pour chercher de nouveaux ſecours. Son pere Philippe Auguſte, le favoriſant en ſecret, & le déſapprouvant en public, (tant il étoit dangereux de braver le pape) l'avoit laiſſé agir comme s'il n'eût pris lui-même aucun intérêt à la conquête. Mais Louis, à ſon retour, trouva les affaires en mauvais état. Pembroke battit les François commandés par le comte de Perche, & les chaſſa de Lincoln. Le prince leva le ſiege de Douvres qu'Hubert de Bourg, gouverneur de cette place, défendoit depuis long-temps avec une valeur héroïque. Une flotte Françoiſe fut vaincue & diſſipée. Les barons Anglois ſe joignirent de toutes parts au protecteur. Enfin Louis en danger de ſa perſonne, conclut la paix, & promit d'évacuer le royaume à condition que ſes partiſans ſeroient rétablis dans

Les François vaincus.

leurs dignités & dans leurs fortunes. Matthieu Paris ajoute qu'il s'obligea d'engager Philippe à reſtituer la Normandie & les autres provinces confiſquées, ou s'il ne pouvoit l'obtenir, de les reſtituer lui-même quand il ſeroit ſur le trône. Mais ces articles ne ſont point dans le traité, & paroiſſent une pure ſuppoſition. Les eccléſiaſtiques du parti François furent les ſeules victimes de la révolte. Le légat punit avec rigueur leur déſobéiſſance aux ordres du pape.

Troubles dans l'état, après la mort du protecteur.

Le comte de Pembroke avoit tout pacifié par la ſageſſe de ſa conduite. Il mourut trop tôt pour affermir un ouvrage plus glorieux que des conquêtes. L'évêque de Wincheſter & Hubert de Bourg lui ſuccéderent au gouvernement. Le ſecond qui eut d'abord la principale autorité, étoit un grand homme à qui il ne manquoit que le pouvoir de Pembroke. La licence des Barons lui donna bientôt de l'inquiétude; car les lois n'avoient pas aſſez de force contre des ſeigneurs armés, ambitieux, toujours

prêts à envahir les domaines de la couronne, ainſi que les terres de leurs voiſins. Les révoltes devinrent fréquentes. Il falloit ſans ceſſe combattre & punir. Une lutte, divertiſſement populaire, occaſionna dans Londres une ſédition violente. Quelques-uns des coupables furent châtiés ſans forme de procès. On ſe plaignit, on demanda une nouvelle confirmation de la grande charte. Un conſeiller de la régence oſa dire que cette loi, extorquée par violence, ne devoit point avoir lieu. Mais l'archevêque de Cantorbery blâma une propoſition ſi capable d'exciter des troubles; & le roi, à qui le parlement venoit d'accorder un ſubſide, envoya de nouveaux ordres pour l'exécution de la charte & pour le maintien des libertés. Les évêques, par des menaces de cenſures, obligerent enfin les barons à rendre les forteresſes dont ils s'étoient emparés ſur la couronne. Ainſi la religion ſervoit au repos public malgré les abus qui altéroient ſon influence ſalutaire. Les miniſtres du Dieu de paix

1222.

Les barons rendent les forteresſes.

ne pouvoient pas oublier entierement les préceptes de l'évangile, ni les grands rompre tout à fait ces liens ſacrés qui captivent les paſſions même ſur le trône.

Parmi une infinité d'événemens de ce long regne, fort ſemblables les uns aux autres, nous choiſirons les plus dignes d'être remarqués, ſans ſuivre ſcrupuleuſement l'ordre des dates, moins propre à lier la narration avec méthode qu'à rompre le fil des idées intéreſſantes. La guerre entrepriſe contre Louis VIII, pour la reſtitution de la Normandie & des autres provinces enlevées à l'Angleterre, mérite peu d'attention parce qu'elle ne produiſit rien de mémorable, que la priſe de la Rochelle par les François. Le caractere de Henri ſe développoit avec les années, & annonçoit un gouvernement foible & orageux. Ce prince naturellement bon n'avoit ni vigueur ni politique, auſſi incapable de ſe faire craindre malgré ſes premiers mouvemens de colere, que de ſe faire aimer par ſes attachemens trop peu

ſolides. La diſgrace d'Hubert du Bourg, fidelle & vertueux miniſtre, fut une preuve de ſon inconſtance. Le roi ſe laiſſa prévenir contre lui après avoir éprouvé longtemps l'utilité de ſes ſervices. Excité par les grands qui ne pouvoient ſouffrir un homme oppoſé à leurs violences, il le perſécuta juſqu'à le faire arracher d'une égliſe où il s'étoit réfugié. Du Bourg ſe ſauva. On lui reprochoit entre autres crimes d'avoir employé la magie pour ſe rendre maître de l'eſprit du monarque, & d'avoir ſouſtrait du tréſor une bague enchantée qui rendoit invulnérable; accuſation très-conforme aux préjugés abſurdes répandus alors dans tout l'univers. Suivant Matthieu Paris, il s'étoit attiré la haine en faiſant rétracter la charte de forêts. Le ſilence des autres hiſtoriens ſur un fait de cette nature ne permet guere d'y ajouter foi.

1231. Changement dans le miniſtere.

Pierre des Roches, né en Poitou, évêque de Wincheſter, qu'on regarde comme le premier auteur de la diſgrace du miniſtre, ſe trou-

Evêque de Wincheſter, mauvais Miniſtre.

va en poſſeſſion de toute l'autorité dont il fit bientôt un mauvais uſage. Son penchant pour le deſpotiſme, ſa prédilection pour les Poitevins, ſes compatriotes, ne pouvoient s'allier avec un gouvernement équitable. La cour ſe remplit de Poitevins. Les graces & les dignités furent pour eux. La jalouſie s'alluma, & leur inſolence la fit éclater avec fureur. Henri ayant convoqué le parlement, les ſeigneurs refuſerent d'y venir, & le menacerent même de lui ôter la couronne s'il ne chaſſoit pas les étrangers. Ils obéirent enfin à la convocation, mais dans un appareil de guerre. Des Roches vint à bout de déconcerter leurs meſures en les diviſant. On confiſqua les biens de quelques-uns ſans jugemens de leurs pairs, & les Poitevins s'enrichirent encore de cette dépouille. Aux plaintes qu'excitoit une infraction ſi formelle de la grande Charte, le roi répondit: *Pourquoi obſerverois-je une charte que la nobleſſe & les prélats n'obſervent point? C'eſt à vous, Sire,* lui répon-

1233. Mécontentement des ſeigneurs.

dit-on, *à donner l'exemple.* L'autorité royale n'étoit pas assez redoutable, ni le prince d'un caractere assez ferme, pour qu'un ministre généralement detesté pût triompher de tant d'ennemis. Le primat Edmond, suivi de plusieurs évêques, eut le courage de demander son éloignement, & de représenter vivement les abus énormes de son ministere. Il menaça même Henri III de l'excommunication, s'il refusoit de satisfaire à cet égard le peuple & l'église. La crainte des censures produisit pour lors un bon effet. L'évêque de Wincheſter fut renvoyé, & les Anglois remis à la place des Poitevins.

Nouveaux étrangers à la cour.

Une des meilleures leçons pour les hommes est l'expérience de leurs fautes & des malheurs qui les ont suivies. Mais il y a des hommes incorrigibles, les uns par méchanceté, les autres par indolence. Henri étoit de ces derniers. Au lieu de regagner l'affection des Anglois, en leur donnant des preuves de sa confiance & de son amour, il se livra de nouveau à des étrangers, sans

égards pour ſes ſujets. Ayant épouſé Eleonore fille du comte de Provence, il donna toute ſa faveur aux Provençaux & aux Savoyards attachés à cette princeſſe. L'évêque de Valence, de la maiſon de Savoie, devint principal miniſtre, & abuſa de l'autorité pour s'enrichir lui & les ſiens. Il obtint une bulle de Rome, par laquelle on permettoit au roi de retirer tous les dons qu'il avoit faits juſqu'alors. Ce prince agiſſoit toujours en vaſſal plein de ſoumiſſion pour le pape; & ſous prétexte qu'il lui devoit toute obéiſſance comme à ſon ſeigneur, il fit publier la ſentence d'excommunication portée contre l'empereur Frédéric II ſon beau-frere par Grégoire IX. Les barons murmuroient avec aigreur contre des étrangers avides qui épuiſoient le tréſor royal, qui gouvernoient deſpotiquement le royaume, & qui affectoient de mépriſer les lois Angloiſes. De fréquens refus de ſubſide obligerent le monarque appauvri à employer des expédiens auſſi dangereux que ſes propres beſoins. Il

1236.

exigea des prêts forcés, des dons gratuits appelés *bienveillances ;* il s'attribua le pouvoir de diſpenſer des lois, parce que le pape diſpenſoit bien des canons. *Dans quel ſiecle vivons nous*, s'écria un juge à ce ſujet ! *la cour civile eſt corrompue à l'exemple de la cour eccléſiaſtique : la riviere eſt empoiſonnée par cette fontaine.* Nous verrons bientôt ſi ces plaintes étoient mal fondées.

1242. Guerre avec la France.

Henri ſe ligua avec le comte de la Marche pour faire la guerre au roi de France Louis IX. C'étoit une occaſion de relever par les armes la gloire du gouvernement. Mais ce prince manquoit de talens militaires comme de talens politiques. Il perdit la bataille de Taillebourg, où Louis ſe ſignala en héros ; il ne put ſauver les reſtes du Poitou, & repaſſa en Angleterre avec honte. La Guienne lui demeura fidelle, parce qu'éloignée du ſouverain, elle ſentoit à peine la dépendance. Le roi de Caſtille y ayant fait une invaſion quelques années après, elle eut recours à Henri qui augmenta prodigieuſe-

ment ſes dettes pour aller ſecourir cette province.

Plaintes contre la cour de Rome.

Tout le royaume retentiſſoit depuis long-temps de murmures contre les entrepriſes de la cour de Rome. Les papes s'étoient mis en poſſeſſion de nommer aux bénéfices. Ils avoient fait deux archevêques de Cantorbery depuis la mort de Langton ; ils exigeoient des contributions arbitraires, & ſembloient n'employer leur autorité qu'à recueillir l'argent du peuple & de l'égliſe. Les légats, les Nonces, autoriſés par le roi, renouveloient ſans ceſſe leurs exactions ruineuſes. Les droits des patrons, les regles de la diſcipline, étoient violés ſans ménagement. Preſque tous les grands bénéfices d'Angleterre paſſoient aux Italiens ; & l'on aſſure qu'un chapelain du roi poſſédoit ſeul ſept cents prébendes. Les auteurs proteſtans ne finiſſent point ſur le détail de ces abus dont ils rempliſſent l'hiſtoire de ce regne. On ne peut douter que le mal ne fût aſſez grand pour qu'un

peuple même ſuperſtitieux ne le vît qu'avec indignation. Il ſe forma des complots contre les bénéficiers Italiens; leurs maiſons, leurs terres furent pillées; tant de perſonnes ſe trouverent coupables de cette violence, & des perſonnes ſi puiſſantes, qu'il fallut laiſſer le crime impuni. Enfin le roi & la nobleſſe députerent au concile général de Lyon, tenu principalement contre l'empereur Frédéric, pour ſe plaindre de la tyrannie qu'on exerçoit ſur l'égliſe d'Angleterre. Les ambaſſadeurs repréſenterent que le revenu du clergé Italien dans le royaume montoit à ſoixante mille marcs, ſomme plus forte que le revenu de la couronne. Le pape éluda ces plaintes. On parla dans le concile du droit de ſouveraineté que Jean Sans-terre avoit cédé au ſaint ſiege. Le comte de Norfolk ſoutint que ce roi n'avoit pu, ſans le conſentement de ſes barons, ſoumettre le royaume à une domination étrangere. Il ne paroît pas que la cour de Rome ait beaucoup inſiſté depuis ſur cette inutile pré-

1245. Concile de Lyon.

tention, que l'éloignement & le caractere des Anglois devoient rendre insoutenable. Cependant les exactions continuerent; & lorsque Henri fit mine de s'y opposer, Innocent IV menaça de le traiter comme Frédéric.

1255. La haine de l'implacable pontife contre l'empereur s'étendit, après sa mort, sur Conradin son petit fils, héritier légitime de la couronne de Sicile, dont Mainfroi, oncle de ce jeune prince, s'étoit perfidement emparé. Ne pouvant seul les dépouiller l'un & l'autre, il offrit la couronne à Richard, comte de Cornouaille, frere de Henri III, très-capable par ses immenses richesses de soutenir une si grande entreprise. Richard refusa; mais le roi eut l'imprudence d'accepter une offre pareille pour Edmond, le second de ses fils, & d'autoriser le pape à faire toutes les dépenses qu'exigeroit la conquête. Innocent IV & son successeur Alexandre IV pousserent volontiers à ses dépens cette guerre injuste. Henri se trouva tout à coup chargé d'une dette de plus de

Le pape donne la Sicile à Edmond.

cent trente-cinq mille marcs ſans les intérêts. Il eut recours aux barons qui ne jugerent point à propos de s'épuiſer pour une folle entrepriſe. Ce fardeau tomba ſur le clergé. Pluſieurs bulles d'Alexandre ordonnerent les plus terribles exactions. S'il faut en croire Matthieu Paris, on y ajouta un moyen inoui d'amaſſer promptement des ſommes conſidérables. C'étoient des billets fabriqués à Rome, par leſquels chaque évêque & chaque abbé d'Angleterre ſe reconnoiſſoient redevables à des marchands Italiens. La dette prétendue montoit au delà de cent cinquante mille marcs. Un légat chargé de faire acquitter ces billets, convoque l'aſſemblée eccléſiaſtique, & demande le payement. L'évêque de Londres s'écrie que le pape & le roi ſont plus puiſſans que lui; mais que ſi on lui ôte ſa mitre, il prendra un caſque. Les autres ne diſſimulent pas leur ſurpriſe & leur indignation. Le légat preſſe, menace; il conſent, pour toute faveur, que le dixieme des revenus eccléſiaſtiques, déjà ac-

Exactions de Rome.

Oppoſition du clergé.

cordé, ſoit reçu à compte des billets. Il fallut obéir. Les demandes de la cour Romaine ſe renouveloient ſouvent; Alexandre menaça même de l'interdit, ſi on ne lui faiſoit toucher inceſſamment les arrérages qui lui étoient dus. La conquête de la Sicile n'en étoit pas plus avancée. Henri déſeſpérant du ſuccès renonça enfin à cette couronne, & Urbain IV la donna quelques années après au comte d'Anjou. Nous voudrions pouvoir diſſimuler, comme le P. d'Orléans, des faits qui affligeront toujours l'égliſe; mais il n'eſt pas permis d'altérer l'hiſtoire. Cet ingénieux auteur ne dit qu'un mot des griefs de la nation contre *ce qu'elle appeloit les entrepriſes des papes & de la cour de Rome.* Craignoit-il que les entrepriſes réelles des papes & de la cour de Rome, quelque inexcuſables qu'elles puſſent être, ne deshonoraſſent une religion qui n'inſpire aux hommes que le déſintéreſſement, la charité & la juſtice?

Le prince Richard qui avoit eu la ſageſſe de refuſer le royaume de

Sicile, se laissa séduire par l'espérance d'être empereur. Ses grandes richesses amassées avec avarice furent sacrifiées à l'ambition. Il fut élu roi des Romains, passa en Allemagne pour acheter la couronne impériale, y épuisa ses trésors, s'y vit abandonné quand il cessa d'être opulent, & devint malheureux parce qu'il n'avoit pas su jouir du bonheur. Les barons respiroient toujours la révolte. La grande Charte qu'ils violoient eux-mêmes à l'égard de leurs vassaux, étoit le prétexte de leurs plaintes séditieuses contre le roi. Ils lui avoient reproché avec audace en plein parlement ses vexations, ses rapines, sa haine pour le peuple Anglois dont il devoit rougir, disoient-ils insolemment, d'attendre des secours & des subsides, tandis qu'il lui préféroit des étrangers, & qu'il le faisoit gémir dans l'oppression. Quatre évêques députés par leurs confreres lui avoient fait de vives remontrances, en particulier sur les élections irrégulieres alors communes dans l'église; & il leur avoit

Griefs contre le roi.

répondu ironiquement que leurs plaintes étoient assez justes, puisqu'il les avoit élevés tous quatre à l'épiscopat contre les regles & la décence ; qu'ainsi ils devoient résigner leurs bénéfices afin qu'il pût lui-même réparer ses fautes. Enfin on l'avoit comme forcé à ratifier la grande Charte avec un grand appareil de cérémonies religieuses. Il avoit juré foi d'homme, foi de chrétien, foi de chevalier, foi de roi, de l'observer inviolablement. Mais les suggestions de ses favoris effacerent aisément le souvenir de ces promesses.

1258. Conspiration du comte de Leicester.

Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du fameux comte de Montfort le héros de la croisade des Albigeois, ambitieux comme lui sous le masque de la piété, profita des circonstances pour former le plus dangereux complot. Il étoit depuis long-temps établi en Angleterre, où sa famille possédoit de grands biens. Le roi lui avoit donné sa sœur en mariage, l'avoit fait comte de Leicester & gouverneur de Guienne. L'inconstance de

Henri & la hauteur de ce baron ne pouvoient manquer de produire entre eux des brouilleries. Un jour Leiceſter donna un démenti au roi qui l'avoit appelé traître, & ajouta que, s'il n'étoit pas ſon ſouverain, il ſe repentiroit de cette inſulte. Son adreſſe, ſes intrigues, ſes déclamations contre le gouvernement, & même contre les étrangers, quoiqu'il fût du nombre, ſon extérieur dévot, ſon zele apparent pour les libertés nationales, lui concilierent l'amitié & la confiance du peuple, du clergé & de la nobleſſe. Se voyant capable de tout entreprendre, il oublia tous les devoirs. Il engagea les barons à s'unir dans la vue de réformer le gouvernement, ou plutôt de s'emparer de l'autorité; car les ſéditieux colorent toujours leur révolte de quelque prétexte de bien public. Dans une aſſemblée parlementaire, où ces ſeigneurs parurent en armes, on promit au roi des ſubſides, à condition qu'il remédieroit aux déſordres en confiant le pouvoir à des hommes capables de les corriger. Il promit

tout, ſoit par crainte, ſoit par eſpérance; il convoqua un nouveau parlement à Oxford, où ſeroit arrêté le plan de réforme. Là, ne pouvant réſiſter aux barons qui avoient amené leurs vaſſaux, il fut contraint de plier ſous la loi qu'ils impoſerent. On forma un conſeil de vingt-quatre d'entre eux; on leur donna une autorité ſans bornes pour réformer les abus, & Henri jura lui-même de faire exécuter leurs ordonnances. Leiceſter, à la tête de ce conſeil, gouverna en maître abſolu. Les premiers réglemens, ſelon la coutume politique des uſurpateurs, parurent favorables au public. Bientôt le monarque ſentit le joug auquel il s'étoit ſoumis. Non-ſeulement les ſubſides qu'il eſpéroit n'arriverent point, mais ſes quatre freres utérins, enfans du comte de la Marche & de la reine Iſabelle, furent bannis du royaume, comme auteurs des maux de la nation. Les gouvernemens, les charges, les offices, même ceux de la couronne, paſſerent aux mains qui avoient la con-

Les barons maîtres du royaume.

fiance

fiance des ſeigneurs. Réſolus de conſerver leur autorité & de tenir le roi dans une ſervitude perpétuelle, ils exigerent que tout le monde prêtât ſerment de leur obéir *pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'honneur de l'égliſe, le ſervice du roi & l'avantage du royaume*, ou plutôt, ce qu'ils n'oſoient dire, pour leur intérêt & pour la ruine de la monarchie. Le jeune prince Edouard, fils de Henri III, dont les grandes qualités ſe feront connoître dans la ſuite, ſe vit obligé comme les autres à cette honteuſe démarche. Richard, roi des Romains, revenoit en Angleterre. On l'envoya ſommer de jurer l'obſervation des ordonnances du conſeil. Sur ſon refus, on ſe diſpoſa à le traiter en ennemi, & il fut contraint de ſe ſoumettre. 1259.

Murmures contre les barons.

Une des principales innovations des uſurpateurs fut d'établir un comité de douze perſonnes qui, dans l'intervalle des ſeſſions du parlement, en exerceroient tout le pouvoir. Ils établirent que les juges, envoyés par le roi dans les provin-

ces, n'y feroient leurs fonctions qu'une ſeule fois en ſept ans. C'étoit anéantir les foibles reſtes de l'autorité royale. Le roi ne l'étoit plus que de nom. Une terrible ariſtocratie opprimoit l'état. Enfin de violens murmures s'éleverent contre ces tyrans. Les chevaliers des comtés inviterent le prince Edouard à prendre en main la défenſe des libertés publiques & des droits de la couronne. On demanda hautement que les barons achevaſſent cette importante réforme, dont il n'y avoit encore aucun effet ſalutaire. Heureuſement leurs inimitiés réciproques ſeconderent les vœux de la nation. Les comtes de Leiceſter & de Gloceſter, chefs du parti, devinrent ennemis déclarés l'un de l'autre; & le premier ſe retira en France, affectant de ne vouloir plus ſe mêler des affaires.

Conduite de S. Louis à l'égard de l'Angleterre.

Un roi moins modéré que S. Louis auroit ſaiſi l'occaſion d'enlever aux Anglois ce qui leur reſtoit en France. Ce prince admirable par ſes vertus, & quelquefois par ſa politique, s'efforça au contraire de

rétablir la concorde parmi ſes voiſins; entrepriſe digne de ſa grande ame. Mais les ſcrupules de la piété peuvent conduire à des fautes étonnantes. Il craignoit que la confiſcation prononcée contre Jean ſans-terre ne fût pas un titre aſſez légitime; il penſoit à une reſtitution entiere des provinces confiſquées; il fit enfin avec Henri III, à qui il pouvoit arracher toute la Guienne, un traité qu'on excuſeroit à peine après une défaite, lui rendant le Limouſin, le Périgord, le Querci & l'Agenois, & n'exigeant de lui qu'une renonciation inutile à la Normandie, l'Anjou, &c. déjà réunis à la couronne. Cette exceſſive délicateſſe de conſcience ne s'accordoit point avec la ſaine politique. La dévotion de S. Louis fut alors nuiſible à la France: tant il eſt ſûr que l'excès dans le bien eſt une ſorte de mal.

1261. Le roi recouvre ſon autorité.

Henri, voyant les diſpoſitions du peuple changées à ſon avantage, eſpérant de rétablir une autorité dont il n'avoit plus que l'ombre, s'adreſſa au pape Alexandre IV

pour ſe faire délier de ſes ſermens. Ce pontife étoit fort mécontent des barons qui avoient chaſſé les bénéficiers Italiens; il ne l'étoit pas moins du clergé Anglois qui avoit réclamé contre les entrepriſes de Rome; & quoique dans un ſynode tenu à peu près en même-temps que le parlement d'Oxford, on eût porté les immunités eccléſiaſtiques auſſi loin que S. Thomas de Cantorbery, il ſe déclara en faveur de la royauté, & menaça d'excommunication le parti contraire. Alors Henri déclara par une proclamation qu'il reprenoit le gouvernement de l'état, nomma un chancelier, un grand juſticier, des ſcherifs, des gouverneurs, à la place de ceux que le conſeil avoit nommés; repouſſa les premiers efforts des barons, & les réduiſit à l'obéiſſance. Mais dans ces temps de foibleſſe & de troubles, une révolution ſuccédoit promptement à l'autre, parce que les armées ſe formoient & ſe diſperſoient tout à coup. L'audacieux Leiceſter, qui étoit encore en France, incapable de ſoumiſſion

1263. Nouvelle révolte.

& de repos, renoua ſes intrigues, & fut bientôt à la tête d'un grand parti. Il avoit excité à la révolte le prince de Galles, devenu vaſſal du roi d'Angleterre depuis l'an 1237. Trente mille Gallois pénétrerent dans le royaume. Leiceſter y reparut avec des troupes; pluſieurs barons prirent les armes pour le ſeconder; on mit tout à feu & à ſang; le roi accablé confirma de nouveau les ſtatuts d'Oxford; il fut dépouillé de ſes droits comme auparavant. Juſqu'alors le prince Edouard s'étoit fait ſcrupule de violer le ſerment de ſoumiſſion aux uſurpateurs. Il prit enfin la défenſe du trône. Les hoſtilités recommencerent. Comme elles ne décidoient rien, on rentra en négociation, & l'on jura de part & d'autre de ſe ſoumettre au jugement de S. Louis, dont la ſageſſe & l'équité inſpiroient à tous une égale confiance. Rien n'étoit plus glorieux à ce grand roi que de mériter d'être choiſi pour arbitre dans une ſi fameuſe querelle. Sa déciſion fut favorable à la royauté indignement

1264. Jugement de S. Louis.

avilie. Il annulla les ſtatuts du parlement d'Oxford & ce qui s'étoit fait en conſéquence ; mais en déclarant qu'il ne prétendoit point déroger aux privileges, libertés & chartes de la nation.

Les paſſions trouvent toujours des prétextes pour éluder la juſtice. Leiceſter, malgré ſon ſerment, loin d'acquieſcer à cette équitable ſentence, prétendit qu'elle étoit contradictoire, puiſque les réglemens d'Oxford portoient ſur la grande Charte. La guerre civile s'allume avec plus de fureur que jamais. Londres embraſſe le parti des factieux; on ſe prépare à une bataille
Bataille de Lewes. déciſive; les deux armées ſe rencontrent à Lewes dans le Suſſex ; d'abord le prince Edouard met en déroute les milices de Londres ; ſon ardeur l'emporte trop loin ; Leiceſter profite en grand capitaine du déſordre des royaliſtes, attaque le centre, y fait priſonnier le roi des Romains, fond enſuite ſur l'arriere-garde, & ſe rend maître de la perſonne du roi. Edouard qui ſe croyoit ſûr de la victoire eſt forcé

de recevoir les conditions prescrites par le vainqueur. On convient qu'il restera prisonnier à la place des deux rois, & que l'on priera S. Louis de nommer un certain nombre de François pour arranger les affaires du gouvernement.

L'intention de Leicester n'étoit pas de prendre un arbitre ni de perdre les fruits de sa révolte. Le droit de l'épée lui tenoit lieu de toute justice. Il viola audacieusement ses promesses, retint le roi prisonnier, disposa des charges & des finances, amassa des trésors pour affermir sa domination, & devint un tyran avec l'autorité royale qu'il exerçoit à son gré. Les habitans des cinq-ports *, ses partisans déclarés, ruinerent le commerce par d'affreuses pirateries. On ne parloit plus de s'en rapporter à la sagesse du roi de France. On bravoit le pape qui continuoit à servir le roi. Un légat chargé de lancer l'excommunication sur les rebelles, reçut défense sous peine de mort de mettre

Leicester maître du royaume.

* On appelle ainsi les ports du côté de la France, Hastings, Douvres, Hith, Romney & Sandwich.

les pieds en Angleterre. Il ne manquoit à Leiceſter que la couronne, à laquelle il aſpiroit vraiſemblablement. Pour ſe mettre au-deſſus de tout danger en s'attachant davantage la nation, il fit entrer au parlement deux chevaliers de chaque
1265. comté & même des députés des
Communes. bourgs. C'eſt l'époque la plus ſure de l'établiſſement des *Communes*, dont on ne trouve juſqu'alors aucune trace dans l'hiſtoire. Cet établiſſement, ſi favorable à la liberté, parut utile aux ſouverains pour contre-balançer l'exceſſive puiſſance des barons; & il eut bientôt une très-grande influence dans les affaires publiques.

La tyrannie de Leiceſter, malgré ſes talens politiques, devoit choquer tôt ou tard quelques-uns de ces fiers barons qu'il maîtriſoit comme le peuple. Le comte de Gloceſter, le plus conſidérable de tous, l'abandonna par la crainte d'être opprimé. Mais ce qui releva ſurtout
Evaſion du prince Edouard. l'eſpérance des royaliſtes, fut l'évaſion du prince Édouard, extrêmement cher au peuple & digne

de l'eſtime générale. Leiceſter l'avoit tiré de priſon afin de ſe rendre moins odieux ; il le faiſoit néanmoins garder à vûe. Dans une partie de promenade, le prince ayant défié à la courſe ſes ſurveillans, & les ayant haraſſés, monta un cheval d'une vîteſſe ſinguliere que Gloceſter lui avoit envoyé exprès, leur cria qu'il avoit aſſez joui de leur compagnie, qu'il leur diſoit le dernier adieu, & s'enfuit heureuſement.

Bientôt il fut à la tête d'une armée, marcha contre Leiceſter, battit Simon de Montfort qui venoit à ſon ſecours, & ſe préſenta en bataille devant lui à Evesham dans le comté de Worceſter. Le rebelle aperçut d'abord la ſupériorité des royaliſtes. *Ils ont appris cela de moi*, dit-il, en voyant leurs diſpoſitions & leur contenance. *Dieu ait pitié de nos ames ; car je vois que nos corps ſont à Edouard.* Son armée fort affoiblie par la diſette de pain fit peu de réſiſtance ; les Gallois s'enfuirent en déroute ; Leiceſter fut tué dans l'action. C'étoit un héros &

Défaite de Leiceſter.

un grand homme d'état, victime de ſon ambition, odieux par ſes entrepriſes, & d'autant plus condamnable, qu'il pouvoit ſe faire plus admirer. Il joignit toujours les apparences de la piété aux crimes de la révolte. Le peuple aiſément trompé par l'hypocriſie le regardoit comme un ſaint, & crut qu'il s'opéroit des miracles à ſon tombeau. Nous en ſommes moins ſurpris que de voir Rapin Toyras mettre en queſtion *s'il y a plus de ſujet de le blâmer que de le plaindre.*

Le prince Edouard ſoumet les rebelles.

L'activité & la valeur d'Edouard ſoumirent le reſte des rebelles. Adam de Gourdon ſe maintint quelque temps dans des forêts, infeſtant le voiſinage par ſes incurſions violentes. Le prince courut l'attaquer. Ces deux braves champions ſe ſignalerent dans un combat ſingulier. Gourdon bleſſé, déſarçonné, fait priſonnier, éprouva la généroſité du vainqueur, devint ſon ami & le ſervit avec zele juſqu'à la mort. Cette révolution ne produiſit que du bien. Le roi reſpecta la grande Charte, ſa clémence épargna le ſang

des coupables ; il n'y eut que des peines pécuniaires, qui furent même fort adoucies. Londres méritoit les plus rigoureux traitemens. On lui ôta ſes privileges ; on les lui rendit quelque temps après. Le comte de Gloceſter l'entraîna une ſeconde fois à la révolte en 1267. Edouard eut beſoin d'une grande armée pour dompter les ſéditieux. Cependant il n'en coûta au chef de la rebellion qu'une promeſſe de ne plus ſe révolter ſous peine de vingt mille marcs ; tant on avoit de ménagemens à garder envers les barons, qui ne vouloient pas que leurs pairs ſubiſſent la rigueur des lois féodales, de peur que cet exemple ne retombât un jour ſur eux-mêmes.

1270. Derniere croiſade.

Après de ſi grands ſervices rendus au roi & à la couronne, le prince excité par les ſollicitations de S. Louis, ſe livra au goût des croiſades, qu'une longue & fatale expérience n'avoit pu encore affoiblir. Il s'embarque pour aller joindre en Afrique le héros François ; il le trouve mort en arrivant ; il

ne laiſſe pas de continuer ſa route juſques dans la terre ſainte. Tandis qu'il y fait trembler les Mahométans, l'Angleterre, ſous un vieux roi incapable de gouverner, éprouve de nouveau l'oppreſſion des grands & les déſordres de l'anarchie. Henri III rappelle un fils ſans lequel il ne peut ſoutenir ſa dignité. Il meurt accablé de ſoucis & privé d'un ſecours ſi néceſſaire, dans la cinquante-ſixieme année de ſon regne. Nul roi ne fut plus éloigné de la tyrannie par un naturel doux & facile. Mais comme les extrêmes ſe touchent, ſa foibleſſe produiſit quelquefois les maux du deſpotiſme. On loue beaucoup ſa dévotion; & l'on cite ces paroles qu'il dit un jour à S. Louis en ſoutenant que les ſermons ne valoient pas la meſſe : *J'aime mieux m'entretenir une heure avec un ami, que d'entendre vingt diſcours bien travaillés à ſa louange.*

1272. Mort du roi.

Bâtardiſe. Il y eut, ſous ce regne, une diſpute remarquable au ſujet de la bâtardiſe. Selon les loix civiles du royaume, tout enfant né avant le

mariage étoit réputé bâtard, mais il étoit légitime ſelon le droit canonique. Comme les évêques & les juges ne s'accordoient pas ſur ce point, on changea la coutume de faire informer par les cours eccléſiaſtiques, en cas de procès, ſi un enfant étoit légitime; & l'on demanda ſeulement s'il étoit né avant ou après le mariage. Les évêques ſe plaignirent de ce changement au parlement tenu à Merton en 1236; mais la nobleſſe leur répondit : *Nous ne voulons pas changer les lois d'Angleterre.* Les fauſſes décrétales, l'établiſſement des ordres mendians, contribuerent beaucoup dans ce ſiécle à ſoutenir l'autorité des papes, qui commençoit à s'affoiblir.

Commerce. Juifs. Voleurs.

Quoique le commerce parût augmenté depuis la conquête, il étoit encore extrêmement borné. L'intérêt de l'argent montoit quelquefois à cinquante pour cent. Une uſure prodigieuſe retenoit les Juifs dans le royaume, malgré toutes les exactions qu'ils eſſuyoient, mais dont ils ſavoient ſe dédommager. Henri III exigea d'eux vingt mille marcs

en 1241 ; trente mille marcs d'un ſeul, en 1250 ; huit mille en 1255. Comme ils demandoient à ſe retirer, le roi répondit alors qu'il n'avoit pas un ſou, & qu'il vouloit avoir de l'argent de toute main & par toute ſorte de voies. Ce prince, faute d'économie, & pour enrichir des favoris étrangers, s'étoit réduit à ce point d'aviliſſement ! L'exemple de la cour autoriſoit les rapines, les brigandages. Londres, les autres villes, les campagnes, regorgeoient de voleurs, même en temps de paix. Deux marchands de Flandres ſe plaignirent au roi en 1249 d'avoir été entierement dépouillés par des voleurs, qu'ils connoiſſoient bien, dirent-ils, puiſqu'ils les voyoient journellement à ſa cour.

EDOUARD I.*

1272. Retour d'Edouard en Angleterre.

L'ABSENCE de ce prince, qui avoit quitté le royaume où il étoit

* Il y avoit eu trois rois de ce nom avant Guillaume le Conquérant ; mais l'uſage eſt de compter ſeulement depuis la conquête.

néceſſaire, pour aller combattre inutilement dans la Paleſtine, auroit ſans doute occaſionné des révoltes & des guerres civiles, ſi l'eſtime due à ſon mérite n'eût pas ſuppléé à ſa préſence. Le conſeil le proclama, les états lui promirent fidélité, le comte de Gloceſter s'empreſſa lui-même à donner l'exemple de la ſoumiſſion. Edouard apprit en Sicile la mort de ſon pere, & en même-temps celle de ſon propre fils né depuis peu. Il témoigna moins de douleur de la ſeconde perte que de la premiere. Le roi de Sicile en paroiſſant étonné : *On peut réparer*, lui dit-il, *la perte d'un fils ; mais celle d'un pere eſt irréparable.* A ſon paſſage dans la Bourgogne, il fut défié par le prince de Châlons qui donnoit alors un tournois. Les guerriers ambitionnoient ces occaſions de ſignaler leur adreſſe & leur courage. Il y parut avec trop de gloire pour ne pas exciter l'envie. On dit que les chevaliers François, jaloux des Anglois, les attaquerent en ennemis, & furent battus avec effuſion de ſang. Ces jeux militaires,

trop conformes au génie d'une nobleſſe qui ne reſpiroit que les armes, pouvoient aiſément occaſionner des querelles & du carnage.

1274,75. Sage gouvernement du roi.

Tout étoit ſi tranquille dans le royaume, que le roi ne ſe preſſa point d'y arriver. Il fit hommage à Philippe le Hardi des provinces qu'il avoit en France, il paſſa en Guienne pour y rétablir le bon ordre, & ſe rendit enfin aux vœux de ſon peuple impatient de le recevoir. L'Angleterre ſentit bientôt que la ſageſſe du gouvernement fait le bonheur & la gloire d'un état. Pour réprimer de grands déſordres, il faut une juſtice ſévere. Edouard en fit le principal de ſes devoirs. La grande Charte fut la regle de ſa conduite envers les barons. Il les obligea de l'obſerver envers leurs vaſſaux; il mit un frein à leur puiſſance & à leur audace, auſſi dangereuſes pour la nation que pour la couronne. Il eut ſoin de nommer des Juges capables de maintenir l'exécution des lois; & il leur confia une autorité ſupérieure aux for-

ces des malfaiteurs. Les provinces étant pleines de brigands & d'aſſaſſins, il y envoya des commiſſaires chargés de connoître des crimes les plus atroces, & d'en faire prompte juſtice. Ces commiſſions illégales, violent remede pour un mal violent, répandirent la terreur en détruiſant les ſcélérats; elles paſſerent les bornes de la loi; Edouard eut la prudence de les ſupprimer dès qu'il ne les jugea plus néceſſaires.

Sévérité contre les Juifs.

La haine & les préjugés contre les juifs étoient alors ſi terribles, qu'on ſe croyoit diſpenſé à leur égard des lois mêmes de l'humanité. On leur imputoit des crimes abſurdes, & l'on puniſſoit ſur tous les crimes réels de quelques-uns. L'altération des monnoies, regardée comme leur ouvrage, devint le motif d'une perſécution. Deux cents quatre-vingts Juifs furent pendus à Londres pour ce ſujet. Les confiſcations en ruinerent un grand nombre. Quoiqu'Edouard réſervât la moitié de cet argent pour ceux qui voudroient ſe convertir, très-peu embraſſerent le chriſtianiſme, qu'ils

accuſoient injuſtement de la barbarie trop commune alors aux chrétiens. Ils furent tous bannis du royaume en 1290, au nombre de quinze mille, après avoir été impitoyablement dépouillés. La violence étouffe rarement les abus qui naiſſent des paſſions. On ſe flattoit en vain de bannir l'uſure avec les Juifs. La défenſe de prêter à intérêt & le beſoin d'emprunter, furent cauſe que les uſuriers, expoſés à des recherches & à des peines, exigerent des intérêts plus exceſſifs. De bonnes lois auroient mieux remédié au mal; mais les bonnes lois ſuppoſent des lumieres qu'on n'avoit pas. Les derniers regnes ayant appauvri la couronne, le roi ſe ménagea par l'économie les reſſources qui font honneur à un ſage gouvernement. Le pape lui accorda pour trois ans le dixieme des revenus eccléſiaſtiques; les marchands conſentirent à une taxe perpétuelle ſur l'exportation des laines & des peaux; le parlement donna des ſecours; on fit des recherches exactes de toutes les fraudes & les uſurpations propres à diminuer les

Etat des finances.

finances. Il étoit dangereux de pouſſer trop loin ces recherches. Les commiſſaires ayant demandé au comte Warrenne, ſeigneur puiſſant & diſtingué par ſes ſervices, les titres de ſes poſſeſſions, il tira ſon épée, & répondit fiérement: *Guillaume le Bâtard n'a pas conquis le royaume pour lui ſeul; un de mes aïeux fut le compagnon du conquérant, & je garderai ce que depuis ce temps là on n'a jamais diſputé à ma famille.* Le roi avoit trop de prudence pour ne pas faire ceſſer un examen de cette nature.

1276. Conquête de la principauté de Galles.

Son activité trouva bientôt de l'exercice hors du royaume, après y avoir rétabli la juſtice & le bon ordre. Lewellyn ou Leolyn, prince de Galles, allié des rebelles ſous le dernier regne, ayant refuſé de venir en Angleterre faire hommage de cette principauté que Henri III avoit ſoumiſe à la couronne, le roi pénétra dans le pays, franchit des montagnes juſqu'alors inacceſſibles aux troupes Angloiſes, & prit de ſi ſages précautions, que Leolyn réduit par la famine ſe ſoumit à

tout ce qu'il exigea. Les Gallois opprimés, en proie à la violence de leurs voiſins, ſe révoltent quelque temps après. Edouard ſaiſit l'occaſion de couronner ſon entrepriſe.

1283. Cruautés.

Leolyn périt dans un combat; David, ſon frere & ſon ſucceſſeur, chaſſé de montagne en montagne, eſt livré par trahiſon entre les mains du monarque, qui le fait juger dans le royaume, & le fait pendre comme un vil brigand & comme un traître, au lieu de l'honorer comme un généreux défenſeur de ſa patrie & de ſes états. Telle étoit encore la férocité des plus grands princes, malheureux de ne ſavoir pas être humains. Les *Bardes* ou poëtes Gallois furent dévoués au maſſacre; tant on redoutoit l'impreſſion que leurs chants pouvoient produire ſur des cœurs jaloux de la liberté. La principauté de Galles, unie pour toujours à la couronne, devint le titre du fils aîné des rois d'Angleterre. Cette conquête parut ſi ſolide, qu'Edouard ne craignit point de paſſer en France pour accommoder Philippe le Bel & Al-

phonſe roi d'Arragon, qui étoient brouillés au ſujet du royaume de Sicile. Trois années d'abſence du ſouverain affoiblirent l'autorité des lois. A ſon retour, il trouva le plus funeſte des maux, les juges entiérement corrompus. Il aſſembla le parlement, fit faire le procès aux juges; tous, excepté les eccléſiaſtiques, furent convaincus, dépoſés, condamnés à des amendes, dont la ſomme totale monta juſqu'à cent mille marcs; preuve ſinguliere de l'excès de ce déſordre. Le roi obligea les nouveaux juges de jurer qu'ils ne recevroient aucun préſent. Mais les amendes & la dépoſition des anciens étoient, comme l'obſerve M. Hume, un remede bien plus efficace.

1289. Corruption des Juges.

La fameuſe diſpute qui s'éleva au ſujet de la ſucceſſion d'Ecoſſe, ouvrit une vaſte carriere à l'ambition de ce prince entreprenant. Dans la vue de réunir les deux couronnes, il avoit marié ſon fils à Marguerite, petite-fille & héritiere du roi d'Ecoſſe Alexandre III. Marguerite mourut ſubitement; le

Affaires d'Ecoſſe.

1291

droit de ſucceſſion paſſa dans une autre branche de la famille royale, qui regnoit depuis huit ſiecles. Deux principaux compétiteurs étoient ſur les rangs, Robert Brus & Jean Baliol ou Bailleul, l'un & l'autre deſcendans, par les femmes, du frere de Guillaume autrefois priſonnier de Henri II. Brus étoit fils d'une cadete, Baliol petit-fils d'une aînée; le premier avoit par conſéquent l'avantage d'un degré de proximité; le ſecond, celui du droit de primogéniture établi par les lois féodales. Les Ecoſſois, peuple groſſier & ignorant, moins capables que perſonne de décider une affaire ſi épineuſe, diviſés en pluſieurs partis, menacés d'une guerre civile, convinrent de s'en rapporter à la déciſion du roi d'Angleterre, comme les Anglois s'étoient ſoumis au jugement de Louis IX. Ils ne prévoyoient point qu'Edouard I abuſeroit de leur confiance pour attenter ſur leur liberté.

Prétention ſur la ſouveraineté de l'Ecoſſe.

Fournir à un ambitieux l'occaſion d'être uſurpateur, c'eſt armer un ennemi contre ſoi-même. Le roi

conçut auſſitôt le projet de ſoumettre l'Ecoſſe à ſa couronne. Il fit compiler tous les paſſages des anciennes chroniques les plus propres à colorer cette entrepriſe. Mais il ne pouvoit alléguer qu'un ſeul titre réel, l'hommage forcé que Guillaume avoit fait à Henri II en ſe reconnoiſſant pour ſon vaſſal; & comme Richard I avoit renoncé authentiquement à cet hommage, l'indépendance de l'Ecoſſe ne devoit pas être un problême. Cependant muni des preuves incertaines qu'on put ramaſſer, il ſe rendit ſur les frontieres avec une armée qui faiſoit ſa plus forte raiſon; il invita le parlement Ecoſſois & tous les compétiteurs à venir le joindre, & leur déclara qu'il prétendoit juger le différent, non comme un ſimple arbitre, mais comme ſeigneur ſuzerain en droit de prononcer le jugement. Ce fut un coup de foudre pour des hommes hors d'état de ſoutenir leurs droits contre l'uſurpation. Les barons eurent néanmoins le courage, ſelon un hiſtorien eſtimé, de répondre qu'ils

Edouard entreprend ſur l'indépendance des Ecoſſois.

ne pouvoient rien décider ſur un point ſi important, avant que d'avoir un roi. On prit cette réponſe ou leur ſilence pour un conſentement formel. Les compétiteurs, au nombre de dix outre les deux principaux, ne manquerent pas de reconnoître la ſouveraineté de leur juge. Brus avoit donné l'exemple; Baliol le ſuivit avec peine. Après avoir établi une commiſſion pour diſcuter les droits des parties, Edouard ſe fit remettre entre les mains les fortereſſes du royaume, & ſe retira en promettant de prononcer l'année ſuivante. On conſulta les célebres juriſconſultes de l'Europe. Le ſyſtême de la repréſentation avoit tellement prévalu, que leur réponſe fut uniforme en faveur de Baliol. Le roi lui adjugea la couronne, reçut de nouveau ſon ſerment de fidélité, le mit en poſſeſſion de l'état, & retira ſes garniſons. Mais par de fréquentes citations à ſa cour, où il l'obligeoit de comparoître en perſonne, il lui fit ſentir le poids de la dépendance. C'étoit vraiſemblablement

Jugement en faveur de Baliol.

1293.

ment pour l'engager à quelque révolte, qui fût un prétexte de confisquer son royaume. L'Ecossois irrite, malgré la douceur de son caractere, résolut d'agir en souverain, & saisit bientôt l'occasion de secouer un joug odieux.

La dispute de deux matelots, l'un Anglois, l'autre Norman, fut comme la source d'une des plus terribles guerres qui ait désolé l'Europe. Les Normans, pour venger leur compatriote tué dans cette querelle, attaquerent un vaisseau Anglois & pendirent une partie de l'équipage. Cette violence en attira d'autres. Des flottes nombreuses infesterent les mers, sans que les rois eussent entre eux aucune contestation. Enfin après un combat naval où les François perdirent, dit-on, quinze mille hommes, Philippe le Bel demanda satisfaction à Edouard, & mécontent de sa réponse, il le cita en qualité de duc de Guienne à comparoître devant ses pairs. Le roi d'Angleterre envoya son frere Edmond pour terminer le différent. Ce prince, selon les historiens

Guerre avec la France.

Anglois & Rapin Thoyras, fut autoriſé à conclure un traité avec Philippe, en vertu duquel le monarque fut mis en poſſeſſion de la Guienne, qu'il avoit promis de reſtituer auſſitôt. Ils ajoutent que, dès que Philippe ſe trouva maître de cette province, loin de remplir ſa promeſſe, il cita de nouveau ſon vaſſal, & prononça la ſentence de confiſcation parce qu'il ne comparut point. Ce récit peu vraiſemblable, fondé ſur un mémoire peu authentique, eſt rejeté comme une chimaere par les François. Il eſt certain ſeulement que la Guienne fut confiſquée, réunie à la couronne, & que Philippe n'eut pas de peine à l'envahir. La rapidité de cette conquête pourroit ſeule donner quelque vraiſemblance à la ſuppoſition du traité qui n'exiſte nulle part. Une révolte des Gallois & la crainte que leur exemple ne fût ſuivi en Ecoſſe retinrent Edouard dans le royaume; ſes généraux reprirent en Guienne quelques places d'où ils furent bientôt chaſſés; une armée Françoiſe paſſa la mer,

La Guienne confiſquée par Philippe le Bel.

brûla Douvres, mais ſe retira ſans avantage. Enfin le roi de France s'allia ſecrétement avec le roi d'Ecoſſe : premiere époque de l'étroite union de deux couronnes ſi long-temps ennemies de l'Angleterre.

1295. Parlement ; Communes.

Dans ces fâcheuſes conjonctures, Edouard eut ſouvent recours aux ſubſides du parlement, que les changemens de la conſtitution rendoient néceſſaires. Il convoqua les députés des bourgs, ou ce qui s'appelle proprement les communes, dont l'unique pouvoir fut d'abord de conſentir aux taxes qu'il falloit lever ſur le peuple. Le comte de Leiceiſter avoit le premier imaginé cet expédient. Edouard en fit alors une regle du gouvernement, *parce que*, dit-il dans l'ordre adreſſé aux ſcherifs, *il eſt juſte que tous approuvent ce qui regarde l'intérêt de tous, & que le danger commun ſoit repouſſé par de communs efforts.* Maxime qu'on croiroit née dans un meilleur ſiecle. Le bas clergé fut convoqué dans la même vue. Mais, ſoit pour ne pas reconnoître à cet égard l'autorité temporelle, alors expoſée

aux attaques les plus hardies, soit pour ne pas se charger de nouvelles impositions, après en avoir déjà payé d'extraordinaires, il prétendit ne pouvoir s'assembler que par l'ordre des évêques. Cet ordre ayant été obtenu, il accorda le dixieme des biens mobiliers, au lieu du cinquieme que demandoit le monarque; les barons & les chevaliers accorderent sans peine le onzieme, & les députés des bourgs le septieme.

1296. Conquête de l'Ecosse.

Ces secours furent employés contre le roi d'Ecosse. Son traité avec Philippe le Bel fournissoit un prétexte d'invasion. Sommé de remplir les devoirs du vasselage, cité au parlement Anglois, il refusa d'obéir; & s'étant fait dispenser par le pape de son serment de fidélité, il brava le roi d'Angleterre jusqu'à lui envoyer un défi. L'armée d'Ecosse étoit de quarante mille hommes. Edouard en avoit moins. Cependant rien ne peut lui résister. Berwick, Dunbar, Edimbourg, Sterling, ne firent qu'une foible défense. Baliol se soumit lâchement,

réſigna ſa couronne au vainqueur, fut mené priſonnier en Angleterre. On enleva une pierre fameuſe qui ſervoit de trône aux rois d'Ecoſſe le jour du couronnement, & que la ſuperſtition populaire regardoit comme un gage éternel d'indépendance. Tous les grands offices du royaume furent confiés à des Anglois. L'Ecoſſe ſembloit aſſervie pour toujours. Il ne reſtoit à Edouard que l'ambition de ſe venger de la France. Le comte de Lancaſter ſon frere n'ayant pas réuſſi en Guienne, il ſe propoſoit d'attaquer les états de Philippe pour le forcer à une reſtitution. Le parlement lui donna de nouveaux ſubſides; mais la réſiſtance du clergé fit naître des troubles mémorables.

1297. Le clergé refuſe de l'argent au roi.

Le pape Boniface VIII, ſi fameux par ſes entrepriſes contre les couronnes, & par ſes démêlés avec Philippe le Bel, venoit de défendre à tous les princes de lever ſans ſon conſentement aucune eſpece de taxe ſur les eccléſiaſtiques, & à ceux-ci d'en payer aux princes, ſous peine d'excommunication pour

quiconque désobéiroit à cette bulle ; défense d'autant plus singuliere, que plusieurs papes des derniers temps avoient abandonné aux rois, en différentes occasions, une partie du revenu des églises. Edouard, comme Philippe, étoit d'un caractere à franchir les bornes plutôt qu'à se laisser faire la loi. Il demanda au clergé le cinquieme de ses biens meubles. On lui opposa la bulle de Rome & l'obéissance qu'on devoit au pape comme premier souverain. Il répondit qu'en refusant d'aider le gouvernement civil, on se rendoit indigne d'en recevoir du secours, & que le clergé seroit mis hors de la protection des lois. L'ordre fut donné aux juges de ne point admettre les causes des ecclésiastiques, mais de juger toutes celles qui seroient contre eux. Exposés à l'insulte & à la violence, ils sentirent bientôt que le plus grand des malheurs est de ne plus jouir des avantages du citoyen ; ils chercherent les moyens de satisfaire le roi & l'état ; & pour ne point désobéir ouvertement à Boniface, au

Le roi punit le clergé.

lieu du cinquieme des biens meubles, ils consignerent des sommes équivalentes.

Les secours du clergé & du parlement ne suffisant pas encore, Edouard employa des voies arbitraires trop conformes à ses penchans; taxe de quarante schellings par sac de laine, ordre de fournir les provisions de l'armée, & d'attendre un payement incertain; ordre à ceux-mêmes qui ne tenoient pas leurs terres de la couronne, de faire le service auquel ils n'étoient point obligés. Ces mesures illégales exciterent des plaintes. Le connétable & le maréchal d'Angleterre refusent de conduire une armée en Guienne, tandis que le roi porteroit ses armes en Flandres. *Pardieu*, dit le roi au connétable, *vous marcherez ou vous serez pendu. Pardieu*, répond ce seigneur, *je ne marcherai ni ne serai pendu.* Et sur le champ il se retire avec une foule de barons. Edouard s'efforce de corriger par sa prudence une vivacité dangereuse. Il ménage les grands, il se raccommode avec le

Mécontentement des barons.

Le roi corrige son imprudence.

clergé, il juſtifie ſa conduite en expoſant ſes beſoins, il promet de maintenir l'exécution des lois & les libertés nationales au retour de ſon expédition. Cependant à peine fut-il parti, que le connétable & le maréchal, quoique appaiſés, inſiſterent ſur la grande Charte & ſur la charte des forêts, dont il importoit, ſelon eux, d'obtenir une confirmation authentique. Le roi ne ſe rendit qu'avec répugnance aux deſirs du parlement. Il confirma enfin les deux chartes. La premiere a toujours été regardée depuis comme la baſe de la conſtitution Angloiſe, malgré les atteintes que les prérogatives de la couronne ſembloient lui porter.

Boniface VIII médiateur entre Philippe le Bel & Edouard.

Le comte de Flandres, ligué avec l'Anglois, éprouva bientôt la valeur & la vengeance de Philippe le Bel. Lille, Saint-Omer, Courtrai, Ypres, furent pris en peu de temps. Edouard arriva à la tête de cinquante mille hommes. Les deux rois au lieu de livrer bataille, convinrent d'une ſuſpenſion d'armes, & choiſirent pour médiateur de la

1298.

paix Boniface VIII, non comme juge, mais comme arbitre; clauſe mortifiante pour ce pontife impérieux. Il avoit trompé Philippe par des apparences de réconciliation; l'inimitié parut ſeule dicter ſa ſentence. Il ordonna non-ſeulement la reſtitution de la Guienne, mais celle des places du comte de Flandres dont la révolte étoit manifeſte. La paix fut néanmoins conclue entre les deux rois, & cimentée par un double mariage. Philippe donna ſa ſœur à Edouard, alors veuf, & ſa fille au prince de Galles fils du roi. Celui-ci abandonna le Flaman aux rigueurs de Philippe, qui de ſon côté abandonna le roi d'Ecoſſe au reſſentiment de l'Anglois, l'un & l'autre ſacrifiant leurs alliés à l'ambition des conquêtes.

Révoltes des Ecoſſois.

L'Ecoſſe avoit profité de l'abſence du conquérant pour s'affranchir de la ſervitude. Un héros nommé Guillaume Wallace ou Walleys, d'une famille ancienne, mais ſans fortune, plus grand par ſon courage que par ſa force giganteſque, indigné de l'oppreſſion de ſa patrie,

raſſembla les vagabonds, les fugitifs, & ſe rendit bientôt célebre en attaquant les Anglois. Sa réputation & le mécontentement général lui attirerent des ſoldats. Il défit une armée de quarante mille hommes, commandée par le comte Warrenne. Creſſingham qui avoit pillé le royaume en qualité de tréſorier, fut tué dans cette action. Il s'étoit rendu ſi odieux, que les Ecoſſois l'écorcherent & firent de ſa peau des ſelles & des ceintures. Wallace révéré comme le ſauveur de la nation, nommé régent du royaume pendant la captivité du roi Jean Baliol, pénétra hardiment en Angleterre, porta le fer & le feu juſqu'au voiſinage de Durham, & revint chargé de gloire & de dépouilles.

Edouard en Ecoſſe.

Edouard n'ayant rien tant à cœur que de tenir l'Ecoſſe ſous le joug, ſe hâta, dès qu'il eut fait une treve avec la France, de repaſſer en Angleterre, de regagner l'affection de ſon peuple en ſe montrant fidelle à la grande Charte, & de marcher contre les Ecoſſois révoltés. Wallace

avoit éprouvé qu'un grand mérite n'eſt point à l'abri de l'envie. Pour ſatisfaire les ſeigneurs jaloux de ſon autorité, il s'étoit démis de la régence, ne ſe réſervant que le commandement de ſa troupe. Les Ecoſſois ne purent ſoutenir les efforts d'une armée ſupérieure par la diſcipline, ainſi que par l'adreſſe des archers Anglois, très-redoutables dans les actions. Ils furent vaincus; mais non ſubjugués, car les provinces du nord où Wallace ſe retira avec les débris de l'armée, ne ſubirent point la loi du vainqueur.

1300. Prétention du pape & du roi ſur l'Ecoſſe.

L'Ecoſſe implora en vain la protection de Philippe le Bel; mais Boniface VIII prit ſa défenſe en ſouverain plutôt qu'en pere commun. C'étoit la coutume du fier pontife. Dans un bref qu'il adreſſa au monarque Anglois, après avoir détruit ſes vaines prétentions ſur l'Ecoſſe, il avança comme une choſe conſtante, que ce royaume relevoit du ſaint ſiege, & lui avoit de tout temps appartenu. A cette idée chimérique Edouard oppoſa d'autres chimeres. Il ſoutint dans ſa

réponſe que l'Ecoſſe avoit toujours dépendu de l'Angleterre dès le temps même de Brutus, Troyen, qu'il ſuppoſoit avoir fondé la monarchie dans le ſiecle de Samuel. Il aſſura comme un fait notoire par les monumens de l'antiquité, que les monarques Anglois avoient ſouvent donné le royaume d'Ecoſſe à leurs ſujets; avoient détrôné les rois d'Ecoſſe, leurs vaſſaux, lorſqu'ils manquoient à l'obéiſſance. Il prétendit enfin que l'hommage du roi Guillaume, (le premier de cette nature, aboli ſous le regne ſuivant) démontroit un droit inconteſtable. Ces raiſons abſurdes étoient appuyées de part & d'autre ſur la paſſion de dominer, toujours féconde en titres imaginaires. Cent quatre barons aſſemblés à Lincoln confirmerent l'opinion du roi, & firent ſavoir à Boniface qu'en lui expoſant leurs preuves, ils ne prétendoient pas le reconnoître pour juge, que la couronne d'Angleterre étoit libre, & qu'ils ne permettroient pas au roi même d'en ſacrifier l'indépendance. On avoit tenu

une autre conduite ſous Jean-ſans-terre. Quoique les ſentimens fuſſent changés, le tribut de mille marcs impoſé à Jean ſe payoit encore au pape ſous le nom de *cens*, ce qui prouve le beſoin qu'on avoit de lui dans une multitude d'affaires.

1303. Guerre d'Ecoſſe.

L'amour de la liberté arma de nouveau les Ecoſſois, ſous la conduite de Cummin, régent du royaume. En un ſeul jour ils remporterent trois victoires. Les Anglois furent chaſſés. Edouard, avec une armée & une flotte nombreuſe, répara bientôt ce malheur. Il déploya toute la violence d'un conquérant implacable, abrogea les lois du pays, détruiſit les monumens de l'antiquité, les hiſtoires, les regiſtres, & parut vouloir anéantir juſqu'au nom de la nation. Le brave Wallace, trahi par le confident de ſes ſecrets, fut livré entre les mains du vainqueur, qui eut la cruauté de le faire mourir par le ſupplice des traîtres, quoiqu'il n'eût jamais prêté ſerment de fidélité. Ce héros fut remplacé par

1306. Brus délivre l'Ecoſſe.

un autre. Robert Brus, fils du compétiteur de Baliol, réſolut de délivrer ſa patrie & de ſoutenir les droits de ſa naiſſance. La mort de Baliol augmenta ſes prétentions au trône. Il confia ſes projets à Cummin; cet ami infidelle en avertit Edouard. Brus étoit à ſa cour, & fut informé qu'on l'obſervoit & qu'il avoit tout à craindre. Il vint à bout de s'évader, parut tout à coup en Ecoſſe au milieu d'une aſſemblée de ſeigneurs, leur découvrit ſes ſentimens, les exhorta à briſer leurs fers, à venger leurs concitoyens. Cummin ſeul fut inſenſible à ſes raiſons. Brus qui n'ignoroit pas ſa perfidie, l'attaqua au ſortir de l'aſſemblée, & le coucha ſur le carreau. *Le traître eſt-il mort?* lui demanda le chevalier Kirkpatric. *Je le crois*, répondit Brus. *Quoi*, dit le chevalier, *eſt-ce une choſe à laiſſer dans l'incertitude? Je veux l'aſſurer.* Il courut auſſitôt poignarder Cummin. Cette action fut louée comme un trait de patriotiſme. Les Ecoſſois ſaiſirent avec ardeur l'eſpérance de la liberté. L'oppreſſion

irritoit leur courage. On couronna Bruis; on chaſſa encore les Anglois. Edouard envoya des troupes qui remporterent une victoire. Il ſe préparoit à entrer lui-même dans ce royaume pour y mettre tout à feu & à ſang, lorſqu'il mourut à Carliſle, en ordonnant à ſon fils de ſubjuguer & de punir les Ecoſſois. *Faites porter mes os devant vous*, lui dit-il, *les rebelles n'en ſoutiendront pas la vue.* Il étoit âgé de ſoixante-huit ans.

1307. Mort d'Edouard I.

Ce monarque, *dont le caractere*, ſelon l'abbé Velly, *étoit la férocité, & l'ambition la ſeule loi*, avoit au fond plus de vertus que de vices, & mérite plus de louanges que de reproches. S'il exerça ſouvent une autorité arbitraire, s'il fut injuſte à l'égard de l'Ecoſſe, & quelquefois cruel à l'égard de ſes ennemis, ſon activité, ſon courage, ſa politique, ſa prudence, ſon zele pour la juſtice, procurerent à ſon royaume des avantages également ſolides & précieux. On l'a nommé le Juſtinien Anglois; & ce beau titre de légiſ-

lateur doit couvrir les taches de sa vie. Il fixa la juridiction des différens tribunaux, il établit les juges de paix, il soumit aux lois l'audace séditieuse des barons. Mais il leur accorda imprudemment un moyen de maintenir leur puissance, en leur permettant de substituer leurs biens. Plus politique envers le clergé, dont les domaines inaliénables pouvoient s'accroître sans mesure, il lui défendit absolument de nouvelles acquisitions de terres. Il empêcha que les papes ne nommassent aux bénéfices avant la vacance, abus déja fort commun; & que les généraux d'ordres, résidans à Rome, ne levassent des impositions sur les couvens, autre abus qui enlevoit l'argent du royaume. L'ardeur que ce prince témoignoit pour les croisades doit être regardé comme la passion d'un héros. Elle resta heureusement oisive.

Lois d'Edouard.

Le grand ouvrage du législateur fut la nouvelle constitution du parlement. On a vu que le service militaire dû au souverain avoit été changé en *scutages* ou en secours

Constitution du Parlement. Les deux Chambres.

pécuniaires. Le nombre des fiefs étant conſidérablement diminué par diverſes circonſtances, & les rôles très-peu exacts rendant les fraudes très-faciles, ces contributions ſe réduiſoient preſque à rien, ainſi que le nombre de troupes qu'on avoit droit d'exiger. Il fallut y ſuppléer en taxant le peuple. Depuis environ deux ſiecles, les ſouverains de l'Europe favoriſoient cette partie de leurs ſujets, la plus nombreuſe, la plus utile & la plus ſoumiſe. L'adminiſtration municipale, la liberté & les privileges du commerce l'avoient tirée de l'abjection ſervile où elle étoit tombée ſous le gouvernement féodal. Pour ne pas exciter des murmures & des ſéditions, on demandoit le conſentement du peuple aux taxes que les beſoins publics obligeoient de lui impoſer. Edouard comprit que le meilleur expédient étoit d'aſſembler, comme avoit fait le comte de Leiceſter, des députés choiſis par les bourgs, & autoriſés à conſentir pour tous à ces impoſitions. Dans les commencemens,

loin de paroître en législateurs, ils furent sans considération & sans crédit. Les barons & les chevaliers appelés petits barons ne daignoient pas siéger ni délibérer avec eux. Dès qu'ils avoient donné leur consentement pour l'impôt, ils se séparoient, tandis que le parlement continuoit à s'occuper des affaires publiques. Peu à peu les Communes gagnerent du terrain. Leurs membres unis par le même intérêt se soutinrent mutuellement. Comme on ne cessoit de leur demander des secours, elles s'accoutumerent aussi à demander le soulagement des peuples & le remede aux abus. Les rois reçurent leurs *pétitions* & firent des lois en conséquence, souvent sans la participation des nobles. Ceux-ci s'apercevant que ces lois intéressoient tout l'état, soutinrent que leur consentement étoit nécessaire pour les établir. D'un autre côté, la force des lois dépendant beaucoup de la maniere dont elles sont exprimées, les Communes demanderent sous Henri V qu'on n'en fît aucune dont elles

Autorité des Communes.

n'eussent dressé la forme par des *bills**, qui, pour passer en lois, devoient être approuvés dans la *Chambre haute*, & confirmés par l'autorité royale. Enfin le nombre des chevaliers, ou de la petite noblesse, s'accrut si fort, que leur état moins distingué devint extrêmement inférieur a celui des pairs; les richesses des bourgeois s'accrurent dans la même proportion, & les rapprocherent de la petite noblesse. Alors on jugea convenable de réunir les chevaliers & les bourgeois. Les députés des comtés & les représentans des bourgs formerent, sans distinction, la *Chambre basse* ou la Chambre des Communes regardée long-temps comme l'appui de la couronne, qu'elle attaqua depuis avec violence sous les Stuarts.

EDOUARD II.

JAMAIS fils ne ressembla moins à son pere qu'Edouard II, prince 1307. Foiblesse d'Edouard II.

* On appelle *bill* un projet d'acte du parlement, qui passe en loi quand le roi y donne son consentement.

foible, indolent, ſans capacité, ſans vertus, né pour obéir à des mignons au lieu de gouverner un royaume. On ne le connoiſſoit encore, quoique âgé de vingt-trois ans, que par la douceur de ſon caractere ; on eſpéroit un regne heureux & pacifique. Cette eſpérance s'évanouit dès qu'il fut monté ſur le trône. Robert Brus relevoit ſon parti en Ecoſſe. Edouard marcha d'abord contre lui ſuivant les ordres du dernier roi ; mais il revint ſur ſes pas avec précipitation, en lâche qui craignoit les fatigues de la victoire. On le vit bientôt oublier toutes les bienſéances, toutes les affaires, pour un favori dont la beauté faiſoit le principal mérite, & dont les vices devoient faire le malheur du roi & de l'état.

Gaveſton favori. C'étoit Pierre Gaveſton, jeune gentilhomme de Guienne, doué des talens frivoles qu'admirent les eſprits foibles, adroit, inſinuant, préſomptueux, ſatirique, auſſi propre à captiver ſon maître qu'à uſer indignement de la faveur. Edouard I l'avoit exilé, & avoit fait promet-

tre à ſon fils de le tenir toujours éloigné de lui. Le jeune roi ſe hâta de rappeler le Gaſcon ; lui donna le comté de Cornouaille, le maria avec ſa propre niece, le rendit en quelque ſorte l'arbitre du gouvernement. Tout eſt perdu, quand un roi fait regner ſous ſon nom un homme odieux & mépriſable.

La fortune de Gaveſton ſuffiſoit pour lui faire des ennemis. Son orgueil & ſon inſolence lui en firent davantage. La jeune reine, Iſabelle de France, qui venoit d'arriver en Angleterre, ne lui pardonna point l'aſcendant qu'il avoit ſur ſon époux. Le comte de Lancaſter, premier prince du ſang, ſe mit à la tête des barons réſolus de le perdre. Aſſemblés en parlement à Weſtminſter, ils demanderent ſon exil ; & engagerent les évêques dans leur complot. Edouard fut contraint de céder ; mais il n'éloigna le favori qu'en le faiſant vice-roi d'Irlande, & en lui donnant de nouvelles preuves d'affection. Il le rappela peu de temps après, malgré ſes ſermens dont il avoit obtenu

La fortune de Gaveſton cauſe une révolte.

1308.

diſpenſe du pape. Les grands paroiſſoient calmés. Gaveſton réveilla leur haine par de nouveaux excès d'arrogance. Un gouvernement foible ne pouvoit alors ſoutenir le choc de cette multitude de ſeigneurs puiſſans & ſéditieux. Ils ſe rendent au parlement avec des troupes, ils font la loi au monarque ; ils le forcent à dépoſer ſon autorité entre les mains de douze perſonnes dont les ordonnances ſeront perpétuellement obſervées. Ce conſeil établi pour plus d'un an exerce le pouvoir ſuprême, réforme les abus, regle l'état, bannit les mauvais conſeillers, & particulierement le favori, le déclarant ennemi du royaume s'il oſe jamais y rentrer. Le roi n'attendoit que l'occaſion de rétracter ce qu'il avoit fait par force. Gaveſton lui étoit plus cher que ſa couronne. Dès qu'il ſe crut libre à York où il avoit tranſporté la cour, il rappela de nouveau l'unique objet de ſa tendreſſe. Les barons coururent aux armes, pourſuivirent le monarque, aſſiégerent le favori dans le château de Scarborough. Il capitula &

Le roi dépouillé de l'autorité.

1312.

ſe rendit au comte de Pembroke, à condition que ſi on ne s'accommodoit pas dans deux mois, il ſeroit remis dans le même état où il ſe trouvoit au moment de la capitulation. Pembroke laiſſe le priſonnier ſous une foible garde, vraiſemblablement de concert avec les autres. On l'enleve en ſon abſence. Les comtes de Lancaſter, de Warwick, d'Arundel & de Héreford, lui font trancher la tête, au mépris des lois & de leurs engagemens. Edouard fut tranſporté de colere en apprenant le ſupplice de ſon mignon. Il menaça d'exterminer les rebelles; mais il ne tarda point à leur pardonner, content de quelques ſatisfactions extérieures, qui ſauvoient en apparence la dignité de la couronne.

1314. Les Anglois vaincus en Ecoſſe.

Toutes les forces de l'Angleterre ſe tournerent alors contre l'Ecoſſe. Brus avoit ſu s'y maintenir en héros & en politique. Edouard, à la tête de cent mille hommes, s'il faut en croire les hiſtoriens Ecoſſois, dont le récit eſt ſurement exagéré, marcha pour la troiſieme fois contre

ce prince, & ſembloit ne pouvoir rencontrer aucun obſtacle. Il le trouva campé à Bannockburn près de Sterling. Une bataille alloit décider du royaume. La haine de la tyrannie, l'amour de la liberté, le péril & le déſeſpoir, animerent le courage d'une nation prête à retomber dans la ſervitude. Les diſpoſitions admirables de Brus ſuppléerent au nombre des combattans. Ses ſtratagêmes lui furent auſſi utiles que ſa valeur. Des foſſés qu'il avoit fait couvrir d'herbes rompirent la cavalerie Angloiſe. Un corps de vagabonds qu'il avoit fournis d'étendards, parut aux ennemis une nouvelle armée qui les remplit de terreur. Une victoire complete lui aſſura la couronne. Edouard eut peine à ſe ſauver. Le comte de Gloceſter ſon neveu périt dans l'action. Le vainqueur ravagea le nord de l'Angleterre, pénétra juſques en Irlande; il fut obligé de revenir après avoir perdu beaucoup de monde par la famine.

1315.

Spencer, nouveau favori.

Les barons Anglois, indifférens pour

pour le bien public, & ennemis de l'autorité royale dès qu'ils pouvoient s'affranchir de la dépendance, devinrent plus audacieux à mesure que le roi devenoit moins redoutable. Le comte de Lancaſter & ſes partiſans le ſoumirent encore à leurs caprices. Bientôt un favori ſemblable au malheureux Gaveſton, leur fournit des prétextes de révolte. Le jeune Hugues Spencer, diſtingué par ſa naiſſance comme par les agrémens de ſa figure, régnoit ſur le cœur d'Edouard II, & excitoit la haine des grands qu'il affectoit de braver. Auſſi avide qu'inſolent, il ſe fit donner une baronie qu'il prétendoit revenir de droit à la couronne: une matiere de procès fut une occaſion de ſoulèvement. Lancaſter & pluſieurs autres vinrent, les armes à la main demander l'exil du favori, & même de ſon pere, homme ſage & digne de la confiance du monarque. Sur le refus d'Edouard, ils entrerent dans Londres, préſenterent au parlement une accuſation contre les Spencer, & ſans aucunes preuves

Nouvelle révolte des barons.

légales, firent prononcer la ſentence & confiſquer leurs biens. Ils ſe retirerent enſuite, munis d'un pardon pour cette violence. Leur ſécurité laiſſa au roi les moyens de punir un attentat ſi criminel. Il aſſembla des troupes, rappela les deux exilés, déclara leur ſentence injuſte & contraire à la grande Charte, pourſuivit les auteurs de la conſpiration, & ſe rendit maître
1322. de la perſonne de Lancaſter. Ce baron, premier prince du ſang, le plus puiſſant ſeigneur du royaume, fut condamné à mort & exécuté. Une cour martiale fit l'office du parlement dans une affaire de cette importance; preuve ſinguliere du peu d'égard que l'on avoit pour les lois de la nation. Le jeune Spencer loin de calmer la haine publique par une conduite équitable, l'envenima par de nouvelles violences; & le roi déſeſpérant de dompter l'Ecoſſe, tandis que ſon royaume retentiſſoit de murmures, conclut avec elle une treve de trente années, ſans donner cependant le titre de roi à Robert Brus, qui n'en fut

Prince du ſang exécuté.

pas moins affermi ſur le trône qu'il méritoit.

1325. Révolution dans le royaume.

Des orages plus violens ſe formoient ſur la tête d'Edouard. Charles le Bel, troiſieme fils & troiſieme ſucceſſeur de Philippe le Bel, l'ayant ſommé de venir rendre hommage pour la Guienne, le favori mettoit obſtacle à ce voyage néceſſaire, mais dangereux pour ſes propres intérêts. La reine étoit alors en France & négocioit un accommodement avec Charles ſon frere. Elle propoſa de céder la Guienne au prince de Galles, (depuis Edouard III) & de l'envoyer à Paris remplir les devoirs de vaſſal. Cette propoſition couvroit un piege qu'on n'aperçut point. Edouard & Spencer y conſentirent avec joie. Le jeune prince arriva bientôt. Sa mere, ennemie mortelle d'un mignon qui dominoit ſon époux, s'unit intimement avec Mortimer, un des principaux chefs de la derniere rébellion; elle oublia dans le commerce de ce jeune homme trop aimable, ce qu'elle devoit à un mari & à un roi mé-

Complot de la reine Isabelle.

priſé. Edouard lui ordonna en vain de revenir. Elle déclara ſa réſolution de reſter en France tant qu'il ſouffriroit Spencer en Angleterre. Les deux freres du roi, l'archevêque de Cantorberi & d'autres prélats, pluſieurs barons conſidérables étoient d'intelligence avec la reine. Charles le Bel n'oſoit la ſoutenir ouvertement; mais ayant reçu quelque ſecours du comte de Hainaut, dont le jeune Edouard devoit épouſer la fille, elle partit accompagnée de ſon fils, à la tête de trois mille hommes, & débarqua ſur la côte de Suffolck, où les princes du ſang & les autres factieux s'empreſſerent de la joindre. En publiant qu'elle venoit délivrer le royaume de la tyrannie des Spencers & du chancelier Baldoc leur créature, elle mit preſque toute la nation dans ſes intérêts. Londres ſe révolte, les provinces imitent la capitale, le roi fuit ſans trouver des ſujets fidelles; le vieux Spencer, livré par la garniſon de Briſtol, eſt pendu comme un malfaiteur, quoique nonagénaire & reſpectable par ſon mérite; le

1326. Iſabelle détrône ſon époux.

favori & le comte d'Arundel ſubiſſent le même ſort; tous exécutés ſans aucune forme de procès. Le chancelier étant prêtre, on n'oſa le traiter de même. On le conduiſit à Londres. La populace l'aſſomma de coups, il en mourut dans ſa priſon. Ces furieux s'étoient déjà acharnés ſur l'évêque d'Exeter, & lui avoient coupé la tête.

Edouard ſe cachoit dans les montagnes de Galles, où il fut découvert & arrêté. La reine Iſabelle pour mettre le comble à ſes violences, convoqua au nom de ce prince un parlement qui devoit le détrôner. On l'y accuſa, non de crimes, mais d'incapacité & de foibleſſe. Les factions avoient anéanti toute juſtice. Le parlement dépoſa le roi comme il auroit banni un particulier, & lui envoya demander de réſigner la couronne à ſon fils. Les menaces, la crainte, arracherent ſon conſentement. Cependant les yeux du public s'ouvrirent enfin ſur des atrocités ſi affreuſes. Une reine barbare, perfide, infidelle à ſon époux, & aſſez

Edouard forcé de réſigner la couronne.

hypocrite pour affecter de plaindre celui qu'elle opprimoit inhumainement, ne pouvoit échapper à la haine qu'inſpire toujours le crime lorſqu'il paroît démaſqué. Tandis qu'on la regardoit avec horreur, le malheureux Edouard excitoit la compaſſion & même le reſpect; car on reſpecte ſouvent dans l'oppreſſion celui qu'on mépriſoit dans la fortune. Deux miniſtres cruels de l'iniquité de Mortimer traitoient le monarque captif comme le dernier des hommes. Mortimer vouloit ſa mort & leur fit ſavoir ſes intentions. Pour lui obéir ſans laiſſer aucune trace de violence, ils percerent au roi le fondement avec un fer chaud qu'ils firent paſſer dans une corne. Gournay & Mautravers (c'eſt ainſi que ſe nommoient les deux ſcélérats) devinrent l'exécration du genre humain, & s'enfuirent du royaume. Edouard II avoit quarante-deux ans. Prince doux quoique traité en tyran, mais incapable de gouverner par lui-même, il auroit peut-être regné tranquille, s'il avoit mieux placé ſa faveur, ou

1327. Mort tragique du roi.

ſi l'ambition des grands avoit pu ſouffrir l'autorité d'un miniſtre.

On obſerve ſous ce regne que le prix des grains étoit la moitié de leur valeur actuelle, au lieu que le bétail valoit huit fois moins qu'aujourd'hui, ce qui prouve combien l'agriculture étoit alors peu floriſſante. Les ſeigneurs, en général, faiſoient cultiver leurs terres par des gens à eux. Ils en conſommoient le produit avec une foule de perſonnes qui trouvoient toujours l'hoſpitalité dans leurs maiſons. De là le grand nombre de partiſans attachés à leur fortune & à leur perſonne. La Flandres étoit le ſeul pays au nord de l'Europe où le commerce & les manufactures fuſſent dans un état médiocre. Nous ne nous arrêterons point à la grande affaire de la deſtruction des Templiers, événement monſtrueux qui appartient à l'hiſtoire de France. Il ſuffit de dire que l'Angleterre rendit des témoignages très-avantageux ſur leur compte.

Agriculture. Hoſpitalité des ſeigneurs.

Templiers.

On crut dans ce ſiecle que les

Accuſation contre les lé-

preux & les Juifs. lépreux, dont le nombre étoit fort grand, avoient conſpiré avec les Juifs & avec les Sarraſins, pour empoiſonner toutes les fontaines en pluſieurs pays. Accuſation vraiſemblablement chimérique, comme l'obſerve M. Hume, regardée cependant comme vraie par la foule des hiſtoriens, & qui attira ſur ces malheureux toutes les rigueurs de la juſtice.

EDOUARD III.

1327. LE jeune roi, mis avant le temps ſur le trône de ſon pere par le crime d'une mere furieuſe, avoit toutes les qualités naturelles qui annoncent la gloire d'un regne & la proſpérité d'un état. Son conſeil de régence, compoſé de douze membres, ſix prélats & ſix pairs laïques, régla les affaires du gouvernement; mais il commença lui-même à donner des preuves de ſon courage en ſe mettant à la tête des armées. Les

Guerre avec l'Ecoſſe. Ecoſſois, ſous les ordres du comte de Murray & du lord Douglas, gé-

néraux célebres, avoient profité des conjonctures pour faire une invaſion dans le royaume. Ils étoient redoutables ſurtout dans ces ſortes d'entrepriſes. Tout leur équipage conſiſtoit en un ſac de gruau d'avoine que chaque cavalier portoit derriere lui. Ils en faiſoient des gâteaux au milieu des champs. Le bétail dont ils s'emparoient leur fourniſſoit d'ailleurs une ſubſiſtance facile. Ecorcher un animal, en ſuſpendre la peau avec des pieux, verſer de l'eau dedans, allumer du feu deſſous, & faire bouillir la viande dans cette eſpece de chaudron; c'étoit leur cuiſine. De tels ſoldats avoient bientôt ravagé une province. Ils ſe déroboient en un inſtant aux yeux de l'ennemi. Edouard III marcha contre eux avec près de ſoixante mille hommes. On eut peine à les trouver. Leurs habiles généraux étoient campés ſi avantageuſement, qu'il ne put, malgré toute ſon ardeur, ni les attaquer ni les forcer au combat. Une nuit, Douglas pénétra dans le camp Anglois, accompagné de deux cents

Edouard ne peut vaincre les Ecoſſois.

braves, & fut ſur le point de prendre le roi, qui eut le bonheur d'échapper après une vigoureuſe réſiſtance. Les Ecoſſois regagnerent leur pays ſans avoir eſſuyé d'échec. Le mauvais ſuccès de l'expédition retomba ſur l'infame Mortimer. Il avoit uſurpé toute l'autorité du gouvernement. Plus déteſté que les anciens favoris, & ſentant la néceſſité de la paix pour maintenir ſa fortune, il traita bientôt avec Robert Brus, le reconnut pour roi, renonça aux prétentions ſur l'Ecoſſe, & ſe contenta d'une ſomme de trente mille marcs que ce royaume devoit payer à l'Angleterre.

1328. Traité humiliant.

Quoique le parlement eût ratifié le traité, toute la nation en murmura. Les comtes de Kent, de Norfolck & de Lancaſter, princes du ſang, s'unirent contre le miniſtre. Mortimer voulut ſe venger & ſe faire craindre. La foibleſſe d'eſprit du comte de Kent donnoit priſe à ſa méchanceté. Il lui perſuada qu'Edouard II ſon frere vivoit encore. Le prince crédule forma le deſſein de le rétablir. Ce fut un prétexte

d'accuſation. On vit l'oncle du roi condamné par les barons à perdre la tête, & ſes grands biens confiſqués au profit d'un fils de Mortimer. Tant de crimes ne pouvoient être long-temps impunis ſous un prince capable de regner. Le roi qui avoit déjà dix-huit ans, réſolut de ſe défaire de ce monſtre. Il vint à bout de le ſurprendre dans le château de Nottingham où il étoit enfermé avec la reine Iſabelle. Le parlement lui fit ſon procès & le condamna à être pendu. La notoriété des faits ſuffit pour la condamnation, ſans examen de témoins, ſans entendre le coupable. Vingt ans après, en faveur du fils de Mortimer, on annulla cette ſentence comme illégale. Si les lois n'étoient pas aſſez fortes pour réſiſter au parti dominant, elles étoient du moins aſſez connues pour faire caſſer des jugemens arbitraires lorſqu'on le jugeoit à propos. La reine fut confinée dans une maiſon, où ſon fils la viſita toujours une ou deux fois chaque année. Il s'appliqua dès lors à réprimer les déſordres, enjoignant aux

1330. Exécution de Mortimer.

juges de rendre la juſtice ſans égard pour les ordres des miniſtres, & marchant lui-même contre les troupes de brigands & de voleurs dont le royaume étoit infeſté.

Affaires d'Ecoſſe. L'ardeur de l'ambition & de la jeuneſſe excitoit Edouard à des entrepriſes plus éclatantes. Robert Brus, ce héros ſi digne du trône, mourut & laiſſa David ſon fils, encore mineur, ſous la tutelle du
1332. comte de Murray. Quelques ſeigneurs Anglois, à qui l'on ne ſe preſſoit point de reſtituer des fiefs qu'ils réclamoient dans ce royaume, conſpirerent en faveur d'Edouard Baliol, fils du roi Jean Baliol, & réduit alors à vivre en France comme un ſimple particulier. Le monarque Anglois, ſans ſe déclarer ouvertement, encouragea Baliol à une entrepriſe dont il vouloit profiter lui-même. Les Ecoſſois mal diſciplinés, mal conduits (car Murray étoit mort, & Douglas occupé en Eſpagne d'une croiſade contre les Mahométans) perdirent pluſieurs batailles, & furent ſubjugués par une poignée de ſoldats.

Baliol ſe fit couronner, renvoya une partie de ſes troupes ; mais il jouit à peine de la victoire. Les Ecoſſois le chaſſerent tout à coup. Il avoit offert à Edouard de le reconnoître pour ſouverain & de renouveler l'hommage aboli. L'Anglois réſolut de le remettre ſur le trône, paſſa en Ecoſſe, remporta une victoire complete qui ne lui coûta qu'un chevalier, un écuyer & treize ſoldats ; rétablit Baliol, reçut l'hommage, & ſe réſerva les places les plus importantes, comme annexées pour jamais à ſa couronne. Un roi reçu par force, odieux par ſes liaiſons avec l'Angleterre, ne pouvoit long-temps dominer un peuple inquiet & turbulent, plus jaloux de la liberté que de la vie. On le chaſſa de nouveau. Deux fois Edouard porta en Ecoſſe le ravage & la deſtruction, ſans dompter le courage opiniâtre des Ecoſſois. Sa fameuſe entrepriſe contre la France leur laiſſa le temps de reſpirer.

Edouard bat les Ecoſſois ſans les dompter.

Charles le Bel, mort en 1328, n'ayant point laiſſé d'enfans mâles,

Succeſſion à la couronne de France.

Philippe de Valois, ſon couſin germain & premier prince du ſang, fut unanimement reconnu pour ſon ſucceſſeur. On avoit décidé quelques années auparavant que la loi Salique excluoit les femmes de la ſucceſſion à la couronne. C'étoit une loi fondamentale de l'état, établie, non par cette ancienne loi Salique qui rouloit ſur d'autres objets, mais par un uſage conſtant & par des principes invariables. Edouard III, en qualité de fils d'Iſabelle, ſœur des derniers rois, prétendit cependant avoir droit au royaume de France ; prétention d'autant plus inſoutenable, que les trois fils de Philippe le Bel avoient laiſſé des filles encore vivantes, & dont les droits, ſi elles avoient pu en avoir, l'emportoient évidemment ſur les ſiens, de même que ceux du roi de Navarre, iſſu d'une fille de Louis Hutin ſucceſſeur immédiat de Philippe le Bel. L'ambitieux Edouard, loin d'inſiſter d'abord ſur un titre chimérique, fut obligé l'année ſuivante 1329, de venir rendre hommage de la

Guienne, à Philippe de Valois, & le reconnut ainſi pour ſouverain. Mais une cauſe injuſte paroît bonne quand on eſpere de réuſſir. L'occaſion décide la conduite de preſque tous les hommes, & il s'en préſenta une trop ſéduiſante pour le jeune roi. Robert d'Artois, prince du ſang de France, condamné pour une fourberie criminelle, ſe réfugia en Angleterre, s'abandonna aux tranſports de la fureur, excita Edouard à faire valoir ſes anciennes prétentions. L'aſile que Philippe de Valois avoit donné à David Brus, ce roi d'Ecoſſe détrôné, étoit un nouveau grief qui irritoit Edouard. Menacé de perdre la Guienne s'il protégeoit un vaſſal convaincu de félonie, il entreprit d'attaquer la France. Il ſe fit des alliés dans les Pays-Bas & en Allemagne. Il courtiſa même baſſement (tant on s'abaiſſe par ambition) le célebre Jacques d'Artevelle, braſſeur de biere Gantois, maître abſolu des Flamans révoltés contre leur prince. Celui-ci l'invite à paſſer dans les Pays-Bas; le parlement

Robert d'Artois décide Edouard.

1338. Guerre contre la France.

ſeconde l'entrepriſe ; Edouard ſe met en marche ; il reçoit de l'empereur Louis de Baviere le titre de *Vicaire de l'empire*, pour avoir droit ſans doute de commander aux princes Allemans ; il prend celui de roi de France, ſuivant le conſeil d'Artevelle, pour lever les ſcrupules des Flamans qui, rebelles à leur comte, craignoient de violer leur foi au ſuzerain. Cette uſurpation d'un titre ſi cher aux François eſt la principale ſource de la haine implacable allumée entre eux & les Anglois, haine plus violente dans les derniers que dans les autres, & que les ſentimens d'humanité ni le commerce de la littérature n'ont pu éteindre depuis tant de ſiecles. Ne viendra-t-il jamais un temps, où la raiſon perfectionnée étouffera ces antipathies nationales, ſi contraires au véritable intérêt des peuples ? On peut l'eſpérer, puiſque la France & l'Autriche ſont amies.

1339. Commencement de la guerre.

Les immenſes préparatifs de cette campagne n'aboutirent à rien. Edouard entra en Picardie à la tête d'environ cinquante mille hommes ;

mais n'oſant livrer bataille à un ennemi ſupérieur, il retourna ſur ſes pas, congédia ſes troupes, & repaſſa en Angleterre où le parlement lui cauſoit quelque inquiétude. La confirmation des deux Chartes lui procura de nouveaux ſubſides. On prit néanmoins la précaution de déclarer qu'on ne prétendoit pas lui obéir en qualite de roi de France, & que les deux royaumes n'auroient abſolument rien de commun. On craignoit avec raiſon que, s'ils étoient réunis, le ſouverain ne préférât le plus beau, & ne regardât l'Angleterre comme une province. L'année ſuivante, le combat naval de l'Ecluſe fut terrible pour les François. Leur flotte, compoſée de quatre cents voiles, montée par quarante mille hommes, attendoit Edouard dans le détroit de la Manche. Les Anglois, déjà plus habiles dans la marine, ſurent prendre l'avantage du vent & tourner le dos au ſoleil. Les Flamans vinrent à leur ſecours, dès que l'action fut engagée. Trente mille François y périrent avec leurs amiraux. Plus

Bataille naval de l'Ecluſe.

de la moitié de leur flotte tomba entre les mains de l'ennemi. L'habileté & la valeur d'Edouard lui procurerent cette mémorable victoire. Il parut en France avec cent mille hommes, la plupart troupes étrangeres. Philippe, quoique plus fort, évita prudemment la bataille, & le laiſſa aſſiéger Tournai. Fatigué de la réſiſtance des aſſiégés, & craignant qu'ils ne fuſſent ſecourus, après deux mois & demi de ſiége, l'Anglois envoya un héraut défier Philippe à un duel qui décidât de la couronne. Le roi de France, auquel il ne daignoit pas donner ce titre, répondit noblement qu'un vaſſal ne pouvoit pas défier ſon ſouverain; que d'ailleurs le riſque devoit être égal de part & d'autre; & que, ſi le royaume d'Angleterre étoit propoſé comme celui de France, pour prix du vainqueur, il accepteroit ſans peine le cartel. Ces bravades convenoient aux mœurs du ſiecle; mais il n'y a nulle apparence que les deux rois vouluſſent tenter l'aventure. La comteſſe de Hainaut leur parente, qui

Edouard envoie un cartel à Philippe de Valois.

avoit embraſſé la vie religieuſe, ſortit de ſon monaſtere pour leur inſpirer des ſentimens pacifiques. Son zele réuſſit à ménager une trève. Le pape travailla en vain pour la paix. Edouard vouloit poſſéder la Guienne ſans dépendance, il exigeoit que Philippe ceſſât de protéger l'Ecoſſe. Cependant loin d'être en état de faire la loi, abandonné de la plupart de ſes alliés, & chagriné par ſes créanciers, il ſe déroba ſecrètement pour retourner dans ſon royaume.

Nature des ſubſides. Miniſtres diſgraciés.

La nature des ſubſides avoit contribué à ſon embarras. C'étoient, faute d'argent, des denrées, des agneaux, des ſacs de laine, qu'on ne pouvoit ni lever ni vendre auſſi vîte que les beſoins l'exigeoient. Il s'en prit aux miniſtres & aux collecteurs, comme s'ils euſſent été coupables du mauvais ſuccès de l'expédition. L'évêque de Chiceſter, chancelier, l'évêque de Lichfield, tréſorier, & Stratford archevêque de Cantorbery, ſentirent le poids de ſa diſgrace. Les eccléſiaſtiques étant preſque les ſeules

perſonnes capables d'affaires, moins expoſés d'ailleurs à la tentation de piller l'état & d'enrichir leurs familles, on les employoit volontiers au gouvernement. Mais les privileges de l'égliſe, portés au dela des bornes, les rendoient quelquefois plus dangereux que les autres. Stratford ne ſe vit pas plutôt attaqué, qu'il ſe ſervit des armes de la prélature. Il excommunia en général quiconque violoit les immunités eccléſiaſtiques, ou accuſoit un évêque de trahiſon & d'autres crimes. Il écrivit à Edouard une lettre où l'autorité ſpirituelle étoit relevée en termes pompeux au deſſus de la temporelle. N'ayant point été appelé au parlement, il ſe préſenta en habits pontificaux, & demanda d'y ſiéger comme le premier des pairs. La porte lui fut fermée deux jours, mais Edouard prévit les conſéquences & appaiſa prudemment cette querelle.

1341.

Le Primat irrité.

Statut contraire à l'autorité royale.

Ses diſputes avec le clergé, ſes dettes immenſes, quelques actes d'autorité arbitraire, excitant les murmures de la nation, le parle-

ment osa entreprendre sur les prérogatives de la couronne. On requit une nouvelle confirmation de la grande Charte ; on décida qu'un pair ne pourroit être puni que par la sentence de ses pairs assemblés en parlement ; on demanda que les grands offices fussent donnés par l'avis du conseil & avec le consentement des barons ; qu'à chaque session les ministres, réduits à l'état de particuliers, pussent être obligés de rendre compte & de subir le jugement ; & que, s'ils étoient trouvés coupables, on pût leur en substituer d'autres. Un Statut, si contraire à l'autorité royale, si conforme aux anciennes usurpations des seigneurs, fut confirmé par le roi qui avoit besoin de subsides. Son intention n'étoit pas de l'observer. Il protesta en secret contre la violence ; & dès qu'il eut le subside (de vingt mille sacs de laine) il déclara hautement qu'il avoit dissimulé, & que son cœur n'avoit point été d'accord avec sa bouche. Sous un autre prince, cette démarche auroit soulevé le

Edouard le confirme & se rétracte.

royaume. Edouard ſut rétablir ſon autorité, & deux ans après il engagea le parlement à révoquer le Statut.

Guerre de Bretagne. Une fatale révolution arrivée en Bretagne lui fit reprendre les armes contre la France. Jean III duc de Bretagne, n'ayant point d'enfans, avoit choiſi pour ſon héritiere, la fille du comte de Penthievre ſon frere, & l'avoit mariée au comte de Blois neveu de Philippe. Le comte de Montfort, frere du duc Jean, mais né d'un ſecond mariage, avoit reconnu les droits de ſa niece, & prêté ſerment de fidélité au comte de Blois. La mort de Jean lui fit oublier ſes promeſſes. Il s'empara de pluſieurs villes, il traita ſecrètement avec Edouard; Robert d'Artois ranima l'ambition & les eſpérances du monarque, & la
1342. guerre fut réſolue. Cependant Montfort tomba entre les mains de Philippe. Sa priſon auroit terminé le différent, s'il n'avoit pas eu pour femme une héroïne capable des exploits les plus illuſtres.

La comteſſe de Montfort. Jeanne de Flandres comteſſe de

Montfort arma la Bretagne en ſa faveur, combattit à la tête des troupes, ſoutint vaillamment un ſiege dans Hennebon. Edouard envoya du ſecours, & vint en perſonne quand la treve fut expirée. Trois ſieges qu'il entreprit à la fois ne réuſſirent point : les vivres pouvoient lui manquer bientôt. Il accepta volontiers la médiation des légats du pape. On conclut une nouvelle trève pour trois ans. Il ne vouloit que ſe tirer d'un mauvais pas, réſolu, ſelon toutes les apparences, de continuer la guerre. Le roi de France ayant fait exécuter quelques ſeigneurs, coupables de trahiſon & d'intelligence avec l'Anglois, il ſe plaignit de cet acte de ſévérité comme d'une infraction de la trève. Le parlement qu'il affectoit de conſulter en tout entra dans ſes vues avec ardeur & lui accorda de nouveaux ſubſides.

1346.

La Guienne fut le premier théâtre des hoſtilités. Les Anglois y eurent d'abord l'avantage ; ils ſe tinrent enſuite ſur la défenſive. Le lord Norwich, aſſiégé dans Angou-

Ruſe de guerre.

leme, réduit aux abois, & ne voulant pas ſe r. dre priſonnier, imagina une ruſe de guerre qui donnera quelque idee des mœurs antiques. Il demanda au duc de Normandie une ſuſpenſion d'armes pour le lendemain, fête de la Vierge, à laquelle le duc & lui avoient grande dévotion. On convient de l'armiſtice. Le lendemain la garniſon s'avance avec tout le bagage. Les François couren aux armes. Norwich envoie prier le duc de ſe rappeler ſes engagemens. *Je vois*, dit ce prince, *qu'il m'a dupé; mais contentons-nous d'avoir la place.*

Les Anglois en France.

Edouard III étoit déjà embarqué pour la Guienne. Les vents lui étoient contraires. Le conſeil d'un François fit le malheur de la France. Geoffroi d'Harcourt, ſeigneur Norman, plus redoutable encore à ſa patrie que Robert d'Artois mort depuis peu, s'étoit réfugié en Angleterre après avoir encouru la diſgrace de Philippe. Il perſuada au roi de tenter une deſcente en Normandie, où la richeſſe du pays & l'éloignement de l'armée Françoiſe promettoient

promettoient plus d'avantages qu'on n'en pouvoit eſpérer de l'expédition de Guyenne. Les Anglois débarquent ſans réſiſtance, inondent la Normandie, prennent pluſieurs villes, vont attaquer Caen l'une des plus riches de la province, la pillent pendant trois jours, commettent par-tout d'affreux ravages, preſque juſqu'aux portes de Paris, & ſemblent vouloir ſaccager plutôt que conquérir le royaume.

Bataille de Creci.

Edouard ſentit bientôt l'embarras de ſa ſituation. Preſſé par Philippe qui avoit raſſemblé ſes forces; enfermé par des rivieres dans un pays dévaſté, il vouloit ſe retirer en Flandres, & trouvoit la Somme ſur ſon paſſage. Un payſan le ſauva en lui indiquant un gué. Il gagna une hauteur près du village de Creci, rangea ſon armée en bataille dans ce poſte avantageux, & diſpoſa tout avec une prudence admirable pour l'action qu'il ne pouvoit éviter. Philippe reſpiroit la vengeance, le pourſuivoit avec chaleur. Les François étoient haraſſés lorſqu'on apprit que l'ennemi

les attendoit en bon ordre. De ſages conſeils perſuaderent à Philippe d'attendre au lendemain. On envoya ordre aux troupes de s'arrêter; mais la vivacité fougueuſe de la nobleſſe ne put ſe contenir; un corps entraîna l'autre; cette grande armée, quatre fois plus nombreuſe que les Anglois, arriva ſans ordre en leur préſence, ſe croyant ſûre de la victoire, & courant à une défaite certaine. Edouard inſpiroit à ſes troupes le courage dont il étoit animé. Je ne vous demande, dit-il, que d'imiter mon exemple & celui du prince de Galles. Ce jeune héros, âgé de quinze ans, venoit d'être armé chevalier. Il ſe montra digne de ſon pere. Quinze mille arbalêtriers Génois, qui compoſoient l'avant-garde de l'armée Françoiſe, lâcherent le pied dès les premieres décharges des archers Anglois, les plus habiles de l'Europe. Leur déroute mit la confuſion parmi les hommes d'armes ou la cavalerie. Le prince de Galles fondit ſur eux, & ſoutint un combat terrible. Un officier envoyé par le

Le prince de Galles décide la victoire.

comte de Warwick courut avertir Edouard du péril où étoit ſon fils, & lui demander du ſecours. *Eſt-il mort, ou bleſſé?* dit froidement le monarque, l'officier répond qu'il ne l'eſt pas : *Retournez donc*, ajoute-t-il, *dites à mon fils que je lui réſerve l'honneur de cette journée, & que je veux qu'il gagne ſes éperons.* Ce ne fut bientôt qu'un maſſacre des François. Le comte d'Alençon frere de Philippe, les rois de Boheme & de Maïorque, une foule de princes & de grands ſeigneurs, douze cents chevaliers, quatre mille hommes d'armes, & environ trente mille ſimple ſoldats, périrent ce jour là & le lendemain, ſans que les Anglois euſſent perdu plus de trois chevaliers avec un petit nombre d'autres combattans, tant la prudence & le bon ordre ont d'avantage ſur le nombre & la témérité. Les Anglois, dit-on, ſe ſervirent très-utilement de quelques pieces d'artillerie. Cette invention étoit connue depuis quelque temps. Comment les François négligeoient-ils d'en faire uſage ?

Artillerie.

Après la victoire, Edouard courut embraſſer le prince de Galles en s'écriant : *Tu es mon fils ; tu as bien rempli ton devoir : mon cher fils ! tu viens de te montrer digne de la couronne.* Ce jeune héros, appellé communément le Prince Noir à cauſe de la couleur de ſon armure, devint le modele des chevaliers & la terreur de la France. Geoffroi d'Harcourt avoit combattu auprès de lui, malheureux par le triomphe même qu'il ſembloit remporter ſur ſa patrie !

Siege de Calais.

Le roi d'Angleterre profita de la bataille de Creci, en préférant de ſolides avantages à des expéditions brillantes. Il vouloit s'ouvrir l'entrée du royaume. La Guienne étoit trop éloignée ; la mort d'Artevelle aſſaſſiné par les Flamans lui enlevoit une partie de ſon crédit dans les Pays-Bas. Toutes ſes vues ſe fixerent ſur Calais. Il inveſtit cette importante place, & réſolut de la prendre par famine. Jean de Vienne y commandoit, chevalier Bourguignon d'un courage & d'une fidélité à l'épreuve. Le ſiege dura près d'un

an. Philippe de Valois vint au ſecours, ſans pouvoir engager l'ennemi au combat, ni attaquer ſes retranchemens inacceſſibles. La famine réduiſit enfin le gouverneur à ſe rendre. On célebre encore Euſtache de Saint-Pierre & cinq autres bourgeois de Calais qui ſe dévouerent généreuſement pour leurs braves concitoyens. M. Hume jette quelques doutes ſur ce fait raconté par l'hiſtorien Froiſſard, & omis par l'hiſtorien Anglois Avesbury. Le récit de Froiſſard, auteur contemporain, porte cependant un caractere de vérité qui le rend plus que probable. Tous les Caléſiens furent obligés d'abandonner leurs foyers. La ville ſe repeupla d'Anglois. Peu s'en fallut qu'ils ne perdiſſent bientôt une conquête ſi précieuſe. Quoique les deux rois euſſent conclu une trève, Geoffroi de Charni, ſans la participation de Philippe, corrompit le gouverneur, Italien perfide, en lui promettant vingt mille écus s'il vouloit livrer la place. Edouard, informé de la trahiſon, s'en ſervit contre les

1347. Edouard prend la ville.

1349. Edouard ſauve Calais.

François. Au jour marqué, il arriva dans cette ville, & de concert avec le gouverneur, auquel il avoit promis ſa grace, il attendit les ennemis, les attaqua bruſquement après qu'ils eurent payé la ſomme, en tua ou en fit priſonnier le plus grand nombre. Un vaillant chevalier nommé Ribaumont eut la gloire de ſe mesurer avec lui & de le renverſer deux fois de cheval. Obligé enfin de ſe rendre au roi, il fut conduit en Angleterre. Edouard le fit ſouper, ainſi que les autres chevaliers, à la table de ſon fils, le combla d'éloges, lui donna un ornement de perles qu'il avoit coutume de porter, en lui diſant: « Je » ſais que vous êtes jovial & amou» reux, que vous aimez la compa» gnie des dames & des demoiſelles: » apprenez leur de qui vous tenez » ce préſent; vous êtes libre, je vous » quitte de votre rançon, & vous » pouvez partir dès demain. » Ces mœurs de chevalerie relevoient ſans doute la majeſté d'un roi vainqueur.

Trois héroïnes. Pendant le ſiege de Calais, la

comteſſe de Montfort ayant fait priſonnier le comte de Blois, trouva dans la comteſſe de Blois une rivale auſſi courageuſe qu'elle-même. D'un autre côté, la reine d'Angleterre marcha en perſonne contre une grande armée d'Ecoſſois, qui ravageoit les frontieres ſous le commandement du roi David Brus; les ennemis furent taillés en pieces, & leur roi demeura priſonnier. Si quelque choſe, ſelon la penſée de M. Hume, peut juſtifier le dévouement extrême des chevaliers pour le beau ſexe, ce ſont les faits d'armes de ces femmes extraordinaires. Dans un fameux duel de trente chevaliers Bretons contre autant d'Anglois, Beaumanoir s'écria avant qu'on en vint aux mains : *On verra leſquels de nous ont les plus belles maîtreſſes.* Tout ſe rapportoit aux dames; tout ſe reſſentoit de la galanterie militaire. L'ordre de la Jarretiere inſtitué en ce temps-là tira vraiſemblablement ſon origine de l'amour d'Edouard III pour la comteſſe de Salisbury. La jarretiere de cette dame s'étant un jour déta-

Ordre de la Jarretiere.

chée tandis qu'elle danſoit dans un bal, le roi la ramaſſa ; & s'apercevant qu'on ſoupçonnoit du myſtere, il dit *Honni ſoit qui maly penſe.* Ce fut la deviſe de l'ordre. Il n'étoit compoſé que de vingt-quatre perſonnes, outre le roi, & devint un des grands objets de l'ambition des courtiſans.

Guerre avec la France.

La peſte venoit de ravager toute l'Europe, & de faire périr environ cinquante mille habitans de Londres, lorſque la guerre, fléau d'autant plus horrible, qu'il eſt l'ouvrage des hommes, renouvela les malheurs de la France & les triomphes ſanglans de ſes ennemis. Après la mort de Philippe de Valois en 1350, Jean ſon fils & ſon ſucceſſeur, plus imprudent & plus malheureux que lui, fut expoſé à des troubles domeſtiques favorables aux prétentions de l'Anglois. Charles le Mauvais, roi de Navarre, ſon parent, ſon gendre, mit le royaume en combuſtion par des attentats & des perfidies exécrables. Il traita ſecrètement avec le roi d'Angleterre, débaucha le

Dauphin qui se repentit bientôt de
sa révolte, fut enfin arrêté à Rouen,
mais sans que son parti en devînt
moins actif ni moins dangereux. 1355
Edouard saisit avec ardeur l'occa-
sion de recommencer la guerre. Il
pénétra en France par Calais, &
envoya le prince de Galles en
Guienne. Les provinces furent dé-
vastées, selon la coutume barbare
des anciens guerriers. Le prince
Noir, avec une armée de douze
mille hommes, étendit les ravages,
l'année suivante, jusques dans le
Berri. Il retournoit sur ses pas, lors- 1356
que le roi Jean, à la tête de soixante Bataille
mille hommes, l'atteignit proche de Poitiers.
Poitiers, résolu de le combattre:
l'Anglois ne pouvoit échapper que
par un prodige. Il offrit d'abandon-
ner ses conquêtes, & de signer une
trêve de sept ans. On demanda qu'il
se rendît prisonnier. Sa réponse fut
celle d'un héros, qui craint moins
la mort que de se soumettre à des
conditions honteuses. Toute la nuit,
du côté des Anglois, se passa en
préparatifs pour l'action. La pru-
dence du général suppléa au petit

nombre de ſes troupes. Rien n'étoit plus aiſé que de le réduire par la famine. Mais l'impatience Françoiſe, jointe à une aveugle confiance, ſe précipita dans un danger qu'on ne daignoit pas prévoir. Des archers Anglois, avantageuſement poſtés, mirent en déſordre la premiere ligne. Le prince de Galles fondit ſur elle & la renverſa. La retraite ſubite du Dauphin (Charles V) augmenta la confuſion & la terreur. Bientôt le roi Jean ſe vit entouré d'ennemis, & après une vigoureuſe réſiſtance, épuiſé de forces, couvert de ſang, il ſe rendit à un chevalier François armé contre ſon maître, qui eut l'avantage, ſi c'en étoit un, de le faire priſonnier.

Le roi Jean priſonnier des Anglois.

Le vainqueur de Creci ſe ſurpaſſa lui-même dans cette journée, moins par ſon habileté & ſa valeur, que par une humanité preſque inconnue dans les ſiecles de violences. Il traita le roi d'une maniere ſi généreuſe, qu'il adoucit l'amertume de ſa diſgrace. Les autres priſonniers trouverent dans les che-

valiers Anglois la même nobleſſe de ſentimens, tant l'exemple du prince a d'empire ſur les cœurs. On conclut une trève de deux ans; & le roi de France fut tranſporté en Angleterre. Edouard l'y reçut comme s'ils n'euſſent jamais été ennemis l'un de l'autre. Cependant la France réduite au déſeſpoir ſembloit être ſur le penchant de ſa ruine. Les ſéditions, les révoltes, les trahiſons, les meurtres, les brigandages, en faiſoient un théâtre d'horreurs. Paris ſurtout, dominé par le furieux Marcel, Prevôt des marchands, & expoſé aux entrepriſes du roi de Navarre, étoit le centre des crimes & de toute ſorte de calamités. La ſageſſe du Dauphin, qui gouvernoit en qualité de régent, remédia inſenſiblement à ces maux; mais le roi ennuyé de la priſon & abattu par les diſgraces, eut la foibleſſe de conclure un traité capable de perdre le royaume. Il promit de rendre toutes les provinces que Henri II poſſédoit en France. Le Dauphin & les états généraux parerent le coup en rejet-

tant ce traité honteux. Edouard ſe flatta de réuſſir par les armes mieux que par les négociations.

Nouvelle invaſion en France.

Ses anciennes victoires attirant une foule d'avanturiers ſous ſes drapeaux, il paſſe la mer avec une armée de près de cent mille hommes. Ce déluge d'ennemis ne pouvoit être arrêté. Le dauphin Charles, trop prudent pour haſarder une action déciſive, leur abandonne le pays, après avoir pourvu à la ſureté des villes. Ils inondent la Champagne, ſans pouvoir ſe rendre maîtres de Reims, où Edouard vouloit ſe faire couronner. La Bourgogne & le Nivernois ſe rachetent du pillage par des compoſitions. La Brie & le Gatinois ſont ravagés cruellement. Paris eſt bloqué, l'Anglois défie le dauphin à la bataille; & ne pouvant l'attirer dans le piége, ſe jette ſur le Maine, la Beauſſe, & le pays Chartrain. C'eſt là que le duc de Lancaſter (ce titre de Duc commençoit à être connu en Angleterre,) repréſente au roi l'inutilité de ces expéditions ruineuſes; combien la couronne y

perdoit tandis que les particuliers s'enrichiſſoient de dépouilles; combien il étoit dangereux de perdre en un jour le fruit de pluſieurs années de guerre, & quel avantage au contraire on pouvoit tirer d'une paix ſolide qui, dans les circonſtances, feroit acquérir néceſſairement pluſieurs provinces. Ce conſeil eut peut-être plus d'influence dans les réſolutions d'Edouard, que l'orage auquel on attribue le traité de Bretigni; mais il n'étoit pas impoſſible, ſurtout alors, qu'un phénomene naturel ébranlât l'eſprit des princes. Les conditions de la paix furent que la France payeroit en différens termes, pour la rançon du roi Jean, trois millions d'écus d'or, évalués à un million cinq cents mille livres ſterling de la monnoie d'aujourd'hui; que le roi d'Angleterre renonceroit à ſes prétentions ſur la couronne, ſur la Normandie, le Maine, la Touraine & l'Anjou, poſſédés autrefois par ſes ancêtres; qu'on lui céderoit en échange le Poitou, la Xaintonge, le Périgord, le Limouſin, le Querci, le Rouer-

1360. Traité de Bretigni.

gue, l'Angoumois & quelques autres territoires ; & qu'il jouiroit de ces provinces en toute ſouveraineté, ſans aucun hommage ni dépendance, &c. Quarante otages, parmi leſquels étoient deux enfans de France, les ducs d'Orléans & de Bourbon, & les principaux ſeigneurs, devoient être envoyés en Angleterre pour caution. Jean ratifia volontiers le traité, & fut rendu à ſes peuples. Religieux obſervateur de ſa parole, il exécuta les conditions avec une fidélité inviolable. Inutilement le conſeil s'efforça de l'en diſſuader. *Si la juſtice & la bonne foi*, répondit-il, *étoient bannies du reſte de la terre, elles devroient ſe trouver toujours dans le cœur des Princes.* Ce noble ſentiment, qu'il ne ſavoit point allier avec la politique, le fit repaſſer à Londres, pour *excuſer*, diſoit-il, ſon fils le duc d'Anjou, l'un des otages, qui venoit de s'évader. Il y mourut quelque temps après.

1363.

Charles V roi de France.

Charles V ſon ſucceſſeur, digne du ſurnom de Sage, ſans paroître à la tête des armées comme tous

les autres princes, fit plus par ſa prudence qu'on n'auroit pu attendre d'une bravoure héroïque. Du Gueſclin, le héros de la nation, ſoumit le roi de Navarre, & fut l'inſtrument de toutes les grandes entrepriſes. La France étoit ravagée par des milliers de brigands féroces connus ſous le nom de *compagnies*. La plupart étoient de ces avanturiers qui s'étoient joints à Edouard, & qui, accoutumés au pillage, perpétuoient au ſein de la paix toutes les horreurs de la guerre. On comptoit parmi eux pluſieurs Anglois & pluſieurs Gaſcons d'une naiſſance diſtinguée. Ils avoient gagné des batailles ſur les troupes du roi; un prince du ſang avoit été tué en les combattant; & ce fléau exerçoit la politique de Charles V, lorſqu'il trouva enfin l'occaſion de s'en délivrer. Pierre le Cruel, roi de Caſtille, livré à toutes les paſſions d'un tyran barbare, mit le comble à ſes crimes en faiſant mourir par le poiſon ſa femme ſœur de la reine de France. Henri de Tranſtamare frere de ce

1366. Guerre de Caſtille.

monſtre, prit les armes contre lui; & propoſa à Charles d'enrôler les compagnies pour une expédition de Caſtille. Rien ne pouvoit être plus avantageux au royaume. Du Gueſclin engagea ſans peine les bandits à marcher en Eſpagne ſous ſes ordres. Ils paſſerent par Avignon, où le pape tenoit ſa cour, lui arracherent deux cents mille livres, outre l'abſolution de leurs péchés, & chaſſerent bientôt le roi de Caſtille qui n'avoit que des ennemis parmi ſes ſujets. Le tyran ſe réfugie en Guienne auprès du prince de Galles. Soit généroſité, ſoit politique, ſoit ennui du repos, l'Anglois, qui avoit d'abord favoriſé le deſſein des compagnies, entreprend de rétablir Pierre le Cruel, traverſe les Pyrénées avec le fameux Chandos, & défait Henri de Tranſtamare trop empreſſé de combattre malgré le conſeil de du Gueſclin. Pierre trahit ſon bienfaiteur dès qu'il n'a plus beſoin de ſon ſecours. Le prince de Galles, ne pouvant obtenir le payement de ſes troupes, les voyant périr de maladie,

Le prince Noir rétablit Pierre le Cruel.

eſt obligé de retourner en Guienne. Le perfide Caſtillan ne jouit pas long-temps de ſa fortune. Du Gueſclin le fit priſonnier, & Henri ſon frere le tua de ſa propre main.

L'expédition d'Eſpagne avoit endetté le prince Noir, dont les revenus étoient d'ailleurs épuiſés par une magnificence royale. Le beſoin d'argent lui fit paſſer les bornes d'une ſage politique. Il aliéna totalement les François en impoſant une taxe de vingt ſous par feu ſur les provinces conquiſes. Les ſeigneurs de Guienne, non-ſeulement refuſerent de ſe ſoumettre à cet impôt extraordinaire, mais porterent leurs plaintes au roi de France comme au ſouverain. L'article principal du traité de Bretigni, concernant les renonciations au droit de ſouveraineté, étoit reſté ſans exécution, quoique Jean eût preſſé le roi d'Angleterre de remplir ſes engagemens. Le caractere d'Edouard III donne lieu de conjecturer qu'il ſe réſervoit un ſubterfuge, pour faire revivre ſes prétentions dans quelque circonſtance favorable. Ce

1368. Révolte en Guienne.

pendant, ſelon les hiſtoriens Anglois, dont le ſentiment a été ſuivi par Rapin Toyras, rien ne pouvoit juſtifier une rupture. Les François prouvent le contraire, & rapportent diverſes infractions du traité, qui autoriſoient Charles V à prendre les armes. S'il peut reſter quelque doute ſur les motifs de ſa conduite, il n'y en a aucun ſur la juſteſſe de ſes vues. La prudence d'Edouard étoit endormie dans le ſein de la proſpérité; le prince de Galles languiſſoit d'une maladie mortelle; les provinces détachées du royaume, deſiroient impatiemment de s'y réunir; dans ces conjonctures avantageuſes, la politique donnoit du poids à toutes les raiſons. Charles, après avoir fait examiner ſes droits, reçut l'appel des ſeigneurs de Guienne, & cita le prince de Galles à la cour des pairs. L'Anglois promit de ſe rendre bientôt à Paris, mais avec ſoixante mille hommes. Sa réponſe fut comme le ſignal de la guerre.

Charles V rompt avec l'Angleterre.

En peu de temps, la valeur Françoiſe, le zele des peuples, les

Les Anglois chaſſés de France.

efforts de la nobleſſe, produiſirent une grande révolution. Le brave Chandos, connétable de Guienne, fut tué dans un combat; le Captal de Buch ſon ſucceſſeur fut fait priſonnier; le connétable du Gueſclin fit des conquêtes rapides. En vain Edouard envoya pluſieurs armées pour rétablir ſes affaires. Rien ne lui réuſſit. Les Anglois traverſerent deux fois la France depuis Calais juſques en Guienne, ſans rapporter le moindre avantage. De tant de provinces, de tant de places importantes, il ne leur reſtoit guere que Bordeaux, Baïonne & Calais, lorſqu'Edouard fut obligé de conclure une trève, ne pouvant plus ſoutenir les hoſtilités. Il avoit beſoin, pour regner en France, de l'affection des François. Et comment l'auroit-il obtenue en uſurpant les droits du ſang royal, & en ſaccageant le royaume qu'il prétendoit lui appartenir? Une maîtreſſe inſolente, à laquelle il ſe livra les dernieres années de ſa vie, lui fit perdre ſon autorité ſur les Anglois mêmes. Sa gloire parut en- 1373.

ſevelie dans les plaiſirs. Il eut le chagrin de perdre le prince de Galles, ce héros vertueux, que ſes propres ennemis combloient d'éloges. Il mourut lui-même dans la ſoixante-cinquieme année de ſon âge, & la cinquante-unieme de ſon regne, laiſſant encore trois fils, les ducs de Lancaſter, d'York & de Gloceſter. Richard, fils du prince de Galles avoit été reconnu pour ſon ſucceſſeur.

1377. Mort d'Edouard III.

Particularités. Les maux infinis cauſés par l'ambition d'Edouard III, les fleuves de ſang qu'elle fit couler ſoit en France, ſoit en Ecoſſe, le peu de profit qui en revînt à l'Angleterre, obſcurciſſent aux yeux de l'humanité la gloire de ce grand prince, dont la prudence, la généroſité, le vaſte génie, la grandeur d'ame, les manieres affables, devoient faire le bonheur du genre humain. Vingt confirmations de la grande Charte qu'il accorda au parlement ſont citées comme une preuve de ſes égards pour les libertés Angloiſes. C'eſt plutôt une preuve, comme

l'obſerve M. Hume, des atteintes fréquentes qu'on portoit à la grande Charte, & qui excitoient les plaintes du parlement. Ce conſeil de la nation, toujours conſulté par le roi, acquit une autorité conſidérable, & les communes ne furent plus regardées avec la même indifférence, pour ne pas dire le même mépris. Dans les dernieres années d'Edouard on vit ſes miniſtres accuſés devant le parlement, & ſa maîtreſſe obligée de quitter la cour par la force des remontrances parlementaires. Cependant rien de plus commun ſous ce regne que les actes d'autorité abſolue *. Les communes s'en plaignirent toujours ; ce qui prouve que, ſi la conſtitution n'étoit pas ſolidement établie telle que nous la voyons aujourd'hui, les principes en étoient déja connus. On remarque cette clauſe dans un ſtatut d'Edouard, *Que perſonne, de quelque état & condition qu'il ſoit, ne pourra être dépouillé de ſon bien,*

Autorité du parlement.

* Cet exemple mérite d'être cité. Edouard, pour bâtir le magnifique château de Windſor, obligea les habitans des provinces de ſe cottiſer & de lui envoyer des maçons, des charpentiers, &c.

ni arrêté & empriſonné, ni deshérité, ni mis à mort, ſans être entendu juridiquement. Le crime de haute trahiſon fut limité à trois principaux cas; conſpirer la mort du roi, lui faire la guerre, être lié avec ſes ennemis. L'uſage de la langue Françoiſe dans les actes publics fut aboli. Mais il fallut encore du temps pour mettre l'Anglois à la mode. Si une antipathie invincible n'avoit pas diviſé les deux nations, ce changement n'auroit peut-être jamais eu lieu. Edouard ayant ſupprimé le tribut qu'on payoit au pape, Innocent VI le menaça en 1367 de le citer à la cour pontificale. L'affaire fut portée au parlement, qui déclara que le roi Jean n'avoit pu, ſans le conſentement de la nation, ſe ſoumettre à une puiſſance étrangere, & que l'on s'oppoſeroit conſtamment à une pareille prétention. Tout appel au pape fut défendu, le droit des patrons confirmé par le ſtatut des *Proviſeurs*. Les laïques ſe récrioient beaucoup contre la ſervitude où ils prétendoient que les papes avoient réduit le royaume;

Haute trahiſon. Langue Angloiſe.

Le pouvoir du pape diminué.

ils disoient hautement que c'étoit la source de tous les maux de la nation; que la perte & la famine n'y avoient pas fait tant de ravages; que les taxes levées par la chambre apostolique étoient cinq fois plus fortes que celles qu'on payoit au roi, &c. Ces plaintes, quoique exagérées sans doute, supposoient de grands abus; de grands abus en matiere de religion, quoique étrangers à la religion même, excitent tôt ou tard l'esprit de secte & de révolte. Aussi Wiclef commençoit-il à dogmatiser contre l'église. Nous parlerons de son héréſie sous le regne suivant.

RICHARD II.

LE fils du fameux prince de Galles héritoit des droits de son pere à la couronne, ainsi que de la tendresse & de la vénération qu'on avoit toujours conservée pour ce grand prince. Les ducs de Lancaster, d'York & de Gloceſter ne mirent point d'obstacle au couronnement

1377.

Oncles du roi mineur.

de leur neveu. Ils étoient de caracteres trop différens pour ſe liguer contre lui; le premier peu entreprenant & nullement populaire; le ſecond, foible, mou, d'un eſprit borné; le troiſieme, capable d'entraîner le peuple, de bouleverſer l'état, mais encore retenu par le pouvoir de ſes deux aînés. Ces commencemens de minorité furent tranquilles. Le parlement établit un conſeil de régence; les Communes influerent par leurs pétitions dans le ſyſtême du gouvernement; mais l'autorité des oncles du roi fut le principal mobile des affaires. Lancaſter ſurtout, qui avoit déja gouverné ſous la fin du dernier regne, étoit régent en effet, quoiqu'il n'en eût pas le titre.

Guerre contre la France.

Dans l'état actuel du royaume, on ne pouvoit éviter la guerre. Robert Stuart, neveu de David Brus, & ſon ſucceſſeur au trône d'Ecoſſe, étoit étroitement lié avec la France contre l'Anglois, leur ennemi commun. Cherbourg cédé à l'Angleterre par le perfide roi de Navarre, & Breſt, par le duc de Bretagne,

Bretagne, tandis qu'elle poſſédoit Bordeaux, Baïonne & Calais, facilitoient les invaſions en France. Charles V mourut trop tôt pour les François, & laiſſa un fils mineur, le malheureux Charles VI, ſous lequel devoient ſe renouveler tous les déſaſtres de cette nation. Cependant les entrepriſes de Calverlay gouverneur de Calais, du duc de Lancaſter, du duc de Gloceſter, qui l'attaquerent ſucceſſivement, ne produiſirent aucun effet mémorable.

1381. Révolte du peuple cauſée par les impôts.

Une taxe extraordinaire impoſée ſur chaque perſonne au-deſſus de l'âge de quinze ans, excita des commotions terribles dont l'Angleterre même n'avoit pas encore vu d'exemple. Un prédicateur fougueux échauffa les payſans par les maximes d'égalité, de liberté, les plus propres à ſoulever la populace. L'inhumanité des collecteurs fit des impreſſions encore plus vives. Un d'eux, par ſa brutale inſolence, irrita tellement un forgeron du comté d'Eſſex, que celui-ci lui caſſa la tête d'un coup de marteau. Tout le voiſinage courut aux armes,

le feu de la ſédition ſe répandit à l'inſtant de proche en proche. Les rebelles, au nombre de cent mille hommes, raſſemblés ſous des chefs de la lie du peuple, pleins du projet chimérique de réduire tous les citoyens au même niveau, ſe jetterent dans Londres, y commirent des excès affreux, brûlerent le palais de Lancaſter, maſſacrerent le primat, le chancelier & une foule de perſonnages diſtingués. Le jeune roi, qui s'étoit réfugié à la tour, eut le courage d'en ſortir, & d'entrer en conférence avec ces mutins. Leur audace fit oublier le péril au maire de Londres. Tranſporté de fureur, il renverſa leur chef d'un coup d'épée. Ils alloient mettre en pieces le roi & ſa ſuite, lorſque Richard, d'un air gracieux & intrépide s'avança vers eux, & leur dit: *Qu'eſt-ce que ce tumulte, mon cher peuple? Etes vous fâchés de la mort de votre chef? Je ſuis votre roi; je vous conduirai, ſuivez-moi.* Ils le ſuivent ſans répliquer hors de la ville. Bientôt le célebre général Robert Knolle paroît avec des troupes. La nobleſſe vient de tous cô-

Trait de courage de Richard II.

tés au ſecours. Le roi ſe trouve à la tête de quarante mille hommes, en état d'étouffer la ſédition. On révoque les chartes d'affranchiſſement & d'amniſtie que ces mutins avoient arrachées ; on punit ſévérement les plus coupables. Ainſi fut détruite une faction qui tendoit à la ruine du gouvernement, mais qui n'étant point ſoutenue par quelque tête illuſtre, devoit néceſſairement ſuccomber ſous la puiſſance royale. On avoit vu en France une pareille révolte des payſans, connue ſous le nom de *Jacquerie*, produire les mêmes déſordres & finir de la même maniere. Telle eſt la férocité du peuple, lorſque le ſentiment de ſes maux lui fait perdre tout autre ſentiment.

Mauvaiſe conduite du roi.

La belle action de Richard faiſoit tout eſpérer d'un roi de quinze ans, dont la préſence d'eſprit & la fermeté d'ame ſembloient fort ſupérieures à ſon âge. Mais les prodiges de la jeuneſſe ſont quelquefois des ſignes trompeurs. Toute la conduite de Richard démentit ces premiers augures ; & il ſe fit bientôt connoî-

tre pour un prince foible, ſans jugement, dont les meilleures qualités dégénéroient en défauts. Les Ecoſſois ravageant les frontieres du royaume, il entra dans leur pays, réduiſit en cendres villes & villages juſqu'à Edimbourg, ſe hâta enſuite de revenir goûter le repos avant que d'avoir rien fait de ſolide. La France menaçoit l'Angleterre d'une invaſion. Le duc de Lancaſter étoit en Eſpagne pour ſoutenir ſes vaines prétentions ſur le royaume de Caſtille. Dans ces circonſtances orageuſes, la paſſion du roi pour ſes favoris devint une ſource fatale de diſcordes & de
1386. révolte. Las de porter le joug de
Révolte des grands. ſes oncles, il ſe livra au comte d'Oxford, Robert de Vere, jeune ſeigneur d'une figure agréable, libertin & plus propre à corrompre le prince qu'à gouverner le royaume. Il pouſſa la tendreſſe juſqu'à le créer duc d'Irlande & à lui donner même pour ſa vie la ſouveraineté de cette île. Toute l'autorité paſſa bientôt entre ſes mains. Maître du roi & de l'état, il fut

dés lors l'ennemi des princes du ſang & des principaux barons. Une ligue formidable ſe forme contre le nouveau gouvernement. Gloceſter engage la chambre des Communes à entreprendre l'accuſation du comte de Suffolk, chancelier, qui s'étoit avancé par ſon mérite ſous le dernier regne. L'accuſation rouloit ſur des articles frivoles, & mal prouvés. Cependant on condamne le miniſtre, on le dépouille de ſa charge. Ce premier pas conduit aux derniers excés. On dépouille le monarque de toute ſon autorité; on en confie l'exercice à des commiſſaires nommés pour un an, mais bien réſolus de ſe maintenir pour toujours; on le force à ſigner la commiſſion, & à jurer de ne point la rompre. Richard proteſte contre la violence, raſſemble quelques gens de loi, qui décident que c'eſt un attentat ſur l'autorité & la prérogative royale. Auſſitôt Gloceſter & ſes partiſans paroiſſent en armes, accuſent les miniſtres, les conſeillers du monarque; le duc d'Irlande prend la fuite;

Procès du comte de Suffolk.

les autres ſont condamnés & exécutés au mépris des lois. La force faiſoit tout dans ces temps affreux, où les paſſions des grands ſembloient anéantir toutes les idées de juſtice. Enfin l'ordre ſe rétablit de lui-même, ſoit que les factieux ceſſaſſent d'agir de concert, ſoit que la nation fût indignée de leurs attentats. Le roi, âgé de vingt-deux ans déclara qu'étant parvenu à l'âge de majorité, il vouloit prendre les rênes du gouvernement. Il changea les grands officiers de la couronne. Ses oncles parurent rentrer dans le devoir. Une amniſtie générale & la remiſe d'un ſubſide qu'on lui avoit accordé le firent aimer par le peuple qui paſſe aiſément d'un extrême à l'autre. Le royaume jouit de quelques années de calme. Une trève de vingt-cinq ans conclue avec la France fut ſuivie de la reſtitution de Breſt & de Cherbourg. Richard, pour ſe fortifier contre le parti de ſes oncles, épouſa en ſecondes noces la fille de Charles VI âgée ſeulement de ſept ans.

1389. Le roi ſe prend ſon autorité.

Cette alliance choqua d'autant plus les Anglois, implacables ennemis de leurs voiſins, que la conduite de Richard n'inſpiroit que du mépris pour ſa perſonne. Livré aux plaiſirs ſans la moindre application aux affaires; toujours dominé par des favoris auxquels il prodiguoit les revenus de l'état & l'argent des peuples; s'aviliſſant par une baſſe familiarité, auſſi dangereuſe que l'affabilité eſt utile, il paſſoit pour un fantôme de roi incapable de ſoutenir l'honneur de la couronne. Le duc de Gloceſter, dont le génie turbulent & ambitieux ne s'endormoit point, ſaiſit l'occaſion de renouer ſes intrigues. En affectant d'éviter la cour, il ſe rendit plus populaire. Ses invectives contre le gouvernement, ſes déclamations contre la trêve & le mariage du monarque, ſon adreſſe à réveiller la haine du nom François & le deſir de ravager de nouveau la France, firent de profondes impreſſions ſur des eſprits trop diſpoſés à la révolte. Il auroit détrôné ſans doute ſon ne-

1397. Cabales du duc de Gloceſter.

veu, ſi le prince n'avoit prévenu le coup. Gloceſter fut arrêté ſubitement & tranſporté à Calais. Le parlement, convoqué à Weſtminſter ſe prêta aux vengeances de la cour. On déclara nul l'acte d'amniſtie que Richard avoit confirmé librement. On pourſuivit & l'on condamna l'archevêque de Cantorbery, les comtes d'Arundel & de Warwick, pluſieurs autres ſeigneurs, la plupart pour les anciennes révoltes dont ils avoient reçu le pardon. On alloit faire le procès à Gloceſter, lorſqu'on apprit la nouvelle de ſa mort. Elle fut attribuée à un accident d'apoplexie; mais la plupart ſoupçonnerent un aſſaſſinat, dont on découvrit quelque temps après la réalité. Après tant de condamnations illégales, le parlement annulla l'ancienne ſentence portée contre les Spencers. Rien de plus commun dans l'hiſtoire Angloiſe que ces variations rapides, qui changeoient la face des choſes au gré du parti dominant.

Violences illégales.

1398. A peine celui de Gloceſter étoit abattu, qu'il s'en éleva un autre

Les grands ſans honneur.

dont Richard devint la victime. Les grands étoient si peu délicats sur les principes de l'honneur, que Henri duc de Héreford (auparavant comte de Derby) fils du duc de Lancaster, ne rougit point d'accuser le duc de Norfolk de lui avoir tenu en particulier des propos injurieux contre le monarque. Norfolk lui donna un démenti & le défia au duel. Ce défi, toujours autorisé par les lois, ayant été accepté, on convint du temps & du lieu. Richard avec toute la noblesse devoit assister au combat. Les deux champions alloient en venir aux mains, lorsque, pour épargner un sang précieux, il les envoya l'un & l'autre en exil, permettant à Héreford, même par des lettres patentes, en cas qu'il lui survînt quelque héritage, d'en prendre aussitôt possession, & de différer d'en faire hommage jusqu'à son retour. Le duc de Lancaster mourut peu après; son fils voulut faire valoir ses droits & les lettres patentes; mais Richard eut l'injustice de s'y opposer, révoqua sa concession, & s'em-

Henri duc de Lancaster.

para de l'héritage. Cette violence parut d'autant plus odieuſe, que le nouveau duc de Lancaſter étoit l'idole du peuple. Sa réputation de valeur & de piété le faiſoient regarder comme le ſeul prince digne de la confiance & de l'eſtime publique. On le plaignit, on murmura. Dans ce temps critique, le roi, oubliant les derniers orages, & ne prévoyant aucun danger, paſſa en Irlande pour châtier des rebelles. Lancaſter ſe hâta de rentrer dans le royaume, ſans autre deſſein, publia-t-il, que de recouvrer la ſucceſſion de ſon pere. En peu de jours il eût une armée. Le duc d'York, régent, ſe joignit à lui, ou par inclination, ou par foibleſſe. Ces triſtes nouvelles conſternent Richard. Il revient, il eſt abandonné de ſes ſoldats, trahi & arrêté par un envoyé de Lancaſter, conduit à Londres, & accuſé dans le parlement. Sans diſcuter les chefs d'accuſation, preſque tous ſuſceptibles de grandes difficultés, & qui rouloient principalement ſur des actes arbitraires dont le dernier

1399. Richard II dépoſé.

règne avoit fourni plus d'exemples, ces barons, coupables eux-mêmes de tant de violences contraires aux lois, le dépoſent unanimement de concert avec les communes. L'évêque de Carliſle, s'étant élevé ſeul contre un ſi énorme artentat, fut envoyé en priſon par Lancaſter. Ce prince déclara *au nom du Pere, du Fils & du ſaint Eſprit*, que le trône vacant lui appartenoit par le droit de ſa naiſſance, comme deſcendant de Henri III, & par le *droit qu'il avoit reçu de Dieu, avec le ſecours de ſes parens & de ſes amis, pour recouvrer le royaume qui étoit ſur le point d'être ruiné faute de gouvernement.* Ces paroles embrouillées pallioient l'injuſtice de ſon uſurpation. Le duc de Clarence, fils ainé d'Edouard III avoit laiſſé un petit-fils, né de ſa fille & du comte Mortimer, dont les droits à la couronne l'emportoient évidemment ſur ceux de Lancaſter. Auſſi remontoit-il à Henri III, pour s'appuyer d'une tradition abſurde & populaire qui ſuppoſoit qu'Edmond duc de Lancaſter, fils de ce roi,

Prétentions de Lancaſter.

étoit l'aîné d'Edouard I, & qu'on lui avoit préféré ſon cadet à cauſe des difformités de ſa perſonne. Quelque déraiſonnable que fût ce prétexte, ainſi que le reſte de ſa déclaration ambigue, le parlement ne balança point à le placer ſur le trône. Le malheureux Richard II périt bientôt de mort violente ; victime, comme Edouard II, de la licence effrénée des grands, & de l'inquiétude ſéditieuſe du peuple.

Déſordres publics. On ſera moins étonné de ces ſcenes non moins atroces que fréquentes, ſi l'on réfléchit ſur les déſordres qui regnoient à la place des lois. On ne voyoit par tout que brigandages, & les ſeigneurs étoient les premiers brigands. Calverley & Knolles, deux généraux illuſtres, avoient été capitaines de ces bandits dont la France éprouva long-temps la fureur. Toute l'Angleterre ſe trouvoit diviſée en une infinité de petits corps armés pour s'entredétruire. Les foibles, ayant beſoin de protection, s'uniſſoient ſous les ordres des puiſſans, & deve-

noient les inſtrumens de leurs crimes. Le gouvernement féodal étoit preſque entierement diſſous, par une ſuite néceſſaire des révolutions inévitables dans la propriété des terres ; mais les grands n'en étoient pas moins dangereux ; & ces aſſociations ou ces ligues particulieres leur procuroient autant de ſoldats, que s'ils avoient eu beaucoup de vaſſaux prêts à ſuivre leurs étendards. Le pouvoir arbitraire qu'ils exerçoient ne pouvoit être contrebalancé, comme le remarque M. Hume, que par le pouvoir arbitraire qui étoit encore entre les mains du monarque : ſans quoi l'état retomboit néceſſairement dans l'anarchie.

Wiclef, Lollards.

Au milieu de ces convulſions inteſtines, tandis que les hommes abrutis ou furieux ignoroient en quelque ſorte l'uſage de la raiſon, Jean Wiclef, docteur d'Oxford, enthouſiaſte auſtere, comme la plupart des novateurs, oſa répandre une fatale doctrine dont le germe devoit produire toutes les héréſies du ſeizieme ſiecle. Il rejetoit la pré-

ſence réelle, la confeſſion, la primauté du pape, les vœux monaſtiques, le grand nombre des cérémonies religieuſes; il ſoutenoit que l'Ecriture étoit la ſeule regle de foi; que l'égliſe devoit être réformée par l'état, & ne pouvoit poſſéder de biens temporels; qu'on ne pouvoit lever aucun impôt ſur le peuple qu'après avoir employé les biens eccléſiaſtiques aux beſoins du royaume, &c. On voit aſſez que les abus introduits dans l'égliſe, autant que la témérité de l'eſprit humain, avoient fait naître ces opinions. Elles contribuerent à la révolte des payſans; car il eſt facile d'échauffer le peuple par un fanatiſme qui le flatte. La protection du duc de Lancaſter mit Wiclef à l'abri des pourſuites du clergé. Ses partiſans, appelés Lollards, devinrent fort nombreux; mais comme les principaux, à l'exemple de leur chef, adoucirent ou retracterent ce qu'il y avoit dans leur doctrine de plus contraire aux dogmes & aux principes de l'égliſe, ces nouveautés ne produiſirent aucune révolu-

tion. Le reſpect pour le ſaint ſiége s'affoibliſſoit néanmoins de jour en jour. Les ſcandales cauſés par le grand ſchiſme n'étoient que trop capables de fomenter la diſcorde. Depuis 1380, deux papes ſe diſputoient la tiare avec une ſorte d'acharnement. Les peuples chrétiens diviſés en deux partis, ſuivoient dans cette affaire de religion le torrent des préjugés ou de l'intérêt. Clément V qui réſidoit à Avignon étoit le pape de la France & de ſes alliés: Urbain VI étoit celui de l'Angleterre ennemie de la France. On ſe traitoit de part & d'autre comme des infidelles & des ſchiſmatiques. Urbain publia une croiſade contre ſon rival; l'évêque de Norwich fut mis à la tête des Croiſés, porta la guerre dans la Flandre quoique *Urbaniſte* (1382) & revint ſur ſes pas avec perte, ſans avoir attaqué la France contre qui cette croiſade étoit deſtinée. Pendant quarante ans que dura le ſchiſme, la religion ſervit de prétexte aux plus grands excès.

Grand ſchiſme.

HENRI IV.

1399. HENRI DE LANCASTER avoit du courage, de l'habileté & de la prudence; mais ſon uſurpation étoit trop viſible, & les droits d'Edmond de Mortimer comte de la Marche, trop évidens, pour que les commencemens de ce regne ne fuſſent pas orageux. Il y eut d'abord une conſpiration des pairs, qui finit par des exécutions illégales, ſuivant la coutume des ſiecles où la violence étouffe les lois. On vit le comte de Rutland, un des rebelles, fils du duc d'York, déshonorer ſa naiſſance, en préſentant au roi la tête du lord Spencer ſon beau-frere & l'un des chefs du parti. Rutland avoit autrefois trempé dans le meurtre de Gloceſter ſon oncle, il avoit trahi Richard & Henri lui-même. Les plus noires perfidies ne coûtent rien à ceux qui n'ont d'autres principes que l'intérêt. Pour s'affermir ſur le trône, le nouveau roi ſacrifia les Lollards à

Conſpiration.

la haine du clergé. Le parlement ordonna, ſelon ſes vues, que les hérétiques relaps ou opiniâtres ſeroient livrés au bras ſéculier & enſuite condamnés au feu. C'eſt le premier exemple de ces lois pénales dont on abuſa ſi cruellement. Henri IV étoit pourtant ſoupçonné d'avoir, comme l'ancien duc de Lancaſter ſon pere, du penchant pour les nouvelles opinions. Mais la politique fait ſouvent agir contre la croyance.

Hérétiques condamnés au feu.

Glendour, deſcendant des anciens princes de Galles, profite des troubles du royaume, pour y faire des excurſions. Le comte de la Marche tombe entre ſes mains, & le roi le laiſſe en captivité, ſans permettre même aux Piercys, alliés du comte, de traiter pour ſa rançon avec Glendour. Il étoit redevable de la couronne à cette famille puiſſante. Le comte de Northumberland, chef de la maiſon de Piercy ſe révolte, s'unit aux Ecoſſois; étant tombé malade, il met ſon fils à la tête de ſon armée. On publie un manifeſte contre Henri;

Révoltes.

on lui reproche le meurtre de Richard II, l'uſurpation de la couronne, la captivité de l'héritier légitime, & tout ce qui pouvoit le rendre odieux. La bataille de Shrewsbury, une des plus furieuſes qu'on ait vue dans les guerres civiles, décide la querelle en faveur des royaliſtes. Le jeune Piercy eſt tué; le comte de Northumberland ſe ſoumet. Une nouvelle révolte, excitée deux ans après, ſe diſſipa avec moins de peine. L'archevêque d'York, un des chefs, fut condamné à mort. C'eſt le premier exemple d'évêque exécuté juridiquement. Le roi vint à bout de contenir les ſéditieux. Il ſe fit reſpecter par la cour d'Ecoſſe, en retenant le jeune prince Jacques, héritier de Robert III, qui étoit tombé entre ſes mains. Il fomenta la diviſion entre les ducs d'Orléans & de Bourgogne, dont la haine mutuelle déchiroit la France. Il méditoit de plus grandes entrepriſes ſur ce royaume. La courte durée de ſon regne en ſuſpendit l'exécution.

1403.

Bataille de Shrewsbury.

Les Communes acquie-

Nous ſupprimons les détails de

ces différentes affaires, parce qu'ils n'offrent rien d'intéreſſant. Celles du parlement, liées à la conſtitution de l'état, ne doivent pas être omiſes. Les Communes jouoient déjà un aſſez grand rôle, pour que la cour ſe fît un objet de politique de diriger les élections. On s'en étoit plaint ſous le dernier regne; on s'en plaignit encore ſous Henri IV. Cependant le roi, obligé long-temps d'être populaire, laiſſa prendre à la Chambre baſſe plus d'autorité qu'elle n'en avoit jamais eu. Tantôt elle lui demanda l'éloignement de quelques-uns des officiers de ſa maiſon, & même de ſon confeſſeur; ce qui lui fut accordé: tantôt elle nomma des tréſoriers pour veiller à l'emploi des ſubſi- & pour lui en rendre compte: tantôt elle propoſa des réglemens d'adminiſtration, & exigea que tous les membres du conſeil juraſſent de les obſerver. Elle fit une démarche encore plus hardie, en demandant que les revenus de l'égliſe fuſſent conſacrés aux beſoins de l'état. Le clergé, ſelon le calcul des Commu-

rent de l'autorité.

Revenus du clergé.

nes, poſſédoit le tiers de toutes les terres du royaume, & en tiroit quatre cents quatre-vingt mille marcs par an: cette pétition étoit l'ouvrage des Lollards. Henri qui commençoit à régner avec plus d'empire, répondit ſévérement à la Chambre, & fit brûler un de ſes hérétiques, pour mieux faire connoître ſes ſentimens. Une maladie violente le conduiſit au tombeau après un regne de douze ans. L'injuſtice de Richard II fut la cauſe des crimes de Henri IV. Le dernier n'auroit jamais uſurpé le trône, ſi le premier ne lui avoit pas ravi ſon patrimoine. Mais une injuſtice ne peut juſtifier un crime; & la prudence même avec laquelle Henri IV maintint ſon pouvoir n'effacera jamais la noirceur de ſon uſurpation. Il laiſſa quatre fils dont l'aîné lui ſuccéda.

1413. Mort de Henri IV.

HENRI V.

1413. Le roi change de mœurs.

S'IL falloit juger des hommes par les égaremens de leur jeuneſſe,

Henri V devoit être un monſtre ſur le trône. La défiance ou la jalouſie de ſon pere l'ayant éloigné des affaires & du commandement des armées, il s'étoit plongé avec fureur dans tous les excès de la débauche, ſans rougir même de la conduite la plus honteuſe. Cette licence venoit moins d'un fonds dépravé que d'un caractere ardent qui n'étant point fixé aux objets utiles, ſe livroit à la fougue des paſſions. Au travers de ſes folies, en avoit aperçu les principes de la ſageſſe. Ayant inſulté un Juge pour défendre un de ſes compagnons de débauche; & ce magiſtrat ordonnant qu'il fût mené en priſon, on l'avoit vu ſe ſoumettre modeſtement à la peine, reconnoître ſa faute & la réparer. Soumiſſion étonnante dans un prince diſſolu & impétueux, héritier de la couronne. A peine fut-il ſon maître, qu'il changea ſes vices en vertus. Il exhorta ſes amis à imiter ſon exemple; il leur défendit de reparoître à la cour, s'ils ne commençoient par réformer leur conduite. Le Juge

dont nous avons parlé, qui redoutoit une disgrace, fut comblé d'éloges. Le comte de la Marche, traité avec distinction & avec faveur, oublia presque les droits de sa naissance ; les Piercys recouvrerent leurs biens & leurs dignités : la nation conçut les plus belles & les plus justes espérances.

Cobham, chef des Lollards.

Cependant la secte des Lollards ou des Wicléfites faisoit des progrès dangereux; & quoique le nom d'héréſie effarouchât encore les esprits, le prétexte de réformer les abus de l'égliſe, & d'enrichir l'état de ses dépouilles, relâchoit les liens de l'ordre public. Le lord Cobham, distingué par ses services & par ses talens militaires, étoit le chef d'un parti que le clergé avoit en horreur, & qui causoit des inquiétudes à la couronne. Henri V vouloit soutenir la hiérarchie & la foi, sans employer la violence qu'il jugeoit peu conforme à l'intérêt, comme aux principes de la vraie religion. Mais après de vains efforts pour fléchir l'opiniâtreté de Cobham, il permit au primat de le

poursuivre. On le condamne, on le livre au bras séculier pour être brûlé. S'étant échappé de la tour, il assemble ses partisans, se révolte contre le roi, échoue dans son entrepriſe, se sauve, est pris & pendu quelques années apres. Cette révolte décrédita & fit tomber la nouvelle secte. Le parlement augmenta la sévérité des lois pénales, & invita cependant le roi à saisir tous les revenus ecclésiastiques pour les besoins de la couronne, tant le syſtême des Lollards avoit fait d'impression sur ceux mêmes qui détestoient leur hérésie. Le clergé céda au roi un nombre de bénéfices ; & le primat, afin de tourner son attention sur un autre objet, eut l'adresse de l'exciter à prendre les armes contre la France.

1414. Révolte étouffée.

Tout ce royaume étoit en feu. La démence de Charles VI laissoit une libre carriere à la rage des partis. Le duc d'Orleans frere du roi, & le duc de Bourgogne son cousin germain, après des querelles violentes, s'étoient juré aux pieds des autels une réconciliation parfaite.

Troubles en France.

Mais le premier fut bientôt aſſaſſiné dans une rue de Paris par les ordres du ſecond; & celui-ci oſa ſe juſtifier publiquement par la doctrine exécrable du tyrannicide. On ne tarda guere à éprouver les effets de cette doctrine. Deux factions acharnées l'une contre l'autre remplirent de meurtres le royaume, & ſurtout la capitale. Les Bourguignons & les Armagnacs (c'eſt ainſi qu'on les nommoit) ſacrifioient l'état & les citoyens à leur animoſité ſanguinaire; & les François ſembloient inviter les ennemis de la

1415. France à la conquérir. Henri profita des conjonctures. Son pere lui avoit conſeillé en mourant d'exercer l'inquiétude turbulente de la nation par des guerres étrangeres, qui l'empêchaſſent de fermenter dans l'intérieur du royaume. Ce conſeil & celui du primat le déciderent à une démarche éclatante. Il envoya demander la fille de Charles VI en mariage, avec la ſouveraineté & la reſtitution des provinces enlevées à l'Angleterre par Philippe Auguſte. La cour de

Henri veut attaquer la France.

France,

France, réduite à une extrême foiblesse, offrit la souveraineté de la Guienne, du Périgord, de la Xaintonge, &c. Henri rejeta cette offre, résolu de tenter une conquête dont l'expérience de ses prédécesseurs auroit dû le détourner. Pendant qu'il faisoit ses préparatifs, le comte de Cambridge, second fils du dernier duc d'York, conspira pour mettre sur le trône le comte de la Marche. Il fut découvert, condamné à mort & exécuté, ainsi que d'autres seigneurs, sans être entendu, & sur la déposition d'un seul témoin. On accusa le comte de la Marche d'avoir eu part à la conspiration. Le roi lui pardonna; & libre de toute inquiétude, s'empressa d'exécuter sa grande & injuste entreprise. Conspiration.

Il débarqua en Normandie près d'Harfleur, à la tête de six mille hommes d'armes qui composoient la cavalerie, & de vingt-quatre mille fantassins presque tous archers. Il assiége cette place; il la prend d'assaut, après avoir perdu une partie considérable de son armée. La fatigue & les maladies réduisent les Bataille d'Azincourt.

Anglois à un petit nombre. Henri ſe trouve, comme Edouard III, engagé dans le pays ennemi ſans ſavoir comment échapper. Il découvre un gué près de S. Quentin, paſſe la Somme, marche vers Calais, ſuivi de l'armée Françoiſe quatre fois plus forte que la ſienne. N'ayant plus de reſſource que dans le courage, le déſeſpoir & la prudence, il choiſit un terrain avantageux, reſſerré entre deux bois, dans les plaines d'Azincourt. Le connétable d'Albret étoit ſûr de vaincre en évitant la bataille, ou en attendant que l'ennemi, qui manquoit de tout, abandonnât ſon poſte. La témérité, l'imprudence des François, renouvelle les fautes & les déſaſtres de Creci & de Poitiers. Ils s'engagent dans ce terrain étroit, que les pluies avoient rendu fort gliſſant, où l'on ne pouvoit combattre en bon ordre. Les archers Anglois, retranchés derriere leurs pieux, les accablent d'une grêle de fleches, rompent leurs rangs, fondent ſur eux la hache d'armes à la main, les taillent en pieces. Ce

n'eſt par tout que confuſion, & que maſſacre. Le connétable, pluſieurs princes du ſang, plus de neuf mille chevaliers ou gentilshommes reſtent morts ſur le champ de bataille; les ducs d'Orléans & de Bourbon ſont faits priſonniers, avec les comtes d'Eu, de Vendôme, de Richemont, & le maréchal de Boucicaut. Du côté des Anglois, on ne compta que quarante hommes tués, parmi leſquels étoit le duc d'York. Si Henri V avoit profité de ſa victoire & de la conſternation des ennemis, il ſemble que rien ne pouvoit lui réſiſter. Mais en ces temps-là, les princes, faute d'argent, de proviſions & de reſſources, ne pouvoient prolonger la guerre. Il partit bientôt de Calais, & conclut une treve avec la France.

La fureur des factions y étoit plus allumée que jamais. Le duc de Bourgogne, Jean Sans-peur, redoubla ſes efforts pour s'emparer du gouvernement. Iſabelle de Baviere, femme du malheureux Charles VI, odieuſe par ſon caractere, & capable de tous les crimes, ayant

La France pleine de factions.

été reléguée à Tours, s'unit étroitement avec le duc qu'elle haïssoit, contre le dauphin attaché au parti des Armagnacs. Le Bourguignon prit les armes, s'empara de plusieurs villes, délivra la reine, devint maître de la personne du roi. Paris fut encore inondé de sang. Il ne manquoit plus que les Anglois pour mettre le comble aux calamités publiques. Henri ne tarda guere à rentrer dans le royaume.

1417. La providence, selon lui, se déclaroit en sa faveur, & lui destinoit évidemment la couronne. Prétexte aussi absurde que téméraire, dont les plus grands scélérats pourroient couvrir leurs injustices. Falaise, Cherbourg, Evreux, Caën, étoient déjà entre les mains de l'Anglois. Rouen étoit assiégé. La reine Isabelle & le duc de Bourgogne négocioient avec Henri V. Une réconciliation soudaine du dauphin & du Bourguignon, affoiblit ses espérances. Mais ces deux princes étant convenus d'avoir une entrevue sur le pont de Montereau, le duc y fut assassiné par quelques seigneurs de

Assassinat du duc de Bourgogne.

la ſuite du dauphin, qui ſaiſirent l'occaſion de venger l'aſſaſſinat commis ſur le duc d'Orléans. Ce nouveau crime fit renaître tous les autres. On l'imputa au jeune héritier de la couronne, parce qu'il avoit été commis en ſa préſence & par ſes amis. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, conjura la ruine de l'état avec la reine. Tout ſentiment d'honneur, de patriotiſme, d'intérêt même perſonnel, céda aux tranſports de la vengeance. Henri V avoit pris Rouen après un long ſiége ; il étoit maître de Pontoiſe & de Giſors ; il étoit aux portes de Paris. Dans ces circonſtances qui auroient dû enflammer le zele des François, on lui abandonna le royaume. Il ſe rend à Troyes pour conclure le fameux traité par lequel un monarque imbécille, une reine furieuſe, un prince du ſang armé contre ſa patrie, le reconnoiſſent pour héritier de la couronne de France, lui cedent toute l'autorité avec le titre de régent, pendant la vie de Charles VI, & s'engagent à pourſuivre le *ſoi-*

1420. Traité de Troyes.

disant Dauphin comme l'ennemi de l'état. Cet infâme traité qui renverse tous les fondemens de la monarchie, qui donne à l'étranger, au mépris de tous les princes François, un droit qu'il ne pouvoit prétendre par aucun titre, eſt ſuivi de ſon mariage avec Catherine de France, fille du roi. Les états généraux, les reſtes du parlement diſperſé, lui jurent l'obéiſſance. Il regne dans Paris, tandis que le dauphin, déclaré coupable de l'aſſaſſinat du duc de Bourgogne & criminel de lèſe-majeſté, raſſemble autour de lui un petit nombre de François fidelles.

Suite de la guerre.

Henri paſſa en Angleterre pour ſe procurer des ſubſides. Il ne reçut du parlement qu'un ſecours très-médiocre, malgré la joie qu'on lui témoigna de ſes triomphes. Les gens éclairés voyoient bien que l'Angleterre ſeroit tôt ou tard une province, ſi leur roi poſſédoit la France, & que l'intérêt du monarque n'étoit pas celui de la nation. Pendant ſon abſence, le dauphin, ſecondé par un corps de ſept mille Ecoſſois ſous les ordres du comte de Bu-

chan, battit à Baugé en Anjou le duc de Clarence, frere du roi. Ce prince fut tué dans l'action, & Buchan honoré du titre de connétable. Henri amena une armée capable de réparer cette perte. Il fit lever le ſiége de Chartres, il s'empara de Dreux & de Meaux; le dauphin, pouſſé au delà de la Loire, ſe tenoit ſur la défenſive; un fils né au roi d'Angleterre ſembloit être un gage de nouvelles proſpérités. Mais la grandeur humaine eſt auſſi fragile que la vie. Ce fier conquérant mourut d'une fiſtule à l'âge de trente-trois ans, après avoir nommé le duc de Bedford, ſon frere aîné, régent de France, & le duc de Gloceſter, ſon cadet, régent d'Angleterre. Il déclara en expirant ſon intention d'entreprendre la conquête de Jéruſalem; entrepriſe peu propre à expier les maux qu'il avoit faits à la France. Il mériteroit d'avantage d'être admiré comme un héros & un grand roi, s'il n'avoit pas flétri ſa gloire par l'injuſtice d'un uſurpateur. Catherine de France, ſa veuve, épouſa peu de temps

1422. Mort de Henri V.

après ſa mort Owen Tudor, gentilhomme Gallois, qu'on a prétendu, ſans preuves certaines, deſcendant des anciens princes de Galles. Nous verrons la race de Tudor monter ſur le trône.

Fin du grand ſchiſme. Le concile de Conſtance mit fin au grand ſchiſme en 1414, par la dépoſition de Jean XXIII, & par l'élection de Martin V. La ſupériorité du concile général ſur les papes, fut établie dans cette fameuſe aſſemblée. Jean Huſſ & Jérome de Prague, infectés des opinions de Wiclef, y furent condamnés comme hérétiques, & furent brûlés à petit feu malgré le ſauf-conduit de l'empereur. Cette violence alluma une guerre en Allemagne, où Ziſca, général des Huſſites, ſe rendit célebre par ſes exploits.

Pauvreté de la couronne. On trouve ſous ce regne un état des revenus ordinaires de la couronne. Ils ne montoient qu'à cinquante-cinq mille ſept cents quatorze livres ſterling. Les dépenſes ordinaires montoient à plus de cinquante-deux mille. Auſſi le roi étoit-

il obligé, pour ſoutenir les frais de la guerre, d'engager ſes joyaux, ſa couronne même, d'emprunter de toutes parts ſans pouvoir payer ſes dettes, & de recourir ſans ceſſe au parlement, dont il tiroit des ſubſides peu proportionnés à ſes beſoins. La paye des troupes abſorboit tout; chaque cavalier avoit deux ſchellings par jour, chaque archer ſix ſous; ſommes conſidérables en ces temps-là. Calais qui ne ſervoit qu'à ouvrir l'entrée de la France coûtoit par an plus de dix-neuf mille livres. Si la pauvreté des rois les tenoit dans une ſorte de dépendance à l'égard de la nation, elle occaſionnoit beaucoup d'abus de la prérogative royale. Le gouvernement ne pouvoit être que vicieux, tant que l'économie ne ſuffiſoit pas au prince pour les beſoins de l'état. Cependant aucun roi de la maiſon de Lancaſter ne mit d'impôt ſans le conſentement du parlement. Les droits de la nation à cet égard parurent déſormais hors d'atteinte.

Paye des trou-pes.

HENRI VI.

1422. La minorité d'un roi enfant paroiſſoit annoncer des orages à l'Angleterre. Le parlement, ſi jaloux de l'autorité, trouvoit une occaſion favorable d'affermir & d'étendre ſon pouvoir. Il changea le titre de régent en celui de protecteur ou de gardien du royaume, auquel on attachoit ſans doute l'idée d'une moindre puiſſance; il conféra ce titre au duc de Bedford, & durant ſon abſcence, au duc de Gloceſter ſon cadet; il nomma un conſeil dont l'avis & l'approbation ſeroient néceſſaires dans les choſes importantes; il confia le jeune roi à l'évêque de Wincheſter que Henri V n'avoit pas nommé pour cette importante fonction. Les deux princes pouvoient être offenſés de ces changemens contraires à la volonté du dernier roi. Ils eurent la prudence d'y conſentir plutôt que d'exciter des troubles dans l'état. Tout occupés de leurs projets contre la Fran-

Le parlement nomme un protecteur pendant la minorité.

ce, & affectionnés d'ailleurs au bien public, ils éviterent ſagement des conteſtations auſſi dangéreuſes qu'inutiles.

Charles VI étoit mort quelques ſemaines après ſon gendre. Le dauphin couronné à Poitiers ſous le nom de Charles VII, prince doux, aimable, généreux, d'un caractere foible, indolent, corrompu par les plaiſirs, mais capable de corriger un jour les défauts de ſa jeuneſſe, gagnoit un grand nombre de partiſans; & les François, ſi attachés à leurs ſouverains par l'eſprit national, ne pouvoient s'aveugler au point de ne pas voir ce qu'ils perdoient ſous une domination étrangere. Le prudent Bedford prévoyoit une révolution que la célérité & la vigueur de ſes meſures pouvoient à peine prévenir. Il mit ſa politique à ſe ménager de puiſſans ſecours. Les ducs de Bourgogne & de Bretagne, & le comte de Richemond frere de ce dernier, renouvelerent avec lui une alliance funeſte. Il perſuada aux Anglois de rendre la liberté au roi d'Ecoſſe, Jacques II,

Affaires de France.

Prudence du duc de Bedford.

qu'ils retenoient captif depuis ſon enfance, & de ſe délivrer par-là des incurſions que pouvoient faire les Ecoſſois dans le royaume. Après ces précautions, il recommença les hoſtilités. Pluſieurs places qui reſtoient à Charles VII dans les provinces ſeptentrionales furent enlevées par les ennemis. Ce prince envoya contre eux une armée de quatorze mille hommes, ſous les ordres du connétable de Buchan. C'étoit ſa principale reſſource. Le connétable prit Verneuil en Normandie, & pouvoit ſe retirer avec gloire ſans haſarder une bataille. Un chimérique point d'honneur l'emporta ſur les conſeils de la prudence. On eut honte de reculer devant les Anglois. L'expérience des anciens malheurs ne put retenir la vivacité Françoiſe. Le vicomte de Narbonne rompit ſes rangs pour charger avec précipitation, & entraîna la premiere ligne. Les archers Anglois ſe ſignalerent ſelon leur coutume. Bedford à la tête des hommes d'armes acheva bientôt la victoire. Le connétable périt avec

1424. Bataille de Verneuil.

quantité de ſeigneurs, & près de quatre mille François. Une eſpece de fatalité ſembloit aſſervir la France au génie de l'Angleterre.

Le duc de Gloceſter épouſe la comteſſe de Hainaut.

Mais tandis que la bataille de Verneuil ruinoit les eſpérances de Charles, les paſſions d'une femme ſemoient la diſcorde parmi ſes ennemis. La comteſſe de Hainaut, animée d'une antipathie violente contre le duc de Brabant ſon mari, couſin germain du duc de Bourgogne, réſolut de faire rompre ſon mariage, & ſe retira en Angleterre, où le duc de Gloceſter, épris de ſes charmes, & amoureux de ſa fortune, l'épouſa ſans même attendre la diſpenſe de Rome. Il court auſſitôt dans les Pays-Bas pour ſe mettre en poſſeſſion des terres de cette princeſſe. Le Bourguignon ſe récrie contre une injure qui lui devient perſonnelle, & va lui-même au ſecours du duc de Brabant. La guerre s'allume avec violence. Bedford tâche en vain d'arrêter l'emportement de ſon frere, & d'adoucir l'aigreur du duc de Bourgogne. Obligé de faire un voyage en An-

Charles VII

profite de l'occaſion.

gleterre, il laiſſe malgré lui à Charles VII le temps de réparer ſon dernier malheur. Rien ne pouvoit être plus avantageux à ce roi, que de s'attacher les princes de France dont la révolte entraînoit la ruine de la monarchie. Philippe le Bon, déjà dégouté des Anglois, ne pouvoit encore étouffer ſa haine pour le monarque. Mais le duc de Bretagne ouvrit l'oreille à des propoſitions d'accommodement, & le comte de Richemont accepta l'épée de connétable. Ce grand capitaine, bon François, mauvais courtiſan, ſe défit bientôt des miniſtres & des favoris de Charles, s'attira une diſgrace par ſes violences, & regagna enfin par ſes ſervices la faveur & la confiance de ſon maître.

Le fameux bâtard d'Orléans, connu ſous le nom du comte de Dunois, autre héros né pour le ſalut de la France, battit les Anglois & leur fit lever le ſiége de Montargis. Cet avantage ranima l'eſpoir de la nation. Mais Bedford revint d'Angleterre, plus redoutable que jamais. Après avoir forcé le duc de

Bretagne à se soumettre, il forma une entreprise dont le succès devoit décider de la couronne. Orléans étoit une place de la derniere importance, qui seule lui fermoit l'entrée des provinces méridionales. Réſolu de faire tous ſes efforts pour s'en emparer, il chargea de l'expédition le comte de Salisbury, célebre général qui venoit d'amener un renfort de ſix mille hommes. Le ſiége d'Orléans fixa les yeux de toute l'Europe. De part & d'autre, on fit des prodiges de valeur. Quoique les Anglois euſſent du canon, ils vouloient prendre la ville par famine, & la reſſerroient chaque jour de plus en plus. Un échec qu'eſſuyerent les François, en attaquant un détachement ennemi, augmenta le péril des aſſiégés. On offrit de remettre la place en ſéqueſtre entre les mains du duc de Bourgogne. Bedford rejeta cette propoſition avec hauteur, en diſant qu'il n'étoit pas homme à battre les buiſſons pour que les autres euſſent le gibier. Le Bourguignon piqué retira ſes troupes. Mais Orléans

1428. Siege d'Orléans.

1429.

étoit aux abois. Déjà le roi méditoit une retraite honteuſe. Sa femme Marie d'Anjou & ſa maîtreſſe Agnès Sorel lui inſpirerent des ſentimens plus dignes de lui. L'amour qui amollit ordinairement les cœurs fortifia le ſien. Il réſolut de vaincre ou de mourir en monarque. Une ſimple payſanne parut miraculeuſement envoyée pour le tirer du précipice & pour lui rendre la couronne.

La Pucelle d'Orléans.

Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, née dans le village de Dom-Remi près de Vaucouleurs en Lorraine, étoit une fille de dix-ſept ans, vertueuſe, inconnue, accoutumée aux ſeuls exercices de la vie champêtre. Au récit continuel des maux de la France, ſon imagination s'échauffa tellement, que perdant de vue tout autre objet, & s'abandonnant aux tranſports de l'enthouſiaſme, elle crut entendre des voix céleſtes, & ne douta point que Dieu ne l'appelât à la défenſe du royaume. Elle fit part de ſes viſions au gouverneur de Vaucouleurs, qui, après l'avoir rebutée comme

une folle, étonné de ſa perſévérance, conſentit à l'envoyer au roi. Elle ſoutint à la cour le perſonnage d'inſpirée avec une candeur & une fermeté qui étonnerent les plus incrédules. Les docteurs, les théologiens, le parlement de Poitiers, ayant examiné ſa miſſion, y reconnurent quelque choſe de ſurnaturel. On étoit intéreſſé ſans doute à croire ou à ſuppoſer un tel miracle; mais dans les ſiecles d'ignorance, le merveilleux n'a pas beſoin de la politique pour être avidement reçu. Sans inſiſter ſur ce que l'on raconte d'incroyable des prédictions de la Pucelle, nous obſerverons ſeulement que ſon enthouſiaſme, joint à des qualités extraordinaires, ne pouvoit manquer de faire une vive impreſſion. Elle avoit promis de délivrer Orléans. Avant que de tenter cette entrepriſe, elle écrivit une lettre à Bedford, pour lui ordonner de la part de Dieu de lever le ſiége & d'évacuer la France. Les Anglois plaiſanterent, quoique déja frappés de l'opinion qui ſe répandoit par tout. Enfin la jeune héroïne,

armée de pied en cap, maniant un cheval avec adreſſe, portant à la main une banniere conſacrée, paroît à la tête des troupes comme un ange tutelaire, dont la préſence fait mépriſer les périls. Dunois la dirige par ſes conſeils; les ſoldats la ſuivent avec une confiance aveugle. Elle entre dans la place; elle y introduit un convoi & des renforts. Le comte de Suffolk, général des ennemis (Salisbury avoit été tué d'un coup de canon), voyant ſes troupes ſaiſies de terreur, n'oſe faire aucune réſiſtance. La garniſon ſe croit invincible ſous la banniere de la Pucelle. De fréquentes ſorties, toujours accompagnées de ſuccès, achevent de conſterner les ennemis. Ils attribuent à une puiſſance infernale ce que les François regardent comme l'œuvre du tout-puiſſant. Chaſſés de leurs retranchemens, ils levent le ſiége. On les pourſuit, on attaque Jargeau, où Norfolk s'étoit renfermé; on force la place; on fait priſonnier le général; on remporte à Patai une nouvelle victoire. Le courage de

la Pucelle, ſon nom ſeul réparoit les déſaſtres d'Azincourt & de Verneuil.

Le plus important objet de ſa miſſion étoit, à l'entendre, de faire ſacrer le roi à Reims. Il falloit traverſer une grande étendue de pays occupée par les Anglois; entrepriſe téméraire & impoſſible dans toute autre circonſtance. Charles, qui juſques alors avoit ménagé ſa perſonne dont le ſalut de l'état dépendoit, ſe laiſſa entraîner par le torrent des ſuccès & par les inſtances de l'héroïne. Ce moment d'enthouſiaſme devoit être déciſif. A la tête de douze mille hommes, preſque ſans proviſions & ſans reſſources, le roi s'engage au milieu de tant d'ennemis & de dangers. Troyes & Châlons lui ouvrent leurs portes. Il arrive à Reims, y eſt ſacré en préſence de la Pucelle, qui partage la gloire de cette touchante cérémonie. Une main divine paroiſſoit guider le ſouverain; le ſacre le rendoit plus vénérable aux yeux des peuples; Laon, Soiſſons, Château-Thierri, Provins & d'autres places,

La Pucelle fait ſacrer Charles VII.

ſe ſoumirent avec joie ; le patriotiſme renaiſſoit dans les cœurs ; & les François, revenus de leurs égaremens, n'avoient plus que de l'averſion pour le joug qu'ils s'étoient honteuſement impoſés.

Bedford ſe ſoutient en France.

Bedford oppoſoit une prudence conſommée à ces revers de fortune. Actif, vigilant, ſévere, il retint Paris dans l'obéiſſance ; il vint à bout de renouveler l'alliance avec le duc de Bourgogne : il garda un corps de cinq mille hommes que l'évêque de Wincheſter conduiſoit en Allemagne pour une croiſade contre les Huſſites ; il fit couronner roi de France le jeune roi d'Angleterre, cérémonie que les Pariſiens ne virent pas ſans douleur. Un événement imprévu ſembla ramener la fortune de ſon côté. La Pucelle après le ſacre de Charles VII, vouloit ſe retirer dans ſon village, diſant que ſa miſſion étoit accomplie. On ſentoit trop bien l'influence que l'enthouſiaſme lui donnoit ſur *les* troupes, pour ſe priver d'un avantage ſi précieux. Dunois lui *perſua-*

La Pucelle priſonniere.

da de continuer ſes ſervices. Le duc

de Bourgogne, assiégeant Compiegne, elle se jeta dans la place; elle fit aussitôt une sortie avec sa valeur ordinaire; deux fois elle repoussa les ennemis; mais enfin elle se rendit prisonniere, abandonnée, dit-on, par les officiers François jaloux de sa gloire. Cette circonstance est plus que douteuse, quoique de tout temps les passions aient commis de ces basses perfidies. Le triomphe des Anglois fait le plus magnifique éloge de l'héroïne. Ils chanterent des *Te Deum*, comme s'ils eussent remporté une victoire. Bedford obtint du duc de Bourgogne que la Pucelle fût remise entre ses mains. Il se crut alors maître de la France; & dans l'ivresse de la vengeance & du succès, il ternit toute sa gloire par une injustice aussi honteuse que barbare.

1431. Procès de la Pucelle.

La Pucelle, dont la conduite irréprochable, & dont la magnanimité inouie méritoient l'admiration, le respect de ses ennemis mêmes, devoit au moins être traitée comme prisonniere de guerre. Elle avoit été prise en combattant pour son

roi & pour ſa patrie. Le droit des gens & les ſentimens d'honneur rendoient ſa perſonne inviolable. Mais une politique inhumaine étouffa la voix de l'équité. On voulut diſſiper le preſtige en opprimant la libératrice de la France; & pour comble d'horreur, on fit ſervir la religion à cette manœuvre infâme. L'évêque de Beauvais, vendu aux ennemis, demanda que Jeanne fût jugée par un tribunal eccléſiaſtique, ſous prétexte qu'elle avoit été priſe dans ſon diocèſe, & qu'elle étoit coupable d'héréſie & de ſortilege. L'univerſité de Paris, ce corps deſtiné à inſtruire les hommes, appuya fortement les prétentions abſurdes du prélat. Des évêques, des docteurs François, auxquels on joignit le cardinal de Wincheſter, furent choiſis pour la juger ſelon la méthode de l'Inquiſition, la plus propre à faire périr l'innocent, & à lui ſuppoſer des crimes. La Pucelle avec ſes habits de guerre, comparoît chargée de chaînes. On l'accable près de quatre mois d'interrogatoires captieux,

Son interrogatoire.

dont elle ſe tire avec une ſageſſe merveilleuſe. *Vous dites que vous êtes mon juge*, dit-elle à l'évêque de Beauvais; *mais prenez garde au fardeau que vous vous êtes impoſé.* Ses viſions, ſes révélations, ſont la grande matiere du procès. Interrogée pourquoi elle avoit aſſiſté au couronnement de Charles, tenant en main ſa banniere: *Il eſt juſte*, répondit-elle, *que qui a partagé les travaux & les dangers, partage l'honneur.* Cette ſeule réponſe devoit confondre les juges. Cependant malgré ſon appel au pape, malgré ſes réclamations contre une procédure fauſſe & inique, on la déclara criminelle. L'approche du ſupplice ébranle ſon ame; elle fait une rétractation forcée; elle ſe ſoumet au jugement de l'égliſe; elle eſt condamnée ſeulement à finir ſes jours dans une priſon perpétuelle au pain & à l'eau. La rage des perſécuteurs n'étoit pas encore aſſouvie. Ils l'avoient forcée à promettre de ne plus porter les armes, ni l'habit d'homme. Réſolus de la dévouer au ſupplice, ils vinrent à bout de la

Elle eſt condamnée.

ſurprendre dans ſa priſon ſous cet habit que ſes victoires lui faiſoient aimer ; ſoit que les gardes corrompus lui euſſent enlevés ſes robes, comme le prouvent d'anciens actes, ſoit que pour l'engager dans le piege, on lui eût laiſſé à deſſein un habillement moins convenable à ſon ſexe, comme le diſent pluſieurs hiſtoriens. Ces barbares ne demandoient qu'un prétexte. Ils la jugerent *relapſe*, la livrerent au bras ſéculier.

La Pucelle brûlée.

On vit bruler à petit feu dans la place de Rouen, comme ſorciere & hérétique, cette fille extraordinaire, le prodige de ſon ſiecle, la terreur des Anglois, le ſalut de la France, dont les viſions peuvent être regardées comme un délire, mais dont les vertus, le caractere ſublime & les actions prodigieuſes, ne peuvent être trop admirées. Monſtrelet, partiſan des Bourguignons, s'efforce de diminuer ſa gloire, en la ſuppoſant âgée de vingt-ſept ans lorſqu'elle parut ſur la ſcene ; il aſſure qu'elle avoit été *grand eſpace de temps chambriere dans une hôtellerie, & étoit hardie de chevaucher chevaux, & les mener boire, & auſſi*

auſſi de faire apertiſes & habiletés que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire. Des monumens authentiques prouvent la fauſſeté de ces faits.

Le ſupplice de la Pucelle ne fit que rendre les Anglois plus odieux. Leurs affaires alloient toujours en déclinant: Bedford, par une fierté mal entendue irrita le duc de Bourgogne qu'il importoit tant de ménager. Ce prince François ouvrit les yeux ſur les plaies qu'il avoit faites à la France, ſur le tort qu'il s'étoit fait à lui-même en livrant la couronne à un ennemi. Le temps, la réflexion, les calamités publiques, ſi capables de toucher ſon cœur naturellement généreux, avoient affoibli cette ardeur de vengeance qui l'avoient armé contre ſa patrie & contre ſon ſouverain. Charles déſavouoit l'aſſaſſinat du duc Jean, offroit toutes les ſatisfactions que l'on pouvoit deſirer; il avoit même banni de ſa cour Tannegui du Chatel, le meurtrier du duc. Enfin les négociations s'ouvrirent à Arras. Le pape & le concile de Bâle étoient médiateurs; miniſ-

Les Anglois perdent leurs avantages en France.

1435. Traité d'Arras.

tere de paix qui devoit toujours diſtinguer l'égliſe. On offrit à l'Anglois la Normandie & la Guienne ſous les anciennes conditions de vaſſelage. Cette offre ayant été rejetée, Philippe le Bon fit un traité particulier, par lequel, outre des réparations pour le meurtre de ſon pere, il obtint grand nombre de places, ſoit en Picardie, ſoit ailleurs, dont il devoit jouir pendant ſa vie en pleine ſouveraineté; & Charles VII délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, en cas qu'il ne tînt point ſa parole. Ici le vaſſal donne la loi au ſouverain; mais la néceſſité couvre la honte d'une ſoumiſſion humiliante. Peu de jours après ce traité mourut le duc de Bedford, le plus redoutable ennemi des François. La reine Iſabelle de Baviere, veuve de Charles VI, finit vers le même temps ſa vie déteſtable. Monſtre dans la nature, malheureuſe après avoir cauſé le malheur de la nation, elle avoit expié ſes crimes, la haine des François le mépris des Anglois, ſi un opprobre éternel avoit pu ſuffire pour les expier.

Le caractere hautain & impétueux du duc de Gloceſter, & l'artificieuſe politique du cardinal de Wincheſter ſon oncle, produiſoient en Angleterre des factions qui faiſoient négliger les affaires du dehors. Sept mois ſe paſſerent avant que la commiſſion du duc d'York, nouveau gouverneur de France, fût expédiée; & il trouva en arrivant que tout changeoit à l'avantage de Charles VII. Le connétable de Richemont avoit été introduit dans Paris, d'où il avoit chaſſé les Anglois; le duc de Bourgogne s'étoit déclaré leur ennemi; toutes les provinces ſoupiroient pour le rétabliſſement de l'autorité légitime. Cependant on continua quelques années à ſe battre, mais ſans action d'éclat. Les deux nations, manquant des reſſources de l'induſtrie & du commerce, ſe voyoient entiérement épuiſées par la guerre, ſi onéreuſe aux peuples même les plus riches. De petits partis couroient la campagne, pilloient, ſaccageoient, ne décidoient rien. On fit des propoſitions de paix tou-

Factions en Angleterre. Avantages des François.

jours inutiles, les ennemis demandant ce qu'ils n'auroient pu obtenir dans le cours de leurs victoires. Le cardinal de Wincheſter procura enfin la liberté au duc d'Orléans, priſonnier depuis la bataille d'Azincourt. Sa rançon fut de trente-ſix mille livres ſterling de la monnoie d'aujourd'hui, ſomme preſque égale aux deux tiers des ſubſides extraordinaires qu'on avoit obtenus du parlement dans l'eſpace de ſept années. Un prince priſonnier ne ſortoit guere de captivité qu'en ſe ruinant. Le duc de Bourgogne, par une rare généroſité, ſacrifia ſes anciens reſſentimens, & paya la rançon d'un prince long-temps ſon ennemi. A des traits pareils, on reconnoît la vertu au milieu des barbaries qui détruiſoient le genre humain.

Rançon du duc d'Orléans.

Gloceſter s'oppoſa en vain au traité, ſous prétexte que le duc d'Orléans pourroit nuire à l'Angleterre. Le cardinal rompit toutes ſes meſures; & ſans égard pour ſon penchant à la guerre, il fit conclure une treve de vingt-deux mois avec la France.

1443. Treve avec la France.

Le grand objet de ces deux rivaux étoit de choisir une épouse à Henri VI, alors âgé de vingt-trois ans, prince aussi foible par la trempe de son caractere que par celle de son esprit, propre à recevoir toutes les impressions d'une femme. Le cardinal eut encore le dessus dans cette affaire décisive. Il fixa le choix sur la fille du roi titulaire de Sicile, Marguerite d'Anjou, dont la beauté, le génie & le courage devoient faire l'admiration de l'Europe. La nouvelle reine épousa bientôt le parti de l'ambitieux prélat & des autres ennemis de Gloceſter. La perte de ce prince fut résolue. Il étoit trop cher au peuple, trop redoutable par sa naissance & ses autres qualités, pour que l'envie & la haine épargnassent sa personne. On lui avoit déja fait un sanglant affront, en accusant la duchesse de Gloceſter d'avoir attenté sur la vie du roi par des opérations magiques; accusation absurde, sur laquelle néanmoins elle fut jugée coupable & condamnée à une prison perpétuelle. (Ce sortilege con-

Marguerite d'Anjou.

1447.

Meurtre du duc de Gloceſter.

ſiſtoit dans une figure de cire repréſentant celui dont on vouloit ſe défaire ; à meſure que la cire enchantée ſe fondoit à petit feu, la perſonne devoit ſe conſumer inſenſiblement & périr enfin.) Le peuple paroiſſoit d'autant plus attaché au duc, qu'il le voyoit expoſé à plus d'injuſtices. On cherche les moyens de le perdre ſans péril. Londres étoit plein de ſes partiſans. On convoque un parlement à Saint-Edmonsbury. A peine Gloceſter eſt-il arrivé, on l'arrête, on l'accuſe, on l'empriſonne. Il meurt dans ſa priſon peu de jours après. Son corps fut expoſé aux yeux du public ; mais quoiqu'il n'y parût aucune marque de violence, perſonne ne douta d'un crime que l'exemple d'Edouard II & de Richard II rendoit aſſez vraiſemblable. Ce prince cultivoit les lettres, & s'étoit mis au deſſus de la crédulité de ſon ſiecle. Le miracle d'un aveugle-né guéri en touchant la châſſe d'un ſaint faiſoit grand bruit ; Gloceſter ayant appelé cet homme, & feignant de douter qu'il eût recouvré la vue,

lui demanda les couleurs de différens habits des gens de ſa ſuite. L'aveugle les déſigna toutes. *Tu es un coquin*, lui dit le duc, *ſi tu étois né aveugle, tu ne connoîtrois pas les couleurs.* Le cardinal de Wincheſter ne ſurvécut que ſix mois à ſon neveu dont on le regardoit comme le meurtrier. La reine fut ſoupçonnée. Ses liaiſons intimes avec le duc de Norfolk, l'un des ennemis de Gloceſter, & le complice du cardinal, donnoient quelque vraiſemblance au ſoupçon. Le caractere de Marguerite d'Anjou ſe développera mieux dans la ſuite.

Les Anglois chaſſés de France.

Pendant ces troubles d'Angleterre, le ſage gouvernement du roi de France changea la face de ſon royaume. La juſtice, les finances, la diſcipline, le commerce, l'agriculture, faiſoient déjà oublier les anciens malheurs. L'ordre ſe rétabliſſoit, la nation trouvoit dans elle-même de grandes reſſources, ſon zele pour un roi ſi digne de ſon amour l'excitoit à détruire juſqu'à la derniere trace de la domination Angloiſe. Un des généraux

Anglois rompit la treve, & fournit une raiſon de prendre les armes. Quoiqu'il fût déſavoué par la cour de Londres, comme la réparation qu'on exigeoit ne ſe faiſoit point, Charles profita des circonſtances, & conquit en peu de temps la Nor-
1449. mandie. L'année ſuivante, on attaqua la Guienne. Bordeaux, Baïonne, furent forcés de ſe rendre; & cette province, unie depuis environ trois ſiecles à la couronne d'Angleterre, ſe trouva réunie pour toujours à celle de France. Le brave Talbot, comte de Shrewsbury, ſoutint juſqu'au bout ſa brillante réputation. *S'il valoit ſeul une armée*, comme le dit avec emphaſe le P. d'Orléans, Dunois qui le vainquit en pluſieurs rencontres, eſt au deſſus de tout éloge.

Troubles en Angleterre. Le duc d'York.

Les Anglois chaſſés de la France, dont la conquête ne pouvoit être durable, vengerent eux-mêmes par leurs diſſenſions inteſtines les maux qu'ils lui avoient cauſés. La foibleſſe de Henri VI encourageant les factieux, on vit paroître un compétiteur pour lui diſputer la cou-

ronne. C'étoit le duc d'York, premier prince du ſang, héritier par ſa mere de la maiſon de Mortimer, laquelle, comme nous l'avons vu, avoit des droits inconteſtables à la ſucceſſion de Richard II, que la maiſon de Lancaſter s'étoit injuſtement appropriée. A ce double avantage & à ſon mérite perſonnel, le duc joignoit des alliances très-conſidérables, ayant épouſé la fille de Nevil comte de Weſtmoreland, dont la famille étoit la plus puiſſante du royaume. On diſtinguoit dans cette maiſon le comte de Warwick, ſeigneur extrêmement populaire, généreux, magnifique, & ſi opulent, qu'il entretenoit, dit-on, trente mille perſonnes dans ſes différens domaines ou châteaux. Son hoſpitalité & ſes bienfaits lui donnoient un empire abſolu ſur ſes innombrables partiſans. La révolution fut ſon ouvrage. Warwick.

1450. Procès du duc de Suffolk.

Le duc de Suffolk, déteſté du peuple comme aſſaſſin du duc de Gloceſter, haï des grands comme premier miniſtre & comme favori de la reine, d'autant plus expoſé

à l'envie, qu'étant arriere-petit-fils d'un marchand, il poſſédoit toute l'autorité avec d'immenſes richeſſes; d'autant plus expoſé aux murmures, que l'extrême pauvreté de la couronne, dont les dettes montoient à trois cents ſoixante & douze mille livres, l'obligeoit de recourir à des expédiens arbitraires; Suffolk, dis-je, ne pouvoit éviter les coups d'une faction ſi redoutable. Les Communes l'accuſerent de haute trahiſon, lui attribuerent la perte des conquêtes de France, & même le deſſein abſurde de détrôner le monarque. Leur accuſation tomboit au moindre examen. Elles en ajouterent une ſeconde qui rouloit en général ſur des abus de l'autorité, dont le miniſtre étoit vraiſemblablement coupable. Henri VI craignant les ſuites de cette affaire, fit venir les ſeigneurs, produiſit Suffolk en leur préſence. L'accuſé ayant dit qu'il ſe ſoumettoit à la bonté du roi, ce prince le bannit pour cinq ans. Les ſeigneurs rentrés dans leur chambre, firent une proteſtation,

pour que cette ſentence ne pût donner atteinte à leurs priviléges, déclarant que Suffolk auroit dû être jugé par ſes pairs, s'il ne s'étoit pas abandonné aux ordres du prince. Ses ennemis avoient lieu de craindre qu'on ne le rétablît bientôt dans tout ſon pouvoir. Ils ſe délivrerent de lui par un crime, & le firent aſſaſſiner ſur la mer.

Le duc de Somerſet, prince du ſang, qui commandoit en France, lorſque la Normandie fut repriſe ſur les Anglois, ſuccéda au crédit de Suffolk & à la haine qu'on avoit pour lui. Un événement ſingulier fit connoître les diſpoſitions du peuple. Jean Cade, Irlandois de baſſe naiſſance, hardi ſcélérat, ſe porta pour le fils de Jean Mortimer exécuté au commencement de ce regne ſans aucune forme de procès. Au nom de Mortimer, vingt mille hommes du comté de Kent coururent ſe ranger ſous ſon étendard. Il publia un manifeſte contre le gouvernement, diſſipa un petit corps de troupes qu'on fit marcher contre lui, fut reçu dans Londres d'où

Révolte excitée par un impoſteur.

la cour s'étoit retirée, y maintint quelque temps la diſcipline parmi ſes ſoldats : mais n'ayant pu à la fin les empêcher de commettre quelques violences, il fut chaſſé de la ville par les bourgeois & par un détachement ſorti de la Tour. On mit ſa tête à prix, & il fut bientôt aſſaſſiné. La cour ſoupçonna le duc d'York d'avoir excité ce ſoulèvement pour ſonder les ſentimens de la nation. Ce prince étoit encore en Irlande, où il avoit ſoumis des rebelles, & mérité l'eſtime & la confiance publique. Il ſe hâta de revenir en Angleterre. Jugeant qu'il n'y avoit plus de ſûreté pour ſa perſonne que dans les partis de vigueur, il remplit le royaume du bruit de ſes prétentions & de ſes droits.

Factions de Lancaſter & d'York, ou de la Roſe rouge & de la Roſe blanche.

Tous les eſprits ſe fixerent avec chaleur ſur un objet ſi intéreſſant. L'opinion flottoit entre la maiſon de Lancaſter & celle d'York. De part & d'autre on alléguoit des raiſons plauſibles. « Richard II, diſoient les partiſans de Lancaſter, » a été détrôné par un acte natio-

» nal ; Henri IV a été mis ſur le
» trône par le choix volontaire du
» peuple ; ſi l'ordre de la ſucceſ-
» ſion ne fut pas alors ſuivi, cet
» ordre établi pour le bien public,
» peut-il maintenant être un titre
» pour troubler l'état ? Deux regnes
» glorieux n'ont-ils pas cimenté la
» poſſeſſion de la famille regnante ?
» Les lois n'ont-elles pas affermi ſon
» autorité ? Ne lui a-t-on pas renou-
» velé pluſieurs fois le ſerment d'o-
» béiſſance ? Et le duc d'York lui-
» même n'a-t-il pas renoncé à ſes
» propres droits, en reconnoiſſant
» Henri VI pour ſon légitime ſou-
» verain ? A quoi ſeront expoſés
» les peuples, ſi l'on autoriſe des
» révolutions ſi fatales & néceſſai-
» rement accompagnées de l'hor-
» reur des guerres civiles ? » Les partiſans d'York ſoutenoient de leur côté que les droits de ſucceſſion étoient la baſe de la tranquillité publique ; que l'injuſtice faite en les violant ne pouvoit être trop tôt réparée ; que la poſſeſſion ne devoit pas ſervir de titre aux uſurpateurs ; qu'il falloit des ſiecles

pour rendre légale une autorité acquiſe par la violence ; que la dépoſition de Richard & le couronnement de Henri IV avoient été le fruit d'une rage aveugle & d'un ſoulèvement populaire, plutôt qu'un acte libre & délibéré de la nation ; que les héritiers légitimes s'étoient ſoumis à la force ſans renoncer à leurs droits ; enfin qu'un changement deſtiné à rétablir l'ordre, loin de bouleverſer l'état, préviendroit à l'avenir de ſemblables révolutions.

1452. Le duc d'York prend les armes.

Ces raiſonnemens paroiſſoient plus ou moins forts, ſelon les préjugés de parti. C'étoit aux armes à décider le procès. La foibleſſe, ou plutôt l'imbécillité du roi, la modération & la circonſpection du duc d'York, ſuſpendoient une rupture éclatante. Mais les Communes donnerent en quelque ſorte le ſignal, en préſentant une adreſſe contre le duc de Somerſet & d'autres perſonnes, qu'elles prierent Henri d'éloigner de ſon conſeil & de ſa cour. Le duc d'York, animé par cette entrepriſe, leva des trou-

pès, demanda auſſi l'éloignement du miniſtre & la réformation de l'état. On convint d'une entrevue, où il ſe trouva au milieu de ſes ennemis ſans qu'il put leur échapper. Mais on craignoit que ſon fils ne le vengeât; on lui rendit la liberté, & il ſe retira dans une terre. Le mauvais ſuccès d'une entrepriſe en Guienne, qui coûta la vie au fameux Talbot, & la naiſſance d'un fils de Henri VI, qui enlevoit au duc l'eſpérance de ſuccéder à la couronne ſans effuſion de ſang, augmenterent l'activité de ſon parti. Henri étant tombé malade, la cour fut contrainte de donner au duc le titre de Lieutenant du royaume; le parlement y ajouta celui de Protecteur. Somerſet fut arrêté. Le protecteur avec plus d'audace, auroit pu ſe rendre maître de tout. Sa modération laiſſa le temps à ſes ennemis de dreſſer leurs batteries. Le monarque paroiſſant guéri, déclare qu'il veut reprendre le gouvernement, tire Somerſet de ſa priſon, & lui remet l'autorité entre les mains. York avoit tout à craindre. Il leva

une armée ; & ſans inſiſter encore ſur ſes prétentions à la couronne, il demande qu'on réforme l'état & le miniſtere. Les royaliſtes marchent contre lui ; ils ſont battus à Saint-Albans ; le duc de Somerſet eſt tué dans l'action ; le roi tombe entre les mains du vainqueur, qui le traite avec reſpect & ſe met en poſſeſſion de l'autorité.

1455. Bataille de Saint-Albans.

Ce n'étoit qu'un foible prélude de cette violente querelle, que trente années de guerre, douze batailles rangées, des excès de barbarie, des fleuves de ſang, devoient rendre ſi fatale à l'Angleterre. La fureur n'avoit pas encore anéanti les ſentimens d'humanité. D'une part, le génie rigoureux de Marguerite d'Anjou ſoutenoit le trône chancelant ; de l'autre, le caractere irréſolu du duc d'York, tenoit en ſuſpens les affaires. Le parlement rendit à ce prince le titre de Protecteur, mais il renouvela le ſerment de fidélité au roi. Marguerite quelque temps après ſaiſit une occaſion favorable pour rétablir l'autorité de ſon époux. Le protecteur

conſentit même au changement. On voulut l'attirer à la cour, ainſi que les comtes de Salisbury & de Warwick, ſes principaux partiſans, dans le deſſein de s'aſſurer de leur perſonne ou de les faire périr. Informés du complot, ils ſe mirent en lieu de ſureté. L'archevêque de Cantorbery s'efforça d'inſpirer la paix. Une réconciliation ſimulée fut tout le fruit de ſon zele. Après des aſſurances ſolennelles d'amitié, on n'attendoit que le moment de prendre les armes. Une diſpute entre deux particuliers ralluma la guerre entre les deux factions. Salisbury gagna la bataille de Blorcheath, en 1459; Warwick gagna celle de Northampton l'année ſuivante. Le roi fut encore fait priſonnier. Le duc d'York revint d'Irlande où il s'étoit retiré, & avec une modération ſinguliere, préſenta aux pairs les titres de ſes prétentions à la couronne, les ſoumettant en quelgue ſorte à leur jugement. Après quelques incertitudes, les pairs, ayant appelé les principaux membres des Communes, en-

1460. Jugement ſur la ſucceſſion.

tamerent l'examen, propoſerent leurs doutes, peſerent les réponſes, déciderent enfin que le droit du prétendant étoit légitime; que cependant Henri VI ayant poſſédé la couronne trente-huit ans ſans qu'on la lui diſputât, en jouiroit juſqu'à la mort; mais que le duc d'York, reconnu pour ſon héritier, gouverneroit le royaume.

Marguerite d'Anjou combat pour le roi.

Il n'avoit point de plus grand ennemi que la reine Marguerite, femme au deſſus de ſon ſexe, ſupérieure à tous les dangers, capable de tous les efforts de l'héroïſme. Elle s'étoit réfugiée en Ecoſſe, elle aſſembloit des troupes dans le nord de l'Angleterre. On lui envoya ordre de revenir, ſoit pour arrêter le cours de ſes entrepriſes, ſoit pour avoir un prétexte de l'exiler. On apprit bientôt qu'elle marchoit à la tête de vingt mille hommes. Le duc d'York, qui n'en avoit que cinq mille, haſarda imprudemment la bataille. Sa petite armée fut défaite à Wakefield, il perdit lui-même la vie; le comte de Rutland un de ſes fils, jeune prince infiniment ai-

Mort du duc d'York.

mable, tomba entre les mains des vainqueurs, & Clifford l'égorgea de ſang froid. Le comte de Salisbury, d'autres priſonniers de diſtinction furent exécutés en vertu de la loi martiale. Ces exemples de barbarie, ces exécutions illégales ſe renouvelerent cent fois dans la ſuite, tant les guerres civiles ſont pleines d'atrocité. Un corps de troupes de la reine ayant été battu par Edouard nouveau duc d'York, elle répara cette perte en remportant une ſeconde victoire ſur Warwick à Saint-Albans. Henri VI recouvra ſa liberté, ou plutôt ne fit que changer de maîtres; car il ne ſavoit qu'obéir, & peu lui importoit de quel côté penchoit la balance, pourvu qu'on le traitât humainement. 1461.

Cependant le duc d'York avoit des forces ſupérieures. La reine ſe retira, & il fut reçu dans Londres avec acclamation. Plus hardi que ſon pere, & plus ſûr de l'attachement du peuple, qu'il éblouiſſoit par des qualités brillantes, il réſolut de prendre le titre de roi. On harangua le peuple, on lui demanda Henri VI détrôné.

s'il vouloit avoir pour roi Henri de Lancaſter ou Edouard fils du dernier duc d'York? Tous ſe déclarerent en faveur de celui-ci. Une aſſemblée nombreuſe de prélats, de ſeigneurs, de magiſtrats, & d'autres perſonnes diſtinguées, confirma l'élection populaire: & Edouard IV fut proclamé dans la capitale. Il étoit dans ſa dix-neuvieme année, plein de feu, d'activité & de valeur, mais d'un caractere à répandre beaucoup de ſang pour ſatisfaire ſon ambition & ſa vengeance.

On doit remarquer ſous ce regne une loi ſage concernant l'élection des membres du parlement. Le nombre des électeurs avoit été trop augmenté, & c'étoit une ſource de déſordres. On le réduiſit aux perſonnes qui poſſéderoient en terres, libres de toute charge dans les provinces, la valeur de quarante ſchelling par an, ſomme évaluée à près de vingt livres ſterling d'aujourd'hui.

EDOUARD IV.

LES deux factions implacables de la Roſe Rouge & de la Roſe blanche, (c'eſt ainſi qu'on les diſtinguoit) la premiere attachée à la maiſon de Lancaſter, & la ſeconde à celle d'York, inonderent de ſang tout le royaume avant que le gouvernement fût établi ſur une baſe ſolide. Edouard lui-même n'avoit que trop de penchant à cimenter ſon pouvoir par de cruelles exécutions. Dès le commencement de ſon regne, un ouvrier de Londres qui avoit la Couronne pour enſeigne, fut condamné & mis à mort, parce qu'il avoit dit en plaiſantant qu'il feroit ſon fils héritier de la *couronne*. Ce trait fut bientôt ſuivi de ſcenes plus ſanglantes. L'intrépide Marguerite avoit raſſemblé dans les provinces du nord une armée de ſoixante mille hommes. Le nouveau roi & le comte de Warwick coururent s'oppoſer à ſes progrès. On touchoit au moment d'u-

1461.

Cruauté d'Edouard.

Bataille de Touton.

ne furieuſe bataille. Pour inſpirer du courage aux troupes, Warwick tua ſon cheval en leur préſence, & jura de partager le ſort du moindre ſoldat. On publia en même-temps que ceux qui voudroient ſe retirer, pouvoient le faire librement; mais qu'enſuite on n'épargneroit aucun de ceux qui montreroient quelque lâcheté. Les deux armées combattirent avec acharnement à Touton. Celle de Marguerite, quoique plus nombreuſe d'un tiers, fut miſe en déroute. Il étoit défendu de faire quartier à perſonne. Trente-ſix mille hommes demeurerent ſur la place, maſſacrés par leurs concitoyens. Le comte de Weſtmoreland, chef de la maiſon de Nevil, attaché au parti d'York, périt avec le comte de Northumberland & d'autres ſeigneurs. Henri VI & la reine Marguerite s'enfuirent en Ecoſſe, où des diſcordes inteſtines, ſous la minorité de Jacques III, ne permettoient pas de leur procurer de grands ſecours.

Parlement. Le roi vainqueur s'empreſſa de convoquer un parlement. Son titre

y fut reconnu ſans peine. Pluſieurs actes des derniers regnes furent annullés par la loi du plus fort. Henri, Marguerite, leurs fils, leurs principaux partiſans furent regardés comme ennemis de l'état. Ainſi la fortune renverſe en un inſtant & les monarques & les lois & même les idées. Cependant Marguerite ſollicitoit des ſecours auprès de Louis XI, ſucceſſeur de Charles VII, prince plus ruſé qu'entreprenant, & qui, réſolu de ſubjuguer les grands de ſon royaume, craignoit les riſques & les embarras des guerres étrangeres. Comme on lui promettoit la reſtitution de Calais, il accorda deux mille hommes d'armes, auxquels ſe joignit un corps d'aventuriers Ecoſſois, avec les plus zélés partiſans de la Roſe rouge. La bataille de Hexham confondit ce reſte d'eſpérance. Le lord Montaigu tailla en pieces l'armée de la reine. Pluſieurs têtes illuſtres tomberent par la loi martiale. C'étoit le ſyſtême d'Edouard IV, d'exterminer ſes ennemis. Il vouloit cimenter de leur ſang un trône fondé ſur la vio-

1464. Bataille de Hexham. Danger de Marguerite.

lence & ſujet aux révolutions. Marguerite, après ſa défaite, fuyant dans une forêt, y fut dépouillée par des voleurs. Echappée de de ce péril, elle voit un autre voleur fondre ſur elle l'épée à la main. *Approchez, mon ami*, s'écrie-t-elle en lui préſentant ſon fils, *je confie à votre garde le fils de votre roi.* Les ames endurcies au crime ſont quelquefois encore ſuſceptibles de ſentiment & de vertu. Ce brigand touché de la confiance qu'on lui témoignoit, prit ſoin de la reine, & la mit en ſureté. Elle ſe ſauva en France quelque temps après. Henri VI demeura caché un an dans le comté de Lancaſter. On le découvrit enfin, on l'enferma dans la tour de Londres. Sa foibleſſe le faiſoit paroître trop mépriſable, pour qu'on attentât ſur ſes jours.

Mariage du roi avec Elizabeth Wideville.

Edouard, victorieux de tous ſes ennemis, paiſible poſſeſſeur de la couronne, voyant ſes droits également confirmés & généralement reconnus, ſe livra au penchant extrême qu'il avoit pour les plaiſirs, & y trouva un écueil funeſte à ſon repos & à ſa puiſſance. Les graces

de

de ſa perſonne, ſon affabilité, ſa galanterie, quoiqu'unies à un caractere dur & cruel, le rendoient charmant aux yeux des femmes dont il étoit amoureux. Ses deſirs trouvoient peu d'obſtacles. Une ſeule l'enchaîna en lui réſiſtant. Le haſard lui fit connoître Eliſabeth Widevil-le, veuve du chevalier Gray ſimple gentilhomme, mais fille d'un ſecond mariage de la ducheſſe de Bedford avec un homme dont la naiſſance n'avoit rien d'illuſtre. Frappé des appas de la jeune veuve, qui imploroit à genoux ſa protection pour des enfans orphelins, le roi paſſa bientôt de la pitié à la plus vive tendreſſe. La vertu d'Eliſabeth fut inflexible à tous les efforts de ſa paſſion. L'eſtime augmente l'amour. Edouard offrit ſa couronne à cette veuve. Un mariage ſecret les unit, tandis que le comte de Warwick négocioit, par les ordres même du roi, une alliance digne de lui, avec Bonne de Savoye, ſœur de la reine de France. La nouvelle de ce qui s'étoit paſſé en Angleterre remplit d'indignation ce redoutable

Warwick mécontent.

Seigneur. Il ſe crut mépriſé, il hâta ſon retour. Au lieu d'appaiſer ſon reſſentiment, on l'aigrit davantage, en prodiguant les titres & les faveurs aux parens de la reine. Cette partialité excita d'autant plus de jalouſie parmi la nobleſſe, qu'Edouard, en vertu d'un acte du parlement, avoit retiré la plupart des dons qu'il avoit faits depuis ſon avénement au trône. Une foule de mécontens ſe lia aux intérêts de Warwick; le duc de Clarence, frere du roi, épouſa une de ſes filles, le gouvernement étoit menacé de grands orages. Edouard s'efforça de les prévenir. Il fit un traité avec Charles duc de Bourgogne, implacable ennemi de Louis XI, deſcendant par ſa mere de la maiſon de Lancaſter, mais qui ſacrifia ſans peine à la politique cette maiſon malheureuſe & opprimée. Le duc de Bretagne ſe ligua auſſi avec Edouard.

Nouveaux troubles. L'eſprit de faction, preſque toujours ennemi du vrai, a tellement altéré l'hiſtoire de ce temps-là, qu'il eſt impoſſible de décider ſurement

entre les divers partis. On voit une grande révolte dans la province d'York, attribuée par les uns au comte de Warwick, quoique les autres assurent qu'il contribua par ses conseils à la dissiper. Une seconde révolte s'éleva bientôt après, sans qu'on puisse en démêler les motifs. De cruelles vengeances, des exécutions arbitraires, suivirent toujours ces soulèvemens. On trouve de part & d'autre la même fureur, & parmi tant de choses douteuses, il n'est que trop certain qu'on immoloit à la passion les lois & l'humanité. Enfin le duc de Clarence & le comte de Warwick se déclarent contre le roi : leurs mesures ne réussissent point, ils prennent la fuite. Louis XI vient à bout de réconcilier Warwick avec la reine Marguerite qui résidoit à Angers. Jamais animosité plus violente ne céda aux intérêts politiques. Le pere de ce fameux général avoit été exécuté par les ordres de la reine. Cette princesse voyoit en lui l'oppresseur de son époux, l'auteur de ses propres disgraces. Ils

1470. Warwick réconcilié avec Marguerite d'Anjou.

convinrent néanmoins de se réunir pour détrôner Edouard IV, pour rétablir Henri VI, & Clarence parut entrer dans toutes leurs vûes, quoiqu'il commençât à sentir qu'il agissoit contre lui-même en conspirant contre son frere.

Henri VI rétabli par Warwick.

Une confiance aveugle jointe à l'ivresse des plaisirs, endormit Edouard sur le danger. Loin de se précautionner contre une invasion prochaine, il ne desiroit rien tant, disoit-il, que de voir ses ennemis débarquer en Angleterre. Warwick y parut bientôt. Son nom si cher aux Anglois, son immense crédit, l'humeur turbulente de la nation, attirerent en peu de jours plus de soixante mille hommes sous ses étendards. Le roi marcha précipitamment contre lui. Les deux armées se rencontrerent près de Nottingham. Une attaque nocturne mit le trouble dans le camp royal. Edouard n'eut que le temps de s'enfuir. Warwick, maître du royaume onze jours après son arrivée, court à Londres, tire Henri VI de sa prison, le fait proclamer, assem-

ble le parlement à Weſtminſter, on caſſe, on abroge les actes précédens ; on condamne au ſupplice Worceſter, connétable du royaume, le premier grand ſeigneur qui ſe fût diſtingué par la culture des lettres ; enfin la réſolution fut ſi rapide, qu'à peine peut-on en ſuivre la trace.

L'Angleterre étoit une ſcene mouvante de viciſſitudes perpétuelles. Edouard ne tarda point à reparoître. Le duc de Bourgogne, qui l'avoit d'abord négligé dans ſa diſgrace pour s'attacher le nouveau gouvernement, voyant ſes eſpérances trompées, lui équipa, ſous le nom de quelques Négociants, une petite eſcadre, & lui donna une ſomme. Avec ce foible ſecours, Edouard accompagné de deux mille hommes, débarqua en Angleterre, proteſtant qu'il ne venoit point rallumer la guerre civile, qu'il venoit ſeulement ſe remettre en poſſeſſion du comté d'York ſon patrimoine. Bientôt il eut ſous ſes ordres une armée conſidérable ; il évita la rencontre de Warwick, fut reçu

Edouard reprend la couronne.

dans Londres où les femmes l'adoroient, où les marchands, ſes créanciers, deſiroient de le voir rétabli pour être payés. Il ſe préſente en bataille devant l'ennemi. La reine Marguerite étoit ſur le point d'arriver avec des troupes. Warwick au lieu d'attendre ce renfort, ſe pique d'avoir tout l'honneur de la victoire. Le duc de Clarence l'abandonne pendant la nuit, & paſſe, à la tête de douze mille hommes, dans le camp du roi ſon frere. On livre bataille à Barnet. Warwick eſt tué; Edouard eſt vainqueur. Marguerite arrive avec le jeune Prince Edouard ſon fils. Elle perd la bataille de Teukesbury, elle y eſt faite priſonniere; ſon fils, priſonnier comme elle, ayant répondu fierement au roi, reçoit un ſoufflet de ſa main; les ducs de Clarence & de Gloceſter l'aſſaſſinent auſſitôt. Henri VI meurt quelques jours après dans ſa priſon, peut-être par un nouvel aſſaſſinat. Ce malheureux prince, trop imbécille pour avoir de grandes vertus, jouiſſoit d'une réputation de ſainteté qui le rendoit reſpectable au peuple.

1471. Défaite de Warwick & de Marguerite.

Mort de Henri VI.

Après tant de ſcenes barbares, le roi s'endormit dans le ſein de la volupté, plus attentif aux moyens de remplir ſes coffres qu'à ceux de guérir les plaies du royaume. Ses manieres populaires, ſa gaieté, ſes amuſemens même plaiſoient à la nation. Une entrepriſe contre la France pouvoit lui plaire davantage. Edouard forma une ligue avec Charles duc de Bourgogne pour démembrer cette monarchie. Le parlement accorda un ſubſide. L'armée Angloiſe débarqua bientôt à Calais. Mais la fougue impétueuſe du Bourguignon s'étoit tournée contre la Lorraine. Edouard ne trouvant point les ſecours qu'il en attendoit, prêta l'oreille aux offres de Louis XI, prince qui dédaignoit la gloire des armes, qui craignoit les événemens de la guerre, & qui alloit à ſes fins par des voies d'autant plus ſûres, qu'il étoit moins ſcrupuleux à tenir ſes engagemens. L'argent étoit le principal reſſort de ſa politique. On conclut un traité à Pecquigni près d'Amiens, par lequel Louis s'obligea ſans honte à payer

1475. Louis XI fait la paix avec Edouard.

tous les ans cinquante mille écus à Edouard. Il gagna les miniſtres Anglois par des penſions ; il témoigna au roi une confiance entiere ; il éluda cependant avec adreſſe la propoſition de recevoir à Paris une viſite de cet hôte dangereux ? « Edouard eſt un beau prince & » fort galant, dit-il à Commines, » quelque maîtreſſe qu'il auroit à » Paris pourroit l'inviter à y re- » venir d'un autre façon. Il vaut » mieux que la mer nous ſépare. » Malgré ſa profonde diſſimulation, il lui échappa un jour quelque raillerie contre ce prince déſarmé pour de l'argent. Mais ayant remarqué qu'un Gaſcon établi en Angleterre l'avoit entendu, il le retint en France par ſes largeſſes. *J'ai trop parlé*, dit-il à cette occaſion, *il eſt juſte que j'en porte la peine.* Le ſeul article du traité qui pût lui être honorable, fut la délivrance de la reine Marguerite, dont il paya la rançon. Elle vécut juſqu'en 1482 dans une retraite paiſible, après avoir étonné le monde par des prodiges de courage, qui feroient plus d'honneur

Mort de Marguerite d'Anjou.

à ſon ſexe, ſi elle en avoit eu la douceur & les autres vertus aimables.

Quoique le duc de Clarence, en trahiſſant Warwick pour ſe réunir au roi, eût contribué à la révolution, la violence & la légereté de ſon caractere le rendoient toujours également ſuſpect & odieux. Le duc de Gloceſter, ſon cadet, ne le haïſſoit pas moins qu'Edouard. On réſolut ſa perte, on commença par la ruine de ſes amis. Edouard chaſſant un jour dans le parc de Thomas Burdet, tua un daim blanc qui étoit fort cher à ce gentilhomme. Burdet tranſporté de colere s'écria qu'il ſouhaiteroit que le bois du daim fût dans le ventre de celui qui avoit conſeillé au roi de lui faire cet affront. Cette ſaillie pardonnable parut un crime digne de mort. L'accuſé étoit ami de Clarence: il n'échappa point au ſupplice. Un eccléſiaſtique pour la même raiſon, fut exécuté comme ſorcier, parce qu'il ſavoit les mathématiques & l'aſtronomie. L'ignorance du ſiecle fit triompher la paſſion de la cour,

1477. Procès du duc de Clarence & de ſes amis.

Clarence ne pouvoit douter que ces coups ne s'adreſſaſſent à lui-même. Loin de les parer avec prudence, il provoqua la haine en ſe récriant contre l'injuſtice. Le roi le fit arrêter. La Chambre Haute inſtruiſit ſon procès. Quelques expreſſions échappées au duc, ſans aucun acte ouvert de révolte, furent un ſujet de condamnation. La préſence du roi ôta même aux juges la liberté des ſuffrages. Les Communes concoururent avec baſſeſſe à l'iniquité des pairs, & demanderent l'exécution de Clarence. On eſt étonné de voir le parlement alors eſclave de la cour, quoique opiniâtre quelquefois à refuſer les ſubſides les plus néceſſaires. Regardoit-il la vie des citoyens, celle même des princes du ſang, comme moins précieuſe que l'argent de la nation? Toute la grace qu'on fit au frere du roi, fut de lui laiſſer le choix du ſupplice. Il voulut être noyé dans un tonneau de Malvoiſie, tant il aimoit cette liqueur, ou plutôt tant il étoit bizarre en tout. On reconnoît l'homme juſqu'au dernier moment de ſes jours.

Injuſtice du parlement.

Edouard IV se montra toujours le même, cruel & voluptueux, emporté & sans politique. Il avoit fiancé ses quatre filles dès l'âge le plus tendre, avec de grands princes. Tous ces mariages manquerent. Le Dauphin, fils de Louis XI, qui devoit épouser l'aînée par un article du traité de Pecquigni, épousa la fille de l'Empereur Maximilien. Le roi vouloit se venger de cette injure. Louis XI eut l'adresse d'armer l'Ecosse contre lui. Gloceſter tenta une invasion en Ecosse, s'empara de Berwick, & obligea les Ecossois d'accepter la paix en cédant cette place. Edouard se préparoit à porter la guerre en France, lorsqu'il mourut âgé de quarante & un an, laissant une couronne ensanglantée au jeune prince de Galles son fils, dont le regne ne dura que deux mois.

Fin d'Edouard IV.

1482.

EDOUARD V ET RICHARD III.

APRÈS l'extinction des guerres civiles sous le dernier regne, deux

1482.

Minorité orageuse.

partis irréconciliables avoient diviſé la cour ; celui de la reine & de ſes parens, dont les principaux étoient le comte de Rivers ſon frere, & le marquis de Dorſet ſon fils, & celui de l'ancienne nobleſſe jalouſe de ces hommes nouveaux qui dominoient. Le duc de Buckingham, quoique beau-frere de la reine, le lord Haſtings, grand chambellan, les lords Howard & Stanley, étoient à la tête de la ſeconde faction. Edouard IV, avant que de mourir, avoit ménagé une réconciliation apparente. Mais on change de viſage à la cour ſans changer d'intérêts ni de ſentimens. A peine le roi fut-il mort, que les deux partis agirent ſuivant leurs vûes différentes auprès du duc de Glo-
Richard duc de Gloceſter.
ceſter régent du royaume. Ce prince cruel, ambitieux, capable de tous les crimes, couvroit ſous le maſque d'une profonde diſſimulation la noirceur de ſon ame & les ruſes de ſa politique. Il affecta un grand zele pour la reine afin de l'attirer dans le piege. Le comte de Rivers, homme d'un mérite diſtin-

gué, gardoit & élevoit à Ludlow près du pays de Galles, le jeune roi ſon neveu, qui n'avoit encore que douze ans. La reine vouloit d'abord qu'il le ſommât avec des troupes. Trompée par Gloceſter, elle révoqua ſes ordres. Le régent reçut Rivers de la maniere la plus affectueuſe, & le fit arrêter le lendemain. A cette nouvelle, la reine ſe réfugia dans l'abbaye de Weſtminſter avec le duc d'York ſon ſecond fils. Il falloit lui enlever un dépôt ſi précieux. Gloceſter déclame dans le conſeil contre cette injuſte défiance, il repréſente que le jeune prince doit aſſiſter au couronnement de ſon frere; il propoſe de l'arracher d'un aſyle qui n'eſt fait que pour ſauver les malfaiteurs; les prélats ſoutiennent que l'aſyle eſt inviolable; mais ne pénétrant pas les intentions du régent, ils vont ſolliciter la reine à laiſſer ſortir ſon fils; elle y conſent enfin malgré elle, après l'avoir baigné de ſes larmes & lui avoir dit le dernier adieu.

Des barrieres inſurmontables Scélérateſſe de Gloceſter.

ſembloient éloigner pour jamais de la couronne l'ambitieux Gloceſter. Outre les enfans d'Edouard IV, il en reſtoit deux de l'infortuné duc de Clarence, frere aîné du régent. Mais rien n'arrête un ſcélérat qui peut fouler aux pieds toutes les lois. Déclaré Protecteur par le conſeil, ſans qu'on eût la moindre crainte pour la ſucceſſion, il fit d'abord exécuter le comte de Rivers, & Richard Gray un des enfans du premier lit de la reine; il fit entrer dans ſes vûes le duc de Buckingham, dont la conſcience n'avoit pour regle que l'intérêt; & n'ayant pu ſéduire le lord Haſtings ſujet fidelle, il réſolut de s'en délivrer par un crime. Il demande en plein conſeil quel châtiment méritent ceux qui ont attenté ſur la vie du Protecteur? Haſtings répond qu'ils doivent être punis comme des traîtres. *Hé bien, ces traîtres*, ajoute le Protecteur? *ſont la ſorciere de reine, veuve de mon frere. Jeanne Shore ſa maîtreſſe, & leurs complices. Voyez en quel état ils m'ont réduit par leurs ſortileges!* En même-temps il découvre

Accuſation ſinguliere de ſortilege.

vre ſon bras tout deſſéché. Perſonne n'ignoroit qu'il avoit cette infirmité dès l'enfance. Aſſurément, dit Haſtings, ils ne peuvent être trop punis s'ils ſont coupables de ce crime. *Quoi!* s'écrie le Protecteur, *vous répondez par des ſi & par des mais? Vous êtes le premier coupable du crime; vous êtes un traître, & je jure par S. Paul de ne pas dîner qu'on ne m'ait apporté votre téte.* En achevant ces mots, il frappe ſur la table; des ſatellites entrent, on ſaiſit Haſtings, on l'entraîne & on lui tranche la tête. Deux heures après, on publie dans Londres une proclamation étudiée, écrite à loiſir, où étoient expoſés en détail les prétendus crimes de Haſtings nouvellement découverts. L'impoſture ſautoit aux yeux, & quelqu'un obſerva que cette proclamation avoit été faite par eſprit de prophétie. Jeanne Shore fut enſuite examinée ſur ſes maléfices; car le Protecteur s'embarraſſoit peu de l'abſurdité pourvu qu'il arrivât à ſon but. On ne trouva point de preuves, malgré l'ignorance & la ſuperſtition du ſiecle.

Supplice de Haſtings.

Le conſeil ne pouvant la condamner comme ſorciere, un tribunal eccléſiaſtique la condamna comme adultere à faire amende honorable en chemiſe. Cette femme ſéduite par Edouard IV, s'étoit rendue recommandable par ſon humanité & ſa bienfaiſance. Elle ne trouva plus d'amis dès qu'elle fut malheureuſe; elle finit ſes jours dans la miſere.

Pratiques infames de Gloceſter.

Gloceſter leva enfin le maſque, & aſpira ouvertement à la couronne. Ses autres démarches répondirent à ſon début. Après avoir ſemé des doutes ſur la légitimité du mariage d'Edouard IV, il employa un moyen plus digne de ſa ſcélérateſſe. Ce fut de faire paſſer le dernier roi & le duc de Clarence pour bâtards, quelque infamie qui dût en rejaillir ſur ſa propre mere encore vivante. Un prédicateur ſervit d'organe à la méchanceté. Le docteur Shaw, ayant pris pour texte ce paſſage, *Les rejetons bâtards ne pouſſeront point de racines*, décria la naiſſance des deux freres du Protecteur, éleva ce prince juſqu'aux nues, le repréſenta comme le vé-

ritable héritier du trône, & comme l'eſpérance de la nation. On s'attendoit à des cris de *Vive Richard.* L'auditoire demeura muet. Une ſcene ſi ſcandaleuſe ne tourna qu'à la honte de Gloceſter & de ſon panégyriſte. Il falloit cependant arracher au peuple une ſorte de conſentement à la révolution projetée. Le maire de Londres, frere de Shaw, aſſembla les Citoyens; Buckingham les harangua ſur le même ſujet que le docteur. Mais il eut beau demander, s'ils ne vouloient pas pour roi l'excellent duc de Gloceſter; un profond ſilence découvrit les ſentimens de l'aſſemblée. Enfin on vient à bout d'engager quelques vils artiſans à crier *Vive Richard.* Cette foible acclamation fut la voie du peuple, la voie de Dieu. Buckingham courut dire au duc que la nation l'avoit proclamé. Le prince, en préſence de la multitude, affecta une fidélité inviolable au ſouverain, exhorta même le peuple à l'imiter ſur ce point. On l'aſſura qu'on ne vouloit

point d'autre roi que lui. Il accepta
Meurtre d'Edouard V. la couronne. Edouard V & le duc d'York furent bientôt assassinés dans la tour de Londres. Leur mort mit le sceau à l'usurpation du tyran.
Richard III. Ainsi le duc de Gloceſter commença sous le nom de Richard III, un regne que tant de crimes atroces rendoient exécrable. Il avoit promis au duc de Buckingham des récompenses proportionnées à ses services; mais quelque intérêt qu'il eût à le ménager, il ne lui tint pas exactement parole, soit par la crainte de trop augmenter son pouvoir, soit par l'ingratitude si ordinaire aux méchans. Dès que Buckingham se crut offensé, il médita une révolution. Richard ne pouvoit être qu'un monstre aux yeux des Anglois. Ses perfidies, ses meurtres, son usurpation avoient quelque chose de trop noir pour échapper à l'horreur publique. Le parti de Lancaster sentoit renaître son
Le comte de Richemond. animosité & ses espérances. L'évêque d'Ely que Richard avoit confié à la garde de Buckingham,

lui perſuada de jeter les yeux ſur Henri comte de Richemond, héritier par les femmes de la maiſon de Somerſet, & petit fils de cet Owen Tudor, homme inconnu, qui avoit épouſé Catherine de France, veuve de Henri V. Richemont s'étoit retiré en Bretagne, ſous le regne d'Edouard IV qui le regardoit comme un adverſaire dangereux. Pour fixer plus aiſément les ſuffrages en ſa faveur, le duc & l'évêque imaginerent de réunir dans ſa perſonne les droits de l'une & de l'autre maiſon, en lui faiſant épouſer la princeſſe Eliſabeth, fille aînée d'Edouard. La reine douairiere adopta ce projet dans l'eſpérance d'un meilleur ſort. Richemont promit d'accomplir le mariage dès qu'il ſeroit en Angleterre.

Tout tyran eſt ſoupçonneux. Richard démêla ces intrigues, & ſe mit en état de défenſe. Buckingham leva auſſitôt des troupes dans le pays de Galles. Mais des pluies affreuſes & continuelles l'ayant empêché de joindre ſes partiſans, les

Conſpiration.

Gallois l'abandonnerent autant par ſuperſtition que par famine. Il ſe réfugia chez un ancien ſerviteur de ſa famille, il fut découvert, arrêté, conduit au roi, & exécuté ſans aucune forme de procès. Le comte de Richemont battu par une tempête retourna en Bretagne. Ces événemens ſembloient aſſurer le trône à Richard. Le parlement, qu'il oſa enfin convoquer, le reconnut, ne pouvant réſiſter à la force. La reine douairiere ſe laiſſa ſéduire elle-même, & promit ſa fille au meurtrier de ſes trois fils, ſoupçonné d'avoir fait mourir ſa premiere femme dont il n'eſpéroit point d'enfans. On attendoit une diſpenſe de Rome pour ce mariage, lorſque la ſcene changea tout à coup. Richemont ayant obtenu quelque ſecours du roi de France Charles VIII, partit d'Harfleur avec environ deux mille hommes, débarqua ſur la côte de Galles, fut joint par un grand nombre d'Anglois, s'avança vers Leiceſter, rencontra l'armée de Richard à Boſ-

Richard reconnu.

1485.

worth, lui livra bataille, & le vainquit d'autant plus facilement, que Stanley qui commandoit un corps de royaliſtes ſe rangea ſous ſes drapeaux. Richard fut tué après avoir fait des prodiges de valeur; prince trop odieux par ſes crimes, pour qu'on puiſſe louer ſes talens. La maiſon de Plantagenet ceſſa de régner. Elle occupoit le trône d'Angleterre depuis trois cent trente ans.

Mort de Richard III.

L'hiſtoire va devenir plus intéreſſante & plus utile. Les arts qui poliſſent une nation commençoient à ſe répandre. Les Pandectes de Juſtinien, découvertes en Italie vers l'année 1130, avoient appris combien une ſage légiſlation eſt ſupérieure à des coutumes barbares. Le peuple étoit ſorti de la ſervitude. Ces *villains*, ces *ſerfs de la glebe*, à peine comptés auparavant parmi les hommes, étoient devenus les fermiers des ſeigneurs, & recueilloient les fruits du travail & de l'induſtrie. La liberté civile s'étoit élevée ſur les ruines du gou-

Etat de la nation.

vernement féodal ; mais la liberté politique, telle qu'on la conçoit aujourd'hui en Angleterre, n'existoit encore que très-imparfaitement. Nous la verrons jeter peu à peu des racines, se développer avec effort, & produire de nouvelles révolutions.

Fin du Tome premier.

ERRATA du Tome I.
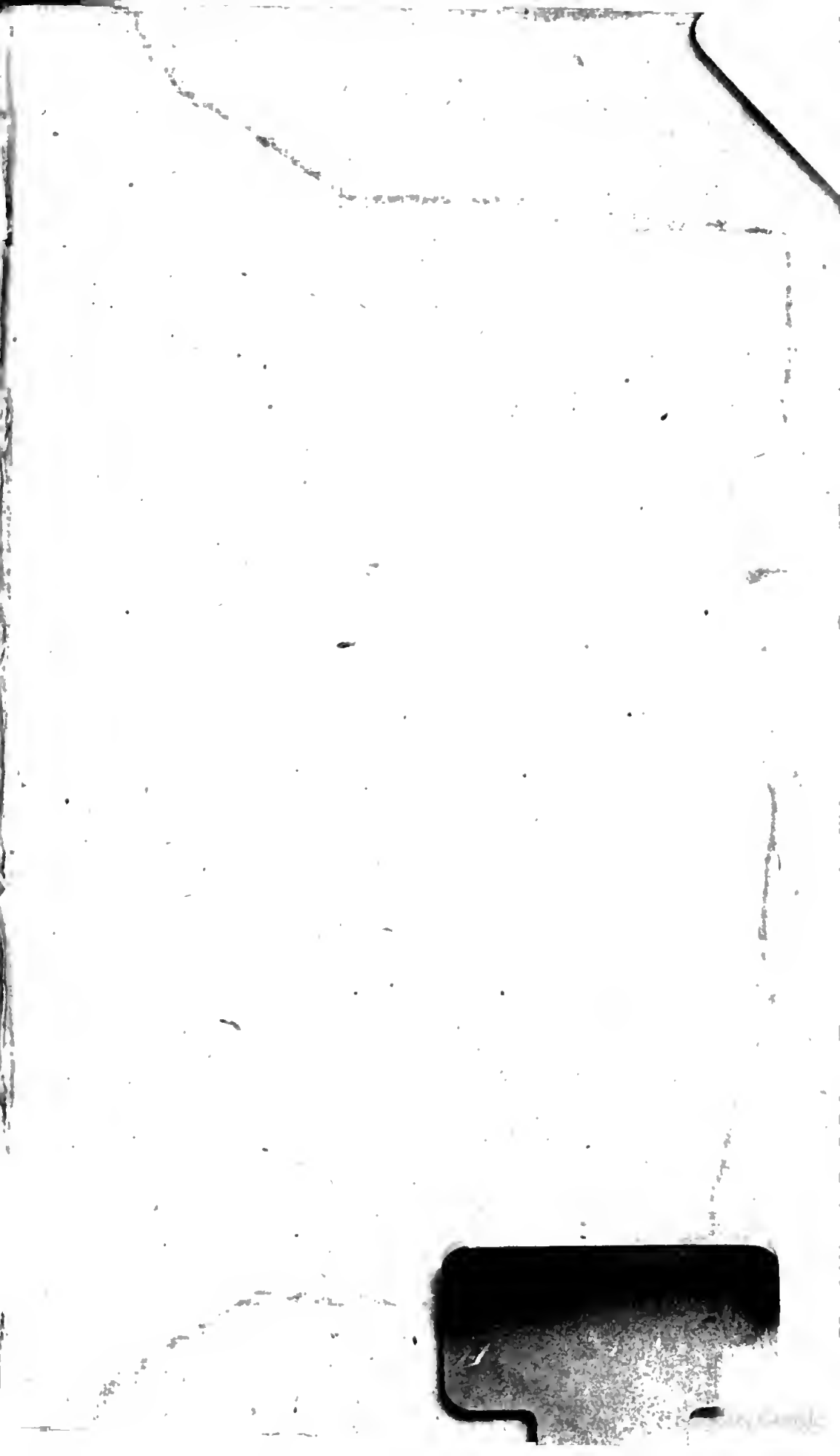
PAGE 27, *lig.* 2, Tout, *lis.* Tous.
34, *lig.* 9, faiſoient, *lis.* faiſoit.
73, *lig.* 14, vertu, *ajoutez* ſupérieure.
105, *lig.* 29, ces, *lis.* ſes.
113, *lig.* 16, fourniſſoient, *l.* fourniſſoit.
359, *lig.* 3, perte, *lis.* peſte.
370, *lig.* 5, faiſoient, *lis.* faiſoit.
380, *lig.* 8, ſes, *lis.* ces.
410, *lig.* 27, *effacez* la haine des François & le mépris des Anglois.
423, *lig* 29, leva, *lis.* leve.
424, *lig.* 19, rigoureux, *lis.* vigoureux.
432, *lig.* 25, également, *lis.* légalement.
437, *lig.* 7, réſolution, *lis.* révolution.